2

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE


IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVI[e] ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME SOIXANTE-DEUXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

—

1866

RIVALITÉ
DE CHARLES-QUINT
ET
DE FRANÇOIS I[ER]

RUPTURE DU TRAITÉ DE MADRID. — SAINTE LIGUE DE COGNAC CONTRE CHARLES-QUINT. — NOUVELLE GUERRE D'ITALIE (1).

I.

Lorsque François I[er] fut arrivé dans ses états, il eut à se décider entre l'accomplissement et le rejet du traité de Madrid. En accomplir toutes les clauses, c'était réduire le territoire du royaume et abaisser la puissance du roi. En rejeter une partie, c'était violer la foi jurée et recommencer la guerre. Dans un cas, la France amoindrie était en quelque sorte subordonnée à l'empereur, qui, chef affermi de l'Allemagne, roi absolu des Espagnes, possesseur reconnu de l'Italie inférieure, dominateur militaire de la Haute-Italie, souverain indépendant de tous les Pays-Bas accrus de la Bourgogne et s'étendant jusqu'à quelques marches de Paris, serrait le royaume de toutes parts et l'enfermait entre ses états. Dans l'autre, le roi revenait avec moins d'honneur et autant de péril à ces redoutables entreprises au-delà des Alpes qui duraient depuis un tiers de siècle, qui, mêlées de victoires stériles et de dé-

(1) Voyez la *Revue* du 1[er] et du 15 février.

faites désastreuses, ayant débuté par la conquête bien vite perdue de Naples et fini dans le Milanais par la bataille de Pavie, avaient épuisé le royaume de France, qu'elles avaient détourné de ses voies naturelles, et dont elles avaient suspendu l'agrandissement régulier.

On ne s'attendait pas du reste à ce que François Ier se soumît aux dures conditions qui lui avaient été imposées. Le nonce du pape écrivait de Tolède après la conclusion du traité de Madrid : *Les accords faits par la crainte ne se maintiennent pas* (1). Le roi d'Angleterre chargeait même sir Thomas Cheney et le docteur Taylor, ses ambassadeurs auprès de François Ier, d'insinuer à ce prince qu'il ne devait pas exécuter une convention aussi exorbitante conclue pendant sa captivité, dont l'observation exposerait la couronne de France aux plus grands dommages et ouvrirait le chemin « qui mènerait l'empereur à la monarchie de la chrétienté (2). »

François Ier n'avait pas besoin des persuasions de Henri VIII pour rompre un traité auquel il s'était attribué le droit de manquer dans la protestation secrète qu'il avait signée à la veille de le conclure. Il était résolu à le faire, mais il hésitait à le dire. Il tira donc en longueur, paraissant plutôt en différer qu'en rejeter l'exécution. Dès son arrivée à Bayonne, l'ambassadeur de Charles-Quint, Louis de Praet, lui ayant demandé la ratification qu'il devait donner dans la première ville de son royaume, il ajourna sous un prétexte plausible. Il en fut de même à Mont-de-Marsan, où le commandeur Peñalosa, envoyé par Lannoy, se joignit à Louis de Praet pour le presser de ne pas la retarder davantage (3). Il allégua cette fois que le traité, rendu public par l'empereur, avait causé un grand déplaisir à ses sujets et excité de grands murmures dans son royaume, que les principaux personnages de l'état, dont il aurait voulu s'aider pour le faire admettre, lui écrivaient de ne pas le ratifier, que de la Bourgogne on lui annonçait que la cession de cette province, « unie et incorporée inséparablement à la couronne, » ne pouvait pas être opérée sans le consentement des états du pays, qui ne le donneraient jamais, et qu'il n'obtiendrait pas davantage l'adhésion des états-généraux du royaume et l'enregis-

(1) « Andando le cose di Francia, come vanno, che quasi ognuno estima che si dirà *non stant fœdera facta metu.* » — *Lettere di negozi del conte Baldessar Castiglione nunzio apostolico all' imperatore Carlo Quinto*, t. II, p. 38. Padova 1769, in-4°.

(2) « They shall infer what damage the crown of France may and his likely to stand in, by the said conditions... that this be way to bring him (Charles) to the monarchy of christendom. » Instructions de mars 1526 signées par Henri VIII. — Ms. Calig. D. 7, p. 164-170, et dans Turner, t. II, p. 7.

(3) Réponse du roi François Ier faite le 2 avril 1526 à l'ouverture du vice-roi de Naples Charles de Lannoy. — Archives des Affaires étrangères de France, *Correspondance d'Espagne*, t. V, f. 113.

trement des cours de parlement non moins nécessaire à une pareille aliénation (1).

Aussitôt que Charles-Quint connut les réponses évasives de François Ier, il prescrivit à Lannoy, qui était resté à Vittoria avec la reine Éléonore, de se rendre auprès du roi très chrétien afin de l'inviter à remplir tous les engagemens du traité de Madrid, dont il avait contribué par ses conseils à faire adoucir les clauses et diminuer les précautions. Lannoy partit en toute hâte, et il arriva le 8 mai 1526 à Cognac, en Saintonge, où François Ier s'était arrêté. Le vice-roi de Naples, après avoir parlé à François Ier au nom de l'empereur son maître, le conjura lui-même, dans l'intérêt de leurs états et pour le maintien de leur alliance, de ne pas manquer à ce qu'il avait si solennellement promis. Il n'admit point qu'un prince d'autant de puissance que lui rencontrât à cet égard la moindre résistance dans son royaume. « Chacun sait, lui dit-il, qu'avec l'autorité que votre majesté a dans ses pays et l'obéissance que ses sujets lui portent, elle obtiendra tout ce qu'elle demandera et fera tout ce qu'elle voudra (2). »

Deux jours après, le 10 mai, le vice-roi de Naples et l'ambassadeur Louis de Praet furent appelés devant le conseil du roi pour y recevoir la réponse qui devait être faite en son nom. Le chancelier Duprat leur déclara que le roi ne pouvait pas détacher la Bourgogne du royaume de France. Il ajouta que, si les sujets du roi étaient obéissans et disposés à lui accorder tout ce qu'il leur demanderait pour le fait de ses guerres, ils ne consentiraient jamais à une diminution notable du patrimoine royal. François Ier lui-même s'expliqua nettement alors, et, sans recourir plus longtemps à des délais ou à des prétextes, il dit « qu'il n'avait pas pu donner sa foi et qu'il n'était pas lié par son serment, parce qu'on avait exigé l'une et qu'il avait prêté l'autre pendant qu'il était en prison et demeurait étroitement gardé (3). » D'après le droit de la guerre, selon lui, les promesses faites sans qu'on fût en liberté n'obligeaient pas. Il assura néanmoins qu'il souhaitait conserver l'union établie entre l'empereur et lui et se montra prêt à accomplir du traité tout ce qui était possible, en demandant que le reste « fût réduit à raison et à honnesteté. » Lannoy ayant désiré savoir ce que le roi trouvait impossible et ce qu'il regardait comme raisonnable, afin d'en instruire l'empereur, seul en mesure de faire une nouvelle

(1) Procès-verbal de ce qui s'est passé et a esté dit le vendredy xe de may mil cinq cent vingt et six à Congnac au conseil du roy, etc. — Archives, etc., t. V, f. 9 à 16.

(2) Procès-verbal, etc. — Archives des Affaires étrangères de France, t. V.

(3) « Or par le droit de la guerre et usance en tel cas gardée, ajoutait-il, telles promesses ne obligent aucunement, sy celluy qui les fait n'est mis entièrement en sa liberté. » — Procès-verbal, etc.

capitulation, il lui fut répondu que ce qui ne pouvait pas s'exécuter, c'était la cession de la Bourgogne : ce qu'il était convenable d'offrir et d'accepter, c'était une forte rançon en argent. En rendant compte de son infructueuse mission à Charles-Quint, Lannoy lui dit : « Je ne vois apparence que l'on vous donne la Bourgogne (1). » Persuadé en même temps que le fier et opiniâtre empereur ne consentirait pas à traiter sur d'autres bases et à recevoir en échange de cette province la somme tant de fois refusée de deux millions d'écus d'or, il réclama son prompt envoi en Italie, où il prévoyait que la lutte allait recommencer plus animée et plus terrible que jamais. « Je vous supplie très humblement, ajoutait-il dans sa lettre à l'empereur, de me donner congé d'aller à Naples, car les pratiques du pape, Angleterre, et France, et Vénitiens, sont telles qu'il est besoin que les affaires de Naples se remédient. »

II.

En effet, ces pratiques allaient aboutir à une alliance générale contre Charles-Quint. Les Italiens, exposés aux déprédations de son armée, livrés aux exactions de ses généraux, voyant qu'il était fortement établi dans le royaume des Deux-Siciles, qu'il dominait militairement dans le duché de Milan, qu'il disposait de Gênes, qu'il étendait ses exigences sur Florence et sur Rome, et qu'il devenait menaçant pour les états de terre ferme de Venise, trouvaient en lui dans le moment un oppresseur de leur pays et dans l'avenir le maître redouté de toute la péninsule, où il projetait de venir, à la tête d'une armée, prendre la couronne impériale. Bien que sa puissance fût très grande, la crainte l'exagérait encore en France et en Angleterre ainsi qu'en Italie. On lui supposait le dessein d'aspirer à la monarchie universelle. Ce dessein imaginaire, que Charles-Quint ne pouvait pas plus concevoir que réaliser, causait une inquiétude générale. Il excitait la jalousie soupçonneuse du roi d'Angleterre, l'inimitié intéressée du roi de France, et provoquait la coalition prévoyante des potentats alarmés de l'Italie.

Ceux-ci avaient déjà tenté deux fois, pendant la captivité de François Ier, de s'unir entre eux et de se concerter avec la régente de France pour chasser les Espagnols du Milanais et déposséder Charles-Quint du royaume de Naples. La première fois, le projet avait échoué par la trahison de Pescara et l'arrestation de Morone. Après la mort de Pescara, que Charles-Quint avait nommé un peu tard duc de Sora, en qui il avait perdu un homme de guerre du premier ordre, un serviteur altier, mais dévoué, incommode pour les autres, très utile pour lui, et ayant mis à le servir son esprit, son

(1) Lettre de Lannoy à Charles-Quint. — Lanz, t. Ier, p. 209.

intrépidité, son audace et jusqu'à son honneur, la coalition qu'il avait déconcertée s'était renouée. Alberto Pio, comte de Carpi, et le comte Ludovic de Canossa, évêque de Bayeux, ambassadeurs de France, l'un à Rome et l'autre à Venise, avaient, au nom de la régente Louise de Savoie, excitée elle-même par le roi Henri VIII, ourdi avec le saint-siége et la sérénissime république une ligue franco-italienne pour soustraire la péninsule au joug des impériaux et la rétablir dans son indépendance (1). Les articles en avaient été dressés en janvier 1526. Clément VII allait les signer lorsque le duc de Sessa, ambassadeur de Charles-Quint, et l'archevêque de Capoue, son zélé partisan à la cour de Rome, obtinrent du pape qu'il différât en lui promettant, de la part de l'empereur, qu'avant deux mois tout le duché de Milan serait mis entre les mains du duc Sforza après avoir été évacué par les lansquenets, qui retourneraient en Allemagne, et par les Espagnols, qui rentreraient dans le royaume de Naples; mais avant le terme des deux mois le traité de Madrid était survenu, et l'empereur, se croyant assuré de François Ier et n'ayant plus à craindre l'Italie si elle ne s'unissait pas avec la France, n'avait rien fait de ce que son ambassadeur avait annoncé. Loin de retirer ses troupes de la Lombardie, il les avait employées à assiéger dans la citadelle de Milan Francesco Sforza, dont il avait donné le duché au duc de Bourbon.

Clément VII reprit alors le plan de confédération auparavant projeté entre les états italiens et la régente de France. De concert avec la seigneurie de Venise, non moins en crainte que lui de la puissance de Charles-Quint, disposant des forces de la république de Florence, soumise à son autorité, — assuré de l'assentiment du duc Francesco Sforza, toujours assiégé dans la citadelle de Milan, le pape se hâta de négocier avec François Ier une ligue protectrice de l'Italie. Conçue en apparence dans une pensée de paix universelle, cette ligue était en réalité dirigée contre Charles-Quint. « La république chrétienne, était-il dit dans le préambule du traité qui déterminait le but et les moyens de la confédération, est livrée depuis tant d'années à des guerres continuelles et en est à tel point bouleversée et affaiblie, que si Dieu ne met pas un terme à ces guerres cruelles et n'aide pas la république pacifiée à respirer un peu, elle est visiblement bien près de sa fin. Ce mortel danger est d'autant plus à craindre que d'une guerre ancienne sortent toujours des guerres nouvelles et qu'au moment où la matière de l'incendie semble consumée, la flamme reparaît en s'accroissant encore; ce que voyant et retournant dans son esprit notre très saint seigneur

(1) Mémoire du 5 janvier 1526 faict par monseigneur le chancelier et baillé du commandement de Madame à l'ambassadeur d'Angleterre, etc. — Archives de l'empire, sect. hist. J. 965, liasse 5, n. 12.

Clément VII, pontife suprême et pasteur très vigilant, il a résolu de tout tenter afin de pourvoir au salut et à la sécurité de la république chrétienne et d'établir entre les princes chrétiens une paix vraie et stable (1). » En effet, aussitôt après la délivrance de François Ier, le pape dépêcha vers lui en qualité de nonce le chevalier Capino de Capo, chargé de le féliciter et muni des pouvoirs nécessaires à la conclusion d'une étroite alliance. De son côté, le doge de Venise, André Gritti, envoya sur-le-champ en France messer André Roberto, secrétaire de la république, avec des instructions semblables et pour la même fin.

Les deux négociateurs italiens trouvèrent François Ier à Cognac. Il y était avec les princes du sang, les grands-officiers de la couronne, les membres de son conseil, beaucoup de grands seigneurs du royaume, et il y tint quelque temps sa cour. Le chancelier Duprat restait son principal ministre. Par le zèle de ses services durant la régence de la duchesse d'Angoulême, il avait conservé la confiance du roi, dont le maréchal de Montmorency et Chabot de Brion avaient acquis toute la faveur par leur fidèle et agréable dévouement pendant sa captivité. Aussi ce prince, en reprenant l'exercice de l'autorité royale, avait-il donné au maréchal de Montmorency et à Chabot de Brion les deux charges de grand-maître de sa maison et d'amiral de France, vacantes depuis un an par la mort de son oncle le bâtard Jacques de Savoie et de son favori Bonnivet, tués l'un et l'autre à Pavie.

François Ier accueillit avec joie le nonce du pape et l'envoyé du doge (2). Il adhéra bien vite à leurs propositions, non moins conformes à ses désirs que profitables à ses intérêts. Pendant que le vice-roi de Naples et l'ambassadeur Louis de Praet lui adressaient les plus vives instances pour qu'il exécutât les clauses onéreuses du traité de Madrid, ses plénipotentiaires réglaient avec les plénipotentiaires italiens les avantageuses stipulations du traité de Cognac. Ce traité fut signé le 22 mai 1526, et reçut le nom de *sainte ligue*. Il était conclu entre le souverain pontife Clément VII, le roi très chrétien François Ier, la république de Venise, la république de Florence, le duc de Milan Francesco Sforza, à l'instigation du roi d'Angleterre (3), qui en était déclaré le protecteur et donnait à espérer qu'il en ferait partie, et il y était laissé place pour l'empereur et les autres princes de l'Europe.

(1) Dumont, *Corps diplomatique*, t. IV, première partie, p. 451.

(2) « Quo factum est, ut (christianissimus rex) læta facie ac prompto animo hanc rem per dictos nuncios sibi tam facile persuasam habuerit. » *Ibid.*, p. 451.

(3) Dans une lettre du 9 octobre, le cardinal Wolsey dit à Henri VIII que la ligue a été entreprise par ses conseils : « Your highness, by counsalle this liege bean begon. » *State Papers*, t. Ier, p. 180.

Il était spécifié dans le traité de Cognac : 1° que le duc Sforza recouvrerait la pleine et libre possession du duché de Milan et que les états de l'Italie seraient replacés dans la position où ils se trouvaient avant la guerre; 2° que les enfans du roi de France donnés en otages à l'empereur seraient délivrés moyennant une rançon raisonnable en argent; 3° que l'empereur n'irait se faire couronner en Italie qu'avec la suite qui conviendrait au pape et aux Vénitiens, et qui serait fixée en vue de la sécurité commune; 4° que, trois mois après la conclusion du traité, il paierait toutes les sommes qu'il devait au roi d'Angleterre. Ces quatre conditions qu'on imposait à Charles-Quint, en lui offrant d'entrer dans la ligue, étaient trop contraires à sa puissance et à son honneur pour qu'il les acceptât. Comme il ne voudrait certainement pas y souscrire, il fallait préparer les moyens de l'y soumettre. Dans la prévoyance de ses refus, les confédérés décidaient la formation d'une puissante armée capable de soustraire l'Italie à sa dépendance et de lui arracher la délivrance des enfans de François Ier.

Chacun des confédérés devait y contribuer dans des proportions habilement déterminées. Le pape et les Florentins mettraient en campagne 800 hommes d'armes, 700 chevau-légers et 8,000 fantassins; les Vénitiens, 800 hommes d'armes, 1,000 chevau-légers et 8,000 fantassins; le duc de Milan, 400 hommes d'armes, 300 chevau-légers et 4,000 fantassins. En attendant que Francesco Sforza fût débloqué et qu'il pût fournir son contingent militaire, le pape et les Vénitiens se chargeaient de le fournir à sa place. Le roi très chrétien devait faire passer immédiatement 500 lances françaises au-delà des Alpes, payer chaque mois au pape et aux Vénitiens 40,000 écus, avec lesquels serait levé et soldé un corps considérable de Suisses. Il ferait en même temps la guerre à l'empereur, au-delà des Pyrénées, avec une armée de 2,000 lances et de 10,000 hommes de pied pourvue d'une artillerie convenable (1). La ligue, que ces forces ne pouvaient que rendre victorieuse, si elles étaient réunies à temps et si elles agissaient de concert, devait être plus aisément encore maîtresse de la mer par les douze galères qu'équiperait le roi de France, les treize qu'armeraient les Vénitiens, et par les trois galères pontificales auxquelles se joindraient les galères du plus célèbre marin de ce temps, André Doria, que Clément VII prenait à sa solde. La flotte combinée devait se porter devant Gênes pour s'en emparer, et, après que l'armée de l'empereur aurait été battue en Lombardie, se diriger vers le royaume de Naples, qui serait alors puissamment attaqué par terre et par mer.

(1) Traité de Cognac, dans Dumont, *Corps diplomatique*, t. IV, part. Ire, p. 451-454.

Le royaume de Naples pris, le pape en disposerait avec l'assentiment des confédérés.

Dans l'arrangement futur de l'Italie enlevée à Charles-Quint, François Ier devait obtenir bien au-delà de ce qu'il aurait naguère osé prétendre. Tout en renonçant aux droits que ses prédécesseurs lui avaient laissés sur le Milanais et sur le royaume de Naples et qu'il avait soutenus longtemps lui-même les armes à la main, il recevrait un prix élevé de ses renonciations. Le duc Sforza, à qui serait donnée en mariage une princesse du sang royal de France, ferait tenir annuellement à Lyon 50,000 ducats à François Ier en compensation de ses anciens droits. Il lui céderait de plus le comté d'Asti, accordé en dot par le duc Jean Galéas à Valentine Visconti, mariée à Louis d'Orléans, frère de Charles VI, et depuis plus d'un siècle héréditairement revendiqué par les princes de Valois-Orléans issus de cette union. François Ier recouvrerait aussi la seigneurie de Gênes, qui resterait toutefois administrée par un doge. Enfin celui que le pape investirait du royaume de Naples, sur les terres duquel il serait formé une principauté de 30,000 ducats de rente pour le duc de Richmond, fils naturel de Henri VIII, et une seigneurie de 10,000 ducats de rente pour son avide ministre Wolsey, paierait à François Ier une pension annuelle qui ne serait pas moindre de 75,000 ducats (1). Le traité de Cognac, qui stipulait l'indépendance des états italiens, qui dégageait le roi de France des obligations contractées à Madrid et préparait l'abaissement de l'empereur, rendait inévitable une nouvelle guerre en Italie.

III.

Charles-Quint avait été, pendant quelque temps, bien loin de s'y attendre. En se séparant de François Ier sur le chemin de Torrejon à Tolède, il était parti pour Séville, où, selon le désir de ses sujets et afin d'assurer la succession à ses couronnes, il devait épouser l'infante Isabelle de Portugal. Cette jeune et belle princesse, qu'il aima d'une affection si tendre tant qu'elle vécut et qui lui laissa des regrets si durables lorsqu'il la perdit, lui apportait en dot un million de ducats, dont une bonne partie avait été déjà dépensée (2). Elle avait précédé Charles-Quint à Séville, où elle avait été reçue

(1) Traité de Cognac, dans Dumont, t. IV, 1re partie, p. 451-454.

(2) « Uvo en dote el emperador novecientos mil ducados, pagados los quatro cientos mil en una deuda que el emperador devia al rey de Portugal... Y pagaronse otros tantos en feria de quaresma del año 1526 en Valladolid y en Sevilla, cien mil en Flandes en todo esto año, y los otros en Castilla. » Sandoval, t. Ier, lib. XIV, § 9. — Au compte même de Sandoval, il y avai un million de ducats.

le 3 mars 1526 avec beaucoup de solennité et d'allégresse. Le puissant et heureux empereur y arriva huit jours après. Il y fit son entrée au milieu des témoignages d'un enthousiasme enivrant et parmi des marques d'adulation que les Espagnols ne croyaient être que de l'admiration. Huit arcs de triomphe avaient été érigés en son honneur. Ils étaient consacrés à sa prudence, à sa force, à sa clémence, à la paix qu'il venait de donner au monde, à la justice qui le rendait l'image de Dieu sur la terre, à la gloire qui signalait toutes ses actions, à la fortune qui lui soumettait l'univers. Sur l'un de ces arcs de triomphe, il était représenté ayant un globe à ses pieds, tenant l'épée d'une main, le sceptre de l'autre, foulant la discorde abattue, et dominant les divers peuples de ses états qui s'écriaient avec satisfaction : *Il est victorieux, il règne, il commande* (1). A l'arc de triomphe où était figurée la fortune lui livrant l'empire de la terre, se lisait cette orgueilleuse inscription : *Le très grand Charles règne maintenant sur l'univers, et c'est à bon droit que lui est soumise toute la machine du monde* (2). Cette exaltation de sa puissance, qu'il agréa ou qu'il souffrit, n'était pas habile, car la grandeur qui, ainsi célébrée, était pour l'Espagne un sujet d'orgueil devenait pour les autres pays un sujet de crainte.

Accompagné du cardinal légat Salviati, de don Fadrique de Toledo duc d'Albe, de don Alvaro de Zuñiga duc de Bejar, du prieur de San-Juan don Diego de Toledo, des marquis de Moya et de Villafranca et de beaucoup d'autres seigneurs, Charles-Quint alla tout d'abord descendre à la grande église de Séville. De là il se rendit à l'Alcazar, où l'attendait l'infante Isabelle, que suivaient doña Aña d'Aragon, duchesse de Medina-Sidonia, la marquise de Zenette, femme du comte de Nassau, et le brillant cortége des plus grandes dames du royaume. Après s'être prosterné devant Dieu, il courut s'incliner devant elle. Le même jour, le cardinal Salviati les maria, sous le dôme de la grande salle de l'Alcazar, devant tous les prélats et tous les seigneurs de la cour. C'était le mariage public que consacrait l'assentiment des volontés exprimé des deux parts avec bonheur et avec solennité. La cérémonie religieuse se célébra plus simplement. A minuit, dans une chambre retirée de l'Alcazar où avait été dressé un autel, et en présence du duc de Calabre et de la comtesse de Haro, qui y assistèrent seuls en qualité de *padrinos*, l'archevêque de Tolède donna la bénédiction nuptiale à l'empereur et à l'impératrice.

La paix faite avec François Ier et le mariage accompli avec l'in-

(1) *Vincit, regnat imperat.* — Sandoval, t. Ier, lib. XIV, § X.

(2) Maximus in toto regnat nunc Carolus orbe,
Atque illi merito machina tota subest. (*Ibid.*)

fante Isabelle, Charles-Quint avait le projet d'aller en Italie et de passer ensuite en Allemagne pour s'y opposer tout à la fois aux progrès des luthériens et aux agressions des Turcs. Le duc Henri de Brunswick était venu lui faire connaître à Séville, de la part des princes catholiques alarmés, la situation de l'empire, que les doctrines de Luther bouleversaient au dedans et que les armées de Soliman menaçaient du dehors. Empereur élu en 1519, Charles-Quint était hors de l'Allemagne depuis 1522. Sa lutte prolongée avec François I[er] l'avait tenu constamment éloigné de ce vaste pays, divisé en tant de souverainetés diverses de forme comme d'étendue, livré à des sentimens dissemblables, agité par des opinions contraires, et qu'une main puissante et présente aurait eu beaucoup de peine à remettre en accord et à maintenir dans l'obéissance. Pendant les quatre années de son absence, l'empire, où il avait envoyé comme son lieutenant l'archiduc Ferdinand, son frère, qui n'y avait pas assez d'autorité, bien qu'il y possédât les duchés d'Autriche, de Styrie, de Carinthie, de Carniole, de Tyrol, et qu'il eût été investi du duché de Wurtemberg, confisqué sur le duc Ulrich, allié de François I[er], l'empire était tombé de plus en plus dans le trouble. Une révolution religieuse s'y accomplissait. L'édit que Charles-Quint avait porté en 1521 dans la diète de Worms contre Luther, dont il avait condamné les doctrines et mis la personne au ban de l'empire, était resté inexécuté après son départ. Le hardi novateur, sortant de son asile de la Wartbourg, où l'électeur Frédéric de Saxe l'avait tenu quelque temps caché, était revenu à Wittenberg opérer publiquement la réforme de la croyance et du culte catholiques. De son hérésie, il faisait une religion. Il constituait une église nouvelle différant de l'ancienne par le nombre et l'administration des sacremens, par l'interprétation et la communication de la grâce, le fondement et le mode du salut chrétien, le ministère, comme l'organisation du sacerdoce. Prêchée avec une conviction ardente, accueillie avec une faveur enthousiaste, cette réforme, qui semblait ramener le christianisme à ses fondemens évangéliques, qui donnait au culte plus de simplicité, qui soumettait jusqu'à un certain point les choses de la foi à l'assentiment de la raison, qui répondait par l'examen à l'attente ambitieuse des esprits, et par la ferveur de la croyance aux besoins des âmes, s'était propagée avec une rapidité extraordinaire. De la Saxe électorale, elle avait gagné la Hesse, et s'était étendue dans presque toute l'Allemagne du nord et de l'ouest. Au centre et au midi, la plupart des villes, se gouvernant elles-mêmes avec liberté, l'adoptaient à l'envi. Les princes qui l'avaient embrassée allaient s'aboucher à Torgau, et les plus décidés d'entre eux, l'électeur de Saxe Jean-Frédéric, le landgrave de Hesse Philippe le Magnanime, les ducs Philippe-Otton, Ernest

et François de Brunswick et de Lunebourg, le duc Henri de Mecklenbourg, Wolf, prince d'Anhalt et comte d'Ascanie, Gebhart et Albert, comtes de Mannsfeld, devaient s'unir à Magdebourg dans une sorte de confédération pour résister aux menaces des princes demeurés fidèles à l'ancienne religion et soutenus par l'empereur, dont ces princes avaient invoqué l'assistance.

Charles-Quint était en effet résolu dans ce moment à leur venir en aide. Douze jours après son mariage, il renvoya le duc Henri de Brunswick en Allemagne avec des instructions secrètes adressées au prince-évêque de Strasbourg et au duc Erik de Brunswick, chargés, l'un dans les cercles du midi, l'autre dans les cercles du nord-ouest de l'empire, d'unir fortement ensemble tous les états demeurés catholiques, « afin d'arrêter, disait-il, la doctrine séductrice et damnée de Luther qui s'étendait de jour en jour dans le saint-empire, et dont il avait l'intention de prévenir les suites dangereuses (1). » Il annonçait dans ces lettres, écrites le 23 mars, qu'il disposait toutes ses affaires pour être bientôt en état de quitter ses royaumes d'Espagne, de se rendre directement à Rome, puis d'arriver en Allemagne, « où, disait-il, aidé de vos conseils et secondé par votre appui, je travaillerai à abolir et à exterminer de fond en comble la doctrine luthérienne. » Il écrivait en même temps à son frère l'archiduc Ferdinand, qui devait présider, comme son lieutenant, la prochaine diète de Spire, où se rencontreraient les soutiens des deux croyances : « qu'il avait le plus grand désir de mettre la main à l'œuvre, et qu'il ferait son possible pour partir à la Saint-Jean (le 24 juin) de cette année (2). »

Mais bien avant le 24 juin il apprit que son prisonnier, devenu libre, d'abord ajournait, puis refusait la pleine exécution du traité de Madrid. Il se sentit déçu et se vit arrêté. Son orgueil en souffrait autant que sa politique. « Il est silencieux et retiré, écrivait au milieu du mois d'avril l'ambassadeur d'Angleterre Lee au roi Henri VIII; il passe bien souvent trois ou quatre heures de suite seul et livré à ses réflexions. Il n'a depuis son mariage ni plaisir ni contentement (3). » Confus d'avoir été trompé, prévoyant les périls nouveaux auxquels il allait être exposé, il comprit alors la faute qu'il avait commise, ou en ne pas délivrant François Ier sans

(1) *Instruction secrète de l'empereur Charles V pour l'extermination de la secte luthérienne*, tirée des archives de Cassel et publiée dans Rommel, *Geschichte Philipps des Grossmüthigen, mit einem Urkundenbuche*, t. III, p. 13.

(2) Lettre écrite de Séville, le 26 mars 1526, par Charles-Quint à Ferdinand; dans Bucholtz, t. II, p. 369.

(3) « Sire, th' emperour is merveilously altered sithens his marriage. He his ful of dompes and solitary, musing sometyme alone 3 or 4 houres togiders. There is no myrthe ne comfort with him. » Lettre du 15 avril 1526, citée dans la page 535, note 3 du tome VI des *State Papers*.

exiger de lui la Bourgogne, ou en ne pas le retenant prisonnier jusqu'à ce qu'il eût mis cette grande province entre ses mains. Cette faute, dans laquelle sa fierté, aussi opiniâtre que son caractère, devait le faire persister longtemps, ne pouvait être réparée qu'à l'aide de succès continus, au prix d'énormes dépenses, en levant des armées, en livrant des batailles, en remportant des victoires. La ligue de Cognac remettait tout en question. Les plans de Charles-Quint étaient renversés. Au lieu d'aller prendre triomphalement la couronne au-delà des Alpes, il fallait y lutter de nouveau; au lieu de courir au secours de la vieille religion ébranlée au-delà du Rhin par les novateurs enhardis et à la défense de l'Allemagne menacée dans la vallée du Danube par les Turcs prêts à gagner la meurtrière bataille de Mohacz, il fallait rester au fond de l'Espagne pour envoyer en Italie tout ce qui pourrait y faciliter sa victoire et y affermir sa domination.

IV.

Le pape et les Vénitiens, aussitôt après la conclusion de la ligue et sans en attendre la ratification, assemblèrent leurs troupes. Clément VII envoya à Plaisance, la ville de l'état pontifical la plus rapprochée du Milanais, puisqu'elle confinait au Pô un peu au-dessous de Pavie, le contingent militaire qu'il s'était engagé à fournir. Il fit partir de Modène et de Parme, sous le comte Guido Rangone, 5,000 hommes de pied et les hommes d'armes du saint-siége, sous Vitello 2,000 hommes de pied tirés de Florence ainsi que les hommes d'armes de cette république (1), qui s'associait avec ardeur au mouvement italien contre le dominateur étranger. A cette petite armée se joignirent les fameuses bandes noires que commandait Jean de Médicis; elles s'étaient aguerries sous ce vaillant chef de guerre, qui ressemblait sous bien des rapports au marquis de Pescara, par son prompt coup d'œil, sa résolution calculée et son extraordinaire intrépidité. Clément VII avait nommé comme son lieutenant Francesco Guicciardini, alors président de la Romagne et aussi habile politique que grand historien. Investi des pouvoirs du pape, qu'il représentait auprès de l'armée, Guicciardini alla s'établir à Plaisance (2).

Tandis que les troupes pontificales se concentraient vers la frontière méridionale du duché de Milan, les troupes vénitiennes se

(1) Lettre de Nicolas Raince à François Ier, écrite de Rome le 9 juin 1526. N. Raince le tenait de Clément VII. — Mss. Béthune, vol. 8500, l'original en chiffres f. 33, le déchiffrement f. 17. — Guicciardini, liv. XVII.

(2) Guicciardini, *Istoria d'Italia*, lib. XVII.

rassemblaient, non loin de sa frontière orientale, à Chiari, dans le pays de Brescia. Elles étaient placées sous les ordres de l'expérimenté, mais trop circonspect Jean-Marie de la Rovere, duc d'Urbin, alors général de la république et bientôt généralissime de la ligue. Les deux armées, après leur jonction, devaient s'élever à 20,000 hommes de pied, 2,000 hommes d'armes et plus de 2,000 chevau-légers, le contingent de Francesco Sforza, toujours assiégé par les impériaux dans la citadelle de Milan, ayant été fidèlement fourni par le pape et les Vénitiens.

Les potentats italiens, avec un élan national et une patriotique promptitude, avaient tout disposé pour arriver aux fins qu'ils s'étaient proposées, en concluant la ligue. Ils avaient été prêts à entrer en action presque aussitôt qu'ils avaient traité, et ils étaient en mesure d'attaquer les ennemis de l'Italie avant que ceux-ci fussent en état de se défendre. Jamais Clément VII n'avait montré tant de résolution (1). Il étonnait par sa hardiesse, et à sa parole décidée on ne reconnaissait plus le caractère incertain dont il avait donné tant de marques depuis son avénement au pontificat. Au commencement de juin, le duc de Sessa, soupçonnant aux préparatifs militaires de Clément VII ses projets hostiles, essaya de regagner le pape ou de l'intimider. Il se rendit au palais pontifical avec un grand cortége, et, s'adressant à Clément VII, il lui demanda ce que signifiait cette ligue dont on parlait tant; il lui offrit des satisfactions qu'il crut propres à l'en détacher en le rassurant. Il lui proposa, au nom de l'empereur, de rétablir le duc Francesco Sforza dans le duché de Milan, d'où sortiraient tous les soldats impériaux. Clément VII dit nettement à l'ambassadeur de Charles-Quint qu'il s'était allié avec les Vénitiens et le roi de France, et qu'il ne pouvait plus rien faire que d'accord avec eux. Le duc de Sessa lui ayant alors demandé s'il entendait entrer en guerre avec les impériaux, car dans ce cas il voulait aller au camp pour s'acquitter de son devoir : « Vous êtes libre d'aller ou de demeurer, répondit le pape; quand je voudrai faire la guerre, vous l'entendrez aux trompettes (2). »

En même temps qu'il se montrait si résolu à l'égard des Espagnols, qu'il envoyait ses troupes en Lombardie, il faisait venir à Rome, contre la puissante faction des Colonna, le comte de Petigliano, le comte de L'Anguillara et les principaux des Orsini, qu'il

(1) « Il n'est possible, sire, de veoir homme plus content ne délibéré qu'est le pape, qui s'est levé le masque tout et oultre et parle de présent sans nul respect, de quoy tant de gens sont esbays. » Lettre de Nic. Raince à François Ier, du 9 juin 1526. — Mss. Béthune, vol. 8509.

(2) « Sa sainteté me dit, sire, lui avoir respondu, etc. » Même lettre de Nic. Raince, du 9 juin 1526, à François Ier.

prenait à son service (1). Il défendait aux banquiers et aux marchands de Rome d'escompter les papiers des impériaux, et il interdisait aux sujets et aux vassaux du saint-siége de se mettre à leur solde (2). Il annonçait le 13 juin, au consistoire des cardinaux, la conclusion de la ligue (3), et dans un bref fier et net il la signifiait à l'empereur lui-même.

Rappelant à Charles-Quint les services multipliés qu'il lui avait rendus, il lui disait que pendant la captivité du roi très chrétien, et lorsque le duc Sforza était assiégé par les généraux espagnols dans la citadelle de Milan, il n'avait pas, en sa considération, conclu une ligue dans laquelle on l'invitait à entrer. Il ajoutait que l'empereur l'avait payé de la plus noire ingratitude, que ses généraux l'avaient outragé, qu'ils lui avaient arraché des sommes d'argent qui ne lui avaient pas été rendues, que ses troupes avaient commis des déprédations dans les états de l'église aux dépens desquels elles avaient vécu, qu'il n'avait eu lui-même aucun égard à ses intercessions en faveur de Francesco Sforza, qu'il lui avait tenu cachées les conditions auxquelles il avait traité avec le roi de France, qu'il avait porté en Espagne et dans le royaume de Naples des édits contraires aux droits de l'église romaine et à la dignité pontificale. « Ces raisons, lui disait-il en finissant, m'ont décidé à m'unir en alliance avec ceux qui aiment le repos de l'Italie et la chose publique. Si tu veux de ton côté être en paix, c'est bien; sinon, sache que ni les forces ni les armes ne me manqueront pour défendre et l'Italie et la république romaine (4). »

Charles-Quint avait déjà reçu ce bref lorsque lui fut signifiée la ligue de Cognac, dans laquelle on lui avait laissé la faculté dérisoire d'entrer, et dont il ne pouvait pas faire partie sans rendre le duché de Milan à Francesco Sforza, sans retirer ses troupes de la Lombardie, sans renoncer à la Bourgogne, et sans délivrer les enfans du roi de France pour une simple somme d'argent. L'ambassadeur de François Ier, Jean de Calvimont, second président du parlement de Bordeaux, le comte Balthasar Castiglione, nonce de Clément VII, et André Navagero, ambassadeur de la république de Venise, vinrent l'informer officiellement d'une ligue qui avait pour objet l'amoindrissement non moins que l'humiliation de sa puissance, et lui demander d'y adhérer. Admis tous les trois en sa présence, le prési-

(1) Même lettre, et lettre du dataire Giberto, du 10 juin 1526. — *Lettere di principi*, t. Ier, p. 194, v°.

(2) Lettre de Nic. Raince à François Ier, du 12 juin 1526. — Mss. Béthune, vol. 8509, fol. 1er. — Lettre de Giberto, du 10 juin, p. 196 v°.

(3) Lettre de N. Raince à François Ier, du 17 juin 1526. — *Ibid.*, f° 41.

(4) Dans Lanz, *Correspondenz des Kaisers Karl V*, t. Ier, p. 217.

dent de Bordeaux, qui était un personnage tout d'une pièce (1) et portait dans son langage la raideur grave du magistrat, prenant le premier la parole, lui dit que, conformément à un article de la ligue conclue entre sa sainteté le pape, le roi son maître et les seigneurs vénitiens, il priait et *sommait* sa majesté (2), par le commandement du roi très chrétien, que son plaisir fût, laissant toute dissimulation de côté et ne songeant qu'au bien commun de la chrétienté, de conclure une bonne paix avec lui et de lui rendre ses enfans en touchant pour leur rançon une forte somme de deniers, qu'il raffermirait ainsi le lien de leur amitié, et que, recevant de lui un tel bienfait, le roi de France ne l'oublierait jamais. Il ajouta que les confédérés, dans cette sainte ligue, conclue pour le bien universel, lui adressaient la même requête. Le nonce Balthasar Castiglione, avec plus de discrétion et en peu de mots, lui demanda la même chose.

L'empereur contint un moment la colère qu'il ressentait et qu'avait surtout allumée le mot de *sommé* (3), dont venait de se servir l'ambassadeur Jean de Calvimont. Il répondit tout d'abord au nonce : « Qu'il avait toujours été très disposé à la paix universelle, que ce n'était pas pour une autre cause qu'il avait délivré le roi très chrétien ; qu'il ne jugeait pas convenable d'entrer dans cette ligue, parce que faite, en apparence sous la couleur du bien public, elle l'était en réalité contre lui. « Il ajouta » que sa sainteté lui avait adressé un bref où lui étaient attribués des torts et imputés des blâmes à son avis sans fondement, qu'il lui serait aisé de s'en disculper, et qu'il souhaitait pour cela un concile général dans lequel on les discuterait et qui en serait juge. Trouvé coupable, il se soumettrait à la raison. Sa sainteté voulait-elle l'accepter pour fils, il serait un fils aussi bon, aussi humble, aussi obéissant que pape en eut jamais. Voulait-on sincèrement une paix universelle, il en établirait les conditions de façon à faire voir clairement à chacun qu'il était plus disposé à donner du sien qu'à prendre de celui d'autrui. » Il finit en disant : — « Mais rendre au roi de France ses enfans est hors de propos... Je suis comme la monture de Balaam : plus on l'éperonnait pour la pousser en avant, plus elle se rejetait en arrière (4). »

(1) « Che certo questo Francese e un terribil uomo. » Lettre du nonce Castiglione à l'archevêque de Capoue, écrite de Grenade le 8 septembre 1526 ; t. II, p. 69.

(2) « ... E pregasse e assummasse S. Maestá che per bene dé Christiani, lasciate le simulta fosse contenta di far una buona pace seco, e rendergli i figliuoli, pagando honesta somma di denari per riscatto di essi, etc... » *Ibid.*, p. 76.

(3) « A laqual voce *assumar* dicono ch'é in Francese molto brava et insolente... dispiacque molto a cesare. » — Navagero, dépêche du 8 sept. 1526, p. 192.

(4) « ... Che esso era come il cavallo di Balaam, che quanto più se gli davano spronante, tanto più si tirava in dietro. » Castiglione, p. 77.

Se tournant alors vers l'ambassadeur de François Ier, il lui dit : « Si votre roi avait tenu ce qu'il m'avait promis, il ne serait pas nécessaire de proposer aujourd'hui de nouveaux arrangemens. Il ne me convient pas de lui rendre ses enfans pour de l'argent. Je n'ai pas voulu d'argent pour le délivrer. Il m'a trompé; je ne me fierai jamais plus à lui, sans avoir de gage de sa parole. Aujourd'hui il me semble en avoir de bons entre les mains. S'il compte les avoir par force, je l'assure qu'il n'y parviendra pas, tant qu'il restera pierre sur pierre dans un de mes royaumes, fussé-je forcé de reculer jusqu'à Grenade. J'ai usé envers lui de libéralité et de magnanimité, et lui a usé envers moi de pusillanimité et de perfidie. Il n'a point agi en vrai chevalier, ni en vrai gentilhomme, mais méchamment et faussement (1). Je vous demande, comme à son ambassadeur, que le roi très chrétien me garde la foi qu'il m'a donnée de redevenir mon prisonnier, s'il ne satisfaisait pas à ses promesses. Plût à Dieu que ce différend eût à se débattre entre nous deux, de sa personne à la mienne, sans exposer tant de chrétiens à la mort! Je crois que Dieu montrerait sa justice (2). »

Après ces paroles, qu'il prononça avec véhémence, l'empereur congédia les ambassadeurs de la ligue. Jean de Calvimont ne transmit point au roi de France cette offensante provocation, que François Ier n'apprit que beaucoup plus tard et qui fut sur le point d'amener un duel entre ces deux princes. Si l'empereur parlait avec ce mépris injurieux du roi, il gardait plus de ménagement pour le pape, qu'il espérait encore détacher de la confédération. Il n'avait pas tardé à se repentir de n'avoir point écouté le chancelier Gattinara, qui lui conseillait de s'entendre avec les Italiens pour avoir mieux raison du roi de France. Il s'était entendu au contraire avec le roi de France, qui lui avait abandonné l'Italie en même temps qu'il lui avait promis la cession de la Bourgogne; mais il ne recevait pas la Bourgogne et il était menacé en Italie. Dans cette situation, que trouva-t-il de mieux à faire? Il avait cru, au mois de janvier, enlever à l'Italie l'assistance de la France par le traité de Madrid; il tenta au mois de juin d'enlever l'appui de l'Italie au roi de France par un arrangement direct avec le pape et avec Francesco Sforza.

Il avait déjà fait partir d'Espagne pour l'Italie le prieur de Messine, don Ugo de Moncada, qu'il chargea de cette mission. Moncada devait offrir au duc Sforza d'être réintégré dans son état, pourvu qu'il se soumît à une justification que rendrait facile l'indulgence

(1) « Non avea fatto da buon cavagliero ne da buon gentiluomo, ma mechantemente e malemente. » Castiglione, p. 77.

(2) *Ibid.* — Navagero, dans sa dépêche du 8 septembre, raconte cette scène dans des termes semblables, p. 190-192 et notes 188 et 189 de la p. 262.

de l'empereur. Il devait promettre également au pape le rétablissement de Sforza à la condition que ce serait par voie de justice, afin que les apparences fussent sauvées et qu'il fût dégagé lui-même vis-à-vis du duc de Bourbon, à qui seraient payés, pour son entretien, 4,000 ducats par mois sur le duché de Milan (1). Il devait aussi lui faire des ouvertures avantageuses touchant Reggio, Rubiera et Ferrare même, que réclamait Clément VII comme appartenant à l'église. Pour mieux induire le pape à s'accorder avec l'empereur, Moncada avait ordre de lui apprendre que le roi très chrétien, en proposant pour la rançon de ses enfans 2,000,000 d'écus d'or, offrait toujours d'accomplir le traité de Madrid en tout le reste, c'est-à-dire de livrer l'Italie à l'empereur. Charles-Quint voulait par là diviser les confédérés avant de les combattre, et il prescrivait à Ugo de Moncada de lui dépêcher un courrier qui lui apportât, *en volant* (2), la nouvelle de tout ce qu'il aurait fait à Rome. S'il ne pouvait pas persuader le pape par les offres qu'il était chargé de lui adresser, Moncada devait traiter avec le duc de Ferrare, s'entendre avec les Colonna (3), et recourir à un moyen à la fois perfide et violent qui, par la surprise et la force, détacherait Clément VII de la ligue.

Don Ugo se rendit d'abord à Milan. Il eut une conférence avec Francesco Sforza. Il ne put pas le décider à sortir de la citadelle où il s'était enfermé et à la remettre entre les mains du protonotaire Carraciolo, à qui serait confié, pour la forme, le jugement de son affaire. Sforza refusa même de s'entendre tout seul avec l'empereur en déclarant qu'il ne pouvait ni ne voulait se séparer des confédérés, qui lui venaient en aide. Ugo de Moncada ne fut pas plus heureux à Rome, où il courut après avoir quitté Milan. Il avait traversé Sienne, que sa rivalité avec Florence et la crainte qu'elle avait des Petrucci, dont Clément VII était l'appui, rendait favorable au parti impérial; mais des Alpes à Rome « il avait passé, disait-il, entre les piques et les escopettes, au cri de *meurent les Espa-*

(1) Lettre de Charles-Quint à Ugo de Moncada, du 11 juin 1526. — Lanz, t. Ier, p. 213-216.

(2) « Dar nos aviso con correo volante de todo que hallaredes. » *Ibid.*, p. 213.

(3) Page 216. Le cardinal Pompeio Colonna lui avait fait dire, par son envoyé à sa cour, « que el tenia buena disposicion para echar el papa de Roma e resolver Sena y aun Florencia y algunas tierras di la yglesia contra sua santidad. » Charles-Quint avait répondu au sollicitador : « Agradasciendo al dicho cardenal su amo su buena voluntad con muy buenas palabras que os (Moncada) havemos ambiado allá con amplissima poder para qualquier cosa que succediese in todo evento. » Si Ugo de Moncada ne parvenait pas à gagner le pape, l'empereur ajoutait : « Sera bien que no olvidais de prevenir antes que ser prevenido, y que platicays en secreto con el dicho cardenal Colonna, para que como de si mismo, ponga en obra lo que, como ariba, su sollicitador nos ha dicho, y que en ello le hagais dar todo favor secreto. » *Ibid.*, p. 216.

gnols (1)! » Don Ugo de Moncada eut plusieurs audiences du pape. Il n'oublia rien de ce qui pouvait ou le ramener à Charles-Quint en le satisfaisant, ou le détacher de la ligue en l'effrayant. Il offrit, au nom de l'empereur, de rétablir Francesco Sforza dans son duché en observant certaines formalités d'une justice qui n'aurait rien d'incertain, puisqu'il proposait de la faire rendre non plus par le protonotaire Carraciolo, qui était sujet de l'empereur comme Napolitain, mais par un des nonces du pape. Clément VII lui répondit qu'il ne pouvait rien accepter que d'accord avec ses alliés. Alors don Ugo lui fit envisager les suites de son refus : il lui dit « qu'en acceptant des propositions aussi avantageuses il avait à attendre les plus grands biens de la part de l'empereur, tandis qu'il serait déçu dans les espérances qu'il avait conçues du côté des rois de France et d'Angleterre, qui ne tiendraient aucune des promesses qu'ils lui avaient faites; que la rupture tournerait à la fin tout à son détriment, à la ruine du siége apostolique et à la confusion de la république chrétienne, parce que la guerre ne se ferait pas seulement avec les armes contre sa sainteté, mais en employant tous les moyens qui conviendraient au bien et à la réformation de l'église; qu'il pouvait en prévoir l'effet en considérant le péril de l'hérésie de Luther, les clameurs persistantes de l'Allemagne, qui demandait un concile et était réunie en diète à Spire, et l'ambition insatiable du cardinal d'Angleterre, qu'on ferait aisément concourir à tout ce qu'on voudrait en lui donnant la plus petite espérance du pontificat; qu'il ne s'imaginât point que les menaces et les recours à la force décidassent l'empereur à prendre des résolutions contraires à sa réputation et à sa grandeur, en rendant les fils du roi très chrétien et en modifiant le traité conclu avec lui; que sa majesté, plutôt que d'en venir là, perdrait tous ses royaumes pied à pied, et que tous ses serviteurs et sujets verseraient leur sang pour l'empêcher d'y être réduit (2). »

Le pape fut un moment ébranlé. Après avoir entendu Moncada et avoir conféré avec l'archevêque de Capoue Schomberg, qui, originaire de l'empire, était tout dévoué à l'empereur, il retomba dans ses hésitations et fut rendu à sa timidité. Il parut même disposé à revenir sur ses pas, si on lui fournissait un bon moyen de le faire sans nuire à sa réputation; mais les choses étaient trop avan-

(1) « Desde baxar los montes hasta dentro de la casa del duque de Sesa donde me vine apear, me convino passar entre picas y escopetas con voz de que mueren los Espagnoles. » Dépêche du duc de Sessa et de Moncada à l'empereur, écrite de Rome le 24 juin. — Archives impériales et royales de Vienne.

(2) « ... Antes se disponia V. M. a perder todos sus estados y reynos palmo a palmo, con efusion de sangre de todos sus servidores y subditos, que por simil forma rreduzirse ha su voluntad. » *Ibid.*

cées, les engagemens trop nombreux, les préparatifs trop considérables pour qu'il pût reculer. D'ailleurs le désir de délivrer l'Italie des impériaux était dans l'esprit de Clément VII plus fort encore que ne l'était sur son âme le danger dont on le menaçait, et le dataire Giberto, si zélé pour la cause de l'indépendance italienne, n'eut pas de peine, en réveillant ses haines, qui étaient profondes, en invoquant son honneur, qui y était engagé, à le fortifier dans les résolutions qu'il avait naguère prises. Aussi dans une dernière audience Clément VII dit à Ugo de Moncada et au duc de Sessa que décidément, et après y avoir bien pensé, il ne trouvait aucun moyen de rompre ce qu'il avait conclu depuis si peu de temps, et que pour rien au monde il n'entacherait son honneur et ne manquerait à sa parole (1). Les ambassadeurs de Charles-Quint se retirèrent en menaçant le souverain pontife. « Votre sainteté nous met ainsi la guerre entre les mains; elle nous aura donc pour excusés, si nous prenons les armes pour la défense des états de l'empereur, puisqu'elle nous y contraint (2). »

Ils écrivirent en même temps à Charles-Quint : « Le pape est votre ennemi déclaré, avec les rois d'Angleterre, de France et les Vénitiens. Tous ensemble ils sont résolus à s'opposer à la grandeur de votre majesté, à l'abaisser et à la réduire au point qu'elle leur soit égale (3). » Ils ajoutaient que les choses étaient pour lui dans le plus fâcheux état en Italie, que les peuples lui étaient contraires, qu'il n'y avait que peu de troupes et point d'argent, que l'armée était sans chef, le royaume de Naples sans vice-roi; qu'il devait remédier bien vite à tout cela, y faire passer de l'argent et des soldats, envoyer le duc de Bourbon en Lombardie et Lannoy à Naples; qu'ils avaient informé le marquis del Guasto et Antonio de Leyva, qui commandaient à Milan depuis la mort de Pescara, de ce qui se passait à Rome, en les invitant à prendre toutes les précautions dans le Milanais; qu'ils y traitaient avec le duc de Ferrare, dont ils exigeaient une somme considérable de ducats, en lui promettant la possession de Modène et la confirmation de Reggio, de Rubiera et de Ferrare; qu'ils avaient demandé à l'archiduc Ferdinand de lever des lansquenets en Allemagne et de les faire descendre au plus vite en Italie. « Si cela s'exécute, disaient-ils en finissant, et si votre majesté envoie d'Espagne tout ce qu'elle pourra, surtout de l'ar-

(1) « Que no hallava modo para poder romper lo que tan poco avia que tenia asentado y en esto por ninguna forma perjudicaria a su honzra y palabra. » Archives de Vienne.

(2) « Nos ha echado la guerra en las manos. Despedimos nos de su santitad suplicandole nos tuviese por escusados si tomavamos las armas contra el en deffession de los estados de V. M., pues somos forcados y tirados a ello. » *Ibid.*

(3) « Y que todos juntos son deliverados de obviar y abaxar la grandeza de V. M. y reducirle in terminos que sea ygual a ellos. » *Ibid.*

gent, nous ne doutons pas que le jeu ne tourne en votre faveur et que le pape ne se repente bientôt (1). » Afin que ce repentir du pape fût plus prompt et plus certain, Ugo de Moncada se rendit dans le royaume de Naples, pour s'entendre ensuite mystérieusement avec les Colonna (2), et ourdir contre le souverain pontife le plus perfide et le plus redoutable complot.

V.

La campagne venait de s'ouvrir dans la Haute-Italie. Sans attendre les 500 lances et 4,000 hommes de pied que François Ier devait envoyer sous le commandement de Michel-Antoine, marquis de Saluces, et qui n'étaient pas encore prêts à passer les monts; sans être joints par les Suisses que le castellan de Mus et l'évêque de Lodi levaient dans les cantons avec l'argent de la France, qui n'avait pas encore été fourni (3), les confédérés s'avancèrent vers le Milanais. Ils avaient des intelligences dans plusieurs des villes principales, lasses de souffrir la domination oppressive des étrangers. A l'aide de ces intelligences, un corps de troupes vénitiennes pénétra dans Lodi, dont les soldats impériaux ne purent pas conserver la citadelle, et que le marquis del Guasto, accouru de Milan, essaya vainement de recouvrer (4). La prise de cette forte place, située sur l'Adda à deux marches de Milan, produisit un effet immense en Italie. L'armée entière des Vénitiens l'occupa, et, franchissant ensuite l'Adda, elle parut dans la Lombardie milanaise. L'armée pontificale se mit alors en mouvement, passa le Pô à Plaisance et opéra sa jonction avec l'armée vénitienne.

Les deux armées réunies étaient assez considérables pour entreprendre d'attaquer les impériaux dans Milan, où ils s'étaient concentrés. Ils y étaient au nombre de 7 à 8,000, tant Espagnols que lansquenets. Depuis six mois, ils avaient accablé cette malheureuse ville de leurs incessantes déprédations, de leurs violences meurtrières, et en avaient réduit les habitans au désespoir. Pescara les

(1) « No dudamos que sy esto se haze como se dize, y de alla V. M. haze lo que puede especialmente en embiar dineros aca... que el juego sera ganádo y el papa arepentido. » Archives de Vienne.

(2) « Yo don Ugo me partire oy a ver los Coloneses y tratar con ellos lo que se ha de hazer em servicio de Va Mad. » *Ibid.*

(3) « I popoli sono tutti sollevati in speranza... et ogni cosa vá cosi bene inviata, che sperarei fra pochi di havessimo vittoria se di Francia fosse venuto ordine delli denari. » Lettre du dataire Giberto à messer Capino, nonce en France, le 9 juin. *Lettere di principi*, t. Ier, fº 189. — Le 15 juillet, le nonce Capino n'avait pas reçu les 25,000 écus du premier paiement et ne pouvait pas lever les Suisses. — Lettre de Lodovico Canossa, évêque de Bayeux, ambassadeur de France à Venise, à François Ier, du 22 juillet. *Ibid.*, t. II, fº 1.

(4) Guicciardini, *Istoria d'Italia*, lib. XVII.

y avait conduits après avoir transféré Morone dans la forteresse de Trezzo, et il avait commencé l'investissement de la citadelle, que les Milanais, très dévoués à leur duc national, avaient munie de tous les approvisionnemens nécessaires, et qui devait tenir longtemps sans être obligée de se rendre. Pescara avait occupé les points principaux de la ville, et particulièrement le *Domo*, empêchant qu'on en sonnât la grosse cloche à aucune heure et pour aucune réunion, de peur qu'elle ne devînt le signal d'un soulèvement populaire (1). Tant qu'il avait vécu, il avait contenu la ville, tout en faisant subsister son armée à ses dépens. A sa mort, le commandement militaire, partagé entre Antonio de Leyva, l'énergique défenseur de Pavie, et le marquis del Guasto, l'un des capitaines qui avaient le plus contribué à la dernière victoire, avait été exercé en commun sans qu'ils montrassent jamais ni rivalité ni désaccord. Ils continuèrent à serrer de près le château pour en empêcher le ravitaillement; mais ils se trouvèrent bientôt dans le plus grand embarras à l'égard de leurs troupes. Il ne recevaient point d'argent de l'empereur, et leur petite armée était depuis longtemps sans solde. Laissant alors les lansquenets auprès du château, ils dispersèrent les Espagnols autour de Milan, afin de les mettre les uns et les autres à la charge de la ville et de son territoire (2). Pendant que les Espagnols rançonnaient les campagnes, dépouillant et tuant les pauvres villageois, qu'ils forçaient de quitter leurs demeures pour se soustraire à leur féroce rapacité, Antonio de Leyva et le marquis del Guasto taxaient les habitans de la ville en envoyant des bulletins aux marchands pour qu'ils payassent, les uns 1,000 écus, les autres 500, qui plus, qui moins. Les Milanais résolurent entre eux de ne plus rien donner. Ils fermèrent les boutiques dans la ville morne et désolée, et pendant trois jours de suite, le dimanche 22 avril, le lundi 23, le mardi 24, ils firent des processions solennelles, comme pour invoquer l'assistance divine dans ce grand désespoir public et y puiser la force de résister à l'oppression étrangère.

Le troisième jour, 24 avril, les soldats se présentèrent à la maison de l'un de ceux qui avaient été taxés à la contribution de 500 écus. Il s'y barricada et les chassa à coups de pierres. Les soldats revinrent bientôt en plus grand nombre pour forcer la maison et contraindre le rebelle marchand à payer la somme imposée; mais, aidé de ses voisins et des gens de sa rue, le courageux Milanais les

(1) « Et lassò che la campana grossa non fosse sonata de ora nessuna, perchè temevano che la terra non se movesse in suo danno. » *Storia* de Burigozzo dans *Archivio storico italiano*, t. III, p. 449.

(2) « Talmente que Milano staseva male in mano de lanzinechi et le ville nelle mane de Spagnoli. » *Ibid.*

repoussa de nouveau. Tous ensemble ils poursuivirent les soldats en criant *aux armes! aux armes!* et donnèrent le signal de l'insurrection au reste de la ville (1). Antonio de Leyva, qui occupait la *Corte*, palais où se rendait la justice, alarmé de ce mouvement populaire, se retira précipitamment au milieu des lansquenets placés autour du château. Les habitans soulevés s'armèrent de piques, de mousquets, de haches, de tous les instrumens qui se trouvèrent sous leurs mains (2). Au bruit de toutes les cloches des églises, ils parcoururent en armes les rues de Milan, s'emparèrent de la *Corte*, qu'avait abandonnée Antonio de Leyva, prirent le clocher du *Domo*, dont ils chassèrent la garde et dont ils mirent en branle la grosse cloche, A ce signal, les assiégés de la citadelle firent une sortie contre les lansquenets éperdus, qui ne savaient plus à qui faire tête et qui abandonnèrent leur position. Ils passèrent le pont et allèrent se concentrer derrière San-Jacobo vers San-Silvestro, où ils se fortifièrent du mieux qu'ils purent, avec des charrettes, des tonneaux, des ouvrages en terre et des bastions élevés à la hâte (3).

La ville insurgée trouva un chef plein de courage et d'habileté dans un gentilhomme milanais nommé Pietro de Pusterla. Le généreux *messer* Pietro de Pusterla, comme l'appelle la chronique du Burigozzo, qui assistait à ces événemens et les racontait jour par jour, tint durant près de deux mois ses compatriotes unis entre eux, rangés sous des capitaines et maîtres de leur ville; mais vers le milieu de juin (4), lorsque les troupes pontificales se concentraient vers Plaisance et les troupes vénitiennes du côté de Brescia, le marquis del Guasto et Antonio de Leyva comprirent qu'ils ne pouvaient pas laisser sans un très grand danger les Milanais en armes dans un moment où ils étaient exposés à une agression imminente. Ils avaient repris l'investissement du château, et ils résolurent de désarmer la ville afin de n'avoir point à craindre qu'elle secondât les soldats de la ligue, s'ils s'approchaient de ses murailles. Ils firent donc entrer dans Milan, le 17 juin, les lansquenets sortis de leur camp retranché et les Espagnols appelés du dehors. Ces troupes réunies étaient trop nombreuses et trop bien armées pour ne pas triompher de citadins redoutables dans un moment d'effervescence populaire, mais incapables, avec de mauvaises armes, sans discipline, et sous le coup d'une surprise, de repousser une attaque concertée, conduite avec décision et en-

(1) *Storia*, etc. Le Burigozzo était présent à tous les événemens qu'il raconte.

(2) « Se levò un cridar per la città dicendo : all' arma! all' arma ! E a questo cridar se molse gran gente, all' arma chi con sgiopi, chi con lanze, chi con una cosa, chi con un' altra. » *Ibid.*, p. 452.

(3) *Ibid.*, p. 452.

(4) *Ibid.*, p. 452, 453.

semble. Elles tuèrent ou désarmèrent tous ceux qui tentèrent de leur résister, et en deux jours elles envahirent et occupèrent de nouveau Milan. Les arquebusiers espagnols et les piquiers allemands, les hommes d'armes et les chevau-légers s'y établirent comme dans une ville conquise. Ils ne la mirent pas à sac, mais ils y vécurent à discrétion. Les piétons comme les cavaliers se faisaient donner des vivres et de l'argent par les propriétaires des maisons où ils s'étaient logés, et ils les empêchaient même de se dérober par la fuite à ces spoliations journalières (1).

Milan était dans cet état d'oppression lorsque les troupes vénitiennes, après avoir pris Lodi, avaient franchi l'Adda et opéré leur jonction avec les troupes pontificales. Les impériaux, beaucoup plus faibles que les confédérés, s'attendaient à être attaqués d'un moment à l'autre, et dans une position très désavantageuse, entre une ville désespérée et une citadelle assiégée; mais ils ne le furent ni aussi vite ni aussi résolûment qu'ils pouvaient le craindre. Le duc d'Urbin, que personne n'égalait en illustration et en autorité, et qu'une vieille expérience non moins qu'une assez grande renommée appelaient à être le généralissime des troupes confédérées, avait pris le commandement de l'armée réunie. Capitaine très circonspect d'une république fort prudente, il n'était pas plus disposé par caractère que le gouvernement vénitien par politique à donner quoi que ce fût au hasard. Bien que très supérieur aux impériaux par le nombre, il se considérait comme inférieur à eux par la qualité de ses troupes. Il n'avait que des soldats italiens, la plupart levés depuis peu et avec lesquels il ne croyait pas pouvoir affronter sans risque les vieux arquebusiers espagnols et les lansquenets allemands, également aguerris, depuis longtemps victorieux et pleins de cette confiance en eux-mêmes qui assure et perpétue les succès dans les luttes militaires. Il ne voulait rien entreprendre avant d'avoir reçu les solides bataillons de l'infanterie suisse, qu'il attendait et qui n'arrivaient pas. Il s'avança à leur rencontre, mais à pas comptés, faisant à peine deux milles par jour. Il s'arrêta à Marignan, dans le triangle que forment les trois villes de Lodi, de Pavie et de Milan, et où avait été livrée onze ans auparavant la grande bataille qui avait rendu si glorieux les commencemens du règne de François Ier. Il y était encore le 30 juin. Il s'achemina enfin et comme malgré lui vers Milan, et le 3 juillet il atteignit San-Donato à cinq milles de cette ville. Pressé par le lieutenant du pape Francesco Guicciardini, par le provéditeur vénitien Pietro da

(1) « Li Spagnoli non lassaveno de for per Milano cose che so non se potre narrare, perchè non gh' è chi le credesse. » *Archivio*, p. 457.

Pesaro, délégué de la république auprès de l'armée, et par les capitaines confédérés, plus hardis que lui, il consentit, non sans répugnance, à faire une tentative sur Milan (1). Il en était encore à trois milles de distance le 5 juillet, jour où il campa, après avoir été joint par une modique bande de Suisses, aux environs de San-Martino, lorsque le duc de Bourbon, qui s'avançait en toute hâte, y pénétra avec une petite troupe de renfort (2).

Charles-Quint, qui lui avait donné le duché de Milan, l'envoyait en Italie comme son lieutenant et comme le capitaine-général de son armée. Parti assez secrètement de Barcelone, le 24 juin, avec six navires, sur lesquels étaient huit cents soldats espagnols et que la flotte des confédérés aurait pu facilement saisir au passage, si elle avait été réunie, le duc de Bourbon était entré sans obstacle dans Gênes, le port de cette ville n'étant pas plus bloqué que la mer n'était gardée. Il avait retiré des banquiers génois cent mille ducats en paiement de lettres de change qu'il avait reçues en Espagne de l'empereur, et s'était rendu sans perdre une heure dans Milan, où il entra le 5 juillet au soir. Le lendemain, il prit le commandement de la petite armée impériale, à laquelle il distribua une partie de sa solde, pour mieux la disposer à résister aux confédérés et pour l'encourager à des entreprises dans lesquelles, avec son audace, il ne devait pas voir de péril.

Il avait sous ses ordres de 8 à 9,000 hommes soit espagnols, soit allemands, lorsque le 7 juillet parut à une portée de fauconneau des faubourgs de Milan, du côté du sud-est, entre la porte Romaine et la porte Tosa, l'armée des confédérés, forte d'environ 20,000 hommes de pied et de plus de 3,000 chevaux. Elle était belle et fort animée. La ville n'était pas bien fortifiée, et les faubourgs l'étaient encore moins. Des fossés peu profonds et des remparts peu élevés, qu'il était également facile de franchir, en défendaient faiblement l'approche. Les faubourgs pris, la ville ne pouvait pas être défendue. Lorsque en 1522 Prospero Colonna et le marquis de Pescara s'en étaient rendus maîtres, les Français, moins haïs à cette époque que ne l'étaient alors les Espagnols, s'étaient vus contraints d'évacuer en toute hâte Milan. Si les confédérés y avaient pénétré en attaquant avec résolution, les impériaux, — placés entre l'armée italienne, maîtresse des faubourgs, le château, d'où Francesco Sforza pouvait tirer sur eux, et au milieu d'une ville dont la population les abhorrait et ne manquerait pas de se soulever, — auraient été réduits à battre en retraite du côté de

(1) Guicciardini, lib. XVII.

(2) Charles de Bourbon à l'empereur, lettre écrite de Milan le 9 juillet. — Archives impériales et royales de Vienne.

Pavie. Découragés par ce grand échec, ils se seraient trouvés *à la grâce de Dieu*, (1) comme l'écrivait Antonio de Leyva; mais le duc d'Urbin, qui tentait cette entreprise par condescendance, l'exécuta sans vigueur et sans tenacité. Il fit braquer trois canons, qu'il tira contre la porte Romaine. Il ordonna ensuite de préparer les échelles et dit aux hommes d'armes de mettre pied à terre et de se disposer pour l'assaut; mais au lieu d'un assaut il se réduisit à une faible escarmouche. Il envoya quelques soldats vers les fossés et ne les lança pas avec assez de résolution ni en assez grand nombre pour qu'ils les franchissent et enlevassent les remparts. Ils y rencontrèrent les arquebusiers espagnols qui les défendaient, et qui tuèrent quelques-uns d'entre eux. Après cette tentative imparfaite qui avait suffi pour que beaucoup d'impériaux pliassent déjà bagage et s'apprêtassent à partir, le duc d'Urbin arrêta son armée. Le soir du 7 juillet, bien qu'il vînt de recevoir six pièces de canon pour battre la ville en brèche, malgré les représentations les plus vives du lieutenant du pape et du provéditeur de la république vénitienne, au grand déplaisir des troupes mécontentes et humiliées, il ordonna subitement la retraite. Il prétendit qu'il était impossible de prendre la ville de Milan avec les soldats qui l'attaqueraient contre les soldats qui la défendraient, que l'épreuve venait d'en être faite, que tant qu'il aurait le bâton de commandement des Vénitiens, il ne compromettrait pas leur armée ni l'entreprise dont le succès était attaché au sort de cette armée, que si l'on attendait le lendemain pour décamper, on serait foudroyé, dans la position dangereuse qu'on occupait, par les canons dont les Espagnols garniraient les remparts pendant la nuit. Il reprit sans délai la route de Marignan au milieu des murmures de l'armée, où l'on disait de lui : *Veni, vidi, fugi*, je suis venu, j'ai vu, j'ai fui (2). L'intrépide Jean de Médicis, qui commandait l'infanterie pontificale, ne voulut pas partager la honte de cette fuite nocturne. Il attendit le grand jour pour se retirer, et il se dirigea lentement vers Marignan, sans avoir essuyé une décharge d'artillerie et sans avoir perdu un seul homme. Les impériaux, charmés autant que surpris de cette retraite, se gardèrent bien d'attaquer ceux qui renonçaient ainsi à les assaillir.

Cette tentative, infructueuse parce qu'elle avait été mal dirigée et mal soutenue, fut très nuisible à la cause des confédérés. Elle affaiblit la grande impression qu'avait produite la prise de Lodi, et qui fut presque entièrement effacée par l'essai que le duc d'Urbin fit

(1) « Furono in questo tempo dal luogotenente del pontefice intercette lettere che Antonio da Leva scriveva al duca di Sussa avvisandolo della mala disposizione del popolo di Milano e che le cose loro non avevano altro remedio que la grazia d'Iddio. »

(2) Guicc., lib. XVII.

bientôt de secourir le duc Sforza dans le château de Milan, réduit aux abois. Le généralissime des confédérés partit de Marignan dix jours après, à la tête de tous les siens, pour aller au moins ravitailler le château, dont la conservation était d'une extrême importance et qui était imprenable autrement que par la famine. Il parut en vue de la garnison, rendue à l'espérance, et avec une armée très supérieure en force il n'osa ni traverser la ligne du blocus ni introduire dans la citadelle les vivres qu'il apportait pour elle. Aussi timide devant le château qu'il l'avait été devant la ville de Milan, il se retira sans avoir secouru le duc Sforza, comme il s'était retiré sans avoir attaqué le duc de Bourbon. Francesco Sforza, n'espérant plus désormais qu'on lui vînt en aide et ayant bientôt épuisé, dans le château où il était enfermé depuis plus de sept mois, tous ses moyens de subsistance, capitula le 25 juillet et livra cette forte citadelle au duc de Bourbon, qui en confia la garde au vieux Tansannes, l'un des gentilshommes du Bourbonnais entrés dans sa conspiration et l'ayant suivi dans sa fuite (1). Prise au dépourvu en Italie, la puissance impériale s'y maintenait avec avantage en grande partie par la faute du roi de France, qui n'avait pas fait encore ce qu'il avait promis. François Ier, plus intéressé cependant que qui que ce fût aux succès de la ligue, n'avait ni expédié les galères destinées au blocus de Gênes, que gouvernait toujours le doge Hieronimo Adorno, dévoué à Charles-Quint, ni fait passer les Alpes aux 500 lances et aux 4,000 hommes de pied qui sous le marquis de Saluces devaient renforcer les confédérés, ni facilité, par l'envoi régulier des sommes nécessaires, la prompte levée des Suisses, sur lesquels les Italiens avaient besoin de s'appuyer pour agir avec plus de hardiesse.

Le pape et ceux de ses ministres qui l'avaient poussé à s'allier avec François Ier et à faire la guerre à Charles-Quint étaient irrités et effrayés des longs retards que le roi de France apportait dans l'exécution de ses engagemens. Le dataire Giberto écrivait avec douleur et dans une sorte de désespoir : « Les Français ne nous aidant pas autrement et ne prenant pas l'entreprise sur leurs épaules, ou nous succomberons, ou, ce qui est la même chose, nous nous accorderons. Et comme en tel cas les Français resteront seuls, s'ils ne le voient pas, ils sont aveugles (2). » Clément VII avait envoyé le secrétaire Sanga pour presser François Ier, à qui l'évêque de Bayeux, son ambassadeur à Venise, écrivait : « Les lenteurs de votre majesté, qui inspirent tant de défiance aux confédérés d'Ita-

(1) Lettre du duc de Bourbon à l'empereur, du 27 juillet 1526. — Archives impériales et royales de Vienne.

(2) Lettre du dataire Giberto à l'évêque de Bayeux, du 1er août 1526. — *Lettere di principi*, t. II, f. 3, v°.

lie, feront perdre courage au pape et à cette sérénissime république. Ils se repentiront de s'être autant avancés en voyant qu'il n'est rien tenu de ce qui leur a été promis. Il leur paraît étrange que, la ligue étant conclue depuis deux mois, il ne se fasse rien en France pour cette entreprise, tandis que le pape et cette seigneurie se sont à ce point découverts et se trouvent sous le coup de si grandes dépenses. Tout gît dans les commencemens. Ce n'est point là, sire, le chemin à suivre pour abaisser l'empereur, mais bien pour le faire beaucoup plus grand qu'il n'est (1). » François Ier était en retard vis-à-vis des confédérés, parce qu'il continuait à négocier avec Charles-Quint. Il espérait que l'empereur, intimidé par la conclusion de la ligue et par les mouvemens hostiles de l'Italie, renoncerait à la Bourgogne et se contenterait d'une forte somme d'argent.

Cependant l'armée de la ligue, malgré les deux échecs qu'elle avait essuyés par l'excès de prudence de celui qui la commandait, tenait toujours la campagne dans la Haute-Italie. Elle fut renforcée vers la fin de juillet de 6 à 7,000 Suisses, qu'avait fait lever le pape et que devait solder le roi. Dans les commencemens d'août, le duc d'Urbin, laissant les troupes pontificales à Marignan pour contenir les impériaux dans Milan, se porta sur Crémone avec les troupes vénitiennes. Cette forte place était défendue par une garnison considérable, composée de 2,000 lansquenets, de 800 arquebusiers espagnols, de 200 hommes d'armes et de 200 chevau-légers; mais la citadelle tenait encore pour le duc Sforza. Située sur l'Adda à sa jonction avec le Pô, Crémone, si elle était prise, aurait formé avec Lodi une ligne de défense qui couvrait les états vénitiens de terre ferme. Le duc d'Urbin l'investit et l'attaqua régulièrement. Pendant que se poursuivait ce siége, qui devait durer près de deux mois, et avant que Crémone capitulât, il se passait à Rome des événemens d'une gravité extraordinaire pour le saint-siége et d'une conséquence dangereuse pour la confédération.

VI.

Ugo de Moncada, en quittant Clément VII, qu'il n'avait pas pu détacher de l'alliance de François Ier, s'était rendu dans le royaume de Naples. Il s'était ensuite abouché à Marino avec les chefs de la puissante famille des Colonna, qui s'y étaient retirés pour se soustraire à l'inimitié du pape, non moins grande envers eux que ne

(1) « Nè questa è, sire, la via di metter l'imperatore in necessità, come e in poter vostro di metterlo, ma si bene di farlo assai più grande che non é. » — Lettre du 22 juillet de l'évêque de Bayeux à François Ier. — *Lettere di principi*. — Dans sa lettre du 23 à la mère de François Ier, il ajoutait : « In luogo d'abassar l'imperatore, lo faremo più grande et vi perderete gli animi d'Italia per sempre. » — *Ibid.*, f. 2, r°.

l'était la leur envers lui. Après cette conférence mystérieuse, les Colonna s'étaient mis en armes dans le sud de l'état pontifical, où se trouvaient la plupart de leurs possessions. Il s'étaient même emparés d'Anagni, et ils inquiétaient jusque dans Rome le pape, qui était obligé d'y tenir une petite armée pour se défendre contre une attaque dont il était menacé de leur part. La guerre que poursuivait Clément VII en Lombardie, où il entretenait des forces considérables, sur les côtes de Gênes, où il payait la flotte d'André Doria, en Toscane, où il avait envoyé devant Sienne des troupes qui s'étaient fait battre et avaient perdu leur artillerie, cette guerre, coûteuse et pleine de périls, qui le réduisait de plus à avoir beaucoup de gens soldés dans les états de l'église pour s'y garantir des agressions du parti impérial, était au-dessus de ses ressources, et il ne pouvait pas la continuer sur tous les points. Il se prêta donc avec une imprudente facilité à un arrangement que lui proposèrent les Colonna, et qui sembla devoir accroître sa sécurité en diminuant ses dépenses. Vespasiano Colonna, fils de Prospero Colonna, et en qui Clément VII avait beaucoup de confiance, vint à Rome négocier, au nom de toute sa famille, une paix qui fut conclue le 22 août (1). Toutes les injures de part et d'autre étaient oubliées; le pape révoquait le monitoire qu'il avait lancé contre le cardinal Pompeio Colonna, et les Colonna évacuaient Anagni, dont ils s'étaient rendus maîtres. Ils devaient renvoyer leurs troupes dans le royaume de Naples, et, s'ils entraient au service de l'empereur contre le pape, ils étaient tenus de renoncer préalablement aux seigneuries qu'ils avaient dans les états de l'église comme feudataires du saint-siége. Sur la foi de cet accord (2), qui cachait un piége, le pape désarma; il licencia les troupes qu'il entretenait pour sa défense ou les envoya au siége de Gênes, mit deux ou trois cents hommes dans Anagni, qui lui fut restitué, et en garda à peine le même nombre dans Rome. Il se croyait en sûreté, et il s'applaudissait de s'être débarrassé de quelques-unes des charges qui pesaient sur lui; c'était précisément ce qu'avaient voulu les Colonna et don Ugo.

Moins d'un mois après cette paix trompeuse, lorsqu'ils surent que Clément VII, démuni de ses troupes, restait sans défense dans

(1) Guicc., lib. XVII.

(2) Cet accord fut négocié par don Ugo de Moncada, comme il l'annonçait lui-même dans une lettre écrite au marquis del Guasto, lettre dont le duc de Bourbon, qui ignorait le but de cet arrangement, envoya le double à l'empereur en lui disant : « Vous verres que le dict don Hugues a faict l'appointement du pape et des Colonnoys, laquelle chose si elle est bonne ou mauvaise pour vostre affaire de deçà, je le laisse considérer vostre majesté. J'ay heu advis d'aultre part que les gens du pape qui estoient pour resister aux Colonnoys sont partis pour venir au siége de Gênes. » Charles de Bourbon à l'empereur, 8 septembre 1526. Archives impériales et royales de Vienne.

Rome, les Colonna réunirent leurs forces, qu'ils tirèrent de leurs seigneuries ou qu'ils reçurent du royaume de Naples. Le perfide Vespasiano, qui avait conclu l'accord avec le pape, le vindicatif et ambitieux cardinal Pompeio, qui espérait remplacer sur le trône pontifical Jules de Médicis, s'il était tué dans le tumulte, le violent Ascanio, l'astucieux Moncada, l'instigateur du complot, se mirent à la tête de cette petite armée, marchèrent sans s'arrêter et arrivèrent à l'improviste sous les murailles de Rome dans la nuit du 20 septembre. Ils s'emparèrent de la porte de Saint-Jean-de-Latran et pénétrèrent dans la ville de ce côté (1).

Au jour, informé de leur entrée dans Rome, de leur prise de possession du quartier Colonna, de leur irruption dans la plupart des quartiers de la rive gauche du Tibre, et de leur marche imminente vers le Borgo, dont les abords n'étaient défendus que par quelques soldats et où se trouvaient le palais du Vatican et l'église de Saint-Pierre, le pape assembla précipitamment les cardinaux pour délibérer sur ce qu'il y avait à faire dans un cas si inattendu et un péril si pressant. On résolut de convoquer le peuple au Capitole et d'envoyer vers les Colonna pour leur demander ce qu'ils prétendaient après l'accord solennel récemment conclu entre eux et le souverain pontife. Les cardinaux Campeggio et Cesarini furent dépêchés auprès du peuple romain, qui ne parut pas disposé à défendre le pape, tandis que les cardinaux Della Valle et Cibo allèrent vers les Colonna, qui ne voulurent pas même les entendre (2). N'ayant à recevoir aucun secours du peuple romain, qui assistait froidement à ce qui se passait, n'espérant aucune miséricorde des Colonna, qui, après avoir fait et enfreint un accord pour se venger et s'élever, étaient prêts à toutes les violences, Clément VII songea d'abord à se revêtir des habits pontificaux, à se placer sur le siége apostolique, pour attendre en pape Ascanio et Vespasiano comme son prédécesseur Boniface VIII y avait attendu Sciarra Colonna deux siècles auparavant (3); mais, pouvant se dérober aux outrages et aux emportemens d'ennemis sans retenue comme sans foi, il fut persuadé de se retirer dans le château Saint-Ange. Il quitta le palais pontifical avec la plupart des cardinaux et se réfugia dans cette forteresse, qui lui offrait le moyen de se défendre, mais qui ne contenait pas les approvisionnemens nécessaires pour lui permettre de s'y maintenir longtemps.

Lorsqu'il y arriva, les troupes des Colonna avaient déjà forcé la porte de Santo-Spirito, qui ouvrait au-delà du Tibre le Borgo et le

(1) Lettre de Girolamo Negro, *Lettere di principi*, t. Ier, p. 234.
(2) *Ibid.*
(3) Guicc., lib. XVII.

quartier de Saint-Pierre. Elles se précipitèrent dans le palais pontifical, qui fut pillé, et mirent à sac les demeures de plusieurs cardinaux. Le pillage dura tout le reste du jour. Le lendemain, le commandeur espagnol Aguilar se présenta devant Clément VII et vint lui signifier insolemment, de la part de ses ennemis, qu'il fallait rendre le château et le remettre entre leurs mains. Clément VII lui répondit « qu'il était pape et voulait mourir en pape, qu'il était d'ailleurs encore d'âge à prendre une pique en main et à se défendre sur la muraille aussi bien que soldat qu'il eût (1). » Toutes ces fières résolutions tombèrent bientôt. Ugo de Moncada entra, dès le second jour, en pourparlers avec le souverain pontife outragé et assiégé. Ayant reçu pour otages deux neveux du pape, les cardinaux Cibo et Ridolfi, il alla négocier une trêve dans le château Saint-Ange (2). Cette trêve conclue entre le pape et l'empereur devait durer quatre mois et n'être rompue ensuite que deux mois après avoir été dénoncée. L'état ecclésiastique, le royaume de Naples, le duché de Milan, la république de Gênes, celle de Florence, celle de Sienne, le duc de Ferrare, tous les vassaux immédiats ou médiats du saint-siége y étaient compris. Le pape s'obligeait à retirer les troupes qu'il avait auprès de Milan, les galères qu'il entretenait devant Gênes, à pardonner aux Colonna, qui de leur côté retireraient leurs gens de Rome et de l'état ecclésiastique et les renverraient dans le royaume de Naples. Le pape devait donner, en garantie de l'exécution de ses engagemens, Filippo Strozzi et l'un des fils de Jacobo Salviati, tous les deux ses parens (3).

VII.

L'habile exécuteur des projets de l'empereur, don Ugo de Moncada, était arrivé à ses fins. Par un accord trompeur, il avait désarmé le pape; au milieu d'une trêve perfidement obtenue et violemment arrachée, il avait affaibli la ligue franco-italienne. Il enlevait à celle-ci les troupes du pape et rendait par là beaucoup plus difficile la délivrance de la Haute-Italie, qu'auraient pu entreprendre, après la prise de Crémone, les confédérés, renforcés alors par tous les bataillons suisses et qu'avait déjà joints le marquis de Saluces avec 500 lances et 4,000 fantassins fournis par François Ier. Il enlevait aussi les navires pontificaux à la flotte de la ligue, qui, ayant reçu les galères de France, avait pris Savone, occupait Portofino et bloquait Gênes avec l'espérance de l'obliger à se rendre. Le

(1) Lettre de Nicolas Raince au grand-maître maréchal de Montmorency, de Rome le 30 septembre 1526. — Mss. Béthune, vol. 8509, f. 75.

(2) Lettre de Girolamo Negro, *Lettere di principi*, t. Ier, p. 235, v°.

(3) Guicc., lib. XVII.

plan de dépossession du parti impérial, très bien conçu, mais mal poursuivi, était compromis par la faute de chacun des confédérés. François Ier n'avait pas assez vite rempli ses engagemens; le duc d'Urbin, au nom des Vénitiens, avait trop timidement agi; le pape avait eu d'abord trop peu de prévoyance, puis trop de peur; il s'était laissé trop facilement tromper, désarmer, surprendre.

Après avoir atteint son but, Ugo de Moncada annonçait à Charles-Quint, dont il avait suivi les volontés, tout ce qui s'était fait dans Rome, et l'engageait à en montrer beaucoup d'indignation et de douleur. Charles-Quint recueillerait ainsi les profits de la violence, sans en encourir les blâmes. « Il me paraît (1), lui disait Ugo de Moncada, que votre majesté doit témoigner un grand ressentiment de ce qui est arrivé en cette rencontre à sa sainteté, ainsi que du sac du palais pontifical. Elle doit largement satisfaire, à ce sujet, le nonce par ses paroles et le pape par ses lettres, de manière que sa sainteté reçoive quelque contentement dans sa peine, ainsi que le collége des cardinaux. Il serait bon également que votre majesté donnât quelque excuse aux princes chrétiens de ce qui est arrivé ici, et assurât que cela a été contraire à son intention et à sa volonté, faisant éclater ses sentimens de telle façon que tout le monde les connaisse. »

L'empereur n'y manqua point. Il venait de répondre (2) avec la dernière vivacité au bref hostile que lui avait naguère adressé le pape. Dépouillant même dans sa lettre les formes respectueuses et filiales que les princes employaient d'ordinaire envers le souverain pontife, il le tutoyait comme il en avait été tutoyé. Il lui rappelait ses bienfaits, qu'il l'accusait d'avoir payés d'ingratitude. « Tu ne peux pas ignorer, lui disait-il, que c'est par mon intercession et avec mon aide que tu as été fait pape (3). » Il lui reprochait d'avoir comploté contre lui, de s'être allié avec le roi de France pour le déposséder de ses états. « Tu m'as fait la guerre, ajoutait-il, avant que je reçusse les lettres par lesquelles tu me la déclares. Tu as songé non pas seulement à m'expulser de l'Italie, mais à me dépouiller de la dignité impériale. J'ai pu l'apprendre par les lettres

(1) « Asimesmo me paresce que V. Mad deve mostrar mucho sentimiento de lo acaescido a su santidad en esta jornada, y asi del saco del palatio, satisfaziendo en ello muy largamente a su nuntio y scriviendo a su santidad de manera que se le de alguna satisfattion a su travajo. Y asimesmo al colegio y tambyen seria bien aya de satisfazer y dar alguna rrazon à los principes christianos de lo acaescido aqui quan contrario ha sido de su yntencion y voluntad, y mostrado V. M. por si este sentimiento de tal manera que a todos sea publica. » — Lettre de Ugo de Moncada à l'empereur, de Rome le 24 septembre 1526. — Archives impériales et royales de Vienne.

(2) Cette réponse est du 18 septembre 1526. — Lanz, t. Ier, p. 219-221.

(3) « Nam enim ignorare potes, et intercessione mea auxilioque te factum esse pontificem. » *Ibid.*, p. 219.

de Ferdinand d'Avalos, marquis de Pescara, que tu as sollicité d'entrer dans cette alliance en lui promettant le royaume de Naples (1). » Justifiant avec hardiesse tout ce qu'il avait fait lui-même en Italie, il en donnait la raison et s'en attribuait le droit. Il trouvait d'autant plus d'indignité dans les procédés dont le pape usait à son égard, que le saint-siége tirait de ses royaumes plus d'argent que de tous les autres pays ensemble. Il regrettait en quelque sorte d'avoir, par dévouement pour l'église romaine, fermé l'oreille aux plaintes amères des princes de l'Allemagne qui avaient tant de griefs contre elle, et il annonçait à Clément VII qu'il allait convoquer un concile dans lequel toutes les fraudes se découvriraient, et qui réformerait tous les abus de la cour pontificale, s'il persistait dans ses inimitiés. C'est par cette menace qu'il finissait sa lettre, après avoir invité le pape à cesser la guerre. « Je te demande, lui disait-il, de renoncer aux armes, j'en ferai autant. Puisque Dieu nous a établis comme deux grands luminaires, travaillons ensemble à éclairer la terre, et évitons que par suite de nos différends il y ait une éclipse. Songeons au bien de la république universelle, à l'expulsion des barbares, à la compression des sectes et des erreurs (2). » Ce manifeste altier et pourtant pacifique, où les reproches se mêlaient aux justifications et les prières aux attaques, avait été envoyé depuis peu de jours, lorsque don Francesco de Mendoça apporta en Espagne la nouvelle du sac de Rome et de la trêve qui en avait été la suite (3). Si l'empereur se félicita de la trêve, il marqua le déplaisir le plus vif du sac. Il dit que jamais aucune nation barbare n'avait osé faire une si grande injure au siége apostolique et accabler d'un tel opprobre cette sainte église qui était la capitale de la chrétienté. Il jura qu'il n'avait jamais donné une pareille commission, et que ce qui s'était fait à Rome lui pesait sur l'âme. Il avoua seulement que, voyant le monde entier contre lui et la guerre allumée non par sa faute, il avait accepté, sans avoir pu la refuser, l'assistance de ceux qui s'offraient à le servir (4).

(1) « Hoc enim Ferdinandi Davali Piscarii litteris docere possum, quem in hoc fœdus sollicitasti, promisso regno neapolitano. » Lanz, p. 220.

(2) *Ibid.*, p. 220.

(3) Lettre du nonce Bald. Castiglione, écrite de Grenade le 11 novembre à l'archevêque de Capoue, t. II, p. 98.

(4) « ... Ricordando che mai più era stato cosi barbara nazione né cosi inimica del nome di Cristo, che avesse osato a far tanto obbrobriosa ingiuria alla sede appostolica, e a quella santa chiesa, capo della cristianità... E dissemi sua maestà che appresso Dio egli pensava d'essere escusato, giurando che mai non avea dato tal commissione, et gli pesava nell' anima di quello che s'era fatto : pero vedendosi tutto il mondo contra e una guerra accesa senza sua colpa, e stando circondato da tanti inimici, non potea rifiutar quelli che si offerivano di voler servire, accennando i Colonesi. » *Ibid.*, p. 98.

Le pape n'était pas disposé à observer des engagemens qui lui avaient été arrachés par la perfidie et la violence. En attendant ce que lui dirait le roi de France, auquel il avait aussitôt dépêché Guillaume Du Bellay, seigneur de Langey, que ce prince avait envoyé naguère auprès de lui, Clément VII parut exécuter la trêve sur quelques points. Il retira une partie de ses troupes de la Lombardie et rappela ses galères de devant Gênes, dont elles contribuaient à fermer le port depuis le 29 août; mais il laissait à l'armée de la ligue Jean de Médicis avec environ 4,000 hommes de pied qu'il tint à sa solde, et qu'il prétendit être au service du roi de France. Il paya de plus 13,000 ducats par mois aux Suisses des confédérés, entretint dans Plaisance 2,000 fantassins outre les hommes d'armes et les chevau-légers, et fit venir dans Rome, pour sa propre sûreté, les 5,000 hommes qu'il avait tirés de la Lombardie (1).

François Ier, que le seigneur de Langey avait trouvé sur les bords de la Loire, s'était hâté de le faire repartir en lui donnant ses instructions pour le pape, qu'il pressait « de se venger de la honte qui lui avait été faite (2). » Clément VII s'indignait d'autant plus de l'outrage reçu par l'église de Rome sous son pontificat, que le danger s'éloignait davantage de lui. Après le retour de Langey, il procéda en plein consistoire contre les Colonna (3). Le cardinal Pompeio fut rayé du sacré-collége, et toutes les terres de cette maison aussi redoutée que haïe furent confisquées. Le pape expédia aussi une bulle qui autorisait le roi à tirer de l'église de France des décimes sur lesquels 100,000 écus seraient réservés pour le saint-siége (4). Il forma en même temps une petite armée qui, sous le commandement de Vitello et la direction du cardinal-légat Trivulzio, descendit vers le sud de l'état ecclésiastique afin de contenir ou de combattre les Colonna, qui, de leur côté, levèrent des troupes dans le royaume de Naples.

Il était ainsi remédié au grand revers causé par la prise de Rome,

(1) Franco Guicciardino al proveditor Pesaro, 12 d'ottobre 1526. — *Lettere di principi*, t. II, p. 16 r°.

(2) « Nous renvoyons ledit seigneur de Langey devers nostre sainct père, afin de dire à icelle sa sainteté de nostre part tout ce qu'il nous semble qu'elle doibt faire maintenant pour s'y venger de la honte qui luy a esté faicte. » François Ier aux Florentins, de Beaugency, le 5 octobre 1526. — *Négociations de la France et de la Toscane*, publiées dans la collection du ministère de l'instruction publique, t. II, p. 842.

(3) « Aujourd'hui en consistoire a esté décerné le monitoire pour procéder à la condamnation et confiscation desdits cardinal et Colonnois. » Lettre du 7 novembre 1526, de Nic. Raince au grand-maître de France, maréchal de Montmorency. — Mss. Béthune, vol. 8509, f° 93.

(4) « Sa sainteté m'a dit qu'il est très content de la somme des cent mil escus qu'il a demandés et que tout le surplus de l'argent soit et demeure es mains du roy. » Le même au même, 15 novembre. — *Ibid.*, f° 99.

dont l'effet avait été d'ailleurs effacé en partie par la prise de Crémone, survenue deux jours après. Cette forte place s'était rendue le 23 septembre au duc d'Urbin, qui en avait fait le siége régulier durant sept semaines. Après la reddition de Crémone, le généralissime de la ligue aurait pu, avec son armée victorieuse, qui se composait de 24,000 hommes de pied d'excellentes troupes et de plus de 3,000 hommes de cavalerie, aller attaquer dans Milan les impériaux, que les maladies décimaient en ce moment (1). Il avait sous ses ordres 6,000 Suisses ou Grisons, les 4,000 piétons français du marquis de Saluces, les 4,000 hommes des bandes noires de Jean de Médicis et les 10,000 soldats de la république de Venise. Le duc de Bourbon se plaignait de l'impuissance où le réduisait l'affaiblissement de son armée (2) dépourvue de tout, qu'il était obligé de faire vivre dans une ville épuisée et dont la mort réduisait chaque jour le nombre. Il écrivait sans cesse à Charles-Quint, qui lui avait déjà donné ou envoyé 200,000 ducats, pour lui dépeindre la détresse de ses soldats, et il pressait aussi par ses lettres George de Frondsberg de venir au plus tôt se joindre à lui avec les lansquenets qu'il levait en Allemagne.

Sans tirer parti de son succès et de ses forces, le duc d'Urbin laissa pendant trois semaines l'armée de la ligue dans l'inaction. Lorsqu'il la mit en mouvement après la mi-octobre, ce ne fut pas pour assaillir dans Milan les impériaux affaiblis et peu capables de lui résister. Il conçut le projet timide de les y bloquer et de les y affamer. Il espéra, en postant ses troupes sur les points fortifiés de Marignan au sud-est, d'Abbiato-Grasso au sud-ouest, et de Monza au nord de Milan, empêcher les vivres d'y arriver du Parmesan, de la Lomelline et du mont de Brianza, et réduire les Espagnols à partir ou à se rendre. L'arrivée prochaine des lansquenets de Frondsberg devait déjouer ce plan, et les impériaux, qui, attaqués à l'improviste en Italie, étaient jusque-là restés sur la défensive, allaient être renforcés dans le haut comme dans le bas de la péninsule et y prendre l'offensive.

MIGNET.

(1) « Depuis ung moys, il y a bien eu troys mil hommes des vostres malades. » Charles de Bourbon à l'empereur, le 27 août 1526. — Archives impériales et royales de Vienne.

(2) Il ajoutait dans sa lettre du 8 septembre, en parlant à l'empereur des confédérés : « lesquels se confient en mon petit nombre et au grand nombre de malades que nous avons. » *Ibid.*

L'ITALIE

ET LA VIE ITALIENNE

VIII.

LES VILLES DE L'EST. — BOLOGNE, RAVENNE, PADOUE (1).

De Florence à Bologne, 17 avril.

On n'imagine pas un pays plus beau et plus fertile. A partir de Pistoie, la montagne commence; de colline en colline, puis d'escarpement en escarpement, pendant deux heures, la voiture monte lentement sur un chemin en zigzag, et du bas au sommet tout est cultivé, habité. A chaque lacet de chemin on aperçoit des maisons, des jardins, des terrasses d'oliviers, des champs soutenus par des murs, des arbres à fruits abrités dans les creux, des morceaux de prairies vertes, partout des sources jaillissantes. Des femmes agenouillées lavent leur linge à la bouche dégorgeante des fontaines ou dans les petits canaux de bois qui distribuent l'arrosement et la fraîcheur sur les pentes. Si loin que le regard puisse porter, les vallées, les mamelons offrent les marques du travail et de la prospérité humaine. Tout est mis à profit; les châtaigniers couvrent les pointes trop âpres et les chutes de terrain trop raides. La montagne est comme une terrasse énorme à gradins multipliés, façonnés exprès pour les divers genres de culture. Même à la cime, dans le voisinage des neiges, de petites terrasses larges de six pieds fournissent de l'herbe aux troupeaux. Les signes de cette industrie et de ce bien-être sont aussi visibles dans les habitans que sur le sol :

(1) Voyez sur Florence la *Revue* du 15 janvier.

les paysans ont des souliers, les femmes, en gardant leurs bêtes ou en marchant, tressent de la paille; les maisons sont en bon état, les villages sont nombreux, munis d'écoles communales; à la cime de l'Apennin est un café qui porte le nom de la montagne. C'est vraiment ici le cœur de l'Italie pour le génie, l'invention, la prospérité, la beauté, la salubrité, et contre l'invasion étrangère cette barrière de montagnes serait une défense.

L'autre versant en forme une seconde : l'Apennin, avec ses contre-forts, est aussi épais que haut; on redescend, et la route tourne parmi de petites gorges boisées où l'eau ruisselle, toutes vertes sous leur parure de bois roussâtre, encadrées dans les formes sérieuses des rocs nus. La nuit tombe, et le chemin de fer s'enfonce dans les défilés d'une nouvelle montagne : paysage dévasté, fantastique, horrible, comme ceux de Dante; montagnes fendues, roches cassées, longs souterrains multipliés où la machine grondante plonge comme un tourbillon, vallons décharnés qui ne sont plus qu'un squelette; le torrent court presque sous la roue des wagons, et de grandes plages de galets roulés blanchissent subitement sous la lune. Dans ce désert, au milieu d'un lit de cailloux entassés par l'hiver, au coin d'une gorge sépulcrale, on aperçoit parfois un arbre épineux comme un spectre dans une crypte, et si le train s'arrête, on n'entend dans l'universel silence que le bruissement de l'eau froide sur la pierre nue.

Bologne, 17 avril.

Bologne est une ville d'arcades : il y en a aux deux côtés de toutes les principales rues; il est agréable de cheminer ainsi l'été à l'ombre, l'hiver à l'abri de la pluie. Presque toutes les villes italiennes ont ainsi une invention ou une construction particulière qui ajoute aux commodités de la vie et qui sert à tout le monde. On n'entend l'agrément véritable et universel qu'en Italie; c'est peut-être parce que tout le monde en a besoin et y aspire.

Ce qui frappe dans les jeunes gens, ici comme à Florence et partout, ce qu'on remarque dans leur visage au théâtre, à la promenade, dans la rue, c'est un certain air d'amoureux, un sourire gracieux, des façons expansives et tendres; rien de moqueur ni de sec à la française. Ils disent les mots *bella*, *vezzosa*, *vaga*, *leggiadra*, avec un accent particulier, celui de don Ottavio dans Mozart ou des jeunes premiers de l'opéra italien. Au théâtre de Florence, le ténor à genoux devant Marguerite faisait un contre-sens, mais exprimait parfaitement cet état de l'âme. Par la même raison, ils s'habillent d'étoffes claires, agréables à voir; ils portent des bagues, de grandes chaînes d'or; leurs cheveux sont lustrés; il y a quelque chose d'éclatant et de fleuri dans toute leur personne.

Pour les femmes, la prunelle noire, hardie, la forte couleur des cheveux noirs audacieusement retroussés, parfois massés en nattes luisantes, la forme vigoureusement marquée des pommettes et du menton, le front souvent carré, le bas du visage large et bien assis, la solide ossature de la tête, leur ôtent toute apparence de douceur, de délicatesse, et le plus souvent même tout air de noblesse et de pureté. En revanche, la structure et l'expression de leurs traits manifestent l'énergie, l'éclat, la hardiesse joyeuse, l'intelligence ferme et nette, le talent et la volonté de bien profiter de la vie. Quand on regarde aux vitrines des libraires les figures que les faiseurs de dessins politiques donnent à l'Italie, à ses provinces, on y retrouve le même caractère; quoique déesses et déesses allégoriques, leurs têtes sont courtes, rondes, grossièrement rieuses et sensuelles. Rien de plus important que ces figures populaires et ces types acceptés. Voyez par contraste la douce Anglaise du *Punch*, aux longues boucles, aux robes trop neuves, ou la Française de Marcelin, coquette, sémillante, extravagante, ou la candide, honnête, primitive Allemande un peu niaise du *Kladderadatsch* et des petits journaux de Berlin. — Je viens de parcourir les rues à Bologne; il est neuf heures du matin; sur quatre femmes, il y en a toujours trois frisées, presque parées; leur regard droit s'étale avec assurance sur les passans; elles vont tête nue, quelques-unes seulement laissent pendre sur leurs épaules un voile noir; leurs cheveux bouffent superbement des deux côtés; elles semblent équipées en conquête; on ne peut se figurer une physionomie plus naturellement triomphante, une pareille démarche de prima donna sur les nues. Avec ce caractère, cet esprit et l'imagination des hommes, elles doivent être maîtresses.

Que peut-on faire à table d'hôte, sinon regarder? Dans ce silence et cette communauté forcée, les yeux et le raisonnement travaillent. La dame qui est en face de moi est la femme d'un major qui tient garnison dans les Abruzzes, belle, quoique mûre, gaie, décidée, sûre d'elle-même, et quelle langue! Le nord et le sud de l'Europe, les races latines et les races germaniques sont séparés de mille lieues par cette facilité de parole, par cette hardiesse de jugement, par cette promptitude d'action. Elle juge tout, raisonne de tout, de la paresse des paysans des Abruzzes, de leurs *vendette*, des embarras du gouvernement, de son chien, de son mari, des officiers du bataillon, de « notre beau régiment le 27e. » Elle me parle, elle adresse la parole à son voisin, un ecclésiastique qui a comme les autres l'air italien, je veux dire galant, obséquieusement poli. Ses phrases coulent avec la vélocité et la sonorité d'un torrent intarissable.—Avant-hier, une autre, de quarante-huit ans, avec un spencer noir, pomponnée de rubans, la figure rouge, occupait seule toute la conversation et faisait résonner la salle de son bavardage

et de ses sentences. — L'autre jour, une petite bourgeoise jolie s'est trouvée mal dans l'intérieur de la diligence, et son mari l'a fait monter à côté de nous sur l'impériale. Elle nous a interrogés, elle a corrigé mes fautes de prononciation; quand deux ou trois fois de suite je mettais mal l'accent ou que je n'attrapais pas le ton juste, elle s'impatientait et me régentait. Elle nous conte qu'elle vient de se marier, qu'elle et son mari n'avaient pas le sou pour entrer en ménage, etc.; il y a trois hommes autour d'elle, c'est elle qui tient le dé et qui les mène. — J'ai dans l'esprit cinquante figures qui se rangent autour de ces trois types. Le trait dominant, c'est la vivacité et la netteté de la conception, qui hardiment fait explosion sitôt qu'elle naît. Toutes leurs idées sont coupées à angles vifs; c'est la Française plus forte et moins fine; comme l'autre et plus que l'autre, elle a sa volonté, elle se fait centre, elle n'attend pas d'autrui sa direction, elle prend d'elle-même l'initiative. Rien de doux, de timide, de pudique, de contenu, de capable de s'enterrer dans un ménage, des enfans, un mari, à la façon germanique. Je mettais en regard involontairement les Anglaises qui étaient là. Il y en a de bien étranges, puritaines de fond, raidies par la morale, sorties de mécaniques à principes, l'une surtout sous son chapeau de paille en éteignoir, vraie *spinster* en herbe, sans toilette, sans grâce, sans sourire, sans sexe, toujours muette ou tranchante en paroles comme un couteau. Elle appartient certainement à l'espèce de ces demoiselles qu'on trouve remontant le Nil-Blanc seules avec leur mère, ou qui gravissent le Mont-Blanc à quatre heures du matin, attachées par une corde à deux guides, la robe serrée en pantalons, arpentant la neige. Dans ce pays, la *sélection* artificielle a fait des moutons qui ne sont que viande, et la *sélection* naturelle des femmes qui ne sont qu'action; mais la même force a opéré plus fréquemment dans un autre sens: l'énergie despotique de l'homme, le besoin d'un foyer paisible pour le travailleur tendu par la lutte du jour, ont développé chez la femme les qualités du vieux fonds germanique, la capacité de subordination et de respect, la réserve craintive, l'aptitude à la vie domestique, le sentiment du devoir. Elle reste alors jeune fille jusque dans le mariage; quand on lui adresse la parole, elle rougit; si, avec tous les ménagemens et toutes les précautions possibles, on essaie de la faire sortir du silence où elle s'enferme, elle n'avoue son sentiment qu'avec une modestie extrême, elle le retire tout de suite. Elle est à mille lieues d'aspirer au commandement, à l'initiative, même à l'indépendance. Dans tous les couples anglais que je viens de voir, c'est l'homme qui est le chef; dans tous les couples italiens, c'est la femme.

Cela n'est guère étonnant, il semble ici qu'ils soient amoureux par nature et fondation. Les cochers et les conducteurs de la diligence

ne parlaient pas d'autre chose. Devant une femme, comme en présence de tout objet beau ou brillant, ils arrivent du premier bond à l'admiration et à l'enthousiasme. *O quanto bella!* Vingt fois ces jours-ci j'ai entendu leurs explosions sincères et emphatiques. Ils ressemblent à des acteurs, à des mimes qui exagèrent. *Bello, bello, bellissimo palazzo! La chiesa e magnifica, stupenda, tutta di marmo, tutta di mosaica!* — Leurs yeux les mènent et leurs sens les emportent. Plus on regarde les races diverses, plus les aptitudes à la jouissance s'y montrent inégales. Quelques-unes sont à peine effleurées par le plaisir, d'autres en sont transportées et renversées. Chez les unes la jouissance ressemble au goût d'une pomme fade, chez les autres à la saveur fondante et délicieuse d'une grappe parfaite de raisin doré. Chez les unes, les choses extérieures produisent une suite presque unie de sensations ternes, chez les autres un va-et-vient tumultueux d'émotions extrêmes. Par suite, le train courant de la vie est changé; en toute âme, l'attrait est proportionné à la jouissance. Là-dessus j'aurais deux ou trois histoires à conter, l'une surtout digne de Bandello et du Pecorone : j'étais confident et presque témoin dans une petite ville; mais on conte ces histoires-là, on ne les écrit point. La langue française n'admet point l'épanouissement de l'instinct simple et nu; elle appelle crudité ce qui est beauté. Ici on est plus tolérant, on s'espionne comme dans nos villes de province; mais la société se contente de rire, elle n'exclut pas les amoureux, elle n'est pas prude.

Bologne, 17 avril.

Les églises sont ordinaires, inachevées ou modernisées; mais les sculptures sont frappantes.

Les plus précieuses sont à San-Domenico, sur le tombeau de saint Dominique, décoré en 1231 par le restaurateur de l'art, Nicolas de Pise. C'est le premier monument qui montre la renaissance de la beauté en Italie. Songez qu'à ce moment par les dominicains, les franciscains, l'esprit ascétique reprenait un nouvel élan, que l'art gothique régnait en Europe, qu'il franchissait les Alpes et bâtissait Assise. Et justement au plus fort de cette fièvre mystique, sur le marbre du premier inquisiteur, un statuaire retrouve la beauté virile des formes païennes. Aucune de ses figurines n'est maladive, exaltée ou maigre; toutes sont robustes, saines, parfois joyeuses. Si elles ont un défaut, c'est l'excès de force. D'ordinaire leurs joues sont trop pleines, la carrure de la tête est trop massive, le corps rentassé est presque lourd. La grande Vierge du centre a la sérénité satisfaite d'un bonne et heureuse mère de famille; son *bambino* est large et prospère. La plus vive et la plus franche expression de joie parfaite éclate dans une mère dont le fils, tué par son cheval, vient

d'être ressuscité. Plusieurs figures de jeunes filles, l'une surtout à l'extrême gauche de la façade, semblent de florissantes et vigoureuses cariatides grecques. Sous la main de l'artiste, les personnages les plus ascétiques se sont eux-mêmes transformés; quantité de grosses têtes de moines encapuchonnées sont rieuses et réelles : ce qui domine dans toutes les figures, c'est la placidité, la solidité, la belle humeur. Ainsi tourne autour des quatre pans de la tombe la belle procession de marbre, et les statuettes qui ornent le chapiteau, exécutées par Niccolò dell' Arca deux siècles plus tard, ne font que répéter avec un degré d'habileté plus grande la même conception ferme et libre; deux jeunes gens surtout, l'un en cotte de mailles, l'autre botté comme les archanges du Pérugin, ont une fierté d'attitude admirable. Rien ne manque à cette châsse pour rassembler en quelques pieds carrés tout le développement de la sculpture. Un ange à genoux sur la gauche, serein et noble, un saint Pétrone, grandiose et sévère, qui tient la ville dans sa main, ont été taillés par le ciseau de Michel-Ange, et du premier jusqu'au dernier maître, tous les ouvrages sont de la même famille, païenne, énergique et bien membrée. — Si maintenant on se promène dans l'église, on verra que dans ce grand espace de trois siècles l'idée primitive n'a pas fléchi. Un tombeau de Taddeo Pepoli en 1337, solide et beau, n'a rien des fanfreluches gothiques; aux deux côtés, deux saints debout, tranquilles, en grand manteau, regardent une figure agenouillée qui leur offre une petite chapelle. — Plus loin, le monument d'Alexandre Tartegno en 1477, dans une niche cintrée, brodée de fleurs, de fruits, de têtes d'animaux, de colonnettes corinthiennes, montre, au-dessus du mort couché, trois Vertus au visage ample et riant, aux vêtemens richement fouillés, à l'attitude recherchée et expressive. Ce sont là les tâtonnemens compliqués, les mélanges d'idées par lesquels au XVe siècle commence la renaissance; mais parmi les divers détours de sa pensée le sculpteur a gardé la même race de corps empreinte dans sa mémoire, et c'est toujours le sentiment de la charpente humaine, de la musculature solide, de la vie naturelle et nue qui l'a guidé.

Cette grande ville est triste et mal tenue. Plusieurs quartiers semblent déserts, des polissons jouent et se houspillent sur les places vides. Quantité d'hôtels monumentaux semblent mornes comme les maisons de nos villes de province. En effet, c'était une ville provinciale gouvernée par un légat du pape; d'une république agitée on avait fait une cité morte. — On se fait indiquer le meilleur café, et on en sort vite, c'est un estaminet de bicoque. On regarde un instant deux tours penchées bâties au XIIe siècle, carrées, bizarres, et qui n'ont rien de l'élégance de Pise. On arrive à l'église principale, San-Petronio, basilique ogivale et à dôme, d'un gothique italien et

d'espèce inférieure : on pense avec regret aux beaux monumens de Pise, de Sienne et de Florence; le gouvernement républicain, l'énergie inventive et libre n'a point duré assez longtemps ici pour finir son édifice. Le bâtiment est coupé en deux, inachevé; on a badigeonné l'intérieur, les trois quarts des fenêtres ont été bouchées, la façade est incomplète. Dans le jour blafard que laissent entrer les ouvertures trop rares, on aperçoit quelques bonnes sculptures : *Ève et Adam* d'Alfonso Lombardi, une *Annonciation;* mais on n'a pas le courage de les sentir, les yeux sont attristés. On sort, et de l'escalier dégradé on voit une place sale, des mendians, une canaille de vagabonds qui flânent. On se retourne par acquit de conscience, et tout d'un coup on est remué. Sur la porte centrale est un cordon de figures superbes, grands et vigoureux corps nus aux torsions et aux tournures païennes, une admirable Ève naissante, une autre Ève filant pendant qu'Adam laboure, Adam se renversant pour cueillir la pomme avec un mouvement d'une vitalité superbe. Elles sont de Jacopo della Quercia, il les fit en 1425 : c'est le moment où Ghiberti ciselait les portes du Baptistère; mais Ghiberti annonçait Raphaël, et Quercia semble devancer Michel-Ange.

Cela ranime, et l'on va jusqu'à une fontaine qu'on découvre sur la gauche. Ici la renaissance et le paganisme atteignent leur extrême. Au sommet est un superbe Neptune de bronze par Jean Bologne (1), non pas un dieu antique, calme et digne d'être adoré, mais un dieu mythologique qui sert à l'ornement, qui est nu, et qui étale ses muscles. Aux quatre coins du bassin, quatre enfans, joyeux et bien tordus, empoignent des dauphins qui frétillent, et sous les pieds du dieu quatre femmes à jambes de poisson déploient la magnifique nudité de leurs corps cambrés et la sensualité franche de leurs têtes hardies, pressant à pleines mains leur sein gonflé pour en faire jaillir l'eau.

Pinacothèque.

On fait une première fois le tour du musée, et tout de suite on se sent amené, ramené, arrêté devant le tableau capital, la *Sainte Cécile* de Raphaël.

Elle est debout, entourée de quatre personnages debout, et au-dessus d'eux, dans le ciel, les anges chantent d'après un livre; rien de plus : on voit qu'il ne poursuit point les attitudes variées ni l'intérêt dramatique; nulle recherche ou effet de coloris; un ton rougeâtre, d'une force et d'une simplicité admirables, enveloppe toute la peinture. Tout le mérite est dans l'espèce et la qualité des personnages; couleur, draperie, gestes, le reste est là comme un

(1) 1568.

accompagnement grave et sobre qui ne fait que soutenir la solidité du corps et la noblesse du type.

Comment définir ce type? La sainte n'est ni angélique ni extatique. C'est une forte et saine jeune fille, bien membrée et bien portante, au sang abondant et chaud, dorée par le soleil italien d'une franche et belle couleur. A sa gauche, une autre jeune fille moins robuste et plus jeune a plus d'innocence, mais sa pureté n'est encore que du calme. A mon sens, si honnêtes et si chastes qu'elles soient, elles le sont moins par tempérament que par adolescence: leur tête placide n'a pas encore pensé; leur paix est celle de l'ignorance. Et comme avec Raphaël il faut aller, pour trouver des comparaisons, jusqu'aux sommets de l'idéal, je dirai qu'à mes yeux deux types seulement surpassent les siens, l'un, qui est celui des déesses grecques, l'autre, qui est celui de certaines jeunes filles du nord. Avec la même perfection de structure et la même sérénité d'âme, elles ont quelque chose de plus : les premières, la souveraine fierté des races aristocratiques; les autres, la souveraine pureté du tempérament spiritualiste.

On voit très bien ici le moment de l'art que cette peinture représente. Ces cinq figures debout, non plus que celles du Pérugin, qui sont en face, ne sont point liées, entraînées dans une action commune; chacune d'elles existe pour elle-même; l'ordonnance est la plus simple possible, presque primitive. C'est un tableau d'église et non pas une décoration d'appartement : il a été commandé par une dame pieuse, et sert à la piété encore plus qu'au plaisir ; mais d'autre part les personnages ne sont plus raides comme chez Pérugin, leur immobilité ne leur interdit pas le mouvement. Ils sont robustes, largement musclés et drapés, beaux, libres, heureux comme des figures antiques. Le peintre a cette fortune unique de se trouver entre le christianisme, qui s'affaisse, et le paganisme, qui va triompher, entre Pérugin et Jules Romain. Dans tout développement, il y a un moment parfait, et un seul; Raphaël s'en est approprié un, comme jadis Phidias, Platon et Sophocle.

Quelle distance entre cette *Sainte Cécile* et les tableaux du Pérugin son maître, de Francia son ami, qu'il priait de corriger son œuvre! Il y en a six de Francia alentour, des madones copiées sur le réel et bienveillantes, un peu moins nettes et sèches que celles de Pérugin, mais qui se sentent toujours de l'art littéral et de la main dure de l'orfévre. Comme tout s'est ennobli, dégagé, agrandi aux mains du jeune peintre! Et comme on comprend le cri d'admiration de l'Italie!

Il fait tort à ses successeurs, aux Bolonais qui remplissent la galerie. Quand du tableau de Raphaël on passe à leurs peintures, il semble que d'un écrivain simple on arrive à des rhéteurs. Ils cher-

chent des effets, ils font des phrases, ils ne savent plus parler correctement leur langue; ils forcent ou faussent le sens des mots; ils raffinent et ils exagèrent; l'ambition de leur style fait contraste avec la mollesse de leur pensée et avec la négligence de leur diction. Et cependant ce sont des travailleurs zélés, des restaurateurs de la langue. Comparés aux Vasari, aux Sabbatini, aux Passerotti, aux Procaccini, à leurs prédécesseurs, à leurs rivaux, aux disciples dégénérés des grands maîtres, ils sont attentifs et sobres. Ils ne veulent plus peindre de pratique, avec des recettes, comme leurs contemporains, artistes expéditifs qui se font une gloire de faire des figures de cinquante pieds, de fournir par jour une demi-toise de peinture, même de peindre avec les deux mains, d'oublier la nature, de tout tirer de leur génie, d'entasser les musculatures outrées, les raccourcis extraordinaires, les poses emphatiques, dans de grandes machines traitées avec un sans-gêne de fabricant et de charlatan. Ils font tête au courant, étudient les anciens maîtres, restent longtemps pauvres et sans commandes, et enfin ouvrent une école. Là on travaille et on n'oublie rien pour s'instruire dans toutes les parties de l'art. On copie des têtes vivantes et on dessine d'après le modèle nu; les plâtres des antiques, les médailles, les dessins originaux des maîtres, fournissent des exemples. On apprend l'anatomie sur le cadavre, et la mythologie dans les livres. L'architecture et la perspective sont enseignées; on discute et compare les procédés des maîtres anciens et des maîtres modernes; on observe les transformations de traits qui font d'une figure virile une figure féminine, d'une forme inanimée une forme humaine, d'une attitude tragique une attitude comique. On devient savant, érudit même, éclectique et systématique. On établit des principes et on dresse un canon pour les peintres, comme avaient fait jadis les Alexandrins pour les orateurs et les poètes. On recommande « le dessin de l'école romaine, le mouvement et les ombres des Vénitiens, le beau coloris de la Lombardie, le style terrible de Michel-Ange, la vérité et le naturel de Titien, le goût pur et souverain du Corrége, la prestance et la solidité de Pellegrini, l'invention du docte Primatice, et un peu de la grâce du Parmesan (1). » On s'approvisionne et on s'exerce. Voyons quels fruits cette patiente culture va donner.

Il y a ici treize grands tableaux de Louis Carrache, entre autres une *Nativité de saint Jean-Baptiste* et une *Transfiguration sur le mont Thabor*. On n'imagine guère de personnages plus déclamatoires que les trois corps d'apôtres à demi renversés, surtout celui dont on voit l'épaule nue; ce sont des colosses faits trop vite, sans substance

(1) Sonnet d'Augustin Carrache.

ni solidité. Son neveu Augustin est meilleur peintre, et sa *Communion de saint Jérôme* a fourni les principaux traits au tableau semblable du Dominiquin; mais, comme son oncle, il subordonne le fond à l'accessoire, la vérité à l'effet, les corps et les tons au mouvement et à l'expression. Le second neveu, Annibal Carrache, est le plus habile de tous. Deux de ses tableaux, qui représentent la *Vierge dans sa gloire*, conviennent à la piété sentimentale du siècle. Le clair-obscur qu'il emploie, la multitude des teintes noyées les unes dans les autres caressent les émotions ambiguës de la dévotion molle. Son *Saint Jean qui montre la Vierge* ressemble à un *amoroso*. Près de lui, un homme agenouillé, à grande barbe noire, s'épanche avec une complaisance attendrie qui n'est pas exempte de fadeur. La *Vierge sur son trône*, le saint et la sainte qui l'accompagnent se penchent avec une grâce languissante. Cette belle sainte elle-même dans sa robe d'un violet pâle, avec ses mains potelées et ses doigts écartés, cette Vierge avec son air de rêverie aimable, sont des dames demi-amoureuses et demi-mystiques. Si l'on cherche le sentiment que l'art restauré par les Carrache s'emploie à manifester, c'est celui-là. Vers la fin du XVI[e] siècle, en Italie, le caractère des hommes s'est transformé. La terrible secousse et les ravages infinis des invasions étrangères, la ruine des républiques libres et l'établissement des tyrannies soupçonneuses, l'appesantissement irrémédiable de la dure domination espagnole, la restauration catholique et jésuitique, l'ascendant de papes dévots et inquisiteurs, la persécution des penseurs indépendans et l'institution de la surveillance cléricale ont brisé le ressort de la volonté humaine; on se laisse aller, et on s'affaisse; on devient épicurien et hypocrite; on se confesse et on fait l'amour. Quelle distance entre la belle humeur, la fantaisie légère et insouciante, la sensualité naturelle et saine de l'Arioste et la fantasmagorie de commande, la volupté troublante et maladive, la chevalerie et la piété d'opéra qu'on trouve cinquante ans plus tard chez le Tasse! Et ce pauvre Tasse est trouvé impie; on l'oblige à refaire sa croisade, à élaguer ses amours, à sublimer ses personnages, à les transformer en allégories. L'homme s'est amolli et gâté; ce ne sont plus les idées fortes et droites qui lui plaisent, ce sont les raffinemens, les mignardises, les sentimens mélangés, nuancés, composés de plaisir et d'ascétisme, incertains entre le théâtre et l'église, entre le prie-Dieu et l'alcôve. Le même sourire se pose sur les lèvres des déesses et des saintes; la nudité de Madeleines chrétiennes s'étale aussi engageante que celle des Vénus païennes, et le cavalier retrouve sa maîtresse parée, souriante, les bras ouverts, sur les dorures de sa chapelle comme sur les dorures de son palais. L'amour lui-même a changé, il n'est plus franc et âpre : la Fornarine de Raphaël ne leur semblerait qu'un corps bien portant; ils

lui veulent un attrait plus touchant et plus compliqué, des séductions plus fines et plus enivrantes, une douceur mélancolique et mystérieuse, la grâce caressante et vague de l'abandon rêveur, des yeux noyés ou illuminés qui interrogent l'espace, des formes molles qui se perdent dans la profondeur de l'ombre, des draperies enroulées ou déployées avec une curiosité savante dans l'alanguissement de la lumière ménagée et sous la magie du clair-obscur. Ils ont besoin d'affectation et de recherche, comme leurs prédécesseurs de force et de simplicité, et de toutes parts, parmi les différences des écoles, avec le Baroche, Cigoli, Dolci, comme avec les Carrache, le Dominiquin, le Guide, Guerchin, l'Albane, on voit paraître la peinture qui correspond aux doucereuses beautés de la poésie qui règne, du sigisbéisme qui commence et de l'opéra qui va se fonder.

Quand l'âme est devenue faible, elle demande des émotions fortes; le raffinement conduit à la violence, et les nerfs, qui avec l'habitude de l'action ont perdu l'équilibre stable, exigent, après le chatouillement des sensations délicates, le tapage des impressions extrêmes. C'est pourquoi cette peinture sentimentale devient outrée; il faut ranimer les fidèles tantôt avec un pâle visage de morte, tantôt par une boucherie de martyrs, tantôt par le contraste de figures grossièrement vulgaires et de figures délicieusement célestes, toujours par l'emploi des gestes excessifs, des attitudes frappantes, des personnages multipliés, des oppositions dramatiques. Sur cette donnée, les Bolonais prodiguent leur talent et leur art. Un grand tableau du Dominiquin, *Notre-Dame du Rosaire*, rassemble et entasse quatre ou cinq scènes tragiques, ayant pour but de montrer l'efficacité du saint rosaire : deux femmes qui s'embrassent et qu'un guerrier à cheval veut percer de sa lance, un soldat qui veut poignarder une femme qui crie, un ermite qui meurt sur la paille, un évêque en chape qui supplie Notre-Dame, tout cela accumulé dans un seul cadre; figures effrayées ou pleurantes, bourreaux mélodramatiques, la pitié, la terreur, la curiosité sollicitées à l'envi et sans relâche; sur tout cela, une pluie de fleurs et de chapelets qui tombent, la Madone entourée d'anges folâtres ou larmoyans qui portent la couronne d'épines avec la croix, le linge de sainte Véronique et les autres insignes de la dévotion mécanique; — tout en haut, le petit Jésus qui lève comme en triomphe un bouquet de roses. Voilà la piété du temps telle que je l'ai vue à Rome dans les églises jésuitiques, piété à grand orchestre, et qui veut conquérir son public à force d'agrémens et d'excitations. — Son célèbre *Martyre de sainte Agnès* est du même goût. Sur le devant gisent des cadavres entassés, l'un la bouche ouverte par son dernier cri; une femme effrayée se renverse en arrière avec un geste théâtral, et son enfant se cache dans

sa robe. Cependant sur un bûcher la sainte, blanche, les yeux au ciel, tend la gorge pendant qu'un petit agneau, symbole de sa douceur, essaie d'approcher pour lécher son pied. Derrière elle, le bourreau, le crâne éclairé, le masque dans l'ombre, tout brun et rougeâtre, fait ressortir par l'énergie de son coloris et la férocité de son visage la pâleur et la suavité de la victime; tête dure et bornée, excellent boucher, attentif à bien enfoncer le couteau. Au sommet paraît un chœur d'anges qui fait tapage; le Christ se penche d'un air intéressant pour prendre la couronne et la palme qu'un ange, domestique bien appris, a soin de lui présenter. Et cependant le talent surabonde; il y a dans toute cette œuvre de la richesse, de la vérité, de l'expression; Dominiquin est un vrai peintre, il a senti, il a cherché, il a osé, il a trouvé. Quoique né dans un temps où les types étaient connus et classés, il a été original; il est revenu à l'observation, il a découvert une portion ignorée de la nature humaine. Dans son *Pierre de Vérone*, l'effroi du saint, son front plissé, contracté, ses mains crispées qui vont au-devant du coup, la figure bouleversée de son compagnon qui se sauve en levant les bras avec un désespoir mêlé d'horreur, toutes les attitudes et les physionomies sont des inventions neuves; pour la première fois, voici l'expression complète, abandonnée, de la passion; même la terreur est si vraie, que les deux têtes ont quelque chose de grotesque. Dominiquin n'a jamais peur de la vulgarité. Il part du réel, de la chose *vue*, et c'est un étrange contraste que celui de son éducation classique et de sa sincérité native, de ce qu'il sait et de ce qu'il sent.

Presque tous les peintres de cette école ont des tableaux ici; il y en a trois principaux de l'Albane, tous religieux, mais aussi mignards que ses peintures païennes. Par exemple, dans son *Baptême de Jésus*, les anges sont des pages galans de bonne maison; peut-être est-il de tous les maîtres celui qui exprime le mieux le goût de cette époque, doucereux et fade, amateur de nudités sentimentales et de mythologie souriante. — Cinq ou six tableaux du Guerchin aux tons cadavéreux, aux puissans effets d'ombre, sont frappans, mais inférieurs à ceux que j'ai vus à Rome. — Au contraire ceux du Guide sont supérieurs. Je ne connaissais de lui que les œuvres de sa seconde manière, presque toutes grises, blafardes, sans corps ni substance, fabriquées vite et de recette, simples contours agréables, d'une élégance mondaine et facile, mais qui n'enferment point un être solide et vivant. Il avait pourtant un beau génie, et si le caractère eût chez lui égalé le talent, il était fait pour monter au premier rang dans son art. Ici, dans la verdeur et la séve de son invention primitive, il est tragique et il est grand. Il n'est point encore tombé dans le coloris délavé et déteint, il sent la puissance dramatique des tons et tout ce que les fortes oppositions, les tristesses lugu-

bres des teintes brouillées, assombries, disent au cœur de l'homme. Autour de son Christ en croix et des saints qui pleurent, le ciel est nébuleux, presque noir, chargé d'orages, et les personnages dressés dans leurs vastes draperies mouvantes, saint Jean dans son énorme manteau rouge, les mains jointes en désespéré, la Madeleine aux pieds de la croix toute ruisselante de cheveux et de plis tombans, la Vierge dans sa triste robe bleue encapuchonnée d'un manteau cendré, tout ce chœur souffrant forme par ses couleurs et ses masses une sorte de clameur et de déclamation grandiose qui monte vers le ciel. — Plus grandiose encore est cette tragédie qu'on nomme *Notre-Dame de la Pitié* et qui couvre un pan entier de muraille. Cinq figures colossales, — les saints défenseurs de Bologne en larges chapes damasquinées, en frocs terreux, en habits de guerriers, apparaissent ensemble, et derrière eux, dans l'éloignement, on distingue la forme obscure des bastions, les tours de la ville, sur laquelle leur protection s'étend. Au-dessus d'eux et comme à un étage supérieur du monde céleste, le Christ mort entre deux anges qui pleurent étale sa pâleur livide; plus haut encore, au sommet de la région mystique, une grande Vierge doùloureuse enveloppée d'une draperie bleue trouve dans son propre deuil une plus profonde compassion des misères humaines. C'est un fond de chapelle : on en faisait de plus purs et de plus chrétiens aux temps de piété primitive et parfaite; mais pour la piété agitée des âges ultérieurs, pour une ville catholique et épicurienne, tout d'un coup ravagée par une peste et courbée sous une grande angoisse, il n'y a pas de peinture plus appropriée et plus émouvante.

De Bologne à Ravenne, 18 avril.

Cette campagne semble faite pour plaire à un homme du nord, à des yeux qui, rassasiés de formes trop nettes et lassés par une lumière trop vive, se reposent volontiers sur les horizons vaporeux, indéfinis, remplis d'air humide. Il a plu, les grandes nuées charbonneuses dorment dans le ciel, et à l'horizon traînent jusqu'à terre. Parfois un dos blanc de nuages fait luire son satin au milieu du brouillard pâle; un soleil invisible chauffe le banc de vapeurs, et çà et là des rayons tamisés percent comme une aigrette de diamans la gaze grisâtre et moite. Vers l'est s'étend une plaine infinie, toute plate. Ses myriades d'arbres forment dans le lointain au bord du ciel une prodigieuse toile d'araignée aux fils brouillés, ténus, innombrables. Leurs cimes encore brunes se marient aux jeunes verdures du printemps, aux saules, aux peupliers bourgeonnans, aux splendides blés verts. La terre a bu largement; l'eau brille dans les rigoles, dans les fossés, dans les lagunes, et lieue après lieue, à gauche, à droite, les yeux retrouvent toujours dans les

champs cultivés les interminables rangées d'ormes où s'entrelacent, cheminant de tronc en tronc, les sarmens tortueux des vignes.

Conversation avec un ecclésiastique du pays, ancien directeur de collége. Ici et par principe, le clergé est pour le pape, mais toute la bourgeoisie, toutes les personnes qui ont un peu d'instruction, la plus grande partie de la noblesse, même à Ravenne, où l'aristocratie a tant de morgue, sont pour le nouvel état des choses.

Mon ecclésiastique est libéral, approuve beaucoup les écoles et l'armée, qui sont les deux grandes institutions récentes. Selon lui, le naturel est très violent en ce pays, ils en viennent tout de suite aux coups de couteau (lord Byron, dans ses *Mémoires*, les appelle de beaux tigres à deux jambes). S'ils ont reçu une offense, ils s'embusquent le soir et tuent l'offenseur. Rien de plus utile à de pareilles gens que les écoles; l'instruction, la réflexion, le raisonnement, sont les seuls contre-poids qui puissent faire équilibre à l'instinct et au tempérament. Quant à l'armée, non-seulement c'est une école d'obéissance et d'honneur, c'est encore un exutoire; rien de plus applicable ici que le proverbe : *oziosi, viziosi;* le trop-plein de férocité doit s'utiliser honorablement contre l'ennemi, au lieu de se dépenser criminellement contre le voisin. Beaucoup d'hommes énergiques qui auraient été des malfaiteurs privés deviennent ainsi des défenseurs publics. Du reste, il y a peu de réfractaires, et leur nombre diminue d'année en année. Au commencement, l'inconnu, la transplantation, les effrayaient; depuis, les récits de leurs camarades les ont rassurés, et l'éclat de l'uniforme commence à les séduire. Un autre bienfait, c'est la sévérité des tribunaux; les assassinats sont moins nombreux depuis qu'un condamné n'est plus gracié au bout de six mois. L'important en ce pays est de mettre un frein aux passions, qui sont tout à fait sauvages, et le régime nouveau travaille en ce sens. Il est clair maintenant pour moi que dans toute l'Italie la révolution a pour promoteurs et soutiens les gens éclairés, la classe moyenne et bourgeoise, et que la difficulté pour celle-ci est de gagner, civiliser, italianiser le peuple. — Lord Byron, en 1820, à Ravenne, disait déjà que les gens instruits étaient seuls libéraux, et que dans l'insurrection projetée les paysans ne se lèveraient pas.

Le train s'arrête, et à un quart de lieue de la ville on aperçoit un dôme rond, bas, entre les verdures des peupliers; c'est le tombeau de Théodoric. Les piliers trempent dans un marécage, les portes tombent moisies par l'humidité; les blocs de la rotonde semblent avoir été dégradés à coups de marteau. L'énorme coupole, large de trente-quatre pieds, d'un seul bloc, a été fendue par la foudre. Rien dans l'intérieur, sauf un autel et des noms de commis voyageurs écrits au crayon, de plates plaisanteries dessinées sur le mur suin-

tant. Le sarcophage où reposait le corps a été enlevé; le vieux roi a été chassé de son sépulcre en même temps que ses Goths de leur domaine, et dans l'eau moisie qui baigne la crypte vide les grenouilles coassent.

On revient vers Ravenne, et le spectacle est encore plus triste. On n'imagine pas une ville plus abandonnée, plus misérablement provinciale, plus déchue. Les rues sont désertes; un petit cailloutage aigu sert de pavé; au milieu se traîne un ruisseau fangeux; point de palais ni de boutiques. Deux façades administratives bien raclées, l'académie et le théâtre, tranchent seules sur tout ce désordre par leur propreté et leur platitude. On aperçoit de vieilles tours roussies et lézardées, des restes de construction ancienne appropriés à de nouveaux usages, des colonnettes blanches encastrées dans un mur de Théodoric, quantité de recoins bourgeois ou villageois. Qu'est-ce que le pauvre Byron, même avec la Guiccioli, pouvait faire ici? Des drames noirs, des projets de conspiration, du byronisme. La ville est morte depuis je ne sais combien de siècles; la mer s'est retirée d'elle, c'est la dernière station de l'empire romain, sorte d'épave ensablée que Byzance, en se retirant, a laissée sur la côte. Sur cette côte malsaine et peu visitée, la cité n'a pu refleurir au moyen âge comme celles de la Toscane. Encore aujourd'hui elle est byzantine, plus désolée qu'une ruine, parce que la moisissure est pire que l'effondrement. Un canal amène la mer, et l'on voit sur son eau dormante quelques barques, quatre ou cinq petits navires. La seule beauté de la ville est cette forêt de pins qui s'est enfoncée entre elle et le flot saumâtre, et dont les têtes lointaines, les cercles noirâtres font une barre au bord du ciel.

Ravenne.

Les voyageurs qui ont visité l'Orient disent que Ravenne est plus byzantine que Constantinople elle-même. Une pareille ville est unique; quoi de plus étrange que ce monde byzantin? Nous ne le connaissons pas assez, nous avons une collection de chroniqueurs plats et Gibbon, qui en donne une idée telle quelle; mais la distance est infinie entre une pure idée et une image colorée, complète. Quel spectacle que celui du monde dans lequel finit et se traîne pendant mille ans la civilisation antique, sous un christianisme gâté et parmi des importations orientales! Il n'y a rien de semblable dans l'histoire, c'est un moment unique de l'âme et de la culture humaine. Nous connaissons bien des commencemens, des croissances, des floraisons de peuples, même quelques décadences partielles, celles de l'Italie et de l'Espagne; mais une dégénérescence si longue et si compliquée, une gigantesque moisissure de mille ans dans un vase clos, aigrie par des fermens d'espèces si nombreuses et si con-

traires, nous n'en avons point d'exemple. Il y a deux civilisations, toutes deux semblables à des déformations, à des enflures, à des pustules énormes de la nature humaine dont je voudrais voir le récit, non par un antiquaire, mais par un peintre, — Alexandrie et Byzance. Ajoutez l'Inde et la Chine quand les érudits auront défriché le terrain archéologique.

La première église que l'on rencontre, San-Apollinare, est une large façade en forme de pignon, munie d'un portique que soutiennent des arcades portées sur des colonnes. La forme de la basilique latine subsiste encore dans la grande nef à plafond plat, et vingt colonnes de marbre veiné apportées de Constantinople profilent leur chapiteau corinthien, déjà gâté jusqu'à l'abside ronde. L'édifice est du VIe siècle, mais les mosaïques inaltérables qui des deux côtés couvrent la frise de la nef montrent aussi clairement qu'au premier jour ce que l'art grec était devenu aux mains monastiques des théologiens disputeurs et des césars fardés du bas-empire.

C'est encore l'art grec; dix siècles après leur mort, les sculpteurs du Parthénon gardent leur prise sur l'esprit humain, et les idiots bavards qui usurpent maintenant la scène du monde aperçoivent toujours de leurs yeux clignotans, comme à travers un brouillard, les grandes formes et les nobles draperies qui jadis se sont ordonnées sur le fronton païen des temples. Deux processions s'allongent au-dessus des chapiteaux, l'une de vingt-deux saintes qui aboutit à la Vierge, l'autre de vingt-deux saints qui aboutit au Christ, et ni dans l'une ni dans l'autre la laideur expressive, l'exacte imitation de la vulgarité réelle, telle qu'on la voit au moyen âge, n'apparaissent encore. Au contraire, les figures des femmes, régulières, un peu longues, calmes, quoique tristes, ont une dignité presque antique; les cheveux tombent en tresses et se relèvent au sommet du front comme dans la coiffure des nymphes; leur stole descend en longs plis graves. Aussi grave se développe la file des grandes figures viriles. Près du Christ et de la Vierge, des anges prient en grands vêtemens blancs, le front ceint d'une bandelette blanche; mais là s'arrêtent les réminiscences : les artistes savent de tradition qu'un personnage doit être drapé, qu'il faut préférer tel ajustement de cheveux, telle forme de visage; ils ne savent plus quel corps viril, quelle âme jeune et saine vivait sous ces dehors. Ils ont désappris l'observation du modèle vivant, les pères la leur ont interdite; ils copient des types acceptés; de copie en copie, leur main machinale répète servilement des contours que leur esprit a cessé de comprendre et que leur imitation maladroite va fausser. D'artistes ils sont devenus ouvriers, et dans cette chute plus profonde chaque jour ils ont oublié la moitié de leur art. Ils n'aperçoivent plus les diversités de l'homme, ils répètent vingt fois de

suite le même geste et le même vêtement; leurs Vierges ne savent toutes que porter une couronne et s'avancer d'un air immobile, toutes avec une grande étole blanche, un surtout de drap d'or rayé ou écaillé comme une robe chinoise, un grand voile blanc attaché sur la tête, des souliers orange, — bref l'ancien costume grec allongé à la façon monastique et brodé de paillettes orientales. Nulle physionomie; souvent les traits du visage sont aussi barbares que les dessins d'un enfant qui s'essaie. Le col est raide, les mains sont en bois, les plis de la draperie sont mécaniques. Les personnages sont des ébauches d'hommes plutôt que des hommes; quand à travers l'ébauche on démêle l'homme, on découvre un spectacle plus triste, je veux dire l'abâtardissement du modèle par-delà l'ineptie du mosaïste et la décadence de l'homme par-delà la décadence de l'art.

En effet, il n'y a pas un de ces personnages qui ne soit un idiot hébété, aplati, malade. Les paroles manquent pour exprimer leur physionomie, cet air d'un homme bien bâti, dont les aïeux étaient de bonne race, maintenant à demi détruit et comme dissous par un long régime de jeûne et de patenôtres. Ils ont cette mine terne, cette sorte d'affaissement et de résignation mollasse où la créature vivante, inutilement frappée, ne rend plus de son (1). Ils n'ont plus d'action, ils n'ont plus de volonté, ils n'ont plus de pensée, ils n'ont plus d'âme; ils ne savent pas se tenir debout, quoique debout. On croirait à des vices, tant l'épuisement du sang et de la vitalité humaine est visible. Les anges sont de grands niais, avec des yeux écarquillés, des joues creuses, et cet air guindé, figé, des paysans qui, tirés des champs et transportés dans la régularité, dans la contention, dans les contraintes de la théologie et du séminaire, s'étiolent et jaunissent, béans et ahuris. Au-dessus des anges, plusieurs saints semblent sortir d'une longue nausée et d'une longue fièvre : on ne croit pas avant de les avoir vus qu'un homme vivant puisse devenir aussi inerte et aussi flasque, perdre à ce point toute sa substance physique et morale; mais ce qui porte l'impression à son comble, c'est le Christ et la Vierge. Le Christ, en robe brune, avec la barbe et la belle chevelure des anciens dieux, n'est plus qu'un Dieu consumé et rétréci; le front, siége de l'intelligence, s'est réduit et presque effacé; les lèvres se sont amincies, la figure s'est effilée, les grands yeux sont caves. Rien n'égale cette dégradation, si ce n'est celle de la Vierge. La *panagia* s'est étriquée à un degré extraordinaire; elle n'a plus que des yeux, presque point de nez et de bouche; ses longues mains fluettes, son visage décharné, sont ceux d'une poitrinaire blême qui va finir; elle fait un geste de mannequin, celui d'un squelette dont les os et les tendons

(1) Voyez surtout le septième personnage à gauche du Christ.

jouent encore, et son grand manteau violet ne laisse rien voir de son corps étique.

Quelle est la machine qui, prenant dans ses engrenages la plante humaine, en a exprimé insensiblement tout le suc et toute la séve pour ne laisser d'elle qu'une forme vide et un détritus inerte? D'abord la brutale république romaine, puis la pesante fiscalité des césars de Rome, puis la fiscalité plus pesante des césars de Byzance, et un despotisme en qui toutes les puissances capables de déprimer l'homme se trouvent rassemblées. — L'empereur est un pacha, il peut tuer sans jugement tout sujet, fût-ce un évêque; il confisque les biens dont il a envie, ou se déclare héritier des fortunes qui lui conviennent; toute dignité, tout patrimoine, toute vie en ce monde, sont suspendus anxieusement sous les chances de l'arbitraire. — L'empereur est un inquisiteur. Sous Justinien, vingt mille Juifs sont massacrés et vingt mille vendus. Les montanistes sont brûlés avec leurs églises. Le patricien Photius, contraint d'abjurer l'hellénisme, se perce de son poignard, et dans les autres règnes on ne voit qu'hérétiques exilés, dépouillés, mutilés ou brûlés vifs. — L'empereur est un chef de secte et de faction tantôt orthodoxe, tantôt hérétique, persécutant tantôt les bleus, tantôt les verts, laissant le parti qu'il soutient commettre des vols, des assassinats, des viols sur la voie publique. — L'empereur est un préfet des mœurs. Sous Justinien, la volupté est punie comme l'assassinat ou le parricide, et les débauchés sont promenés sanglans dans les rues de Constantinople. — L'empereur est un bureaucrate. Son administration régulière, appliquée d'en haut sur toutes les provinces, supprime partout l'initiative humaine pour ne laisser sur le sol que des fonctionnaires et des imposés. — L'empereur est un maître d'étiquette. Un cérémonial compliqué ordonne au-dessous de lui une hiérarchie d'officiers qui sont des machines et asservit leurs actions, comme les siennes, à des formes vides dont souvent on ne sait plus le sens (1). — Tous les mécanismes qui peuvent supprimer dans l'homme la volonté et la puissance active travaillent à la fois, continûment et pendant des siècles, — les violens qui brisent et les débilitans qui détendent, la terreur comme dans les monarchies orientales, les délations comme dans la Rome impériale, l'orthodoxie persécutrice comme en Espagne, le rigorisme légal comme à Genève, la *camorra* comme à Naples, la routine officielle et l'enrégimentation bureaucratique comme en Chine. Comme une hache qui abat, comme une lime qui use, comme un acide qui décompose, comme une rouille qui déforme, les divers ingrédiens du despotisme tour à tour cassent, ébrèchent, rongent ou détrem-

(1) Codinus Curopalates.

pent l'acier solide et tranchant qui leur est soumis. On s'en aperçoit au langage des écrivains; ils ne savent plus même injurier ou louer. Trébonius, travaillant avec Justinien, dit qu'il craint de le voir disparaître enlevé par les anges, parce qu'il est trop céleste. Procope croit que Justinien et Théodora ne sont point des créatures humaines, que ce sont des démons et des vampires envoyés pour désoler le monde, et après huit livres d'adulations, lâchant enfin sa haine, il entasse les diffamations furieuses avec la maladresse aveugle, avec l'emportement mécanique d'un désespéré qui, échappé de la torture, balbutie, ressasse et ne peut plus parler (1). Les autres sont des courtisans, des ergoteurs et des scribes, et la nation est semblable à ses écrivains. Les personnages qu'un pareil régime multiplie ou met en évidence, ce sont d'abord les domestiques de palais, les chambellans brodés, les mercenaires empanachés, les eunuques (2), les intrigans, les concussionnaires, ensuite les paperassiers, les casuistes, les bigots, les cuistres, les rhéteurs, et à côté d'eux, sur le grand théâtre du monde, les cochers, les bouffons, les actrices, les lorettes et les *gandins*.

En effet, ce sont là les rôles marquans de la scène. La vieille sentine romaine subsiste sous la croûte monacale dont le christianisme l'a recouverte; on jette encore les condamnés aux lions dans l'amphithéâtre; la ville entière prend parti pour les courses de chars, et les factions, portant les couleurs de leurs cochers comme insignes, cachent des poignards dans des paniers de fruits pour s'assassiner à loisir. Comme jadis aux jeux de Flore, les femmes paraissent nues sur le théâtre; si des règlemens nouveaux leur imposent une ceinture, la fille du gardeur d'ours, Théodora, la future impératrice, profitera de la défense pour inventer sous les yeux des spectateurs des raffinemens d'impudicité. Et ce sont les mêmes hommes qui se livrent avec fureur aux passions théologiques. « Priez un homme, dit saint Grégoire de Nazianze, de vous changer une pièce d'argent, il vous apprendra en quoi le Fils diffère du Père. Demandez à un autre le prix d'un pain, il vous répondra que le Fils est inférieur au Père. Informez-vous si le bain est prêt, on vous dira que le Fils a été créé de rien. » Ils se massacrent sur ces articles, et le seul intérêt capable de soulever une révolte à Constantinople, c'est la question des païens azymites ou de la double nature de Jésus-Christ. Le *trisagion* simple ou complet est chanté à la fois par deux chœurs ennemis dans la cathédrale, et les adversaires en viennent aux coups de pierre et de bâton. Justinien passe des nuits entières avec des barbes grises à compulser des vo-

(1) Comparer Procope et Tacite, la haine d'une ame dégradée et d'une ame intacte.
(2) Une riche veuve en légua trois cents à l'empereur Théophile.

lumes ecclésiastiques, et les moines qui remplissent l'archipel équipent une flotte pour défendre les images contre Léon l'Isaurien. Ces amateurs du cirque, ces jeunes beaux qui s'habillent en Huns par un caprice de la mode, ces courtisanes usées par leurs vices, ces voluptueux languissans qui peuplent les palais d'été du Bosphore, tous jeûnent, font des processions, répètent des symboles, demandent aux nouveaux empereurs des persécutions (1). « Longue vie à l'empereur! longue vie à l'impératrice! Que les os des manichéens soient déterrés! Celui qui ne dit point anathème à Sévère est manichéen! Jette dehors Sévère! dehors les nouveaux Judas! dehors l'ennemi de la trinité! Que les os des eutychiens soient déterrés! Hors de l'église les manichéens! Hors de l'église les deux Étienne! » Incapables de se battre, de gouverner, de travailler et de penser, ils savent encore disputer et jouir. Sur les débris de l'homme dissous, le sophiste et l'épicurien subsistent; le jeu des formules dans l'esprit creux et la convoitise des sens dans le corps dégénéré sont les derniers ressorts qui remuent, et les deux œuvres auxquelles cette civilisation aboutit, toutes deux marquées à la même empreinte, toutes deux artificielles, énormes et vides, toutes deux bâties sans goût ni raison par la routine des procédés logiques ou par la routine des procédés industriels, sont, l'une l'échafaudage compliqué, minutieux, des symboles et des distinctions théologiques, l'autre l'échafaudage éblouissant, composite, de la richesse accumulée et du luxe exagéré.

Celui qui eût visité Constantinople avant le pillage des croisés aurait eu un spectacle étrange (2). Après avoir traversé l'enceinte de hautes murailles crénelées et de tours qui défendait la ville comme une forteresse du moyen âge, il aurait trouvé une image de la vieille Rome impériale, des enfilades de portiques à deux étages qui traversaient la cité en tous sens et d'une extrémité à l'autre, des dômes ronds dont l'airain doré étincelait au soleil, des piliers gigantesques portant des colosses équestres, onze forums, vingt-quatre thermes, et tant de monumens, de palais, de colonnes, de statues que la civilisation antique, chassée du reste du monde, semblait avoir recueilli dans ce dernier asile tous ses chefs-d'œuvre et tous ses trésors. Les effigies des athlètes victorieux apportées d'Olympie, les statues des dieux antiques arrachées aux sanctuaires, les figures des empereurs multipliées par l'adulation couvraient les places, les bains, les amphithéâtres. Un Justinien de bronze se dressait sur un pilier de soixante-dix coudées dont la base vomissait l'eau. Une colonne sculptée, dans laquelle on montait par un

(1) Codinus, notes, page 281. Comparez les acclamations du sénat à la mort de Commode conservées dans l'*Histoire Auguste*.

(2) Du Cange, *description de Constantinople*. Tous les textes s'y trouvent réunis.

escalier tournant, portait à sa cime la statue équestre de Théodose en argent doré. Des figures de tortues, de crocodiles, de sphinx assises sur d'autres piliers élevaient dans l'air les emblèmes des nations soumises. L'airain sombre des colosses, la blancheur mate des statues, luisaient entre les fûts de porphyre, sous les marbres bigarrés des portiques, parmi les rondeurs lumineuses des coupoles, entre les longues robes de soie, les simarres brochées, les costumes bigarrés et dorés d'un peuple innombrable. Dans un cirque de marbre, les chars couraient autour d'un obélisque égyptien. Sur le pourtour, un pilier d'airain autour duquel s'enroulaient des serpens énormes, les figures fantastiques de Charybde et de Scylla, l'antique sanglier de Calydon, des monstres de marbre et de bronze annonçaient les fêtes où des lions, des ours, des panthères, des onagres, lâchés dans l'arène, amusaient le peuple de leurs clameurs et de leurs combats. Là, sur un trône soutenu par vingt-quatre colonnes, l'empereur, au jour de Noël, donnait le signal, et des hommes de toutes nations occupaient les yeux de la foule par la singularité de leurs costumes, de leur forme, de leur couleur. Plus loin, un amphithéâtre offrait en spectacle les criminels livrés aux bêtes. A l'orient, Sainte-Sophie étalait ses dômes étincelans, ses cent colonnes de porphyre et de jaspe, ses marbres précieux, veinés de rose, rayés de vert, étoilés de pourpre, dont les teintes de safran, de neige, d'acier, s'entremêlaient comme des fleurs asiatiques parmi des balustrades et des chapiteaux de bronze doré, devant un sanctuaire d'argent, en face d'un tabernacle d'or massif, près de vases d'or incrustés de pierreries, sous les mosaïques innombrables qui revêtaient ses murs de leurs pierres luisantes et de leurs paillettes d'or. Ce qui dominait dans l'église comme dans toute la ville, c'était l'encombrement désordonné et la richesse inintelligente. On prenait la magnificence pour l'art, et on cherchait non la beauté, mais l'éblouissement. On accumulait les matières précieuses et on fabriquait des chapiteaux barbares. On quittait les modèles grecs, dont on ne comprenait plus la simplicité, pour les prodigalités orientales, dont on pouvait imiter l'étalage. L'empereur Théophile faisait copier le palais des califes de Bagdad, et le luxe de sa nouvelle demeure, par ses bizarreries et son excès, annonçait les puérilités et le radotage de l'esprit gâté que la vieillesse ramène aux jouets d'enfant. Dans la salle du trône, un arbre d'or avec ses branches et ses feuilles abritait un peuple d'oiseaux d'or dont les voix diverses imitaient le ramage des oiseaux vivans. Au pied de l'estrade, deux lions d'or de grandeur naturelle rugissaient quand les ambassadeurs étrangers étaient introduits. Les grands officiers du palais formaient des rangs chacun avec son costume, son droit de préséance, son attitude, dont tous les détails étaient consignés dans

un livre de la propre main de l'empereur. Alors les ambassadeurs touchaient trois fois la terre de leur front, et pendant leur prosternement une machine de théâtre enlevait le prince avec son trône jusqu'au plafond pour le ramener dans un appareil plus somptueux que la première fois. Ses brodequins étaient de pourpre, sa robe était constellée de pierreries; sur sa tête étincelait une haute tiare persane, couturée de diamans, rattachée sur les joues par deux cordons de perles, surmontée d'un globe et d'une croix; les coiffeurs les plus savans avaient disposé sur sa tête des étages de cheveux postiches; son visage était peint. Ainsi paré, il demeurait silencieux, immobile, les yeux fixes, dans l'attitude d'un dieu qui se manifeste aux créatures; on l'adorait comme une idole, et il représentait comme un mannequin (1).

On prend quelque idée de ce luxe, de ce culte et de ces mœurs dans l'église San-Vitale de Ravenne. Elle a été bâtie sous Justinien, et aujourd'hui, quoique gâtée à l'extérieur, misérablement repeinte au dedans, démolie par endroits ou plaquée de bâtimens discordans, elle est encore la plus byzantine de toutes les églises en Occident. C'est une construction singulière, et il y a là un type nouveau d'architecture aussi éloigné des idées grecques que des idées gothiques. L'édifice est un dôme rond surmonté d'une coupole de laquelle descend le jour. Sur le bord tourne une galerie circulaire à deux étages, composée de sept demi-dômes plus petits, et le huitième, ouvert largement, est une abside qui porte l'autel, en sorte que la rondeur centrale s'enveloppe dans un pourtour de rondeurs moindres, et que la forme globulaire domine de toutes parts, comme la forme aiguë dans les cathédrales du moyen âge et la forme carrée dans les temples antiques.

Pour soutenir la coupole, huit gros piliers polygonaux, joints par des arcades rondes, forment un cercle, et des couples de colonnettes en relient les intervalles. L'effet est étrange, et les yeux habitués à suivre les colonnes rangées par file s'étonnent ici de leurs entrecroisemens, de la bizarre variété des profils, des formes droites coupées par les rondeurs des voûtes, des aspects changeans présentés à chaque tournant par des formes discordantes. L'édifice est une créature d'un autre règne, arrangée suivant des symétries inconnues, pour d'autres conditions de vie, comme un coquillage lustré et enroulé auprès d'un articulé ou d'un vertébré, pompeux et singulier si l'on veut, mais d'un type moins simple et d'une structure moins saine. La dégradation est visible à l'instant dans les chapiteaux des piliers et des colonnes. Ils sont couverts de lourdes

(1) Ces procédés et cette attitude se rencontrent déjà chez Constantin et chez Constance.

fleurs et d'une résille grossière; d'autres, encore plus altérés, présentent un chiffre; l'élégant chapiteau corinthien s'est déformé entre ces mains de maçons et de brodeurs jusqu'à n'être plus qu'une complication de dessins barbares. Et tout de suite l'impression devient décisive quand on regarde les mosaïques. On voit l'impératrice Théodora, l'ancienne sauteuse, la prostituée du cirque, apportant les offrandes avec ses femmes : figure pâle et presque détruite, comme d'une lorette poitrinaire; rien que des yeux énormes, des sourcils joints et une bouche; le reste du visage s'est réduit, effilé, le front et le menton sont tout petits; la tête et le corps disparaissent sous l'ornement. Il n'y a plus en elle que le regard ardent, l'énergie fiévreuse de la courtisane rassassiée et maigre, maintenant enveloppée et surchargée sous le luxe monstrueux de l'impératrice; un diadème étincelant étage sur sa tête des étoiles de rubis et d'émeraude; les perles et les diamans se hérissent en broderies sur sa robe; son manteau de pourpre violacée est brodé d'or, sa chaussure est d'or. Les femmes qui l'entourent scintillent comme elle, toutes couturées de perles et jaspées d'or : même ampleur des yeux qui absorbent tout le visage, même petitesse du front envahi par les cheveux, même pâleur de la figure plâtrée et déteinte. Que le mosaïste soit un simple ouvrier qui copie un type accepté ou un peintre qui fait des portraits, peu importe; on peut prendre ici une idée de la femme telle qu'ils la voient, ou telle qu'ils se la figurent, lorette usée et couverte d'or.

De l'autre côté paraît Justinien, avec ses guerriers à droite et son clergé à gauche, sorte de niais solennel en grand manteau brun, avec des brodequins de pourpre, paré, doré comme une châsse. C'est une figure de bois, inerte; les deux ministres à droite vont tomber; ses guerriers sous leur grand bouclier oriental sont des marionnettes. L'artiste est descendu aussi bas que le modèle.

Au fond de l'abside et sur les deux flancs de la chapelle se développent les files de personnages sacrés, le Christ tenant un livre entre deux saints et deux anges, — diverses scènes de la Bible : Abel sacrifiant, Abraham servant les messagers célestes, — et sur la voûte des paons, des urnes, des animaux. L'art de grouper les personnages n'est pas encore oublié, du moins ils savent faire des ordonnances symétriques : parfois dans une tête de saint Pierre ou de saint Paul on démêle un reste du type antique; mais les figures sont raides, inarticulées, presque semblables à celles d'une tapisserie féodale. Toujours reparaissent les grands yeux caves, les cornées blanches, le visage mort, livide, brunâtre; le Christ semble un être dissous ramené du sépulcre, une vision de malade.

J'ai vu deux ou trois autres églises, Santa-Agata, le Baptistère. Celui-ci est du ve siècle, assez semblable à celui de Florence,

porté par deux étages d'arcades dont les colonnes et les chapiteaux semblent par leurs disparates empruntés à des temples païens; déjà au temps de Constantin les architectes impuissans dépouillaient les édifices païens de leurs marbres et de leurs sculptures. Des arabesques lourdes couvrent les murs, et sur la voûte on voit le baptême de Jésus-Christ, autour de qui sont rangés en cercle les douze apôtres, gigantesques figures en tunique blanche et en manteau doré. Leur tête est petite, d'une longueur étonnante; leurs épaules sont étroites, leurs yeux s'enfoncent dans leurs grandes arcades creuses. Et néanmoins le régime ascétique ne les a pas encore étriqués au même degré que leurs descendans du siècle suivant à San-Vitale: saint Thomas garde un reste d'énergie; saint Jean-Baptiste demi-nu est encore à demi vivant; sa cuisse, son épaule, sa tête, sont saines. On voit à travers l'eau toute la nudité de Jésus; sauf le bras, ses muscles se tiennent encore. Peut-être l'artiste chrétien avait-il sous les yeux quelque peinture antique, et ses yeux, obscurcis par la tyrannie des idées mystiques, suivaient des contours que sa main tremblotante, appesantie, ne pouvait et n'osait plus tracer qu'à demi.

Trois ou quatre autres monumens achèvent de montrer cette décadence. Cette Placidie, princesse impériale, à qui le Goth Ataulf son mari donna pour présent de noces cinquante esclaves qui portaient chacun un bassin rempli d'or et un autre rempli de pierreries, a son monument près de San-Vitale. C'est un petit temple bas, en forme de croix, où l'on descend par plusieurs marches, sorte de souterrain rougeâtre et sombre brodé de mosaïques. Rosaces, feuillages, oiseaux fantastiques, biches au pied de la croix, évangélistes, figure informe du bon pasteur entouré de ses brebis, toute l'œuvre est sauvage, d'un luxe emphatique et barbare. Plusieurs tombeaux s'abritent dans l'ombre humide. L'un d'eux représente le divin agneau, et pour toison il a des écailles; sous la croix du sépulcre de Placidie, on distingue un troupeau : sont-ce des moutons, des chevaux ou des ânes? — Une autre cave contient le tombeau de l'exarque Isaac, mort au milieu du VII[e] siècle. On y voit des bas-reliefs qu'un maçon moderne n'avouerait pas, les trois mages habillés en barbares, avec des pantalons, des manteaux et des bonnets de pâtres germains, un Daniel, un Lazare, dont la tête est grande comme un quart du corps, des paons qu'on a peine à reconnaître. Tout cet art s'affaisse et se décompose, comme un bâtiment pourri qui s'avachit et se délite. A ce moment, Ravenne, en passant sous la main des Lombards, ne fait que tomber d'une barbarie dans une barbarie : byzantin et gothique, les deux arts se valent. En même temps que les hommes, la terre se gâte; la fièvre en été tue les habitans; les marécages s'étendent, et la ville s'enterre. Il a fallu ex-

hausser le pavé de San-Vitale pour le mettre à l'abri des eaux, et quand on va visiter, à une demi lieue de la ville, San-Apollinare-in-Classe, on trouve sur son chemin une colonne de marbre; c'est le reste d'un faubourg entier, le dernier débris d'une basilique détruite. L'église elle-même semble abandonnée, elle subsiste seule dans un désert occupé jadis par un des trois quartiers de Ravenne; la crypte est souvent envahie par les crues, et près d'elle une forêt de pins muette, séjour des vipères, a remplacé du côté de la mer les cultures et les habitations des hommes.

De Bologne à Padoue, 19 avril.

Il semble que toute cette contrée soit un pays d'alluvions; c'est une Flandre italienne. Des deux côtés du chemin de fer s'étend une plaine immense, toute verte, remplie de bétail et de chevaux libres. Le soleil printanier luit sur elle avec une joie infinie; rien ne la barre, sauf à l'horizon une ceinture d'arbres effilés comme une délicate frange de soie, et la coupole élargie du ciel est de l'azur le plus tendre.

Bientôt, la contrée engorgée d'humidité, les canaux commencent. A partir de Ferrare, le chemin est une haute chaussée à l'abri des inondations: partout des rigoles, des flaques d'eau pleines de joncs, à droite la nappe argentée du Pô, si lente qu'elle semble immobile; il se traîne ainsi, amplement répandu dans la fraîcheur universelle, parmi des sables polis et des îles boisées. On chemine sur une route droite unie, propre comme celles de Flandre, entre des peupliers d'un vert charmant. Tous les arbres bourgeonnent; c'est le printemps qui à perte de vue fleurit et s'épanouit.

Souvent au bout du long ruban blanc de la route paraît un clocher, puis des amas de maisons sur un terrain plat: c'est un village; le ciel est tranché à vif par les maisons récrépies et par les briques brunes des campaniles. Sauf la lumière, on dirait d'un paysage hollandais; tout à l'entour les eaux luisent et dorment, et vers le soir les grenouilles chantent.

Mais à gauche une haute barrière bleuâtre, une draperie de montagnes frangées par la neige se dégage avec une douceur infinie; le ciel se creuse clair et pâle, et la jeune verdure s'étend sur la plaine avec une teinte presque aussi fine.

Padoue, 20 avril.

Me voici en pays autrichien, on ne s'en douterait guère à voir les livres et les estampes affichés aux boutiques des libraires. En première ligne, *le Maudit*, la *Vie de Jésus* par Renan et par Strauss, celle-ci traduite par Littré, — Victor Hugo, Hegel, etc. Une estampe représente Garibaldi dormant et Alexandre Dumas qui le contemple.

Garibaldi est sur le plancher; près de lui, on voit une cruche d'eau et un morceau de pain; l'épigraphe, par Alexandre Dumas, le compare à Cincinnatus. — Le libraire me répond en souriant que *le Maudit* est défendu en italien, mais qu'il ne l'est pas encore en français. On a interdit les portraits de Garibaldi, mais non les lithographies à plusieurs personnages. Sous cette administration régulière, la loi est exécutée à la lettre, et pour innover on attend les ordres de Vienne.

On avance et on trouve une ville bien tenue, provinciale, munie de ses arcades et d'un *prato tout* vert. A voir sa tranquillité et son aspect décent, ses sentinelles en capotes grises, le voyageur se dit qu'on y doit, comme dans toute ville bien réglée, manger bien, dormir mieux, prendre des glaces au café, s'amuser sans fracas, suivre les cours d'une université qui ne fait pas de bruit, et que la seule affaire grave pour les habitans, c'est de payer l'impôt au jour dit. Là-dessus on pense à ce qu'elle fut au moyen âge, à son podestat Ezzelin le bourreau d'enfans, aux supplices de ses nobles qui jour et nuit criaient dans les tortures, à ces jeunes seigneurs condamnés qui, s'échappant des mains des gardes, poignardaient leur juge ou déchiraient avec leurs dents le visage de leur persécuteur, aux combats acharnés, aux aventures romanesques des Carrare. Et comme à Bologne, à Florence, à Sienne, à Pérouse, à Pise, on ne peut s'empêcher de mettre en regard la vie terrible, hasardeuse, énergique, des cités ou des principautés féodales avec l'ordonnance sage et la douceur plate des monarchies modernes. Ici tout ce qui reste de pittoresque et de grand vient par contre-coup de cette grande époque. En tout pays, la riche invention dans le champ de l'art a pour précédent l'énergie indomptée dans le champ de l'action. Le père a combattu, fondé, souffert héroïquement et tragiquement; le fils recueille aux lèvres des vieillards la tradition héroïque et tragique, et, protégé par les efforts de la génération précédente, moins pressé par le danger, assis dans l'œuvre paternelle, il imagine, exprime, raconte, sculpte ou peint les fortes actions dont son cœur, encore soulevé, sent les derniers retentissemens (1). C'est pour cela que les œuvres d'art sont si nombreuses en Italie, chaque ville a les siennes; il y en a tant que le visiteur en est accablé : il faudrait toujours recommencer à décrire. Je suis presque content de ne pouvoir aller à Modène, à Brescia, à Mantoue; je ne regrette que Parme. Je partirai avec une

(1) La génération de 1820 à 1830, après les guerres de la révolution et de l'empire, — la peinture hollandaise après la guerre des Pays-Bas contre l'Espagne, — l'architecture gothique et les chansons de gestes après l'établissement de la société féodale, — la littérature du XVII[e] siècle en France après l'établissement de la monarchie régulière, — la tragédie, l'architecture et la sculpture grecques après la défaite des Perses, etc.

demi-idée du Corrége, mais je me dédommagerai avec les peintres de Venise.

Même à Padoue, qui est une ville de second ordre, il faut choisir. On va à l'église Santa-Maria dell' Arena, tout au bout de la ville, dans un coin silencieux; c'est une chapelle privée. Elle est dans un grand jardin bourgeois clos de murs, un peu négligé, où des vignes montent autour des arbres fruitiers sur une pelouse verte. Une servante pousse un loquet, et l'on se trouve dans une nef que Giotto a tapissée de peintures (1). Il avait vingt-huit ans, et y a figuré dans trente-sept grandes fresques toute l'histoire de la Vierge et du Christ. Aucun monument ne représente mieux l'aurore de la renaissance italienne. Plusieurs traces de barbarie subsistent encore. Il ne sait pas rendre tous les gestes; dans son *Christ au tombeau*, les personnages, voulant exprimer leur douleur, ouvrent tous la bouche avec une grimace, et son *Enfer*, comme celui de Bernard Orcagna, est rempli de grotesques. Le grand Satan velu est un épouvantail comme ceux de nos vieux mystères. Les autres diables mangent ou scient de petits bonshommes nus, aux jambes maigres, entassés comme dans un saloir. Les ressuscités qui sortent de leurs tombeaux ont des pattes grêles et tordues, et, ce qui est plus choquant, des faces énormes et disproportionnées de têtards; la baroque et impuissante fantaisie du moyen âge perce et affleure ici comme sur les portails des cathédrales. Jacomino de Vérone, frère mineur, décrivait à la même époque ces tourmens des damnés avec une trivialité encore plus plate. Satan, selon lui, ordonnait « qu'on fît rôtir le coupable comme un porc à un grand pieu de fer; » puis, quand on lui apportait l'homme rissolé, il répondait : « Va, dis à ce méchant cuisinier que le morceau est mal cuit, qu'on le remette au feu et qu'il y reste. » Dante seul a su se dégager de cette bouffonnerie populacière pour donner à ses damnés une âme aussi fière que la sienne. Il était ici, à Padoue, en même temps que Giotto, chez lui, dit-on, et tous deux étaient amis; mais la peinture n'a pas le même domaine que la poésie, et ce que l'un faisait avec des mots, l'autre ne pouvait le faire avec des couleurs. On ne connaissait pas encore assez les muscles et les énergies de la structure humaine pour ramasser, comme Michel-Ange, en quelques figures colossales et tordues la tragédie que Dante déployait dans ses apparitions multipliées et dans ses paysages lugubres. D'ailleurs le talent et l'humeur du peintre n'étaient point ceux du poète : Giotto était aussi heureux que Dante était triste; son beau génie, son invention aisée, son goût pour la noblesse et le pathétique, le por-

(1) 1304.

taient vers les personnages idéaux et vers les expressions touchantes, et c'est dans ce champ qui lui est propre qu'ici pour la première fois, avec une abondance et un succès extraordinaires, il a innové et inventé.

Voici pour la première fois dans une fresque des têtes presque antiques; c'est le même coup de génie que celui de Nicolas de Pise: après cinquante ans, la peinture rejoint la sculpture, et la beauté régulière et saine reparaît sur les murs des églises comme sur la chaire des prédicateurs et sur les tombeaux des saints. Autour du *Christ en croix* et dans *le Jugement dernier*, les nobles têtes des saints ont la solide structure, le fort menton des statues grecques: rien de plus grave et de plus simple que les draperies, rien de plus beau que les figures des dix séraphins couronnés de gloires. Tout le long de la nef, au bas des murs, est une rangée de femmes idéales qui représentent en grisailles les diverses vertus, toutes robustes et calmes, amples et drapées à grands plis : deux surtout, la Charité et l'Espérance, semblent des impératrices romaines; une autre, la Justice, a le visage le plus doux et le plus pur. On sent que le peintre cherche et découvre avec amour la forme parfaite; ses christs ne sont pas des portraits : leur figure est trop régulière, trop sereine; l'un d'eux, aux noces de Cana, dans une robe lie-de-vin, fait penser à celui que Raphaël a mis dans sa *Transfiguration*. Il est visible que l'artiste peint non pas d'après un modèle qu'il copie, mais, comme Raphaël, « d'après une certaine idée qu'il a. » De toutes parts cette invention se découvre, dans les paysages, dans les architectures, dans l'ordonnance choisie des groupes, surtout dans les expressions. Il y en a qui sont des cris du cœur, si spontanés, si sincères, qu'on n'en retrouvera pas de si vrais. Au pied de la croix, la Vierge en capuchon bleu, le front plissé, pâle, s'évanouit, et pourtant reste debout par un effort suprême (1). La Madeleine étend les bras vers le Christ ressuscité avec stupeur et tendresse, comme si elle voulait avancer, et pourtant reste collée au sol. Lazare, roulé dans ses bandelettes, fixe comme une momie dans sa gaîne, debout pourtant et les yeux vivans, est une apparition foudroyante. Cet homme avait le génie, le cœur, les idées, tout, sauf la science, qui est l'œuvre des siècles, et le fini de l'exécution; il dessinait en gros, ne faisait que des contours, des plis de draperie; l'adresse et l'art de la main lui manquaient encore. Dans une église voisine, celle des Eremitani, sont des fresques de Mantegna, très achevées, d'un beau relief et d'une correction savante; voilà ce qu'un siècle et demi

(1) Cela fait penser au vers de Corneille, à cette Romaine qui tombe d'un seul mouvement comme une statue :

Non, je ne pleure pas, madame, mais je meurs.

aurait appris à Giotto; quel peintre s'il eût été maître des procédés! Peut-être il y aurait eu un second Raphaël dans le monde.

On revient vers le *prato*, qui est tout vert et tout printanier. Un canal le traverse, et des statues s'ordonnent entre les troncs des arbres. A l'entour, de hauts murs de briques rouges, des dômes bleuâtres se profilent en masses puissantes sur le ciel clair, et sur les corniches des églises les oiseaux chantent au milieu de la solitude et du silence.

On aperçoit devant soi Sainte-Justine et ses huit dômes. Quoique bâtie au XVIe siècle, la forme byzantine y déploie ses rondeurs. Des ballons circulaires tournent autour des coupoles; à l'intérieur, entre des arcades rondes, on voit le toit se creuser en énormes boucliers concaves, et l'ample voûte s'évase pompeusement, comme un ciel intérieur où joue la lumière. Tout de suite on comprend ici la puissance expressive des lignes. Selon que la forme régnante diffère, le sentiment général est différent. L'angle aigu, l'élancement de l'ogive, excitent l'émotion mystique; l'angle droit, la solide assiette carrée de la charpente grecque, suggèrent l'idée de la sérénité saine; la courbure byzantine, impériale ou moderne des voûtes arrondies donne l'aspect décoratif. Telle est l'impression que laisse cette église; avec son parvis de marbres blancs, noirs et rougeâtres, avec ses pilastres carrés, ses entablemens saillans, ses chapiteaux romains, avec ses grandes proportions et sa belle lumière, elle représente, non sans bizarrerie et sans emphase. Au fond du chœur, et de la main du Véronèse, un déluge de petits anges, parmi de grandes oppositions de jour et d'ombre, se précipite sur la place où la sainte, en splendide robe de soie jaune, se livre aux mains du bourreau qui va l'égorger. Tout le reste est rempli de sculptures théâtrales, martyrs qui gesticulent, étoffes fouillées, chairs tortillées, à la façon du Bernin, et plus mignardement encore. C'est le grandiose du XVIe siècle qui finit par l'affectation du XVIIIe.

Mais le principal monument, le plus célèbre par sa sainteté, le plus riche en œuvres d'art de toute sorte est l'église de Saint-Antoine. Sur la place solitaire qui l'entoure s'élève la statue équestre en bronze du condottiere Guattamelata, faite par Donatello, et la première qu'on ait fondue en Italie (1). En cuirasse, tête nue, son bâton de commandement à la main, il est solidement assis sur un cheval bien membré, vigoureuse bête de service et de bataille, non de parade; son buste est épais et carré; sa grande épée à deux mains dépasse le ventre du cheval; de longs éperons à grosses molettes s'enfonceront loin dans la chair aux sauts périlleux, quand il faudra franchir un fossé ou une palissade; c'est un rude homme de

(1) 1453.

guerre; il est là avec tout son harnais, et l'on voit que, comme le Sforza son adversaire, il a vécu sur sa selle. Ici comme à Florence Donatello ose risquer toute la vérité, les détails crus qui peuvent sembler disgracieux au vulgaire, la franche imitation de l'individu réel avec ses traits propres et les traces de son métier, et nous voyons ici comme à Florence un fragment de l'humanité vivante qui, arraché tout vivant de son siècle, prolonge par son originalité et par son énergie la vie de son siècle jusqu'à nous.

Quant à l'église, elle est bien étrange : c'est un bâtiment gothique italien, compliqué de coupoles byzantines où les dômes ronds, les clochers aigus, les colonnettes surmontées d'arcades ogivales, la façade empruntée aux basiliques romaines, le balcon copié sur les palais vénitiens, confondent dans leur assemblage composite les idées de trois ou quatre siècles et de trois ou quatre pays. Là est le grand saint de la ville, saint Antoine, l'un des principaux personnages du XIII[e] siècle, prédicateur mystique, et qui s'adressait aux poissons comme saint François aux oiseaux; les poissons arrivaient en troupes et faisaient signe qu'ils comprenaient. Le sanctuaire renferme sa langue et son menton; au plus beau temps de la dévotion jésuitique, en 1690, il a été décoré par Parodi avec le plus incroyable dévergondage de magnificence et de mignardise. Les fenêtres sont bosselées d'argent, et une profusion de figures en marbre blanc agitées et riantes, de jolis minois, d'yeux attendris, couvrent les murs de leurs grâces sentimentales. Au fond de la chapelle, une légion d'anges emportent le saint dans la gloire; il y en a peut-être soixante, pressés, entassés comme dans un tableau, comme une potée d'amours dans un plafond de boudoir, avec des jambes fines, de petits corps polis, des visages mutins, délurés, des joues rondes à fossettes; quelques-uns, penchés sur la croix, ont le sourire tendre et gai d'une grisette qui dort en rêvant. La chapelle entière semble une énorme console de marbre ornementée, et, pour achever l'impression, çà et là dans ce reste de l'église des vierges galantes baissent coquettement leur coiffe en jouant avec leur bambin grassouillet. Il est clair que la dévotion fade de la décadence a repris pour son usage le sanctuaire de la vieille piété naïve et étendu sur la croyance populaire son enduit et son vernis. — D'autres chapelles montrent un autre âge du même sentiment: l'une à gauche, dédiée au saint, a été bâtie et décorée par dix sculpteurs du XVI[e] siècle, Riccio, Sansovino, Falconetto, Aspetti, Giovanni di Milano, Tullio Lombardo, d'autres encore. La richesse d'imagination, le superbe sentiment de la vie païenne et naturelle, tout l'esprit de la renaissance s'y manifeste en traits éclatans. La façade de marbre blanc, semée de caissons en marbres de couleur, tout encadrée de marbres noirs, ressemble à un arc de triomphe

antique. Des colonnes de marbre couvertes de bas-reliefs et surmontées d'arcades rondes lui font une entrée monumentale. Des niches en coquilles, des frises de feuillages, de boucliers, de chevaux, d'hommes nus, de cygnes, de poissons, d'amours, étalent dans le fond toute la diversité et toute l'ampleur de la nature héroïque ou vivante. Une multitude de figurines sculptées brodent les murs et les piliers : ici les Parques nues, parmi des raisins et des fleurs, avec l'imitation un peu littérale et grêle de la structure humaine comprise pour la première fois; là une résurrection où la recherche curieuse de la forme pittoresque se mêle au sentiment poétique de la forme idéale. Et comme pour témoigner de la foi vivace qui dure toujours la même à travers les transformations de l'art, on trouve au milieu de cette décoration sensuelle et magistrale des *ex-voto* par centaines, des béquilles, de petits tableaux de dix sous et une quantité de troncs qui réclament des offrandes.

Mais ce qui véritablement fait de cette église un monument unique et comme un mémorial de tous les siècles, ce sont les tombeaux dont elle est peuplée. Tout à l'heure dans l'église des Eremitani je voyais ceux des Carrare. Aucune œuvre n'est plus propre à faire comprendre les idées et les goûts d'un siècle, car la main de l'architecte y a travaillé, comme celle du sculpteur, et, si divers que soient les monumens, ils représentent tous la même idée, une idée simple et de première importance, celle de la mort, en sorte que le spectateur suit dans leurs différences les différentes façons dont l'homme a compris le plus redoutable moment de sa vie et le plus poignant, le plus universel, le plus intelligible de ses intérêts. Ici la série est complète. Une dame morte en 1427 dort couchée dans une alcôve; au-dessous d'elle, trois figurines dans une niche à coquille regardent d'un air sérieux, et leur tête lourde, leur attitude, leur draperie, sont aussi simples que la chambre funéraire où repose la morte. Près de là sont des tombeaux du XVI[e] siècle, celui du cardinal Bembo, grande figure un peu chauve avec une superbe barbe et la fierté d'un portrait de Titien; l'autre, grandiose et pompeux comme un triomphe, celui du général vénitien Contarini. Une frise de vaisseaux, de cuirasses, d'armes et de boucliers tourne autour des assises de marbre. Des tritons sonnans, des cariatides de captifs enchaînés y étalent les emblèmes et les insignes des victoires maritimes. Des corps nus, des têtes à la physionomie simple s'étagent avec la vigueur et la franchise d'expression d'un art sain qui est dans sa séve et dans sa fleur. Sur les côtés se déploient deux figures de femmes, l'une jeune et fière, en tunique collante, les seins saillans, l'autre vieille et pleurante, mais non moins robuste et musclée. Au sommet de la pyramide, une belle Vertu les yeux baissés, mais la jambe et la poitrine nues,

semble une jeune et glorieuse déesse du Véronèse. — On avance, et tout d'un coup, à la fin du XVII[e] siècle, l'altération du goût apparaît; l'art devient dévot et mondain, prétentieux et fade. Un tombeau de 1684 assemble des figures demi-nues ou cuirassées d'armures païennes, mais penchées, affectées, dans un frou-frou de rideaux, de guirlandes et de têtes de mort. Un autre, de 1690, est un échafaudage d'hommes, d'anges, de bustes, de drapeaux, qui commence par un crâne desséché et par un bras de squelette, pour finir au sommet par un squelette ailé qui embouche une trompette. — Après le mémorial simple qui représente la mort réelle, vient le mémorial païen qui couvre la mort de pompe héroïque, puis le mémorial dévot qui met dans la même parade l'horreur du sépulcre et les élégances du monde.

Comme on revient de grand cœur aux œuvres de la renaissance! Comme entre l'insuffisance gothique et l'afféterie moderne l'homme y paraît noble, fort et grand! J'ai passé le reste de l'après-midi dans le chœur. Sur la balustrade de bronze, près des portes de bronze, sont plantées de grandes statuettes de bronze. Le bronze tapisse l'enceinte, couvre l'autel, se hérisse en bas-reliefs, se redresse en piliers, monte en candélabres. Un peuple de figures énergiques se déploie de toutes parts en bosselures multipliées sur la teinte sombre et lustrée du métal qui luit. Là les apôtres d'Aspetti, par leur hautaine stature (1) et leur draperie froissée, semblent des petits-fils de Michel-Ange. Là un candélabre de Riccio (2) haut comme deux hommes, épais de trois pieds à la base, s'élève superposant ses figurines; on n'imagine pas une telle richesse d'invention, tant de scènes, et des scènes si diverses, un pareil luxe d'ornemens, un monde complet chrétien et païen si magnifiquement accumulé en une seule masse et pourtant distribué avec tant d'art que chaque étage fait valoir l'autre, que le fourmillement produit les groupes et la multitude aboutit à l'unité. Sur les flancs carrés se déploient les histoires de l'Évangile, le Christ enseveli parmi les cris et les gestes désespérés d'une foule qui pleure, le Christ dans les limbes parmi les corps vigoureux et les beaux membres nus des pécheurs délivrés. Sur les corniches et çà et là, aux angles, aux bordures, les figures païennes encadrent la tragédie chrétienne. La fantaisie de la renaissance s'y est donné carrière par une profusion de tritons, de chevaux, de serpens entrelacés, de torses d'enfans et de femmes. Des centaures portent en croupe des amours nus qui brandissent une torche; d'autres amours jouent avec un masque ou tiennent des instrumens; des faunes et des satyres bon-

(1) 1593.
(2) 1488.

dissent parmi les feuillages; l'invention déborde, et ce triomphe de la vie naturelle, ces poétiques panathénées de la libre et inventive imagination humaine déploient leur mouvement et leur exubérance pour orner le candélabre qui porte le cierge pascal.

Ce que fit alors le fondeur en bronze est incomparable; l'orfévrerie devance d'un siècle la peinture, et atteint son achèvement quand l'autre n'est encore qu'à ses débuts. Elle possède tous ses procédés et empiète sur ses rivales. La connaissance des types, la science du nu, le mouvement des draperies, l'étude des expressions, des ordonnances, de la perspective, rien ne lui manque; ce qui sort du pouce du modeleur, c'est le tableau complet, les trente ou quarante personnages groupés sur divers plans, les foules agissantes et passionnées, toute la tragédie humaine étalée sur la place publique, entre des portiques et des temples (1). Il y en a deux de Donatello sur les parois de l'autel (2), il y en a douze de Velano et d'Andrea Briosco sur les parois du chœur, qui, pour la fécondité du génie, l'audace de la conception, le maniement et l'entassement des multitudes, dépassent tout ce que j'ai jamais vu. C'est Judith et toute l'armée d'Holopherne massacrée ou mise en fuite; c'est Samson renversant les colonnes du temple qui s'écroule sous ses galeries chargées; c'est Salomon sous un triple étage d'architecture entouré du peuple assemblé; ce sont les dix tribus israélites devant le serpent d'airain, corps gisans et enflés par la morsure des reptiles, femmes suppliantes qui tendent leurs enfans vers la guérison, hommes blessés qui s'amoncellent et se tordent, tout cela dans un vaste paysage de rochers, de palmiers, de troupeaux, qui étend les grandeurs de la nature paisible autour des agitations de l'humanité souffrante. Tous ces corps et toutes ces âmes vivent, et par contre-coup leur énergie se communique au spectateur; on se sent relevé quand on les a vus. Voilà la noblesse de cet art. Qu'on regarde les portraits et l'histoire des hommes du temps, on verra qu'ils ont bien soutenu la bataille de la vie, et c'est là ce qui les met au premier rang parmi les artistes. Que l'homme combatte et souffre, qu'il soit blessé et se débatte, il n'importe, sa condition l'exige ainsi, il est fait pour la peine et pour l'effort. Ce qui importe, c'est qu'il fasse bravement effort, c'est qu'il veuille, travaille et invente, c'est que la grande source d'action qui est en lui n'aille pas se perdre dans un marécage inerte ou dans un canal administratif, c'est qu'elle coule et s'épanche incessamment non comme un torrent capricieux, mais comme un large fleuve; c'est que le courant, une fois lancé, roule toujours, troublé et tempétueux s'il le faut, mais fécondant, inépui-

(1) Voir le *Martyre de saint Laurent* de Baccio Bandinelli dans l'estampe si connue.
(2) 1446-1449.

sable, et que de loin en loin il reluise sous la splendeur et la joie du ciel. Arrivé à son terme, il peut se perdre dans la mer; sa carrière est fournie. A chaque tournant de siècle, la mort engloutit et disperse la génération vivante; mais elle n'a pas de prise sur son passé. Les morts peuvent se reposer, ils ont fait leur œuvre, et leur postérité, qui à son tour se fraie la voie, doit être contente si après une œuvre semblable elle va se coucher dans le même repos.

Quand on regarde les grandes œuvres qui couvrent l'Italie, quand on songe à la décadence qui les a suivies, quand on remarque de combien la génération qui les a faites surpassait la nôtre en vigueur active et en invention spontanée, quand on se souvient que jusqu'à nous toutes les civilisations n'ont fleuri que pour se dessécher et tomber en poussière, on se demande si celle où nous vivons aura le sort des autres, et si le grand monument qui nous protége ne fournira pas à son tour des débris à quelque construction inconnue où le genre humain renouvelé trouvera un meilleur abri. Là-dessus, ce n'est pas le sentiment qu'il faut écouter, c'est l'histoire et l'analyse qui doivent répondre. Voici les assises de notre édifice; il semble d'abord qu'elles nous en garantissent la solidité.

Les états modernes ne sont pas de simples cités pourvues d'un territoire, et qu'une extermination ou une conquête puisse détruire, comme Sienne, Florence, Carthage, Crotone ou Athènes. Ils renferment vingt, trente ou quarante millions d'hommes, qui forment des races ou des nations distinctes, et à ce titre peuvent résister aux invasions. Napoléon n'a pu soumettre l'Espagne si faible, ni dompter l'Allemagne si divisée. Quand en 1814 Guillaume de Humboldt proposa de partager la France, trop forte à son avis, les alliés reculèrent, sentant que d'eux-mêmes au bout d'un quart de siècle les morceaux se rejoindraient. Voyez aujourd'hui les embarras de la Russie pour un tiers de la Pologne. Il faut cinq cent mille hommes de garnison, la moitié d'un peuple, pour en contenir un autre, et le profit ne vaut pas la dépense.

En second lieu, les états européens sont formés de races et de nations diverses; c'est pourquoi l'un peut suppléer, puis relever son voisin, si son voisin tombe. Quand le Portugal, l'Espagne et l'Italie sont tombées au XVII[e] siècle, l'Angleterre, la France et la Hollande ont repris et continué l'œuvre commencée à leur façon et pour leur compte. Si dans cent ans la France devenait une simple caserne administrative, les nations protestantes, l'Angleterre, l'Allemagne, les États-Unis, l'Australie, se développeraient seules, et leur civilisation refluerait sur la France au bout de deux ou trois siècles, comme celle de la France, après deux ou trois siècles, reflue aujourd'hui sur l'Italie et l'Espagne. Au contraire, une monarchie comme la Chine, une théocratie comme l'Inde, un groupe de cités

comme la Grèce, un grand établissement unique comme l'empire romain, périssent tout entiers avec leurs inventions, faute de voisins égaux, indépendans, qui subsistent après eux et les renouvellent.

Les trois quarts du travail humain se font maintenant par les machines, et le nombre des machines, comme la perfection, s'accroît incessamment. Le labeur manuel diminue d'autant, et par suite le nombre des êtres pensans augmente. Par conséquent nous sommes exempts du fléau qui a perdu le monde grec et romain, je veux dire la réduction des neuf dixièmes de la population humaine à l'état de bêtes de somme qu'on exploite, qui périssent, et dont la destruction ou l'abâtardissement graduel ne laisse subsister dans chaque état qu'une petite élite. Presque toutes les républiques de la Grèce (1) et de l'Italie antique ou moderne ont péri faute de citoyens. Aujourd'hui les machines qui remplacent les sujets ou les esclaves préparent des multitudes intelligentes.

D'autre part encore, les sciences expérimentales et progressives sont maintenant reconnues comme les seules maîtresses légitimes de l'esprit humain et les seuls guides certains de l'action humaine. Cela est unique dans le monde. Chez les musulmans, sous les Ptolémées, dans l'Italie du XVIe siècle, elles restaient aux mains d'une petite coterie de curieux qu'on pouvait détruire par une proscription. A présent elles ont pris l'empire, et comme elles ont visiblement amélioré la vie pratique, elles rallient autour d'elles tous les intérêts privés et tout l'assentiment public. Comme d'ailleurs leurs méthodes sont fixées et que leurs découvertes vont croissant, on peut établir qu'elles rempliront et renouvelleront indéfiniment l'intelligence humaine. Les autres développemens de l'esprit, l'art, la poésie, la religion, pourront avorter, dévier ou languir; mais celui-là ne peut manquer de durer, de s'étendre et de suggérer sans cesse aux hommes des vues d'ensemble pour régler leurs croyances et diriger leurs actions.

Enfin ces mêmes sciences, ayant embrassé dans leur domaine les affaires politiques et morales et pénétrant tous les jours dans l'éducation, changent l'idée que l'homme se faisait de la société et de la vie : il était un animal militant qui considérait les autres hommes comme une proie et la prospérité des autres hommes comme un danger : elles le transforment en une créature pacifique qui considère les autres hommes comme des auxiliaires et la prospérité des autres hommes comme un profit. Chaque boisseau de blé qu'on

(1) Sparte a péri δι' ὀλιγανθρωπίαν, dit Aristote. A Florence, il n'y avait plus que 2,500 citoyens votans au temps de Savonarole. — Voyez aussi Venise. — Au commencement du XVIe siècle, on estimait le nombre des citoyens pourvus de tous les droits politiques à 18,000 en Italie.

produit et chaque aune d'étoffe qu'on fabrique en Angleterre diminuent d'autant le prix dont je paie le blé et les étoffes. Par conséquent mon intérêt est non pas de tuer l'Anglais qui a produit le blé ou fabriqué l'étoffe, mais de souhaiter qu'il en fabrique ou produise deux fois davantage.

Jamais civilisation humaine ne s'est trouvée dans des conditions semblables; c'est pourquoi on peut espérer que celle-ci, étant mieux bâtie que les autres, n'ira pas se lézardant, puis s'effondrant comme les autres; du moins on est autorisé à croire que parmi des ébranlemens ou des inachèvemens partiels, comme en Pologne et en Turquie, elle subsistera et s'achèvera dans les principaux emplacemens où l'on voit ses constructions s'élever. D'autre part, la grandeur des états, l'invention de l'industrie, l'institution des sciences qui consolident l'édifice, nuisent aux individus qui l'habitent, et chaque homme isolé se trouve amoindri par l'extension énorme de l'établissement dans lequel il est compris.

D'abord les sociétés, pour devenir plus solides, sont devenues trop grandes, et la plupart d'entre elles, pour mieux résister aux attaques étrangères, se sont trop subordonnées à leur gouvernement. Parmi les hommes qui les composent, neuf sur dix, parfois quatre-vingt-dix-neuf sur cent, sont des provinciaux, des administrés, qui, sauf de rares secousses, ne prennent point part à la vie publique, oublient les passions générales, entrent dans la communauté comme des solives dans une bâtisse, ou du moins végètent, désaffectionnés, inertes, dans de petits plaisirs et de petites idées, à la façon des mousses parasites sur un toit. Comparez leur vie à celle des Athéniens au ve siècle et des Florentins au xive.

En outre, pour devenir efficace, l'industrie s'est trop subdivisée, et l'homme transformé en ouvrier devient un rouage. Fourier disait que dans l'état idéal du globe sociétaire, les hommes ayant reconnu que les petits pâtés ne sont pas encore à la hauteur de la civilisation, deux caravanes de cent mille artistes culinaires choisis se rassembleraient en un endroit convenable, par exemple sur les bords de l'Euphrate, et concourraient à grand renfort d'expérience et de génie. Le vainqueur, recevant un centime par tête d'homme, se trouverait très riche, et de plus serait médaillé. Ceci est l'image grotesque de notre industrie. Considérez une exposition universelle, les efforts énormes consacrés à perfectionner les cuvettes, les bottes, les coussins élastiques, avec récompense proportionnée. Il est triste de voir cent mille familles employer leurs bras et trente hommes supérieurs dépenser leur génie pour donner du *brillanté* à une étoffe de coton.

En dernier lieu, la science, pour devenir expérimentale et sûre,

s'étant scindée en de petites provinces toujours plus petites, les véritables penseurs, qui sont les inventeurs, sont obligés de se cantonner chacun dans un compartiment spécial, et d'y vivre enfermés dans un recoin de la philologie ou de la chimie, comme un cuisinier dans sa cuisine. En même temps, l'accumulation des faits étant devenue énorme, la tête humaine se trouve encombrée; il n'y a plus d'Aristote : ceux qui veulent acquérir quelque idée approximative de l'ensemble sont obligés de renoncer à la vie du corps et de surmener leur cervelle; par contagion, dans tout le reste de la société, la vie cérébrale trop développée altère la santé physique et morale. Comparez des docteurs allemands, des hommes de lettres, même nos gens du monde raffinés et pâles, tous nos amateurs, tous nos savans spéciaux, aux citoyens grecs philosophes, artistes, gens de guerre et de gymnase, à ces Italiens du XVIe siècle qui possédaient chacun, outre l'éducation militaire, cinq ou six arts ou talens, et quelques-uns une encyclopédie complète.

En un mot, l'œuvre de l'homme est devenue stable parce qu'elle s'est élargie, mais elle ne s'est élargie que parce que l'homme est devenu *spécial*, et la spécialité *rétrécit*. C'est pour cela qu'on voit baisser aujourd'hui les grandes œuvres qui exigent la compréhension naturelle et le vif sentiment de l'ensemble, je veux dire l'art, la religion, la poésie. La façon dont les Grecs et les Italiens de la renaissance prenaient la vie était à la fois meilleure et pire : elle produisait une civilisation moins durable, moins commode, moins humaine, mais plus d'âmes complètes et plus d'hommes de génie.

A ces maux il y a peut-être des palliatifs, mais non des remèdes, car ils sont produits et entretenus par la structure même de la société, de l'industrie et de la science sur lesquelles nous vivons. La même séve produit d'un côté le fruit, de l'autre le venin; qui veut goûter l'un doit boire l'autre. — En ce cas, comme dans toute maladie constitutionnelle, le médecin panse l'ulcère, conseille les adoucissans, combat le mal symptôme par symptôme, avertit son homme d'éviter les excès, surtout lui conseille la patience. Rien de plus, il est incurable, car pour le guérir il faudrait le refondre. Moi-même, en écrivant ceci, qu'est-ce que je montre, sinon un exemple de notre mal? Voyager en critique, les yeux fixés sur l'histoire, analyser, raisonner, distinguer, au lieu de vivre gaîment et d'inventer de verve, qu'est-ce autre chose qu'une manie de lettré et une habitude d'anatomiste?

H. TAINE.

BARBERINE AU JOUG

ROMAN DE LA VIE DOMESTIQUE ANGLAISE.

TROISIÈME PARTIE (1).

X.

Le départ imprévu de Barberine arrachait Frank Churchill un peu brusquement à ses rêves couleur de rose, et lui infligeait des tortures passablement compliquées. Malgré quelques différends survenus entre eux, — différends qu'il regardait, sur la foi d'autrui, comme presque inévitables au début de toute carrière conjugale, — sa femme n'avait pas cessé de lui être chère, et sa confiance en elle n'avait subi que de très légères atteintes. Se voir séparé de cette espèce d'idole était donc une immense déception, un véritable désastre; mais le cœur de Frank n'était pas seul à souffrir : son amour-propre, éminemment susceptible, se révoltait à l'idée de cette fausse pitié, doublée de sarcasmes, avec laquelle un public indifférent croit s'acquitter envers tout mari dont la femme semble dénoncer par un impitoyable abandon les torts secrets, les tyrannies hypocrites, — ou dont tout au moins elle trahit ainsi l'infériorité, la faiblesse. Nul plus que Churchill ne redoutait la rumeur publique; il se dérobait à la notoriété avec autant de soin que d'autres en mettent à l'appeler autour de leurs noms, et, de son ingrat métier, l'anonyme était encore ce qu'il goûtait le mieux, — non qu'il déclinât la responsabilité de ses écrits, ou que ses convictions bien as-

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 février.

sises lui laissassent le plus léger doute, mais simplement parce qu'il aimait à combattre visière basse, plus certain alors de frapper juste, et de n'être dérangé ni par le bruit d'applaudissemens importuns, ni par le tumulte de vaines récriminations. Avec de telles dispositions, jugez ce que devait éprouver un homme investi malgré lui d'une certaine renommée en songeant aux mille propos qu'allait susciter la détermination prise par une personne aussi connue que l'était Barberine Lexden. Un monde curieux et menteur allait donc s'occuper d'eux, rompre le sceau de leurs mutuels rapports, analyser, traduire à sa guise les moindres circonstances de leur énigmatique rupture? Quelle honte, quel supplice! et qu'avait-il fait pour mériter l'une ou l'autre?... Victime d'une jalousie insensée, bien évidemment méconnu et trahi sans raison, il aurait pu, déployant un stoïcisme héroïque, intéresser à son sort l'élite de ses amis. Par malheur il aimait encore, même en la maudissant, celle qui livrait ainsi à une désolante publicité le nom qu'il espérait illustrer pour le rendre plus digne d'elle. Oserons-nous dire qu'à certaines heures l'isolement de Barberine, les injures qui pouvaient l'atteindre et qui la trouveraient sans protection, le dénûment où elle pourrait tomber et qui l'exposerait à subir d'humilians secours, — mille hypothèses enfin, les unes assez raisonnables, les autres purement chimériques, — venant s'offrir à son imagination, le mettaient littéralement hors de lui? Son orgueil alors, son juste ressentiment, ses griefs les mieux fondés, il oubliait tout, et peu s'en fallait qu'il ne courût se jeter aux pieds de la belle fugitive au risque de se dégrader vis-à-vis d'elle et de perdre ainsi le droit de la rappeler à son devoir. Par bonheur, sa mère était là pour l'arrêter sur cette pente périlleuse. Nonobstant la simplicité de sa vie solitaire, Eleanor Churchill avait pu dès longtemps étudier le mécanisme compliqué des rapports humains, le jeu multiple des passions, et ce code spécial qui supplée en bien des matières au silence de la loi écrite. En supposant même quelques fragilités passagères que son fils aurait eu à se reprocher, — s'il avait par exemple répondu par trop d'empressement aux avances d'une coquette, ou, venant à retrouver une de ses « passions » d'autrefois, s'il s'était laissé entraîner à des générosités qui ne lui étaient plus permises, — la veuve de Vance Churchill aurait encore accusé Barberine d'une susceptibilité outrée, d'une précipitation folle. Elle les lui aurait reprochées en invoquant le souvenir de mille infidélités, de mille prodigalités pardonnées jadis au père de Frank; mais puisque ce dernier, véridique et sincère entre tous, ne se reconnaissait aucun tort, puisqu'il affirmait que son refus de faire connaître à Barberine le contenu de la mystérieuse épître était le résultat d'un engagement formel pris à l'égard

d'une tierce personne bien longtemps avant leur mariage, Barberine restait absolument inexcusable. Aussi mistress Churchill avait-elle été profondément étonnée lorsqu'au milieu des consolations qu'elle prodiguait à son fils, elle l'avait entendu lui demander s'il ne valait pas mieux, pour étouffer en son germe le scandale dont ils étaient menacés, qu'il allât reprendre et ramener sa femme. — Êtes-vous fou? le malheur vous a-t-il ôté la raison? lui avait-elle demandé. Faire les premiers pas vers une femme qui appelle sur vous, — sur moi, sur tous les nôtres, — un opprobre éclatant! Et pourquoi? Pour implorer son retour après quelques remontrances de pure forme, comme celles qu'on adresse à une écolière prise en faute! Que parlez-vous de tenir les choses secrètes? Les domestiques de mistress Schröder et vos propres domestiques ne sont-ils pas déjà au courant de ce qui s'est passé? Pensez-vous qu'ils n'aient rien laissé transpirer de ce qu'ils savent? Peut-être subsiste-t-il encore quelques doutes, dont le bénéfice vous est acquis jusqu'à ce soir, mais jusqu'à ce soir seulement... Si dans ce délai, venant à s'apercevoir de son erreur et désirant la réparer, cette femme, dont la conduite, je le maintiens, révèle un fonds de perversité, vous manifestait un repentir sincère, votre devoir serait de lui pardonner et de la reprendre... Mais votre indulgence ne saurait aller au-delà sans devenir avilissante.

— Vous avez peut-être raison... Il faut donc suspendre toute décision et voir à quel parti elle s'arrêtera.

Ainsi parla Frank, la tête basse et réprimant une espèce de soupir; puis la mère et le fils attendirent, en face l'un de l'autre, pendant toute cette soirée, qui leur semblait ne devoir jamais finir, silencieux, immobiles, abîmés dans leurs pénibles réflexions. Lorsqu'il fut évident que la fugitive ne rentrerait pas de la nuit, Frank sentit que sa tête se perdait, et comme sa mère le pressait de prendre quelque nourriture : — Non, lui répondit-il tristement... Ici du moins je ne saurais. Si le besoin se fait sentir, je trouverai au club tout ce qu'il faut... Vous aussi, mère, vous êtes à bout de forces, allez prendre quelque repos. Maintenant que tout est fini, nous aurons à délibérer demain sur ce que nous ferons de la vie qu'il nous reste à passer ici-bas.

Le club était fort animé ce soir-là. Frank, triste et sombre, y produisit l'effet d'une apparition funèbre. Personne ne s'avisa de lui adresser la parole. A une table voisine de celle où il s'était assis, on s'entretenait d'un mariage, et l'importance de la dot y était, selon l'usage, discutée avec chaleur. — Aux plus riches tous les privilèges! s'écria l'un des causeurs, qui avait ses raisons pour professer pareilles doctrines. Par les toilettes qui courent, un pauvre diable ne doit pas songer à prendre femme. — Cette réflexion ba-

nale, tombant au milieu des pensées de Frank, lui fit l'effet d'une révélation. — C'est bien cela, se disait-il, et Barberine après tout n'a pas tous les torts. Je l'ai réduite à une condition, je lui ai fait supporter une gêne auxquelles rien ne l'avait préparée. Son humeur s'en est aigrie, elle a cherché des sujets de plaintes, sa jalousie n'a pas d'autre cause; elle y a trouvé le prétexte qu'il lui fallait pour retourner à son ancienne façon de vivre. — Et il l'excusait, il la justifiait presque en revenant du côté de ses foyers déserts.

Le lendemain, — le lendemain soir principalement, — les pensées de Frank n'étaient plus les mêmes. Barberine n'ayant pas donné signe de vie, mistress Churchill s'était vue réduite à expliquer la situation; la *Mésopotamie* tout entière était au fait : on pérorait, on clabaudait à cœur-joie. Les femmes surtout ne tarissaient pas, surprises au dernier point d'une séparation à laquelle manquait l'élément le plus essentiel. Un enlèvement, passe encore : on a vu de ces choses, qui s'expliquent d'elles-mêmes; mais planter là son mari sans motif bien défini pour se retirer ouvertement au sein d'un ménage étranger, et faire ensuite réclamer ses malles comme à une gare de chemin de fer,... voilà qui, selon les commères de Great-Adullam-street, « passait toute espèce de permission! »

George Harding, averti par sa femme, qui avait reçu les premières confidences de mistress Churchill, arriva bientôt tout ému. Au moment où il prit la main de son jeune ami, quelques larmes lui montèrent aux yeux. — Ne me racontez rien, je sais tout, dit-il à Frank, dont il devinait la secrète répugnance à traiter longuement une matière pareille. Rassurez-moi seulement. Ne suis-je pour rien dans ce désastre? — Puis, voyant la surprise que sa question causait : — Oui, reprit-il, ce conseil que je vous donnais de « serrer le frein... » peut-être venait-il mal à propos compliquer une situation déjà tendue.

— Tranquillisez-vous, répondit Frank. Tôt ou tard cet éclat devait avoir lieu... Peut-être l'avons nous hâté; mais c'est tout.

— Et maintenant que pensez-vous faire?

— Ce que font dans tout revers de fortune les hommes de sens, c'est-à-dire bonne mine à mauvais jeu. Vivre seul m'est impossible. Je réinstallerai donc ma mère dans cette maison, et tout, — je le suppose du moins, — se retrouvera comme il y a dix-huit mois.

— Permettez, reprit Harding avec un accent presque sévère, je ne reconnais pas ici votre sagacité ordinaire. Devant Dieu et devant les hommes, votre femme n'a pas cessé d'être votre femme; elle n'a rien fait, — même aux yeux de la loi telle que nous l'avons rédigée dans notre infaillible sagesse, — qui vous autorise à la traiter comme vous semblez en nourrir le projet. Ne vous laissez pas

étourdir par ces bavardages de vieilles femmes, ne compromettez point tout un avenir dans un élan de rancune irréfléchie. Vous vous devez, vous lui devez de tenter, directement ou indirectement, une démarche de nature à la ramener ici... Je m'en chargerai, si vous le voulez; mais il vaudrait mieux que ce fût vous.

— Merci, répliqua Frank, je sais quelle bienveillance loyale vous dicte le conseil que vous me donnez... Toutefois je sens qu'il m'est impossible de le suivre...

Harding n'en fût pas demeuré là, mais un geste significatif de Frank Churchill lui fit comprendre qu'il fallait changer de sujet. Pourquoi Frank, si clément la veille au soir, était-il désormais inflexible? Pourquoi s'était-il montré tour à tour si péniblement docile aux inspirations de la sévérité maternelle et si rebelle aux conseils indulgens de George Harding? Quand avait-il eu tort? quand avait-il eu raison? Mieux vaut poser de pareilles questions que de les résoudre, et nous préférons, quant à nous, suivre dans ses fantaisies extra-conjugales l'erratique Barberine.

Les Schröder avaient quitté Uplands depuis quinze jours à peine. Alice, que tourmentaient déjà certains scrupules au sujet de Beresford, et dont les troubles de conscience n'étaient pas suffisamment apaisés par les distractions de la capitale, même alors qu'elle recourait à la plus puissante de toutes, la revue des magasins à la mode (1), n'avait pas encore pensé à courir chez Barberine; mais quand elle vit la jeune femme entrer à l'improviste dans son boudoir, elle n'en poussa pas moins un vrai cri de joie. Il fallut bien rabattre quelque peu de son enthousiasme quand l'épouse fugitive eut sommairement expliqué le motif et la durée probable de sa visite. Cependant Alice ne songea pas un instant à décliner les devoirs de l'amitié. M. Schröder, qui depuis quelques mois, de plus en plus attentif et de plus en plus cordial pour sa femme, s'efforçait de lui complaire en tout, acceptant les choses comme Barberine les lui présentait, n'hésita point à déclarer parfaitement motivée l'étrange démarche qui l'amenait chez lui. — Ma maison est la vôtre, lui dit-il en la baisant au front, disposez de moi comme vous voudrez. — Puis, cédant à un préjugé fort répandu chez les gens d'affaires, il laissa échapper quelques paroles assez peu mesurées sur l'ordinaire inconsistance des gens d'esprit, paroles qui rappelaient à Barberine les sinistres prédictions de sa tante Susan. — Avait-elle donc raison? se demandait-elle ce premier soir avec un singulier mélange de joie et d'inquiétude. — Probablement oui, car elle connaît son monde... Et pourtant comme elle était injuste à l'égard de Frank! Ne vaut-il pas cent fois mieux

(1) *Shopping;* ce mot, désormais consacré, a pris place dans tout lexique un peu complet.

qu'elle? S'il fallait, même aujourd'hui, recourir à l'un ou à l'autre, mon choix serait-il douteux? Quelle joie sinistre je lirais dans les yeux de la chère tante! comme elle me redirait, en les savourant, ses implacables anathèmes de Bissett-Grange! Non, non, plutôt mourir vingt fois, même de faim, que de recourir à cette harpie!... A qui donc, si ce n'est à elle? Sir Marmaduke est absent, et la grave maladie qui le retient au fond des Pyrénées ne permet pas qu'on invoque son obligeance. D'ailleurs il prendrait infailliblement le parti de son filleul, et je sens bien qu'au fond il doit blâmer ma conduite actuelle... S'il savait cependant... Quoi donc? qu'aurais-je de positif à lui apprendre? Des soupçons, j'en ai sans doute, et de très sérieux, de très fondés; mais des preuves, des preuves positives, pas une seule, tout compte fait... Serait-il possible que ma fierté m'eût égarée? Non, sans doute, puisque je me vois approuvée par des personnes sérieuses, désintéressées dans la question... M. Schröder ne m'aurait pas accueillie comme il l'a fait, s'il m'avait jugée en faute. A tout événement, j'aurai fait mentir ma tante en devançant cet abandon qu'elle me prédisait. J'ai pris à temps l'initiative, et la victime, ce n'est pas moi. On dira peut-être que par cela même je suis condamnable. Eh bien! qu'on le dise si l'on veut... Irais-je me préoccuper de tels propos? Le monde m'a toujours connue intrépide et libre. Je ne me démentirai pas au moment décisif. S'il y a des gens pour me blâmer, il y en aura pour me comprendre, il y en aura pour me donner raison, comme l'a fait M. Schröder... Mais si j'ai tort cependant, si je ne pouvais compter au fond que sur des préventions favorables, non sur un jugement éclairé, désintéressé, impartial! Je ne suis certaine, à vrai dire, que d'une seule chose, c'est que la lettre de Bissett-Grange et celle d'hier sont de la même écriture. Rien ne prouve qu'elles n'aient pu arriver à Frank sans qu'il eût à se reprocher aucune des trahisons qu'il m'a convenu de lui prêter...

En ce moment, — le croira-t-on? — Barberine se surprit à regarder une miniature attachée à sa chaîne de montre; cette miniature était le portrait de Frank. Elle le contempla d'un œil presque humide, et ses lèvres se posèrent même sur le cristal qui recouvrait le fragile ivoire. Nous ne saurions dire jusqu'à quel point une rétractation lui semblait alors chose possible; mais le moment d'après elle en repoussait l'idée avec un sourire amer. — Demander pardon, moi! s'écriait-elle intérieurement. Moi, faire les premiers pas, implorer une réconciliation, me démentir, m'humilier! Est-ce que cela se peut? Mais il viendra, lui, j'en suis certaine... Il viendra me chercher, je finirai par céder à ses instances,... et cette fois nous ne nous brouillerons plus.

Frank toutefois ne vint point, et lorsque la matinée du lendemain se fut lentement écoulée sans amener aucun incident qui lui présageât le terme prochain de ses anxiétés, quand le babil de mistress Schröder et même la conversation plus intéressante du capitaine Lyster (qui, mis au courant de tout par Alice, feignait charitablement la plus complète ignorance) eurent occupé les oreilles de Barberine sans aller une seule fois jusqu'à son cœur altéré de consolations, l'amertume, le dépit, l'injustice reprirent possession de cette mobile nature. Mieux persuadée que jamais de son infaillibilité, elle n'hésitait plus à trancher en sa faveur toutes les questions que sa conduite pouvait soulever. De ce que Frank n'accourait pas, humble et repentant, pour avouer son crime et en solliciter le pardon, il demeurait constant aux yeux de sa femme qu'elle ne s'était aucunement exagéré les torts de cet époux récalcitrant. Toute prête à lui pardonner le délit qu'il n'avait pas commis et même à faire la moitié du chemin qu'en bonne justice elle aurait dû parcourir tout entier, Barberine était on ne peut plus contrariée de cette expectative prolongée à laquelle il semblait se complaire. Chaque heure maintenant, à mesure qu'elle passait sur sa tête, la laissait plus obstinée, plus décidée à ne pas plier, et en même temps, hélas! plus dénuée d'espérance, plus à plaindre, tranchons le mot, plus malheureuse.

Plusieurs jours se passèrent ainsi, Barberine refusant de sortir, de se montrer à qui que ce fût, si ce n'est à quelques amis intimes de la famille où elle avait trouvé refuge, — *amis*, répéterons-nous en soulignant, car aucune femme ne figurait parmi les personnes admises à la voir. Elle avait eu quelque plaisir à retrouver le capitaine Lyster, et fut non moins satisfaite en constatant que ce « vaurien de Beresford, » comme elle l'appelait sans façon, ne se montrait plus aussi assidûment auprès de mistress Schröder. Ce n'était pas, entendons-nous, que l'ambitieux commissaire eût renoncé aux idées dont Simnel l'avait si habilement englué, mais Alice elle-même, nonobstant leur traité d'affection fraternelle, s'était aperçue, dans le courant de la dernière semaine passée à Uplands, que les attentions, les petits soins de ce brillant cavalier n'étaient pas sans quelques inconvéniens. Prononcer le grand mot de « remords » à propos des légères et passagères syndérèses qu'elle put éprouver de ce chef, ce serait à coup sûr leur accorder une importance excessive; en somme cependant, il y avait inquiétude, embarras extrême, appréhension de l'avenir dans ces relations équivoques. Alice ne pouvait s'empêcher de remarquer l'espèce d'impatience contenue que les fréquentes visites de Beresford causaient à son mari; le silence même qu'il gardait sur ce point,

— commenté par les regards dont il accompagnait sa femme et leur hôte chaque fois qu'un incident quelconque les écartait du reste des invités, — ne laissait pas d'être expressif. Or dans cette pauvre tête d'Alice ne manquaient pas ce qu'un philosophe allemand eût appelé des « antinomies. » Elle avait eu pitié des tourmens auxquels Beresford se disait en proie, mais sans méconnaître les droits que Schröder, plus affectueux, plus empressé depuis quelque temps, s'était acquis au prix d'une foule de tendres et délicates prévenances. Par momens il lui semblait, — comme à Lyster, comme à Barberine, — que les galanteries de Beresford, si respectueuses qu'il s'attachât à les rendre, étaient encore de trop, s'adressant à la femme d'un autre. Par momens aussi, elle se laissait derechef entraîner au courant imperceptible de ce flot qui la berçait d'un si doux murmure, à l'attrait du mirage qui lui masquait l'abîme; puis tout à coup elle sortait de sa torpeur, et prise d'une subite angoisse, s'agitant sous les liens fleuris dont elle se sentait enveloppée, elle cherchait, soit en elle, soit au dehors, la force de s'y soustraire. En ces heures troublées, s'il se dégageait une impression bien nette de ses conflits intérieurs, de sa fièvre d'esprit, c'était une franche et vraie rancune contre l'homme qui, l'exposant à de sérieux dangers, la mettait aux prises avec tant de sinistres pressentimens. Sans douter qu'il l'aimât, — elle ne se fût pas volontiers fait une pareille injure, — elle lui en voulait de l'avoir aimée, et se promettait de lui faire expier chèrement cet amour inopportun. Qu'on veuille bien le remarquer, nous ne donnons pas mistress Schröder pour autre chose qu'une créature sans caractère, dépourvue de toute magnanimité comme de toute perversité, faible et fragile jouet des volontés étrangères; mais n'en connaît-on pas beaucoup de pareilles, et, même parmi les femmes déchues, compte-t-on par centaines les lady Macbeth ou les Messaline?

Dès le cinquième jour qui suivit l'installation de Barberine sous un toit étranger, Alice commençait à trouver un peu sévère la réclusion que son amie s'imposait et qu'elle-même avait voulu partager. Après s'être excusée de la laisser seule, — Dieu sait si Barberine demandait autre chose! — mistress Schröder se fit amener un cheval de selle et partit escortée d'un groom. Hyde-Park, dans ces conditions spéciales, n'est guère à l'usage des femmes du monde; c'est peut-être pour cela que notre promeneuse, longeant un des côtés de Rotten-row et traversant le pont jeté sur la Serpentine, se dirigea du côté de Westbourne-Terrace. Là, par grande aventure, elle rencontra M. Beresford, supérieurement monté comme il l'était toujours, et qui se hâta de la rejoindre dès qu'il l'eut aperçue de loin. Après un salut courtois, il sollicita la permission de l'accompaguer, et Alice était sur le point de lui refuser

cette indispensable autorisation lorsque l'idée lui vint que l'occasion s'offrait ainsi de s'expliquer franchement, catégoriquement, avec cet embarrassant adorateur. Elle consentit donc, et du mieux qu'elle sut, avec une sincérité qui la rendait presque éloquente, plaida la cause de sa vertu chancelante, de ses devoirs méconnus, de son existence bouleversée, de sa conscience en alarmes. Beresford naturellement ne resta point à court d'adroits sophismes, de captieuses argumentations; mais il put constater qu'il n'était plus écouté avec la même faveur, et qu'il avait affaire cette fois à des scrupules sérieux. Aussi redoubla-t-il d'efforts, et telle était son ardente préoccupation, il s'absorbait tellement dans son ingrat labeur, oubliant d'ailleurs tout ce qui l'entourait, qu'il prit complétement à son insu le chemin de la *Tanière*, et passa sous les fenêtres de Kate Mellon sans lever ni tourner la tête vers ce pavillon tant de fois honoré de sa présence.

Plus triste et plus ulcérée que jamais, lasse d'elle-même et des autres, oisive aussi par grand hasard, la maîtresse du logis ressassait en ce moment même l'amertume de ses souvenirs, le néant de ses espérances passées. L'invincible besoin d'intéresser quelqu'un, de tenir à quelque chose, la forçait de songer à Simnel, absent depuis quelque temps, et qu'elle savait dans les comtés du nord sur la piste des renseignemens qu'il s'obstinait à poursuivre, — renseignemens, nous l'avons déjà dit, qui avaient trait à la mystérieuse origine de Kate. Un bruit de chevaux vint tout à coup la distraire, et machinalement elle courut du côté de la grille. Un cavalier, une amazone passaient lentement sur la route. Elle eut le temps de reconnaître la fine encolure du cheval de Beresford, et ne l'eût-elle pas reconnue que les battemens de son cœur, tout à coup précipités, auraient donné l'éveil à sa jalousie. — C'est lui, se disait-elle, et si c'est lui, cette femme doit être celle dont Simnel m'a parlé sans vouloir me la nommer.

Sur un geste de Kate, le concierge se hâta d'ouvrir la grille, et la pauvre fille arriva sur le seuil assez à temps pour suivre du regard le couple qui s'éloignait. Les chevaux, lentement menés, se touchaient presque. Le voile vert de la dame, flottant autour de sa tête blonde, semblait s'en détacher parfois pour envelopper d'une caresse folâtre le front, le cou, les épaules du cavalier penché vers elle. Et avec quelle ardeur il parlait, avec quelle attention il était écouté! C'étaient bien là deux amans, impossible de s'y méprendre, et deux amans heureux, il n'en fallait pas douter; mais s'il en était ainsi, quelle étrange audace à Beresford de venir étaler sa conquête aux regards de celle qu'il avait dédaignée et dont il avait publiquement divulgué l'indigne faiblesse! Eh quoi! passer de la sorte, sans un regard, sans un signe, sans même retourner la tête pour s'assu-

rer que l'insulte avait porté, que le coup mortel était entré en plein cœur! L'outrage et le mépris pouvaient-ils aller plus loin? Ainsi se parlait la malheureuse enfant dont les lèvres frémissantes laissaient échapper çà et là quelque plainte irritée, et dont les doigts crispés enfonçaient leurs ongles dans la chair de ses mains.

A ce moment même, deux grooms, — qui suivaient les promeneurs à deux ou trois cents pas de distance, — parurent au détour de la route. Leur présence rendit quelque sang-froid à miss Mellon. Elle reconnut l'un d'eux, un domestique qu'elle avait donné à Beresford, et lui fit signe de s'arrêter. Cet homme, portant la main à son chapeau, s'empressa d'obéir. — William, lui dit-elle avec l'apparence du sang-froid le plus complet, pourriez-vous me dire le nom de la dame qui se promène avec votre maître?

— C'est mistress Schröder..., mistress Schröder, de Saxe-Coburg-Square... Mademoiselle a dû la rencontrer au parc; un phaéton-poste, deux chevaux bai-brun, harnais noir uni.

— Non, je ne crois pas l'avoir jamais vue... Vous dites Schröder, Saxe-Coburg-Square, n'est-il pas vrai?

— Exactement cela; mais veuillez m'excuser, miss, on s'imaginerait que vous n'êtes pas à votre aise, poursuivit le groom, qui, ayant jadis servi miss Mellon, lui conservait un très reconnaissant souvenir.

— Merci, William, de votre sollicitude. Je vais fort bien au contraire, répondit Kate avec un sourire étrange. Allez, mon ami!

Le même jour, dans la soirée, devant le bureau de poste d'un petit village, s'arrêtait un de ces légers véhicules qui font aux environs de Londres le service du factage. La buraliste était occupée à glisser les lettres dans le sac, quand un messager à cheval, arrivant au grand galop et sautant lestement à bas de sa selle, lui présenta un pli cacheté. La vieille femme reçut la lettre et promit de l'expédier, quoique le délai réglementaire fût expiré. — Miss Mellon vous en saura gré, lui dit le groom. Il paraît que la chose est pressée, car elle m'avait enjoint de ne pas épargner le cheval, et pareille recommandation se donne rarement à la *Tanière*.

XI.

Mistress Schröder avait rapporté de sa promenade un apaisement, une satisfaction d'elle-même qui lui étaient inconnus depuis plusieurs mois. Il lui tardait de se montrer avec un front parfaitement dégagé de soucis à cet époux dont le regard la mettait parfois au supplice. Elle le pouvait, se flattant d'avoir anéanti pour jamais les espérances de Beresford; mais les infortunés maris manquent presque toujours ces belles occasions, et au lieu de M. Schröder en per-

sonne on reçut à l'heure du dîner un petit billet qui annonçait son départ pour Southampton : il allait y recevoir un prince égyptien avec lequel sa maison faisait des affaires considérables. Du reste, il s'annonçait pour le lendemain, son frère ayant été mandé par dépêche télégraphique et ne devant pas tarder à venir le relever auprès de l'altesse orientale.

Le lendemain effectivement, l'honnête banquier arriva sans se douter de l'impatience avec laquelle on l'attendait. Du balcon où elle était accourue pour le voir au sortir du *cab*, mistress Schröder remarqua qu'il descendait avec peine, et que, — chose inouie jusque-là, — il s'appuyait au bras du cocher. Cependant lorsque, s'empressant à sa rencontre, elle lui demanda comment il se trouvait : — Pas trop mal, lui répondit-il, vraiment pas trop mal. Quelques douleurs seulement, toutes nouvelles pour moi; des pesanteurs étranges dans le bras et l'épaule gauches,... un rhumatisme fort probablement... Et ici comment va-t-on? comment se trouve la chère Barberine? Avez-vous pu la décider à sortir?

— Non, elle n'a jamais voulu; j'ai fini par aller me promener à cheval.

— Toute seule?

— Toute seule... Ah! c'est-à-dire... j'ai rencontré M. Beresford.

Ici la physionomie de Schröder devint tout à coup fort soucieuse. — Voilà, reprit-il, de ces gens que je n'aime guère. Ce nom sonne mal à mes oreilles. Méfiez-vous de Beresford, chère Alice; méfiez-vous de lui, croyez-moi!...

Alice entamait déjà quelque justification, mais son mari ne la laissa pas continuer. — Vous n'avez rien à vous reprocher... Vous ne savez pas, vous, et c'est tout simple... Il sera temps une autre fois de vous mettre en garde contre ces *espèces*... Pour le moment, je vais donner un coup d'œil à la correspondance. Qu'on serve à sept heures, bien exactement.

A sept heures précises, et comme tintait le dernier coup de l'horloge, le bruit du *gong* emplit la maison. Alice et Barberine s'étaient déjà rendues dans la salle à manger.

— Il serait peut-être bon de prévenir monsieur, dit Alice au grave sommelier qui attendait, immobile et raide comme une statue, le moment d'entrer en fonction.

Cet important personnage daigna informer sa maîtresse que monsieur n'avait pas encore quitté la bibliothèque. Elle l'y envoya tout aussitôt, doublement surprise que M. Schröder, l'homme ponctuel par excellence, n'eût pas fait sa toilette du soir, et qu'il fût ainsi en retard, lorsque deux femmes étaient à la merci de son exactitude.

Le sommelier rentra trois minutes après, la face plus blanche

que sa cravate. Barberine l'aperçut heureusement avant qu'il eût franchi le seuil, et, devinant quelque accident imprévu, elle lui fit signe de la conduire vers l'endroit d'où il venait. Ce fut ainsi qu'elle arriva, suivie de près par mistress Schröder, jusqu'à la bibliothèque.

Là gisait, tombé sur sa face, en travers du bureau, le cadavre du banquier allemand. Ses doigts raidis froissaient encore une lettre décachetée...

La mort, quand elle frappe le pauvre, passe simplement la plume sur un zéro. Nul n'y prend garde. Quelques soupirs, quelques gémissemens au fond d'une chaumière, quelques pelletées de terre qu'on déplace pour un petit nombre d'heures, une courte prière récitée à grande vitesse, tout est dit. C'est la « mort sans phrases, » simple, dure, austère comme il convient. Mais lorsque s'éteint une existence autour de laquelle se groupent mille existences parasites, une foule de combinaisons se produisent, nécessairement attentatoires au caractère sacré que le trépas ne devrait jamais perdre. Les cupidités de tout ordre sont à l'œuvre, les passions se donnent carrière, les grossiers appétits se déchaînent. Une heure après que le décès du banquier eut été constaté par un pharmacien du voisinage mandé en toute hâte, le solennel sommelier, rentré dans ses foyers, s'y livrait à ses réflexions philosophiques en compagnie de la bouteille de *sherry* qu'il avait débouchée pour le défunt, et le cuisinier français s'acheminait vers un club où il avait lieu d'espérer que certain chef de ses amis s'occuperait de lui trouver une bonne place. Bientôt cependant arriva le docteur Prater au petit trot de son coupé bas, traîné par une paire de *poneys* qu'un millionnaire sterling n'eût pas dédaignés. Ce fut Barberine qui l'accueillit, mistress Schröder étant alors aux prises avec une attaque de nerfs déterminée par l'horrible spectacle qu'elle avait eu un moment sous les yeux. Introduit dans la bibliothèque, où on le laissa seul pendant le temps voulu pour les constatations de rigueur, il en sortit avec une physionomie toute particulière. Avant de s'expliquer vis-à-vis de Barberine, qu'il voyait pour la première fois, il s'enquit de ses noms et qualités. — Je suis heureux, madame, lui dit-il ensuite, qu'une circonstance quelconque m'ait mis en rapport avec la femme d'un écrivain aussi distingué que M. Churchill... Et maintenant procédons par ordre. Ma visite ici était tout à fait inutile; la mort a dû être instantanée,... comme au reste je m'y attendais,... comme j'aurais pu le prédire à ce pauvre Schröder, si je n'avais été certain qu'il m'enverrait promener, mes théories et moi, plutôt que de renoncer à ses colossales entreprises... Maintenant, chère madame, je ne vois guère moyen d'échapper à l'horrible nécessité d'une de ces enquêtes

post mortem que réclament les exigences ridicules d'une légalité surannée... Du reste, ne vous alarmez pas outre mesure; je suis là pour attester la maladie de cœur, et le décès ne sera certainement attribué qu'à des causes naturelles... Je vais monter près de la pauvre veuve, puisque son état, dites-vous, réclame mes soins... A ce propos, mistress Churchill...

Ici le docteur se rapprocha de Barberine au point que les basques de son habit frôlaient la robe de la jeune femme. — A ce propos, reprit-il en baissant la voix, veuillez prendre et garder ce papier que je viens de ramasser sur le parquet de la bibliothèque, aux pieds de mon malheureux client... Je ne me suis pas permis d'y jeter les yeux, cela va sans le dire... (en articulant ces derniers mots, le docteur semblait compter attentivement les fleurs du tapis...). Cependant je crois qu'il faut le mettre de côté,... qu'on doit se garder de le montrer à mistress Schröder, du moins jusqu'à nouvel ordre,... et qu'il serait à propos de n'en faire aucune mention devant le *coroner*... Ces sortes de choses gagnent à rester dans l'ombre...

En même temps qu'il achevait son allocution, M. Prater glissa dans la main de Barberine un papier plié qu'elle se hâta de faire disparaître; puis il salua et sortit.

Les sinistres préludes des grandes funérailles commencèrent alors. On vit arriver le *coroner* et les jurés, celui-là goutteux et traînant le pied, mais prompt à la besogne et nullement intimidé par la majesté du trépas, ceux-ci au contraire marchant sur les talons l'un de l'autre, osant à peine franchir le seuil de la bibliothèque. Il va de soi que, réunis ensuite dans une taverne voisine, et sur l'expresse recommandation du *coroner*, ils rendirent un verdict qui excluait l'idée de toute tentative criminelle contre la vie du défunt. A peine étaient-ils partis que d'autres hommes vêtus de noir, laissant leurs habits chez le concierge et remplaçant leurs bottes par des pantoufles de feutre, montèrent à leur tour auprès du mort, qui était resté sous la garde de ces espèces de *goules* auxquelles revient la mission de tout préparer pour l'ensevelissement. Autour du lit funéraire, ils glissaient sans bruit, règle et compas en main, prenaient leurs mesures, et, tout en travaillant, sifflotaient en sourdine la chansonnette à la mode. Le soir ils revinrent encore, apportant cette fois on ne sait quel énorme et pesant fardeau qu'ils montèrent à grand'peine jusqu'au premier étage, où le cadavre avait été transféré dans une chambre *d'ami*.

Puis, vers le milieu de la nuit, une femme vêtue de blanc vint s'agenouiller au pied de la couche mortuaire. C'était Alice Townshend, que ce coup terrible avait soudain ramenée au sentiment des réalités humaines, et qui, forcée de réfléchir sérieusement

pour la première fois de sa vie, se questionnait sur l'emploi frivole de sa jeunesse. Le souvenir de toutes ces liaisons ébauchées, — depuis ses amourettes de pensionnaire jusqu'au jour où elle s'était crue pour tout de bon la future du capitaine Lyster et où la volonté paternelle lui avait imposé cet autre mari si différent de l'époux rêvé par elle, — ce souvenir souvent évoqué lui revint sous un aspect tout nouveau. Elle se demanda si elle avait réalisé les espérances légitimes de ce galant homme qui lui avait prodigué en définitive tout ce qu'il avait de facultés aimantes et s'était mis, avec son immense fortune, à l'entière disposition de ses goûts, de ses volontés, de ses caprices. L'ardeur de son affection, la délicatesse des procédés qu'il avait eus pour elle, en avait-elle jusque-là tenu compte? Que de fois au contraire ne lui était-il pas arrivé d'écouter sans colère, avec une lâche complaisance, les propos par lesquels un étranger essayait de ravaler à ses yeux le mérite de cet homme laborieux et modeste! Et l'autre, ce libertin avéré, ce séducteur de profession, quelle honteuse préférence ne lui avait-elle pas accordée! Le froid respect qu'elle professait pour son mari, qu'était-il donc, comparé à l'émotion produite en elle par les paroles dorées de ce brillant cavalier, à l'impatience avec laquelle naguère encore elle attendait ses visites, au besoin qu'elle éprouvait de se trouver seule avec lui et de lire dans ses regards, dans les vibrations de sa voix émue, la passion dont elle le croyait dévoré? En ce moment, et quand elle se releva, soutenue par son amie, elle haïssait du fond du cœur Beresford; elle eût voulu, revenant sur un irrévocable passé, se consacrer tout entière à ce mari dont le dévouement silencieux et mal payé jadis la pénétrait aujourd'hui d'une reconnaissance et d'un remords tardifs.

Le testament du banquier, daté seulement de quelques mois avant son décès, vint confirmer encore ces impressions. Il y était prescrit de réaliser à la première occasion favorable sa part sociale dans la grande maison à laquelle il appartenait, et d'en réunir le prix à toutes les autres valeurs par lui possédées, le tout devant être commis à la garde de curateurs désignés (*trustees*) qui en mettraient le produit annuel à la disposition de sa femme. Dès que ces dispositions furent ébruitées, le monde, qui garde volontiers dans des circonstances pareilles une expectative prudente, manifesta aussitôt le plus vif intérêt pour l'opulente veuve. Les cartes affluèrent chez elle. Lyster, — avons-nous besoin de le dire? — s'était présenté dès les premiers jours sans attendre l'ouverture du testament. Alice et Barberine, en l'absence de M. Townshend, encore en voyage sur le continent, manquaient pour certaines démarches indispensables d'une intervention virile, et furent heureuses de rencontrer chez cet ami de vieille date un zèle, un dévouement infatigables, joints

à des lumières, à un bon sens pratique dont elles ne se doutèrent qu'après l'avoir mis à l'épreuve.

Beresford apporta dans ses démarches une réserve savante et ne voulut compromettre sa situation par aucun empressement exagéré. Alice reçut sa carte le jour même où le trépas subit de M. Schröder fut connu du public, et le lendemain même des funérailles une seconde carte, plus quelques mots empreints d'une vive émotion et manifestant une sollicitude extrême au sujet de mistress Schröder. Enfin, la quinzaine expirée, il vint en personne, implorant la permission de pénétrer jusque chez Alice. Barberine, qui se trouvait alors avec son amie, la vit pâlir d'abord et rougir ensuite en écoutant ce message transmis de la part d'un homme qui pouvait se croire quelques droits sur elle. — Non... non, murmurait-elle, je ne dois plus, je ne veux plus le revoir... Son seul nom m'agite et me bouleverse... Jamais, non, jamais! — Et Barberine se chargea de trouver la formule de courtoisie qui devait éconduire le visiteur malvenu.

Tous ces incidens la ramenaient au sentiment de sa propre situation, et l'enseignement qui s'en dégageait pour elle n'était pas, il s'en faut, d'accord avec les notions et les idées d'après lesquelles sa conduite avait jusqu'alors été dirigée. Mieux que jamais, elle voyait avec quelle légèreté, quelle précipitation, quelle méconnaissance de ses vrais droits et de ses vrais devoirs, elle s'était laissée entraîner à quitter le foyer domestique, à secouer la légitime et bénigne autorité de son mari. Protectrice insuffisante d'une autre femme, elle comprenait mieux que jamais qu'une femme a besoin de protection, et combien peu elle doit compter sur elle-même pour soutenir l'espèce de gageure qu'implique la revendication de son indépendance absolue. Un soir qu'elle méditait sur ce texte fécond en réflexions salutaires, les larmes lui vinrent aux yeux; elle eut recours à son mouchoir pour les sécher, et en le tirant de sa poche elle fit tomber à ses pieds un papier qu'elle ramassa aussitôt. A peine y eut-elle jeté les yeux qu'une sorte de tremblement la saisit. Elle venait, en effet, de reconnaître cette écriture incorrecte, inégale, inculte, qui deux fois déjà, dans des circonstances mémorables, avait éveillé en elle de cruels soupçons et déterminé les plus importantes crises de sa vie. — D'où venait ce papier? — Cette question lui rendit le souvenir du moment où le docteur Prater le lui avait glissé dans la main avec des propos ambigus auxquels, violemment distraite par mille anxiétés de tout ordre, elle n'avait alors prêté qu'une attention très légère. Cette fois il s'emparait de toutes ses pensées en même temps, et c'est avec un frémissement nerveux qu'elle dévora du regard les lignes suivantes : « Votre femme vous trompe. Beresford est son complice. Chaque jour ils se

voient, chaque jour ils sortent ensemble à cheval. Guettez-les, vous verrez que je dis vrai. Ceci dure déjà depuis des mois et tient à tout un plan conçu par Beresford. Ce que veut cet homme arrive toujours. Croyez-en quelqu'un qui le connaît bien. »

Rien de plus. Aucune signature. Et Schröder était tombé sous ce coup de poignard frappé dans l'ombre!... L'accusation portée contre Alice était une pure et simple calomnie, Barberine moins que personne pouvait en douter; mais Prater en avait pris connaissance, elle ne pouvait en douter davantage; sans cela, il n'eût pas recommandé de soustraire ce papier aux recherches du *coroner*. Donc la réputation de son amie était à la merci d'une parole indiscrète; fallait-il le lui cacher? En lui disant la vérité, ne la livrait-on pas, faible et sans défense, à des craintes que Beresford saurait exploiter? Que faire? à qui demander conseil? Si grande que fût la confiance qu'on pouvait lui accorder, le capitaine Lyster ne devait pas se trouver en tiers dans une affaire si délicate. Frank lui seul,.. mais Frank n'était-il pas, de manière ou d'autre, en rapport avec la personne dont émanait ce mystérieux et fatal écrit? Perdue en ces perplexités et ne trouvant aucune issue aux embarras d'une situation aussi compliquée, Barberine serra précieusement le papier accusateur, espérant qu'une circonstance quelconque lui permettrait un jour ou l'autre d'en rechercher l'origine, peut-être même d'en utiliser le contenu.

Le secrétaire du conseil de la *tin-tax* était cependant de retour à Londres, et jamais il ne s'était montré si accueillant, si facilement accessible. Rien qu'à le voir traverser les bureaux le sourire sur les lèvres, on devinait un homme heureux et triomphant. Et pourtant il avait retrouvé, plus inquiète, plus agitée, plus fiévreuse que jamais — sans qu'il pût se rendre bien compte de cette prostration physique, de ce trouble mental — la « reine de ses pensées, » l'idole vers qui tendaient secrètement tous ses vœux, la vaillante compagne qu'il voulait associer à sa destinée, mais seulement après l'avoir élevée à son niveau, et lorsqu'il aurait acquis sur elle tous les droits que la reconnaissance peut donner. S'il eût simplement voulu épouser miss Kate Mellon au refus de Charles Beresford, l'entreprise n'eût peut-être pas offert de trop graves difficultés : un simple mouvement de dépit, exploité avec adresse, pouvait d'un jour à l'autre la décider en sa faveur; mais il avait d'autres vues, surtout d'autres prétentions. Son plan comportait à la fois plus d'obstacles et une réussite plus complète. Du moment où il avait pressenti, sous les voiles qui entouraient la naissance et la jeunesse de la belle amazone, un secret dont la découverte pouvait aboutir à lui rendre une famille, une fortune peut-être, tout au moins une

valeur sociale qui permît de l'épouser sans déchoir, il s'était promis, en homme sûr de sa persistante énergie, qu'il aurait raison de ce secret. Muni de renseignemens bien incomplets, il venait de parcourir les comtés de Warwick et de Northumberland sans laisser de côté aucun des endroits où il avait chance de rencontrer quelque information pour sa minutieuse enquête. Or sa persévérance avait été payée de résultats certains, bien acquis désormais, et qui passaient, à vrai dire, ses prévisions les plus ambitieuses. Aussi les tristesses auxquelles s'abandonnait sa protégée ne lui causaient guère d'inquiétude. Il rapportait le talisman qui devait les dissiper en un clin d'œil, et avec ce talisman la presque certitude que la jeune fille, touchée par un dévouement si rare, ne lui en refuserait pas la récompense. Dans le cours des entretiens qu'ils avaient eus à ce sujet avant son départ, il en avait reçu, sans l'avoir demandée, la promesse à peu près formelle, et d'ailleurs, à part tout engagement de ce genre, il savait quel espoir il pouvait fonder sur l'affectueuse gratitude à laquelle il venait d'acquérir tant de droits.

La déconvenue de Beresford, passablement découragé de n'avoir pas encore été admis auprès de la veuve qu'il aspirait à consoler, le trouva d'abord indifférent. Le *commissioner* et ses avides calculs ne l'intéressaient que d'une façon très secondaire; mais lorsque son glorieux débiteur, plaçant sous ses yeux l'état sommaire de ses embarras financiers, lui eut démontré, cartes sur table, qu'à moins d'épouser mistress Schröder il était sous le coup d'une ruine immédiate, lorsqu'il ajouta que si tout espoir était définitivement perdu à l'égard d'Alice, il serait dans la nécessité absolue de revenir sur ses refus passés et de tenter les chances qui pouvaient lui rester encore auprès de miss Mellon, Simnel se sentit atteint au défaut de la cuirasse. Il reconnut aisément l'écueil où pouvaient échouer toutes ses combinaisons, s'abîmer toutes ses espérances. Ni le ressentiment de la pauvre Kate, ni son âpre désir de vengeance, ni l'abattement et les agitations qui maintenant encore se succédaient en elle, ne prouvaient à cet observateur sagace que Beresford fût complétement oublié. Il savait, au moins par ouï-dire, que le premier amour d'une femme est inépuisable en pardons et en sacrifices de tout ordre, et cette menace que Beresford lui adressait sans en avoir conscience le jeta dans un trouble étrange. Aussi s'empressa-t-il de lui rendre courage et, en attendant qu'il pût mieux faire, de le pousser à quelque tentative nouvelle. Il alla plus loin et voulut rédiger lui-même la lettre par laquelle Beresford, sans s'écarter du respect et des égards dus à la veuve de M. Schröder, la rappellerait au sentiment de leur position réciproque par quelques allusions discrètes à leurs relations passées. Toute sorte de ménagemens y étaient gardés, aucune susceptibilité n'y pouvait trouver pré-

texte d'alarme, — et cependant on discernait dans ce petit chef-d'œuvre de littérature épistolaire une véritable sommation à laquelle était jointe une déclaration de guerre bien en règle pour le cas où la timide personne qu'il s'agissait de réduire persisterait à méconnaître des engagemens regardés comme irrévocables par l'homme dont elle avait encouragé les assiduités et autorisé le dévouement.

Chaque mot pesé, discuté, amendé par nos deux experts-jurés en diplomatie de tout genre, ils convinrent que cette lettre de change sentimentale serait présentée à bref délai; Simnel insistait d'autant plus sur ce point qu'il avait tout lieu de compter sur la très prochaine arrivée de M. Townshend, mandé à Londres par dépêche télégraphique, et qu'il se tenait pour assuré de rencontrer à jour et heures fixes dans ses bureaux d'Austin-Friars. Pour une raison ou pour une autre, le père d'Alice avait demandé qu'on lui gardât le secret de son voyage, et se réservait, suivant le résultat de sa conférence avec Simnel, soit de repartir sans avoir vu sa fille, soit de passer ouvertement quelques jours auprès d'elle.

Deux jours après sa conférence avec Simnel et vingt-quatre heures avant l'arrivée prévue de M. Townshend, Beresford, se présentant à l'hôtel de Saxe-Coburg-Square, envoya sa carte à la maîtresse de la maison; elle se fit excuser, comme il s'y attendait, dans la forme la plus polie. Remettant alors sa lettre au valet de pied, il manifesta l'intention d'attendre la réponse. Alice, retranchée dans son boudoir, ne put lire sans un trouble profond cette épître comminatoire. — Dites qu'on attende, j'enverrai ma réponse par la femme de chambre, balbutia-t-elle d'une voix émue, et à peine le domestique fut-il sorti qu'elle se précipita dans une pièce adjacente où se tenait Barberine, son appui, sa providence ordinaire.

A la lecture du chef-d'œuvre de M. Simnel, l'intrépide jeune femme sentit le sang lui monter aux joues, et tandis que son amie se récriait sur ce qu'elle qualifiait « d'horreur » et « d'impertinence : » — Cet homme est-il encore là? demanda-t-elle brusquement.

— De quel homme parlez-vous?... De M. Beresford?...

— Sans doute,... et je lui fais encore bien de l'honneur... Chargez-moi de cette lettre; je veux la lui rendre en personne...

— Comment? vous oseriez...

— J'oserais bien autre chose, repartit Barberine, qui, tout en parlant, venait d'ouvrir un des tiroirs de son secrétaire. Rassurez-vous d'ailleurs, je vous promets qu'il ne vous persécutera plus.

Beresford, assis près d'une fenêtre, avait en main un album de photographies, qu'il feuilletait sans le regarder, pour se donner

une contenance. Dans la pénombre de cette pièce obscurcie par d'épais rideaux, il entrevit une femme qui venait à lui, et se hâta de se lever pour aller au-devant d'elle; mais quand à deux pas de lui se redressa la haute taille de Barberine, il s'arrêta court, fort désappointé, nous devons le dire. — Vous désirez voir mistress Schröder, commença-t-elle avec une sécheresse parfaite. Je viens la remplacer vis-à-vis de vous.

— Si reconnaissant que je sois de l'honneur que vous me faites, bégaya Beresford, il m'est interdit d'accepter cette gracieuse substitution... J'ai fait passer une lettre à mistress Schröder...

— Je le sais, et j'ai mission d'y répondre.

— Permettez, mistress Churchill;... quelle preuve me donnerez-vous?...

— Ma parole, dont rien ne vous autorise à douter... Tenez, monsieur Beresford, expliquons-nous sans rhétorique, je vous en supplie, et je vais vous parler comme à un *gentleman*. Mistress Schröder est très jeune, très inconséquente, et, je puis me permettre d'ajouter ceci, elle n'a pas une tête bien solidement organisée... Les soins dont vous l'avez entourée pendant que son mari vivait encore ont pu être l'objet de quelques observations malveillantes, mais ils n'avaient rien dont pût s'effrayer une femme sincère, adorée de son époux et qui s'est promis de ne jamais démériter. Aujourd'hui les choses ont changé de face. Alice n'a plus de guide, plus de sauvegarde; elle est plus exposée que jamais à voir sa conduite mal jugée... Vos assiduités, vos attentions seraient de trop.

— Êtes-vous chargée, madame, de me tenir ce langage?

— Très exactement chargée... J'ajouterai, toujours au nom de mon amie, que dans cette lettre, — je vous la rends, — il s'est glissé, fort probablement sans aucune préméditation de votre part, un accent qu'elle ne devait point avoir : il suppose des relations qui n'ont jamais existé, qui n'existeront jamais entre vous et mistress Schröder, car elle n'entend vous revoir qu'à titre de simple connaissance. Si je parle à un *gentleman*, ceci doit lui suffire. Sans cela, je vous rappellerais que vous ne détenez aucun titre, aucun gage dont vous eussiez à vous prévaloir, ou dont une personne malveillante pût abuser contre mon amie... Cela est-il, oui ou non?

— Cer... tainement, dit Beresford avec un embarras visible.

— Eh bien! malgré tout, poursuivit sa redoutable antagoniste (et ceci prouve bien qu'Alice est en droit de modifier ses rapports avec vous), malgré tout, on a cru pouvoir tenir sur elle et sur vous de fâcheux propos...

— Ah! vraiment? remarqua Beresford avec une évidente satisfaction.

— De méprisables calomnies sous une forme plus méprisable encore, poursuivit Barberine. Tenez, par exemple, une lettre anonyme adressée dans le temps à M. Schröder...

— Voyons! s'écria Beresford avec un empressement qui cette fois n'avait rien de joué.

En lui remettant l'écrit fatal qu'elle avait reçu du docteur Prater, Barberine l'examinait avec une extrême attention. Elle le vit, dès qu'il eut pu reconnaître l'écriture, changer de couleur et chercher en vain à contenir le tremblement de la main qui tenait la lettre. Il lut cependant d'un bout à l'autre, après quoi il rendit le papier à Barberine avec un profond salut.

— Je ne crois pas, reprit-elle, que vous puissiez conserver le moindre doute sur la convenance de l'attitude qu'on doit prendre et garder dorénavant à votre égard... Je ne crois pas que désormais l'honneur vous permette...

— Inutile, madame, inutile d'insister, interrompit Beresford. Vous avez introduit dans le débat un élément tout nouveau... Je ne dois plus provisoirement songer à autre chose qu'à cette lettre... Quant à l'avenir, il est réservé... Je ne promets rien, je ne m'engage à rien. Loin de moi l'idée d'une menace quelconque; mais...

— Assez à votre tour! s'écria Barberine avec hauteur. Le débat est clos, et nous devons en rester là.

— Soit, reprit Beresford, la saluant encore, et je n'ajoute qu'un mot. L'intervention de la personne qui a tracé ces lignes, — ces lignes dont l'écriture ne me laisse malheureusement aucun doute, — cette intervention n'a vraiment rien de flatteur pour moi...

— Rien de flatteur pour lui! répéta Barberine quand elle se retrouva seule. Je ne m'étais donc pas trompée, c'est à une créature avilie que je dois la ruine de mon bonheur. Une créature méprisée.., — et par qui, grand Dieu! — m'a fait ce douteux avenir vers lequel je marche en pleines ténèbres.

Son orgueil frémissant se révoltait contre une si funeste conviction; mais, par une inconséquence qu'elle ne comprenait pas et qui l'indignait, les confus élans d'une jalousie secrète venaient lui prouver à chaque instant, symptômes infaillibles, que l'amour peut survivre au ressentiment de l'outrage subi.

XII.

Le lendemain, Simnel fut informé par le *commissioner* de tout ce qui s'était passé entre ce dernier et Barberine. Appelé à conseil sur ce que réclamaient des circonstances aussi critiques, il insista charitablement sur toutes les raisons qui, selon lui, devaient amener Beresford à s'éclipser momentanément. — Vous êtes hors de vous,

lui disait-il, et vous gâterez infailliblement vos affaires... Quelle vengeance prétendez-vous tirer de miss Mellon? et que pourriez-vous entreprendre contre elle sans vous déshonorer, je dis plus, sans vous couvrir de ridicule?.. Vous dites vous-même que vos créanciers sont en alerte, et que vous vous sentez surveillé, guetté par eux... Autant de motifs sérieux pour quitter Londres pendant quelques semaines!..

— Mais ce serait renoncer à mes dernières chances. Non, j'aurai raison de mes ennemis. Il ne sera pas dit que mistress Churchill avec ses grands airs, et cette autre donzelle avec ses lettres anonymes, auront fait reculer Charley Beresford... Un mot de moi est à cette heure entre les mains de mistress Schröder... Je lui demande tout uniment, et sans la moindre allusion au passé, le droit de m'expliquer avec elle aujourd'hui même, à la face du ciel, c'est-à-dire dans Rotten-row. J'estime qu'elle y viendra, et dans ce cas je puis encore tout raccommoder. Sinon...

— Sinon?

— Sinon la partie sera perdue, et je n'aurai plus qu'à suivre vos bons conseils,... toutefois quand je serai vengé.

Simnel l'accompagna d'un froid regard au moment où, ces paroles dites et sans autre congé, Beresford gagnait la porte. — Le gaillard, murmura-t-il entre ses dents, commence à devenir dangereux. Je ne serais pas fâché qu'il couchât ce soir en prison. — Puis, posant le doigt sur un timbre et s'adressant à l'huissier que ce signal avait fait accourir : — Voyez, lui demanda-t-il, si personne ne m'attend en bas.

Un *cab* effectivement était arrêté devant Rutland-house, et l'inconnu amené par ce *cab* venait d'avertir le concierge qu'il était aux ordres de « M. le secrétaire. » Simnel descendit aussitôt, et dix minutes après son compagnon et lui arrivèrent dans Austin-Friars, à la porte des bureaux occupés par M. Townshend. Simnel entra seul dans le cabinet du banquier, qui avait donné ordre de l'admettre sans aucun retard; il fut frappé de l'affaissement physique et moral dont les traits de ce malheureux vieillard portaient l'irrécusable empreinte. Son exorde se ressentit de l'émotion pénible que lui causait une si rapide caducité; mais son interlocuteur ne le laissa pas se confondre en vaines excuses. — Vous m'avez mandé, lui dit-il, et me voici... Un secret que vous possédez seul me met à votre merci. Je viens savoir ce que vous exigez de moi. Ne déplaçons pas la question, et tenez pour certain que vous m'obligerez en allant droit au fait.

— Au fait donc! reprit Simnel après s'être assuré sans façon à la porte d'une sorte d'alcôve que personne ne les écoutait. J'évoque immédiatement un souvenir de votre jeunesse. Vous avez

connu à Combcardigham, du temps de Pigott et Wells, une jeune fille employée comme ouvrière dans leurs ateliers. Elle était charmante, et vous n'avez pu l'oublier... Son nom vous rendra la mémoire; elle s'appelait Anna Moore... Ah! vous y voilà... Je continue. Elle vivait avec son frère, qui s'alarma de vos assiduités auprès d'elle. Une scène violente eut lieu entre vous, et en conséquence cette enfant quitta l'unique parent qu'elle eût au monde pour venir résider chez vous... C'était à peu près un an avant cette désastreuse affaire qui vous força de quitter la ville et même l'Angleterre. Votre brusque départ fut involontaire, nous le savons; mais vous n'étiez pas contraint, ce me semble, de laisser derrière vous une jeune fille que vous aviez rendue mère, l'abandonnant elle et son enfant,... votre enfant, veux-je dire,.. à toutes les horreurs du dénûment le plus complet... Elles mouraient littéralement de faim, — de misère, si le mot vous choque, — lorsque ce frère que vous savez, pardonnant à sa sœur la honte qu'elle lui avait infligée, consentit à la reprendre près de lui... trop tard peut-être, car la pauvre Anna mourut au bout de trois semaines. Je vous laisse à décider si ce fut par suite des privations qu'elle avait endurées, ou tout simplement de chagrin, comme le pensèrent bien des gens. Sa fille survécut; l'oncle de cette enfant, qui aurait pu la conserver auprès de lui, eut tout au contraire l'idée assez originale de la placer chez un sien frère de lait, propriétaire d'un cirque nomade, qui, dès l'âge de six ans, la mit en état de figurer parmi sa troupe. C'est ainsi qu'elle a vécu jusqu'au moment où son oncle lui procura une existence moins précaire, une profession plus avouable... Peut-être avez-vous entendu parler de miss Kate Mellon, de l'établissement d'équitation qu'elle dirige?... Eh bien! monsieur, en bonne et loyale justice, miss Kate Mellon devrait porter le nom de miss Townshend...

— Monsieur, se récria le banquier, vous avancez là des faits...

— Ces faits peuvent être vérifiés à l'instant même, interrompit le secrétaire du conseil. Veuillez appeler ici quelqu'un de vos gens et demander qu'on introduise une personne que j'ai pris la liberté de faire asseoir dans vos bureaux.

Lorsque l'inconnu qui avait accompagné Simnel parut devant le banquier, celui-ci, abritant de sa main ses yeux affaiblis, le dévisagea tout à loisir. — George Moore,... c'est bien George Moore! dit-il ensuite avec une conviction désespérée.

— Un peu vieilli,... comme vous, du reste, reprit l'autre avec un regard de pitié.

Puis, sur la demande expresse de Simnel, il confirma de point en point le récit de ce dernier. Townshend l'écoutait sans vouloir

se rendre à l'évidence, et le langage du frère d'Anna Moore devenait de plus en plus âpre en face de cette incrédulité sénile, quand Simnel jugea bon de rompre la conférence à trois. — Je me charge, dit-il à son compagnon, de convaincre tout à fait monsieur. Je me charge d'obtenir justice pour votre nièce... Nous nous reverrons d'ici à peu, et je vous ferai connaître le résultat de mon intervention... Çà, poursuivit-il quand George Moore fut sorti, vos doutes m'étonnent, mon cher monsieur. Ces preuves que j'ai recueillies à grand'peine sont-elles, oui ou non, superflues de vous à moi?... Et pourquoi m'amuserais-je à plaider plus longtemps une cause gagnée d'avance? Miss Moore, — ou Kate Mellon, le nom n'y fait rien, — est aussi bien votre fille que mistress Schröder. Voilà ce qu'il faut vous mettre en tête pour comprendre ce que j'ai encore à vous dire. J'ai résolu d'en faire ma femme, et j'espère obtenir son aveu... Maintenant vous connaissez trop le monde pour ne pas savoir qu'il m'est à peu près impossible de l'épouser dans sa condition actuelle. Je suis certain que vous saisissez ma pensée, et que vous ne me refuserez pas la main de miss Townshend, reconnue par vous, recueillie dans votre hôtel pendant un mois ou deux, et à qui vous assurerez une dot de dix mille livres sterling..... Le chiffre vous étonne; mais miss Alice a eu le double, et si je me contente de moitié moins, c'est par égard pour les pertes que, je le sais, vous avez récemment subies... C'est là, ne trouvez-vous pas? faire preuve d'une certaine délicatesse...

— Monsieur, dit le banquier, dont la voix mal assise trahissait le trouble et la terreur, — monsieur, je suis à vos ordres... Quel délai m'accorderez-vous ?

— Fi donc, monsieur!... Vous me traitez en recors, moi qui aspire à devenir votre gendre?... reprit Simnel avec son implacable sourire. Est-ce ainsi que vous entendez la courtoisie?

— Daignez m'excuser... Je suis vieux, je suis infirme,... et mes forces sont épuisées par cette longue conférence... Terminons-la, je vous prie.

— Pauvre diable! il me fait peine, pensa Simnel; mais ce n'est plus le moment de reculer... Un délai, reprit-il, serait nécessaire, s'il y avait lieu à délibérer; mais les résolutions prises n'en souffrent aucun, et je crois comprendre que vous n'hésitez plus... En ce cas, mademoiselle votre fille pourrait immédiatement s'installer chez vous,... et si elle me fait l'honneur d'accepter ma main, d'ici à six semaines tout peut être terminé...

Un salut de M. Townshend exprima son acquiescement, et Simnel ne crut pas devoir prolonger la séance. — Pour le coup, se disait-il au sortir de chez le banquier, pour le coup, l'affaire est au

sac... Mais non, le destin garde ses droits. Ce débile vieillard peut mourir avant l'heure, Kate peut me glisser dans les mains, Beresford, si je n'y mets ordre, peut, une fois découragé par mistress Schröder, revenir à d'autres idées... C'est à cela qu'il faut parer, et sans retard.

En conséquence, une heure ne s'était pas écoulée que certaines poursuites, sagement et prudemment amenées à maturité, reprenaient avec une incroyable vitesse leur cours arbitrairement suspendu.

XIII.

Kate Mellon n'avait appris que par hasard la mort de M. Schröder. Sans avoir la parfaite certitude que cette mort eût été causée par l'avis anonyme qu'elle avait fait parvenir au mari d'Alice, elle se demandait, rapprochant les dates, si elle était complétement étrangère à l'événement, funeste pour elle, qui allait permettre à sa rivale d'épouser Beresford. De vagues remords, compliqués d'indicibles angoisses, la maintenaient dans cet état fiévreux d'où Simnel espérait la tirer par une diversion puissante. En attendant, ses joues se creusaient; son teint plombé, sa démarche alanguie, ses forces décroissantes attestaient les progrès quotidiens du mal intérieur qui la minait. Indifférente à tout ce qui se passait autour d'elle, ses élèves, ses serviteurs eux-mêmes ne la reconnaissaient plus, si ce n'est à de certains momens où il fallait, en face de quelque péril, payer de sa personne et faire montre de ce sang-froid, de cette audace qui l'avaient rendue célèbre. Alors, mais seulement alors, se retrouvait l'élève de Phil-Fox et de Bella, la téméraire *Express* du cirque nomade, l'imperturbable amazone dont les plus hardis jockeys n'auraient pas toujours accepté les défis railleurs.

Le jour même où Simnel s'était occupé d'elle avec tant d'ardeur et de succès, elle était à demi étendue sur le divan de son petit salon, les yeux presque fermés, plongée dans une sorte de stupeur douloureuse, quand le vieux Freeman vint lui annoncer l'arrivée d'un cheval provenant des écuries du marquis de Clonmel, et qu'elle avait fait acheter sur sa réputation d'animal indomptable.

— Le fait est qu'il a le diable au corps, disait Freeman, tournant et retournant sa casquette dans ses dix doigts. Il a mis sens dessus dessous le *steamer* qui nous l'amenait... On tâchera de lui apprendre à vivre.

— Et c'est moi qui m'en charge, s'écria Kate, arrachée tout d'un coup à ses pénibles rêveries. Attelez sans retard la wagonnette, je veux juger par moi-même ce terrible *Balthazar*.

En arrivant à Down-street, près de Piccadilly, — la *Tanière* avait là une succursale spécialement appropriée aux chevaux que montaient les élèves de miss Mellon quand elles tenaient à se montrer dans les allées de Hyde-Park, — la maîtresse de l'établissement alla examiner sa nouvelle acquisition, provisoirement casée dans une *box* à part. C'était un haut et puissant cheval, à la tête longue et maigre, à l'encolure profonde, à l'avant raccourci, aux pieds larges et massifs. A peine avait-on ouvert la porte de la *box*, qu'il tourna de ce côté un regard pour ainsi dire chauffé à blanc. Ce regard plein de menaces et la ruade qui l'accompagnait réchauffèrent le cœur de la dompteuse. Malgré les prudentes suggestions de Freeman, elle attendit à peine, pour sauter en selle, que les préparatifs indispensables fussent terminés. Encore lui fallut-il près de cinq minutes, malgré son adresse et son agilité remarquables, avant qu'elle eût pris possession de sa rebelle monture, qui, en descendant et en gravissant la double pente de Piccadilly, bien que solidement maintenue, essayait presque à chaque pas une escapade nouvelle. Une fois dans Rotten-row, où personne n'était en vue, Kate jugea le moment venu de donner pleine carrière à l'impatiente ardeur de l'étalon irlandais, et ce fut avec une sorte de volupté farouche qu'elle le sentit, à peine effleuré du talon, s'élancer en hennissant sur la longue voie solitaire dont le sable volait autour d'elle. Après quelques instans de cette course effrénée, elle entrevit sous les arbres, dans une allée transversale, un cavalier qu'elle allait croiser, et voulut en conséquence modérer le terrible galop qui l'emportait : mais elle eut grand'peine à dégager le mors que *Balthazar* avait pris à belles dents, et venait tout justement de s'en rendre maîtresse quand elle reconnut le promeneur qu'elle avait paru craindre de heurter au passage. Les joues de cet homme étaient empourprées par la colère; il se parlait à mots pressés, et, tout entier au sentiment d'une cruelle déconvenue, n'avait évidemment pas la moindre notion du danger qu'il venait de courir. — Charley ! — ce seul mot sortit, sans qu'elle en eût conscience, des lèvres de la pauvre Kate.

Beresford, — c'était bien lui, — s'arrêta court en lui jetant de prime abord une brutale malédiction. — Vous arrivez bien, continua-t-il avec l'accent de la haine portée à son paroxysme... J'avais justement à vous féliciter... Vous frappez par derrière, mais vous frappez à mort... Il fallait seulement mieux déguiser votre écriture, mieux cacher la main scélérate qui joue du poignard.

— Charley, Charley, mon ami, essaya-t-elle de dire, éperdue et tremblante sous ce torrent d'injures.

— Votre ami, moi! reprit-il avec une irritation toujours crois-

sante. Plaisante idée, sur ma parole! Vous ai-je caché mon indifférence? A part les ménagemens que tout homme doit à toute femme, n'ai-je pas répondu comme je le devais à vos ridicules empressemens?... N'est-ce pas de cela que vous avez tiré une ignoble, une lâche vengeance?...

Et comme elle avait, de plus en plus troublée, posé la main sur son bras : — Laissez-moi, reprit-il... Malédiction sur vous, et laissez-moi!...

Tandis qu'il la repoussait ainsi avec une brusque secousse, il leva machinalement le bras, et d'un revers de cravache il fouetta les naseaux du terrible irlandais. *Balthazar*, se cabrant d'abord et droit comme un javelot, retomba l'instant d'après sur ses quatre pieds pour partir ensuite, la tête baissée, fou de douleur et de colère. Solide comme un roc et pour ainsi dire clouée à sa selle, Kate Mellon pesait de toute sa force sur le mors ensanglanté, mais sans obtenir le moindre résultat, et, se penchant un peu pour mieux juger l'état des choses, elle vit que *Balthazar*, dont le regard oblique était dirigé vers elle, tenait le frein solidement fixé dans ses dents serrées, paralysant ainsi l'action de la bride. L'arrêter désormais était impossible, et l'amazone se rappela, non sans quelque frisson, les énormes grilles de fer qui ferment l'extrémité de la *row*, déjà franchie plus qu'aux deux tiers. Entre les battans à demi fermés, comment diriger un si aveugle élan? Un moyen, un seul lui reste, qui serait de forcer le cheval à se rabattre vers la *Drive*, la voie carrossable qui longe la Serpentine, de manière à gagner le pont jeté sur cette rivière. L'inspiration soudaine est aussitôt obéie, et tandis que le jarret de l'intrépide écuyère s'applique sur les flancs de l'animal exaspéré, sa main, haussant la bride, l'enlève pour ainsi dire du sol. L'irlandais fend l'air comme un oiseau, mais son impétueux élan le pousse encore vers les portes fatales, — ses pieds de devant s'y heurtent avec le bruit sec et sonore du marteau qui frappe l'enclume, — et il roule la tête la première sur la chaussée où Kate voulait le diriger. La malheureuse enfant y demeure étendue, immobile, sans connaissance, écrasée sous ce poids énorme...

Un élégant équipage venant à s'arrêter, quelques minutes plus tard, à cette extrémité de Rotten-row, un valet de pied, sur l'ordre des deux jeunes dames qui étaient assises au fond de la calèche, descendit pour s'enquérir des causes de l'accident. Dès qu'il en eut rendu compte à ses maîtresses, elles se hâtèrent de descendre à leur tour et vinrent s'assurer par elles-mêmes de l'état de la blessée. Un des gardiens du parc, vieux soldat médaillé, un genou à terre, soutenait la belle tête échevelée de la pauvre Kate. Un promeneur venait de s'approcher et, s'étant déclaré médecin, deman-

dait qu'un chirurgien fût appelé sans retard. — Le cas est grave, disait-il, et réclame des lumières spéciales. En attendant, la première mesure à prendre est de transporter au plus vite, dans l'hôpital le plus proche, la victime de cette horrible chute.

— A l'hôpital! se récria l'une des deux jeunes dames. Vous connaissez cette personne, ne le disiez-vous pas tout à l'heure? ajouta-t-elle, s'adressant au gardien.

— Oui sans doute, repartit le brave homme. Je la vois souvent par ici, avec de jeunes dames qu'elle accompagne. Bien des gens lui parlent et la saluent...

— Alors elle ne doit pas aller à l'hôpital, et c'est chez moi qu'il faut la porter, reprit la jeune dame avec entraînement.

— Vous êtes un ange, s'écria le médecin; mais si la course est longue...

— Il ne faut aller qu'à deux pas d'ici,... dans Saxe-Coburg-Square, presque en face de Queen's-Gate, répondirent comme à l'envi l'une et l'autre Alice Townshend et Barberine Lexden.

Une heure après, Kate Mellon, toujours sans connaissance, était installée chez une femme qu'elle abhorrait sans la connaître et soignée par une autre femme dont, sans le savoir, elle était abhorrée. Toutes deux écoutaient avec une respectueuse sollicitude les explications du premier chirurgien de Londres, appelé en grande hâte et qui venait d'examiner la blessée. — C'est une fracture composée, et de la pire espèce, leur disait-il. Je ne sais si cette pauvre enfant reviendra de la commotion générale qui a ébranlé chez elle tous les ressorts de l'organisme. Dans tous les cas, sa profession est perdue pour elle...

— Vous savez qui elle est? interrompit Barberine, cédant à un mouvement de curiosité.

— L'ignorez-vous donc? répartit M. Slade... Je vous croyais de ses élèves... C'est miss Mellon, une écuyère des plus remarquables et que j'ai vue souvent au parc, en tête de folâtres cavalcades... Une personne d'ailleurs très estimée, et dont je n'ai jamais entendu dire le moindre mal.

— Pensez-vous qu'elle sorte de cet état de torpeur?

— J'en suis convaincu, mais c'est la fracture qui m'inquiète... Si elle revient à elle, si elle parle, si elle demande à voir quelqu'un, gardez-vous de ne pas déférer à ses vœux!.. elle est en assez grand danger pour qu'on leur doive la même obéissance qu'à ceux d'un mourant... Ce cordial que je laisse en vos mains lui rendra pour un temps les forces dont elle aurait besoin.

Ce fut seulement le lendemain, vers midi, que la malade sortit de sa stupeur. Le désordre de son langage attestait la confusion de

ses idées ? — J'ai donc manqué les cerceaux, balbutiait-elle. Que va dire le vieux Fox !... Ne vous fâchez point, Bella, c'est la croupière qui a manqué !.. Mon Dieu, que ce côté me fait mal !... Où suis-je donc ?

— Vous êtes chez des amies, répondit Barberine, debout à côté de la malade.

— C'est singulier, je ne vous reconnais pas... Mais vous êtes bien belle, ajouta la pauvre fille... Ai-je un médecin ?

— Oui, M. Slade est chargé de vous, soyez tranquille !

— M. Slade ?... Ah ! oui, je sais... Un bai courte-queue attelé à un *cab* d'Orsay...

Puis, avec un soupir plaintif, elle retomba dans un sommeil pénible.

En se réveillant, elle vit le célèbre chirurgien penché vers elle. — Ne dites rien, inutile de parler, s'écria-t-il en la voyant ouvrir les lèvres. Vous devez souffrir, beaucoup souffrir... De l'oppression, pas vrai ? un extrême sentiment de faiblesse ?... Et vous voulez savoir s'il y a du danger... Du danger, mon enfant, il y en a toujours ;... mais une brave fille comme vous ne s'effarouche de rien... A tout événement, on se met en règle... Si on en revient, il n'y a pas de mal ; sinon...

M. Slade ici retira ses lunettes pour en essuyer les verres ternis par une légère vapeur, et n'acheva même pas sa phrase avant de battre précipitamment en retraite. A peine était-il parti que la pauvre Kate tourna la tête du côté de Barberine, et d'une voix qu'on entendait à peine : — Votre main, lui dit-elle, j'ai un service à vous demander... J'ai fort bien compris le docteur... Cela veut dire que je m'en vais... Ne vous récriez pas, n'essayez pas de me tromper, la sentence est prononcée... Mais soyez tranquille, je n'ai pas la moindre peur... Il faut seulement qu'avant de... partir j'aie vu deux personnes à qui mes adieux sont indispensables... Vous chargez-vous de les appeler ?

Barberine fit un signe d'acquiescement.

— Écrivez leurs noms !...

— Dites, dites !... Je me les rappellerai.

— L'une est M. Robert Simnel au *Tin-tax office*, Rutland-house...

— Bien... et l'autre ?

— L'autre est M. Frank Churchill... Qu'avez-vous donc à me presser ainsi la main ?... Frank Churchill,... aux bureaux du *Statesman*, quelque part dans la Cité ; la rue et le numéro sont faciles à trouver.

XIV.

— Enfin ce terrible mystère va être éclairci! pensait Barberine quand elle eut expédié ses deux messages. — A ceux qui m'accusaient d'une jalousie sans motifs je pourrai désormais donner une preuve éclatante que je ne me trompais point,... si du moins, comme j'ai droit de le croire, cette créature est bien celle qui a écrit d'abord à Bissett-Grange, puis chez nous.... On affirme cependant qu'elle avait une conduite sans reproche... Mais comment cette vague opinion pourrait-elle annuler des circonstances aussi suspectes?... Une mourante mande mon mari auprès d'elle, et cette femme, je ne l'ai jamais vue, jamais on ne m'a parlé ni de son existence, ni des rapports qui pouvaient exister entre elle et Frank. Ce n'est point une personne de notre monde, et il paraît en correspondance réglée avec elle. Elle donne pour adresse les bureaux du *Statesman*, et c'est aux bureaux du *Statesman* qu'était adressée la lettre renvoyée à Bissett-Grange;... la seconde aussi, apportée en même temps que le numéro du journal... C'est bien cela, c'est la même femme... D'un autre côté, quelle douceur, quelle résignation, quelle étrange placidité!... Et quand on réfléchit au caractère de Frank, à ses principes d'honneur, à sa loyauté habituelle!... Que croire? à quelle pensée s'arrêter?... Faut-il attribuer au destin le bizarre enchaînement des choses qui, me faisant assister aux derniers adieux de mon mari et de sa maîtresse, me forceront à la maudire publiquement ou à recevoir d'elle, au moment suprême, les reconnaissans adieux de la plus tendre amie!...

Les deux personnages mandés par Kate arrivèrent presque en même temps. Simnel entra le premier, d'un pas chancelant, et c'est à peine si ses yeux voilés de larmes lui permettaient de se guider dans la pénombre de cette chambre soigneusement close. Quand il se fut agenouillé près du lit, Kate posa la main sur sa tête par un geste familier et doux. — Robert! lui dit-elle avec l'accent du reproche, et comme pour le blâmer de ne pas mieux cacher son émotion.

C'était la première fois qu'elle le nommait ainsi, et la veille encore ce seul mot, plein de promesses, l'eût ravi au septième ciel.

— Et vous aussi, cher tuteur! reprit Kate au bout d'un instant... C'est étonnant comme je me sens plus calme sous ce grave et compatissant regard qui a été pour ainsi dire l'étoile de ma vie régénérée... Avancez, *guardy* (1), avancez qu'on vous voie un peu

(1) *Guardy*, abréviation familière et caressante du mot *guardian* (tuteur).

mieux!... Vous allez être débarrassé de votre fardeau, de cette continuelle surveillance, de ces éternelles consultations auxquelles je dois tant... Laissez-moi vous présenter M. Simnel, après vous le meilleur de mes amis... Il voulait m'épouser, cher tuteur, mais seulement après m'avoir rendu ma place au soleil, comme il disait... Une famille, une fortune qu'il avait fini par retrouver, non sans d'immenses efforts... Robert, à votre tour, je vous présente Frank Churchill, celui dont vous étiez jaloux, le plus jeune, vous savez bien, des deux *gentlemen* qui vinrent me chercher au cirque de Fox... L'autre était mon oncle, qui avait honte de moi, je ne sais comment, et qui, tout en me comblant de bienfaits, n'a jamais voulu me revoir... C'est Churchill qui, rapproché momentanément de lui, l'avait fait rougir de laisser à des bateleurs l'éducation de la pauvre orpheline laissée ici-bas par sa défunte sœur. Encore, même après m'avoir mise en état de gagner honnêtement ma vie, ne voulut-il jamais m'admettre parmi les siens, jamais me reconnaître ouvertement, jamais me recevoir ni venir chez moi... Et c'est ce bon Frank qui le remplaçait, c'est à Frank que j'avais recours en toute circonstance, c'est lui qui me dirigeait, me conseillait, lui que je retrouvais sans cesse aux momens difficiles... Comme le prescrivaient mon âge et le sien, nous mettions une grande réserve dans ces rapports que la malveillance eût si aisément dénaturés. Nos entrevues étaient rares; nos lettres, plus fréquentes, mais discrètement acheminées, ne trahissaient pas cette liaison fraternelle... Je vous dis tout cela, Simnel, pour que vous ne soyez pas jaloux, même dans le passé... Ne le soyez de personne; je m'en vais les yeux ouverts, le cœur guéri, vous aimant bien et touchée, comme je dois l'être, de l'attachement que vous m'aviez voué...

— Votre main, monsieur Churchill, dit Simnel... Entre nous, à partir de ce jour, le souvenir de cette heure crée un de ces liens que rien ne peut briser... Je suis à vous corps et âme, n'en doutez jamais.

— C'est bien cela, donnez-vous la main, restez amis!... Ne m'oubliez pas... La petite fortune que j'ai gagnée par tant de travail sera partagée entre vous... Ou plutôt non!... Robert n'a besoin de rien, et vous, mon tuteur, vous êtes marié.. J'aurais voulu connaître votre femme... Prenez tout, et faites-le lui accepter... Freeman, les autres aussi ont droit à quelques libéralités, chargez-vous de tout cela... Et maintenant... je souffre bien, voyez-vous,... mes forces s'en vont... Laissez-moi!

Elle retomba épuisée sur son oreiller. Simnel, toujours agenouillé, ne pouvait se résoudre à lâcher sa main. Frank se détourna pour appeler la garde-malade, qui accourut aussitôt. Derrière

elle était le sommelier. Il fit signe au jeune homme que quelqu'un le demandait au dehors. Frank suivit ce solennel personnage, qui lui ouvrit la porte de la salle à manger et immédiatement après la referma sur lui. — Frank et Barberine étaient face à face.

Adossée au marbre de la cheminée, elle avait les yeux baissés, et ne les releva point au moment où il s'arrêtait, un peu surpris de l'aventure. Il savait bien que sa femme s'était réfugiée sous le toit des Schröder, et cette idée lui avait traversé l'esprit au moment où il recevait le message suprême de la pauvre Kate; mais il regardait comme fort possible que Barberine eût depuis lors quitté cette maison étrangère, surtout si elle était rentrée en grâce auprès de la tante Susan. En somme, se trouvât-elle encore avec Alice, il devait penser, aux termes où ils en étaient, qu'elle s'arrangerait de manière à l'éviter. Puisqu'elle n'avait ni manifesté le plus léger repentir, ni hasardé la moindre tentative de réconciliation, c'est qu'elle avait pris son parti, comme il était en voie de prendre le sien. Un continuel travail sur lui-même, pendant les quelques semaines de veuvage qu'il venait de traverser, semblait avoir étrangement modifié son caractère et ses vues. Son amour, son dévouement, l'orgueil que lui inspirait la possession de Barberine, tout ce qui adoucissait, tempérait sa rigidité naturelle, tout cela était mis en oubli. De confiant il était devenu sceptique; un égoïsme cynique remplaçait sa générosité native. Sa mère, n'ayant pu s'empêcher, après la séparation des deux époux, d'espérer que Frank lui était rendu pour jamais et tel qu'autrefois, s'était triomphalement réinstallée au n° 57 de Great-Adullam-street; mais elle ne voyait pas se réaliser le beau rêve de sa vieillesse. Pendant les premiers jours, retenu par la crainte des commérages mésopotamiens, Frank rentrait assez régulièrement chez lui. Cette assiduité sembla lui peser bientôt : il n'était plus causeur, gai comme autrefois. Pendant le repas comme en fumant son *meerschaum*, il restait silencieux et morose. Puis il se mit à dîner au club de plus en plus fréquemment, et, une fois installé dans le fumoir, il y passait une partie de la nuit; là seulement il retrouvait la parole, et on citait de lui mainte âpre saillie, mainte épigramme bilieuse décochées à droite et à gauche. Sa mère étudiait en soupirant les symptômes de cette menaçante métamorphose. Harding seul n'avait pas à s'en plaindre. Les articles de son jeune collaborateur, plus verts et plus sanglans que jamais, attiraient l'attention publique sur le *Statesman* et le mettaient au rang des feuilles les plus influentes. Ceci n'empêchait pas le rédacteur en chef de penser et de dire tout haut que son ami faisait fausse route.

Le bruit de la porte refermée sur ses talons n'étant suivi d'aucun

autre, et Barberine s'obstinant à se taire, Frank se vit réduit à ouvrir la conférence. Ceci lui coûta quelque effort. Il avait le gosier serré, les lèvres sèches. — Vous m'avez demandé? dit-il enfin.

— Oui, répondit Barberine la tête basse et sans lever les yeux; je désirais vous parler.

— Je vous écoute, reprit Churchill avec une certaine sécheresse.

— Une leçon cruelle vient de m'être infligée, pas plus tôt que ce soir... Il y a quelques minutes seulement, j'ai découvert que j'avais commis une erreur grave... et que sur certain objet qui nous a séparés je m'étais formé des idées absolument fausses... J'assistais à ce qui vient de se passer dans la chambre voisine, non par hasard, non par accident, mais parce que j'avais résolu de m'éclairer à tout prix... Vous qui me connaissez, vous qui savez ce qu'a dû me coûter cette démarche selon moi dégradante, vous devinez par quelle indomptable curiosité j'y fus poussée...

Ici Churchill s'inclina sans répondre.

— J'ai tout entendu, mes yeux se sont dessillés; l'injustice dont je vous ai rendu victime m'est apparue flagrante, et j'ai voulu le reconnaître hautement.

Elle venait à ces mots de lever les yeux pour la première fois depuis le début de l'entretien. La physionomie de Churchill n'exprimait qu'une glaciale indifférence.

— Vous êtes vraiment trop bonne, répliqua-t-il aussitôt, mais ne trouvez-vous pas cette résipiscence un peu tardive?... Une minute, une seule, je vous en prie!... Veuillez vous rappeler combien je vous aimais, veuillez vous rappeler qu'en vous conviant à partager ma vie je ne vous ai rien caché des mécomptes auxquels vous exposait une résolution trop vite prise. Vous ai-je rien dissimulé, rien déguisé, rien présenté sous un faux jour?

— Rien, dit Barberine.

— Vous saviez donc ce qui vous attendait et quel engagement vous contractiez... Ce que j'ai fait pour vous rendre plus acceptable une existence si différente de celle que vous quittiez, vous le savez aussi, n'est-il pas vrai?

Quelques mots à peine articulés furent toute la réponse de Barberine. Un regard furtif que Frank jeta de son côté lui laissa voir sur les joues de la jeune femme quelques traces de larmes. Pourtant Barberine semblait vouloir s'éloigner.

— Encore une minute, madame! reprit-il. Accordez-moi la permission d'aller jusqu'au bout. Jamais je n'aurais cherché cette occasion (Barberine frémit sous le coup); mais puisqu'elle s'offre, j'en profiterai. Rappelez-vous ces premiers démêlés dont une légitime susceptibilité fut l'origine, ma facilité à revenir le premier sans avoir obtenu de vous la moindre satisfaction, ces désaveux

humilians auxquels me réduisait une aveugle tendresse. Rappelez-vous surtout cette dernière scène où vous exigiez, menaçante, que le secret d'une lettre vous fût révélé!... Mon orgueil alors...

— Vous êtes donc orgueilleux, vous aussi? interrompit Barberine.

— Je le suis dans une juste mesure, et vous devez comprendre ce qu'a dû souffrir cet orgueil quand je vous ai vue me quitter pour venir chercher asile ici, quand le bruit s'est répandu que vous y receviez des visites fréquentes, des hommages assidus, enfin quand on a prononcé le nom du capitaine Lyster...

C'en était trop pour Barberine. Elle se redressa sous cette accusation imméritée, et ses yeux lancèrent des flammes.

— Vous êtes dupe d'infâmes calomnies, monsieur, et je suis aise de vous l'apprendre. La personne dont vous parlez est venue fréquemment ici depuis que j'y suis moi-même; mais... laissez là, je vous prie, cet air de surprise,.. elle n'y est jamais venue pour moi... Aux heures de l'isolement et du chagrin, M. Lyster a été pour mon amie le meilleur et le plus dévoué, le plus zélé soutien qu'elle pût souhaiter... Vous n'ignorez point qu'il était fort occupé d'elle avant son mariage...

— Après mon mariage, il a paru fort occupé de vous.

— Encore!... Eh bien! je ne ménagerai plus cet orgueil dont vous vous targuez... Oui, le capitaine Lyster est venu souvent chez moi... Si vous croyez qu'il y venait à autre titre que celui d'ami, vous vous abusez étrangement... La pitié seule, oui, monsieur, la pitié l'amenait auprès de votre femme. Avec la pénétration, la sagacité d'un homme du monde, — ces qualités qui vous manquent, ne vous en déplaise, — il comprenait mes tristesses, mes ennuis, mes regrets, et pour y compatir il n'avait pas besoin d'être épris de ma personne... Alors, comme aujourd'hui, si quelqu'un avait des droits sur son cœur, ce n'était pas moi, c'était Alice... En ce même temps, — et je ne l'ai su que depuis mon séjour ici, je ne le tiens que d'Alice elle-même, — cet homme que vous soupçonnez si injustement s'était constitué dans le monde non pas mon défenseur, mais le vôtre. Ici même, quand j'ai voulu réclamer ses conseils, il m'a toujours fermé la bouche en s'excusant sur ce que les démêlés entre mari et femme ne sont du ressort de personne au monde.

— Et il disait vrai, se hâta d'ajouter Churchill avec une emphase particulière... Bref, continua-t-il après une pause, le capitaine est irréprochable, et moi... Mais pardon, l'objet de cet entretien...

— Je vous l'ai fait connaître. J'avais des torts envers vous, et ces torts pesaient à ma conscience.

Pas un mot de plus. Le reste regardait Frank. Trouverait-il une bonne parole? Le malheureux était-il irrévocablement condamné à de perpétuelles maladresses?

— Si vous êtes prête à rentrer chez vous,... commença-t-il d'une voix cassante.

— Jamais tant que vous m'y inviterez de la sorte, interrompit Barberine déjà frémissante.

— Il faudra reconnaître, poursuivit son mari sans prendre garde à la parenthèse, la grave erreur de votre départ; il faudra...

— Écoutez, Frank! s'écria-t-elle, incapable de se contenir plus longtemps, on ne gouverne pas ainsi un caractère comme le mien. Nous avons des excuses mutuelles à nous faire... Votre jalousie, après tout, valait la mienne et n'était pas mieux fondée... Si je reviens près de vous, c'est pour y reprendre, tête haute, la place qui m'appartient, — sans abdiquer mes droits à votre respect, — toute prête à remplir mes devoirs, heureuse de me consacrer à vous, — mais sans conditions humiliantes, et sans qu'aucun tiers intervienne ou réclame sur moi la moindre autorité...

— C'est-à-dire que rien n'aura changé dans votre attitude vis-à-vis de moi et des miens... A ce prix, je ne saurais accepter... Si sincère, si profond qu'ait été mon amour (sa voix faiblit un peu quand il prononça ces mots), j'aime mieux encore me condamner à l'isolement. Que la volonté d'en haut s'accomplisse!... Je dois seulement veiller à ce que vous ne manquiez de rien et ne deveniez pas un fardeau pour votre famille ou vos amis. Sir Marmaduke Wentworth vient de mourir. Je suis, paraît-il, au nombre de ses légataires, et quoique l'importance du legs ne me soit pas encore connue...

— Venez de grâce, venez vite! interrompit la garde-malade, heurtant à la porte qu'elle avait d'abord entr'ouverte.

Frank n'ajouta plus un mot et céda le pas à sa femme. — Non, s'écria-t-elle tout à coup, non, ceci n'est pas possible!... Nous n'irons pas devant ce lit de mort ayant sur les lèvres des paroles si insensées, et dans le cœur ces animosités sacriléges... Figurez-vous, Frank, que l'un ou l'autre de nous est couché là, qu'il va falloir comparaître devant le Dieu de miséricorde, et restez inflexible si vous le pouvez!.. Quant à moi, je ne subirai pas plus longtemps cette torture, je ne prolongerai pas cette horrible lutte. Je demande, j'implore votre pardon. Je me déclare vaincue, humble, obéissante. Vous ferez de moi ce que vous voudrez... Mais ouvrez-moi vos bras, laissez-moi vivre auprès de vous!

Cette défaite avouée lui assurait la victoire. Frank la saisit par un élan soudain, et, réprimant à grand'peine les sanglots qui l'étouffaient : — Mais si je te pardonne, enfant, s'écria-t-il, toi-même pourras-tu me pardonner?...

XV.

Le lendemain du jour où il avait senti la main de Kate Mellon se raidir et se glacer dans la sienne, Simnel, d'abord incapable de résister au sommeil, tant les émotions l'avaient brisé, se réveilla la tête brûlante et avec un engourdissement général qui semblait le paralyser des pieds à la tête. Au premier pas qu'il voulut faire hors de son lit, un vertige le prit, ses jambes vacillèrent sous lui, le frisson l'envahissait; bref, il fut obligé de se reconnaître hors d'état d'agir, et Dieu sait s'il avait compté rester au repos!

Le docteur Prater, mandé en toute hâte, arriva dans la matinée, non moins causeur que jamais et ne tarissant pas sur la mort de la pauvre Kate, qui, à raison de certains détails, avait pris les proportions d'un « bruit de ville. » On variait beaucoup sur la part que Beresford pouvait avoir dans ce qui semblait, au premier coup d'œil, un simple accident de cheval; mais la pauvre agonisante avait, — dans ces intervalles confus où la raison est aux prises avec le délire, — raconté, *mimé* pour ainsi dire l'horrible souvenir qui l'obsédait. Simnel savait donc parfaitement à quoi s'en tenir. Lorsqu'il fut bien convaincu qu'il ne pourrait sortir de quelques jours, il envoya chercher George Moore, à qui le sort funeste de sa nièce n'était pas encore connu, et qu'il vit pâlir de colère en écoutant le récit de cette tragique aventure. — Il s'agit maintenant de ce Beresford, lui dit Simnel. Si j'étais debout, je ne céderais à personne la joie de le cravacher publiquement; mais impotent comme je le suis, et vieux comme vous l'êtes vous-même...

— Ne disiez-vous pas qu'il est criblé de dettes?.. N'avez-vous pas contre lui des titres exécutoires? Cédez-les-moi ces titres, et vous verrez qu'un vieillard comme moi peut encore servir à quelque chose.

Par le fait, jamais homme n'avait été serré d'aussi près, traqué avec autant de persistance que le fut ce jour-là Charles Beresford; jamais les agens subalternes de la police judiciaire ne s'étaient vus si fortement stimulés, et leur merveilleuse stratégie déjoua toutes les ruses par lesquelles le brillant *commissioner*, déjà sur ses gardes, voulut tenter de leur faire quitter la piste. A cinq heures du soir, il sortait du *Tin-tax office* par un petit guichet qu'il croyait à bon droit fort peu connu, quand il fut arrêté sur un *affidavit ne-exeat-regno*, dressé par l'*attorney* Parkinson, à la requête d'un créancier dont Charley ne savait pas même le nom, — M. George Moore, de Cursitor-street. Simnel eût été fort satisfait de ce résultat, si on eût pu lui en donner connaissance; mais il se débattait avec un accès de fièvre chaude, et on ne répondait pas en ce moment même de le sauver.

Frank Churchill eut dès le lendemain une première conférence avec l'exécuteur testamentaire de sir Marmaduke Wentworth, qui lui remit une lettre ainsi conçue : « Deux mots, cher professeur, pour vous apprendre deux choses, — la première, que je suis mourant, — la seconde, que vous avez toujours eu mon estime et en dernier lieu mon affection. On assure que vous avez beaucoup d'esprit, cela se peut, et je m'en moque; mais vous êtes un parfait *gentleman*, et à mes yeux voilà l'essentiel. Plût à Dieu que vous fussiez mon fils et mon héritier! N'étant ni l'un ni l'autre, étant simplement mon filleul, tout ce que je puis faire est de vous inscrire sur mon testament pour une somme de cinq mille livres, qu'on vous délivrera de ma part. Ne vous faites à ce sujet aucun scrupule. J'acquitte ainsi une véritable dette, puisqu'à l'époque de votre baptême je ne me souviens pas de vous avoir rien offert, pas même le gobelet traditionnel. Amitiés à votre chère femme, et que Dieu bénisse votre union! — M. W. »

Barberine, nous l'avons vu, s'était rendue sans conditions. Cependant, lorsque après avoir réglé, au défaut de Simnel, tout ce qui regardait les funérailles de Kate Mellon, Frank vint redemander sa femme, elle lui dit, suspendue à son cou et le regardant avec une tendresse suppliante : — Je voudrais bien, mon ami, ne pas retourner dans cette affreuse rue où j'ai tant souffert. — Frank comprit parfaitement cette répugnance, et le petit supplément de fortune que lui apportait le legs de sir Marmaduke lui permettait d'exaucer à cet égard les vœux de sa femme. Il se mit aussitôt en quête d'un de ces petits nids de fleurs qu'on trouve dans certains quartiers suburbains, et qu'on dirait construits tout exprès pour abriter les douces, les mystérieuses joies d'un nouvel hymen.

La maladie de Simnel, venant à se prolonger, jeta quelque désarroi dans la section administrative dont il était l'âme. La presse s'occupa des bévues que multipliaient les commissaires du *Tin-tax office*. Le ministre dirigeant, importuné de ces attaques devenues presque quotidiennes, jugea bon de réviser le personnel de ce bureau et de le renouveler au besoin. Apprenant que Charles Beresford était en pleine déconfiture et du fond de *White-cross prison* ne pouvait guère suppléer à l'absence prolongée de Simnel, il le destitua purement et simplement; puis il s'occupa de lui chercher un successeur. Les articles du *Statesman*, nourris de faits et d'aperçus remarquables, lui suggérèrent la pensée de faire accepter le commissariat vacant au rédacteur en chef de cette feuille. George Harding, que n'éblouissait pas le prestige officiel et qui s'était promis de rester indépendant, refusa nettement pour son compte cette faveur inattendue; mais, sommé de désigner la personne la plus capable, à son gré, de remplir le poste vacant, il ne manqua pas cette

occasion de proposer Frank Churchill. On hésita d'abord; puis, tout compte fait, on jugea bon de suivre le conseil du publiciste émérite. Au bout de huit jours parut l'ordonnance royale qui nommait Frank Churchill au nombre des commissaires chargés de faire rentrer la *tin-tax* de sa majesté en remplacement de Charles Beresford *admis à la retraite*. Nous savons de quelle « retraite » il s'agissait, et pour en finir avec ce personnage nous dirons qu'ayant réclamé devant la justice les priviléges de l'insolvabilité, il n'en passa pas moins deux années entières sous les verrous, grâce à l'infatigable rancune de George Moore, secondé par Simnel dans cette œuvre expiatoire. Il profita de ces nobles loisirs pour se perfectionner dans l'exercice du piquet, du whist et de l'écarté. Espérons que ces talens lui serviront sur le continent, où il s'est retiré aussitôt après sa mise en liberté.

Simnel lui-même est bien changé. La maladie et probablement aussi la ruine de toutes ses espérances l'ont vieilli d'une dizaine d'années. Sa tête a blanchi, son corps est voûté. Sa vie, toujours assez calme, l'est devenue plus encore. Il se partage entre ses bureaux et le *True-blue-Club*, où les joueurs de whist le trouvent chaque soir prêt à défier tout venant. Le dimanche, il va quelquefois passer la journée chez les Churchill, où il rencontre assez fréquemment le capitaine et mistress Lyster (la même que nous avons connue sous les noms d'Alice Townshend et de mistress Schröder). Ceux-ci habitent à Maidenhead une maison nouvellement bâtie dans le style dit de « la reine Anne » et faisant face à la Tamise. Dans le voisinage immédiat de l'élégante villa est un petit *cottage* précédé d'un jardinet bien tenu où, pendant les mois d'été, on voit une dame âgée se réchauffer en lisant au soleil sur un banc rustique. Cette dame est la mère de Frank.

Et celui-ci, et la belle Barberine, où en sont-ils?

Ne les cherchez pas trop loin de mistress Eleanor Churchill. Ils occupent cette jolie habitation dont les gazons en pente baignent leurs marges dans la rivière. Barberine a son *brougham* comme devant; ses amis du temps jadis sont venus en masse renouer avec elle et la complimenter sur la bonne chance de son mari. Miss Lexden, fixée à Florence, se tient seule à l'écart. Barberine n'attache aucune importance ni à l'empressement des uns, ni à l'indifférence stoïque de la tante Susan. Heureuse par son époux, adorant les trois enfans dont le ciel les a dotés, elle a bien décidément, et sans arrière-pensée, repris ce joug salutaire dont elle a constaté qu'une femme ne pouvait jamais s'affranchir impunément : il orne maintenant, sans la déprimer, sa tête superbe.

E.-D. Forgues.

LES

KABYLES DU DJURDJURA

IV.

LA GRANDE-KABYLIE AU TEMPS DE LA RÉGENCE D'ALGER. — IMPORTANCE DE LA NATIONALITÉ KABYLE.

Vers le milieu du siècle dernier, trois Kabyles de la tribu des Iraten suivaient un jour la rive droite du Sébaou, se rendant au marché de Bordj-Tazerarth, le poste le plus avancé qu'un caïd turc occupât dans la vallée. C'était alors la saison des figues, la saison féconde où pauvres comme riches ont *le ventre content,* la saison d'ivresse où les têtes travaillent, où l'humeur est plus batailleuse, la langue plus mordante, la main plus prompte à saisir l'arme et à s'en servir. Les trois voyageurs discutaient : intérêts publics ou privés, entre Kabyles jamais les motifs de discourir ne manquent; or il s'agissait entre deux d'entre eux de la force respective de leurs partis ou *soffs.* Chacun s'entêtant à vanter le sien, on s'échauffe, on s'injurie, et sur la porte même du *bordj* les poignards allaient jouer quand le troisième Kabyle, plus conciliant, propose de choisir le caïd turc lui-même pour arbitre en la querelle. Ainsi fut fait. On raconte l'affaire au caïd. L'un des plaignans appartenait au *soff* d'*en bas;* ses cultures, voisines de la vallée, pouvaient offrir prise assez facile aux cavaliers du caïd; l'autre était du *soff* d'*en haut,* plus en amont de la rivière, plus garanti dans sa montagne, plus important à ménager. C'est à l'homme d'*en haut* que le caïd donna raison. « N'importe, s'écrie le vaincu avec colère, la poudre

décidera si celui d'*en haut* a son fusil plus long que le mien, » et aussitôt il se hâte vers son village, rassemble son *soff*, fait appel dans la tribu à tous ses partisans, et fond dès le lendemain sur le *soff* opposé, que déjà son adversaire avait mis en armes. Bien des jours se passèrent en combats, avec des succès partagés, et le caïd turc de Tazerarth se frottait les mains d'aise, spectateur tranquille d'une guerre qui affaiblissait de dangereux voisins. Mais voilà que les marabouts parviennent enfin à calmer les esprits kabyles; on s'était bien battu, et des deux parts l'honneur était sauf : — quel sera donc le vrai moyen de fêter la réconciliation? Unanimement l'on demande que les partis profitent de leur réunion armée pour attaquer l'ennemi commun, le Turc, qui spéculait sur leurs discordes, et tous alors de se ruer sur Tazerarth, d'en massacrer la garnison, d'en raser les murailles, qui jamais plus ne furent relevées.

Cette simple anecdote, que nous tenons d'un marabout des Iraten, semble peindre à la fois et le caractère que nous connaissons aux Kabyles (1), et surtout les erremens de la politique turque à leur égard; le caïd en effet, quand il jugeait entre nos deux Iraten, songeait-il à rendre la justice? Aucunement; il voulait donner raison au plus fort, espérant bien que l'orgueil offensé du plus faible amènerait la guerre entre leurs villages, et lorsqu'il les voit aux prises, il s'applaudit, car il en est venu à ses fins. Toute la politique turque en Algérie est là : dominer en divisant.

Demander à l'histoire et aux traditions locales (2) ce qu'ont obtenu les Turcs avec ce système dans la Grande-Kabylie, tel est ici notre but. La domination turque, qui, entre les temps romains et la conquête française, a le plus marqué en Algérie, mérite un intérêt sérieux à cause même des faibles ressources dont elle a paru disposer. Qu'il y ait eu une certaine grandeur, beaucoup d'habileté et plus d'audace encore dans ce gouvernement de la régence qui, avec quinze ou vingt mille hommes de milice, a, pendant trois siècles, régné sur Alger et tenu la chrétienté en humiliation et en échec, qui le niera? Mais ce qu'on oublie trop, c'est que ce pouvoir n'était solidement établi que sur le littoral, et qu'à l'intérieur du pays il fut ou fort restreint ou fort précaire. Aujourd'hui cependant les moyens employés par les Turcs et l'usage qu'ils ont fait des forces indigènes reviennent à l'ordre du jour : afin d'en apprécier l'opportunité, il convient sans doute d'en bien connaître d'abord les résultats. Or dans le pays djurdjurien se révélera nette-

(1) Voyez, sur les institutions, les mœurs et l'histoire des Kabyles, la *Revue* du 1er et du 15 avril et du 15 décembre 1865.

(2) L'époque turque est assez rapprochée de notre temps pour que des traditions, qui nous seront d'un vrai secours, aient pu se conserver et se transmettre dans la montagne.

ment la faiblesse du système, et il en sortira cette preuve, que les Turcs, avec leurs instincts de domination égoïste et oppressive, n'ont pu ni dompter, ni se concilier, ni comprendre même la race kabyle, envers laquelle la France, avec ses idées assimilatrices, a d'autres devoirs à remplir, de plus hauts intérêts à poursuivre.

I.

C'est en 1516 que le fondateur de la régence, le Turc Baba-Aroudj, connu sous le nom de Barberousse, inaugura dans Alger l'ère d'une autorité nouvelle (1). Qui était-il? Le fils d'un potier de Lesbos, un corsaire réputé, ainsi que Khaïr-ed-Din son frère, pour son audace et ses prises, et impatient d'occuper sur la côte barbaresque un asile digne de la puissance qu'il rêvait. Comment vint-il? Les Arabes d'Alger l'avaient appelé à leur aide au nom de l'islamisme menacé par les Espagnols, qui, maîtres d'Oran (1509) et de Bougie (1510), osaient même élever en face des remparts algériens une forteresse sur l'îlot rocheux du Pegnon.

De Djidjelly, première conquête des frères Barberousse, étaient donc parties pour Alger seize galères portant 1,500 Turcs avec artillerie et munitions, tandis que Baba-Aroudj prenait lui-même la voie de terre, suivi de 800 Turcs bons tireurs et de 5,000 Kabyles qu'attirait l'espoir du butin. Avec des ressources pareilles, Baba-Aroudj n'était point fait pour rester le simple allié du cheik d'Alger, Salem-et-Teumi. La force, il l'avait; la trahison, il n'y répugnait pas; son étoile, il y croyait pleinement; il pouvait et il voulait être le maître : — il le fut. Dans la même année (1516), il étrangle de ses mains Salem-et-Teumi, son hôte, pour se faire la place libre, et, par une glorieuse défense de la ville contre l'attaque espagnole de Francesco de Vero, il établit définitivement son pouvoir.

Dans le principe, Kabyles aussi bien qu'Arabes accueillirent le corsaire avec faveur; c'étaient même les Djurdjuriens qui avaient les premiers, dès 1512, recherché son concours contre la garnison chrétienne de Bougie, et deux échecs successifs devant cette place, où Baba-Aroudj perdit un bras, avaient cimenté leur alliance. Cependant la tradition kabyle n'a conservé aucun souvenir sérieux de l'avénement des Turcs dans Alger; elle a seulement arrangé une petite fable qui prête la ruse plutôt que la force pour fondement

(1) Nos principales sources historiques pour le XVI[e] siècle sont : *la Fondation de la régence d'Alger*, chronique arabe traduite par MM. Sander-Rang et Denis, et s'arrêtant à l'année 1541, *l'Afrique* de Marmol, publiée en 1573, et l'*Epitome de los Reyes de Argel* de Hœdo, qui va jusqu'en 1596.

aux débuts de leurs succès. Une pauvre embarcation aurait un jour déposé un groupe d'Ottomans sur la plage d'Alger, qu'occupaient alors quelques rares habitations creusées dans le roc. Les nouveau-venus se disaient fugitifs et demandaient à un rivage hospitalier un coin de terre, rien que l'espace que couvrirait une peau de bœuf. Leur demande était modeste, on l'accueillit. Et que firent-ils? Ils choisirent un bœuf de belle taille et découpèrent sa peau en lanières si fines qu'ils purent englober un vaste espace où se dressa bientôt la ville, foyer de leur domination. — N'est-ce donc point la fable des compagnons de Didon traçant le contour de la citadelle carthaginoise?

Taurino quantum possent circumdare tergo (1)?

Assurément. Temps et lieu diffèrent, c'est vrai : il n'en semble pas moins curieux de trouver l'écho d'une vieille et classique légende dans la bo che d'un simple enfant du Djurdjura comme était celui qui nous l'a contée.

En dépit de ces obscurités fabuleuses, s'agit-il de nommer le chef kabyle le plus illustre dans le Djurdjura lors de la fondation de la régence, la tradition vient corroborer l'histoire en citant Ben-el-Kadi, vulgairement appelé Bougtouch par les indigènes; une famille des Bougtouch existe encore chez les Fraoucen, au village de Djemâ-Saridj, et l'on pouvait voir, il y a dix ans à peine, sur la place du marché de Tizi-Ouzou un peuplier connu sous le nom du *peuplier de Bougtouch*. Ben-el-Kadi fut d'abord l'ami d'Aroudj; mais il ne put rester indifférent au meurtre du cheik d'Alger, Salem-et-Teumi, son parent par alliance, ni aux progrès des prétentions despotiques du corsaire. Lorsque Aroudj échoue et meurt de la main d'un enseigne espagnol dans son expédition contre Tlemcen, Bougtouch s'en réjouit; les succès du second Barberousse Khaïr-ed-Din, qui venge son frère, se place sous la protection de la Sublime-Porte et en reçoit, avec le titre de bey, un secours de plusieurs milliers de janissaires, engagent toutefois le chef kabyle à dissimuler jusqu'au jour où le sultan de Tunis, levant contre Alger des forces redoutables, cherche un allié sûr. — Cet allié, Bougtouch promet secrètement de l'être. Il permet donc à l'armée de Tunis de traverser la Grande-Kabylie pour marcher à la rencontre des troupes algériennes, et lui-même il l'accompagne de loin, sans d'abord se déclarer. Les Turcs, en passant l'Isser, ne croyaient pas encore à la défection de Bougtouch. « Nous courons à l'ennemi, lui dirent-ils, toi, forme l'arrière-garde; » mais, à peine engagés

(1) Virgile, *Enéide*, liv. Ier.

dans un défilé des Flissas, ils ouïrent derrière eux le menaçant cri de guerre des Kabyles. A la droite et à la gauche des Ottomans, ce n'étaient que rocs escarpés, en avant et en arrière l'ennemi : — pas un d'eux n'échappa. Le chemin d'Alger se trouvait ouvert; Bougtouch y entre sans coup férir, pendant que Khaïr-ed-Din en fuite sur Djidjelly, premier berceau de sa puissance, allait y attendre un retour de fortune.

« Aie foi dans l'Éternel, reprends ton œuvre, marche sur Alger, » ce sont les paroles que Khaïr-ed-Din, exilé depuis un an, entendit en songe sortir de la bouche même du prophète, et aussitôt, plein de confiance, il se refait des partisans dévoués, rassemble des troupes, et s'engage hardiment avec elles dans les montagnes kabyles, à l'ouest de Bougie. La tribu actuelle des Aït-Roubri garde encore comme un vague souvenir des sanglans efforts de ses devanciers pour barrer le passage au corsaire; celui-ci d'ailleurs ne prétendait point prendre pied dans la montagne : il voulait suivre sa route la plus courte vers Alger, et il réussit en effet à se frayer un chemin jusqu'à la vallée du Sébaou. Là, une surprise heureuse, dont quelques centaines de Flissas furent victimes, avait encore accru la confiance des Turcs envahisseurs, quand le grand chef kabyle vint en personne prendre position en face d'eux. Appuyé au relief des Maatkas, Ben-el-Kadi fortifie son camp par de larges fossés, et commence la guerre si chère aux Kabyles, cette guerre d'escarmouches harcelante, décourageante pour tout ennemi qui n'ose ou ne peut les atteindre et les réduire au sein même de leurs défenses. Une ruse de guerre, lumineuse inspiration, sauve à propos Khaïr-ed-Din des dangers d'une inertie fatale : laissant au camp une faible partie de son monde, assez toutefois pour figurer le même front de bandière, il fait de nuit rétrograder presque tous ses soldats, puis les ramène avec le jour, étendards déployés, fusils reluisant au soleil. Les Kabyles croient qu'un gros renfort arrive au secours des Turcs; la panique les prend, une de ces paniques auxquelles les meilleures armées sont parfois sujettes, et soudain ils se dispersent d'eux-mêmes sans combat. Sous ce coup imprévu, Ben-el-Kadi ne perd pas courage; il se replie vers Alger, rappelant à lui ses forces disséminées, opérant des levées nouvelles, et bientôt il fait encore face à l'ennemi pour s'établir sur la rive gauche de l'Isser, au col des Beni-Aïcha. Forcer un rude passage défendu par des Kabyles, c'était chose périlleuse : le bey y renonce, et préfère tenter un mouvement tournant; mais avec l'élite de ses troupes Bougtouch se précipite et venge sa défaite du Sébaou; il ramène à lui la fortune, il laisse augurer de nouveau un éclatant triomphe pour le drapeau kabyle : la lance d'un assassin qui le frappe au cœur anéantit tous

ces présages. L'armée kabyle, sans chef, se débanda; les Djurdjuriens regagnèrent leurs montagnes (1520). Délivré de son plus terrible rival, Khaïr-ed-Din put en sécurité reprendre et son trône et son œuvre.

Les Kabyles avaient échoué; échec toutefois ne signifiait pas soumission, car dès la mort de Bougtouch paraissent dans l'histoire les noms de souverains kabyles indépendans, ceux des rois de Koukou et des Abbès. Des rois kabyles, des rois de républiques, qu'est-ce à dire? Ne prenons pas au pied de la lettre ce titre de roi qui, dans la bouche des chroniqueurs espagnols, prouve seulement toute l'importance politique de ceux qu'ils en décorent. « Ces princes, dit avec raison le père Dan (1), ne tenoient ni cour ni train dignes de ce haut titre : c'étoient des roitelets recognus par les Maures des montagnes, qui leur obéissoient comme à leurs chefs. » Or, malgré la répugnance des Kabyles actuels à centraliser le pouvoir entre les mains d'un seul, ne les avons-nous pas vus en temps de guerre s'élire par tribu un *amine-el-oumena*, sorte de général dont les fonctions cessaient avec les événemens militaires qui les avaient fait naître (2)? Le roi de Koukou était de même sans doute le chef élu des Zouaouas d'alors; le roi des Abbès était le général des Aït-Abbès, et tant que ce nom de rois kabyles se montre dans l'histoire, c'est à coup sûr que la Kabylie était sur le pied de guerre. En effet, les rois de Koukou et des Abbès commencent par rester neuf années en hostilité ouverte avec Khaïr-ed-Din, et ils ne consentent à traiter que lorsqu'en 1529 la prise de ce fort espagnol du Pegnon, qui bravait Alger, vient jeter un lustre nouveau sur la gloire du second Barberousse.

Néanmoins la tendance des Kabyles à se rapprocher en toute occasion des ennemis de la régence suffit à prouver combien cette réconciliation était peu sincère. En 1541, lors de la grande expédition conduite par Charles-Quint contre Alger, le roi de Koukou envoie à l'empereur un secours de deux mille hommes qui ne rebroussent chemin qu'à la nouvelle du désastre de l'armée espagnole; puis, par une contradiction soudaine, ce Charles-Quint, l'allié de la veille, les montagnards lui deviennent hostiles aussitôt qu'ils le voient, jeté par la tourmente sur la côte de Bougie, atterrir trop près de leurs montagnes. Les papiers d'état du cardinal de Granvelle caractérisent la situation en quelques lignes saisissantes : « sa majesté, débarquée à Bougie, fit ordonner un bastion triangulaire pour fortification de la ville, car elle estoit tout environnée de

(1) *Histoire de Barbarie et de ses corsaires*, écrite en 1637, liv. II, ch. v.
(2) Voyez la *Revue* du 1er avril 1865.

Maures ennemis jusques aux portes. Pendant trois jours se firent processions générales où ladite majesté fut en personne, estant chacun confessé et ayant receu son Créateur, luy demandant miséricorde et le priant de vouloir envoyer le temps propice pour partir dudit lieu. »

Khaïr-ed-Din ne défendit pas lui-même sa capitale contre Charles-Quint. Nommé grand-amiral par le sultan, il avait déjà quitté Alger pour Constantinople, confiant à Hassan-Agha son héritage, qui valait bien une couronne, et laissant le gouvernement de la régence définitivement constitué. Le chef en devait être désormais un pacha vassal de la Porte et désigné par elle, ayant pour conseil un divan composé des chefs militaires et pour instrument principal de domination la milice turque connue sous le nom générique d'*odjack*. — Ce prestige croissant de la puissance algérienne et ses victoires sur l'Espagne menaçaient naturellement la ville de Bougie d'une chute de plus en plus prochaine. Au reste, pendant les quarante-cinq ans que les Espagnols passèrent à Bougie, ils n'en retirèrent vraiment aucun avantage. Ce n'était plus cette jolie et opulente cité, la *petite Mecque* du moyen âge, place de commerce de premier ordre, peuplée de dix-huit mille âmes et fréquentée des Pisans, Génois, Florentins, Catalans, Marseillais. Non, c'était une forteresse bloquée incessamment, que la vaillance de sa garnison sut longtemps conserver, alors que Turcs et Kabyles conspiraient à l'envi contre elle; tôt ou tard elle devait succomber. C'est au pacha d'Alger, Salah-Raïs, que revint, avec l'aide des montagnards, l'honneur de la réduire. Attaqués par terre et par mer, privés de vivres et sans espoir de secours, les cinq cents Espagnols de Bougie capitulèrent en 1555, après vingt-quatre jours de siége : leur commandant, don Alfonso de Peralta, fut rapatrié par une caravelle française; mais, à peine débarqué en Espagne, on se saisit de lui sur l'ordre du roi. Il comparut devant un conseil de guerre, et pour n'être pas mort à son poste il eut la tête tranchée sur la grande place de Valladolid.

Ici commence, pour durer jusqu'à la fin du XVI[e] siècle, la rivalité fameuse des rois de Koukou et des Aït-Abbès, rivalité dont les pachas profitent, faisant la guerre avec l'un contre l'autre jusqu'au jour où ils les froissent et se les aliènent tous les deux. L'historien Marmol prête à cette période un attachant intérêt, et à la figure du chef des Abbès, Abd-el-Aziz, un caractère qui en fait une figure historique. Si Abd-el-Aziz penche tout d'abord vers l'alliance des Turcs, c'est à cause de leurs dispositions hostiles pour le roi de Koukou, son ennemi. Il leur fournit donc des renforts pour leurs expéditions diverses, il guide Salah-Raïs dans une course aventureuse jusqu'aux oasis de Tougourth et de Ouergla, « et avec lui les Turcs

exécutèrent de grandes choses qu'ils n'auraient pas faites sans son secours (1). » Néanmoins les Arabes des environs d'Alger, jaloux de son influence, jaloux de la royale hospitalité qu'il reçoit au palais, obtiennent que le pacha se décide à le sacrifier. Averti à temps, Abd-el-Aziz « se sauve vers les montagnes sur un cheval fort vite, et aussitôt songe à se fortifier et à déclarer la guerre. » Ce fut une guerre de quatre ans, acharnée et glorieuse, qui ne finit qu'avec la mort même du Kabyle. « Craignant que la réputation de cet Africain ne soulevast tout le pays, » Salah-Raïs tente d'attaquer la montagne en plein hiver; les montagnards n'eurent pas à se défendre, ils laissèrent faire la neige, qui chassa l'ennemi. Au printemps, c'est le roi des Abbès qui prend l'offensive et fond sur les vassaux d'Alger; mille mousquetaires et cinq cents cavaliers turcs, accompagnés de six mille Arabes et conduits par le fils même du pacha, viennent à sa rencontre. « Il leur donna bataille où les Turcs eussent esté entièrement défaits sans le secours des Arabes, de sorte qu'ils se retirèrent avec perte de leurs gens et de leur réputation. » Un retour offensif de cinq cents soldats de l'*odjack* fut encore plus désastreux pour les Turcs, « et sans donner quartier à personne, le seigneur des Abbès tua tout, à la réserve de deux chefs. » Salah-Raïs faisait d'énormes préparatifs de vengeance; la mort l'arrêta (1556). Son successeur Hassan était homme de conciliation, il voulut négocier, il demanda même au roi des Abbès la main de sa fille; elle lui fut refusée. La mesure se trouvait comble; une véritable armée, avec le pacha à sa tête, alla donner l'assaut à la montagne. Sur les premières pentes, les Kabyles, trop pressés d'entrer en lutte, se laissent battre. Abd-el-Aziz voit leur désordre et leur commande de courir se rallier au sommet de la montagne; ainsi firent-ils, et, attendant la retraite des Turcs vers leur camp, « ils les chargèrent en queue de si près que la plupart jetèrent leurs armes pour mieux fuir. » Huit grands jours, le chef kabyle « opiniastra le combat contre les Turcs et les repoussa souvent; mais à la fin, comme il s'avançoit pour darder sa lance dans leur bataillon, ils luy tirèrent tant de coups qu'ils le tuèrent et purent se saisir de son corps. » Voit-on au moins les Turcs poursuivre leur victoire et marcher alors sur la capitale des Aït-Abbès, Kâlah l'imprenable? Point du tout. « Ils songèrent que leurs forces ne leur servoient de rien dans ces montagnes où journellement ils perdoient des soldats, et prirent la route d'Alger, remportant pour unique trophée la teste de leur ennemi » (1559).

C'était par rivalité contre le roi de Koukou que les Abbès furent

(1) Marmol, tome II, liv. V, ch. LVII; trad. de Perrot d'Ablancourt.

d'abord les amis de la régence; aussi, dès qu'il y a rupture de ce côté, le seigneur de Koukou se rapproche-t-il des Turcs, jusqu'à leur fournir à son tour des contingens. Lorsque Hassan-Pacha échoue dans sa demande de mariage avec la fille d'Abd-el-Aziz, le roi de Koukou lui accorde sa propre fille; lorsque Hassan dirige contre les Abbès l'attaque où Abd-el-Aziz devait périr, les auxiliaires de Koukou sont présens, et c'est même à eux qu'il doit le seul succès de sa campagne, la mort de son ennemi. Pour récompense, les Kabyles de la confédération zouavienne furent admis en grand nombre dans Alger, purent y faire le commerce, acheter des armes, jouir de tous les droits et se regarder bientôt comme chez eux, sous les auspices du gendre de leur chef. Cependant l'ombrageux *odjack* ne pouvait longtemps souffrir la présence d'un élément indigène qui vînt partager ses priviléges : le pacha, menacé par sa propre milice, dut retirer aux Zouaouas sa bienveillance et répudier la fille de leur roi. Les Zouaouas partirent, emmenant la répudiée dans leur montagne et rompant pour toujours l'alliance de Koukou avec Alger, alliance qui ne fit que trop défaut à l'*odjack* lors d'une levée de boucliers nouvelle des Aït-Abbès en 1590. Malgré ses 12,000 fusiliers, ses 1,000 spahis et 4,000 auxiliaires arabes, Kheder-Pacha resta deux mois, suivant le chroniqueur espagnol Hœdo, au pied du massif des Abbès, détruisant leurs arbres et récoltes sans les amener à composition; il fallut, pour rétablir la paix, qu'un marabout kabyle intervînt, faisant honte aux uns et aux autres de se battre ainsi entre musulmans au lieu de réserver en vrais fidèles toutes leurs forces contre la chrétienté.

Le XVIIe siècle est fort pauvre en données historiques. Quand le père Dan nous raconte le massacre, sur la plage kabyle de Zeffoun, d'un moine et de quelques soldats espagnols victimes d'un piége que le neveu du roi de Koukou avait tendu à leur crédulité, l'histoire a tout dit. Un nom kabyle cependant brille alors d'un vif éclat dans la légende djurdjurienne; le cheik Gassem-ben-Mohammed fait retentir du bruit de sa puissance toute la région comprise aujourd'hui dans le cercle de Dra-el-Mizan. Marabout et guerrier, il avait soumis à sa loi des peuplades jusqu'alors impatientes du joug d'un seul; sa demeure, dans la montagne des Guechtoulas, formait une vraie forteresse; ses richesses étaient immenses; cent chevaux blancs, cent noirs, cent gris, cent alezans, tous de race choisie, faisaient son orgueil (1). Or Cheik-Gassem avait un fils

(1) Nous empruntons ces détails à une originale notice de M. l'interprète Guin. Il est une aide encore dont nous ne saurions trop nous louer, l'aide savante que nous a prêtée, dans la difficile recherche des traditions locales inédites, M. le capitaine Jobst, commandant supérieur de Dra-el-Mizan.

nommé Ramdan, de grande espérance. Ramdan était docile à son père et lui donnait déjà un appui dévoué quand une querelle soudaine les vient diviser : Gassem s'éprend d'une femme qu'il épouse en répudiant la mère de Ramdan, et le fils furieux court à Alger promettre sa soumission aux Turcs en échange d'un renfort qui, joint à ses propres adhérens, l'aiderait à combattre et à détrôner son père. Suivi bientôt d'un corps de troupes ottomanes, Ramdan s'avance sur trois colonnes contre le massif guechtoulien; la colonne la plus hardie, celle qui prend le chemin des crêtes, c'est lui qui la mène, et il campe victorieusement sur un plateau qui domine tout le pays et qui garda depuis le nom de *Mahallet-Ramdan*.

Ce nom pour nous aussi est tout un souvenir. Oui, voilà plus de neuf ans déjà, c'était le 16 septembre 1856, en pleine guerre avec les Guechtoulas. Par une crête rocheuse et mamelonnée, le général Yusuf venait de conduire sa division au pied de Mahallet-Ramdan; des masses kabyles étaient là-haut, braquant leurs fusils à travers des créneaux de pierre sèche; la pente apparaissait raide comme un mur, on devait être tout à découvert et sans défense possible pour la gravir; qu'importe? en avant! — Et il nous semble voir encore un officier de vingt ans, le lieutenant d'état-major Chanoine, s'élançant à cheval, gravissant le premier comme une cible vivante, arrivant sur le faîte dix pas avant les zouaves qui l'acclament et le saluent pour un brave. Nous étions jeune officier nous-même, débutant par la campagne de 1856 dans la vie militaire active. L'exemple du lieutenant Chanoine fut le premier à nous remuer le cœur, le premier à faire parler en nous cette voix qui dit : « J'en voudrais faire autant! » Pour un moment pareil, qui n'aimerait à garder toujours une pensée reconnaissante?

Entre Cheik-Gassem et son fils, la lutte fut vive et longue; mais le branle était donné au pouvoir souverain du grand chef, les Kabyles venaient de respirer à nouveau le souffle de liberté démocratique qui leur plaît. Forcé enfin de fuir et d'abandonner Memedjdja, sa capitale, Gassem veut au moins se venger de ceux qui la pilleront. Toutes ses richesses restent étalées dans une salle minée d'avance; dès que l'ennemi y pénètre et se rue au pillage, un serviteur du cheik se dévoue pour mettre le feu aux poudres; les débris de la forteresse volent au loin avec les corps mutilés de ses vainqueurs, et un petit nombre de Turcs échappés au désastre est trop heureux de rejoindre Alger en toute hâte. C'en était fait cependant de l'héritage de Ramdan aussi bien que de l'autorité de son père; les Kabyles avaient repris goût à leur vie de division, et un maître, fût-il Kabyle comme eux, ils n'en voulaient plus.

Vers le même temps, deux révolutions successives changeaient

dans Alger aussi la forme du gouvernement. L'*odjack* s'était fatigué de voir concentrés entre les mains d'un pacha que nommait la Porte une puissance et des trésors qu'il convoitait pour lui; une première insurrection transmet (en 1659) au divan et à l'agha qui le préside l'autorité exécutive du pacha, qui ne demeure souverain que de nom; treize ans après, les aghas succombent à leur tour pour céder la place à un dey, chef unique que la milice élit et renverse désormais à son gré, et dont le pouvoir va secouant de plus en plus la suzeraineté de Constantinople. Mais qu'importaient ces changemens à la Grande-Kabylie? Ils ne faisaient pas que Kabyles et Turcs ne restassent ennemis jurés, témoin ce passage des *Mémoires* du chevalier d'Arvieux, consul-général de France, présent à Bougie en 1674 : « les Turcs, écrivait d'Arvieux, n'oseraient sortir de Bougie, et sont obligés d'être toujours sur leurs gardes à cause des Maures de la campagne qui ne leur font jamais quartier. Réciproquement ceux-ci n'en approchent que les jours de marché; il n'y a trève que ces jours-là à cause des besoins pressans des uns et des autres. »

Avec le XVIIIe siècle apparaît dans la tradition la figure presque légendaire de Bey-Mohammed, qui personnifie aux yeux des Kabyles la domination turque en Algérie, et qui leur semble en vérité avoir vécu plus que la vie d'un seul homme. Cherchons à saisir dans le vif cette intéressante figure. Quels souvenirs a-t-elle surtout laissés? Des souvenirs de cruauté. Quel surnom Bey-Mohammed a-t-il reçu? Celui d'*El-Debbah*, l'Égorgeur. — Il fut élève des *zaouias*, écoles religieuses de Kabylie, où plus encore que la science il put étudier la topographie de la montagne, le caractère de ses défenseurs. Enfant, il avait fait partie de la maison du dey, et, meurtrier d'un camarade dans une querelle, il avait dû s'enfuir pour trouver un refuge chez les Ouled-Sidi-Moussa, fraction de la tribu des Maatkas. Là, il était gardien du troupeau de la *zaouïa* quand un marabout le rencontre qui paissait ses moutons. « Écoute, Mohammed, lui dit-il, Dieu te réserve un grand avenir; tu seras caïd et bey! » Et trois fois il le lui répéta. C'était une prophétie : Mohammed devait fonder le caïdat de Bordj-Sébaou et résider un jour dans Médéah comme bey de Titteri (1).

Depuis la chute du cheik Gassem, il n'avait plus surgi de grande unité politique au sein de la montagne : les dissensions avaient repris leur cours; l'instant devint propice au gouvernement d'Alger pour se servir d'un homme qui avait du terrain kabyle une con-

(1) Il y eut trois beylicks dans la régence d'Alger : celui d'Oran, celui de Titteri et celui de Constantine.

naissance spéciale et donner à Bey-Mohammed plein pouvoir d'agir à sa guise. Il fallait tout oser : c'était bien le fait de Mohammed. Son plan, mûri sur place, consistait à occuper successivement les trois vallées de l'Isser, du Sébaou et de Boghni, à y bâtir des forts comme retraites pour la défense et comme bases d'opérations pour l'offensive, à s'avancer enfin de proche en proche, enserrant la montagne dans un blocus de plus en plus étroit. Sur la rive droite de l'Isser, à dix-sept lieues est d'Alger, il élève Bordj-Menaïel; poursuivant sa marche par un détour vers le nord qui l'éloigne de la redoutable tribu des Flissas, il s'arrête à cinq lieues plus loin, et jette les fondemens de Bordj-Sébaou sur un rocher qui domine la rivière; puis, déjà fier à bon droit de son succès, il ose remonter le Sébaou jusque vers les pentes des Aït-Fraoucen : c'est là que les Kabyles l'attendaient et l'arrêtèrent. Le village fraoucen de Tizi-Nterga conserve comme trophée un grand canon abandonné dans sa fuite par Bey-Mohammed, qui dut faire retraite jusqu'au pied des Aït-Ouaguenoun, où il se fortifia sur le point appelé Bordj-Tazerarth (le fort de la Petite-Plaine). Lorsque plus tard les Iraten réussirent à raser ce *bordj*, Bey-Mohammed n'essaya pas de le rétablir; il sentit qu'il fallait reculer et bâtit plus en arrière le fort connu de Tizi-Ouzou (1).

Dans la vallée kabyle de Boghni, où la guerre civile avait sévi plus qu'ailleurs, l'œuvre du Turc fut aussi plus facile : Bey-Mohammed, en 1746, put construire *sans poudre* le fort de Boghni, aux environs duquel s'élève notre poste actuel de Dra-el-Mizan; il put, sur les terres enveloppant le *bordj*, installer une tribu de nègres affranchis, les *Abids*, qu'il appela de la Metidja, et qui, n'existant que par lui, restèrent tout à sa dévotion. D'ailleurs, fatigués de luttes, les Guechtoulas consentaient à être tranquilles sous la condition qu'on ne les inquiéterait pas dans leurs montagnes; quelques fractions des Aït-Sedkas, qui avaient des champs de labour dans la vallée, prêtèrent hommage pour en garder la jouissance paisible; les Nezliouas, mêlés de Kabyles et d'Arabes, firent du zèle, ils se rangèrent des premiers sous la bannière du bey, qui les exempta de toute contribution. Sur ceux-là bientôt la peste vint fondre, et les autres tribus les regardèrent comme frappés d'un châtiment céleste pour avoir mis trop d'empressement à se soumettre.

(1) Le mot kabyle de *tizi-ouzou* signifie « le col du genêt épineux; » il n'y a pourtant pas trace de genêts autour du *bordj*, et, chose curieuse, c'est parce qu'il n'y en a point que le *bordj* s'appelle ainsi. « Les ouvriers qui travaillaient à le construire, disent les Kabyles, avaient si loin à aller pour trouver ces broussailles épineuses, qui devaient alimenter leurs fours à chaux et à briques, qu'à force de se piquer en chemin ils ont laissé au *bordj* lui-même le nom de la malencontreuse épine. »

Ces tribus diverses étaient du voisinage et presque sous la main des maîtres du *bordj*. Dès que Mohammed veut avancer au-delà et entamer le massif djurdjurien, il échoue comme il avait échoué en poussant trop loin dans la vallée du Sébaou. Il arrive une fois sur les pentes des Zouaouas et les menace de bâtir un fort à la place même de son camp de Tizi-el-Bordj. Pour toute réponse, les Zouaouas tombent en masse sur sa troupe, qui, surprise, presque cernée, tourne le dos sans se défendre. — Deux branches coupées sur un olivier avaient servi de piquets à la corde des chevaux du bey; le lendemain de sa fuite, elles avaient pris racine; ce sont aujourd'hui deux arbres magnifiques qui consacrent fièrement le souvenir d'une victoire kabyle. L'an d'après, c'est aux Aït-Ouassif qu'il s'en prend, et il tente d'enlever le grand marché de la tribu; mais vite est donné l'éveil : les Kabyles laissent Mohammed s'engager dans un chemin étroit bordé d'un précipice, puis, lui barrant le passage, ils jettent trente de ses cavaliers dans l'abîme. — Nous suivions un jour ce chemin : « Tiens, regarde, nous dit notre guide, voilà le *trou* des cavaliers de Bey-Mohammed. » — Battu par les armes, le bey espère prendre sa revanche en jouant de finesse; il oubliait qu'avec les Kabyles on a souvent affaire à plus fin que soi. Un envoyé du *bordj* apporte du pain blanc aux Ouassif avec promesse que, s'ils se soumettent, ce pain deviendra leur nourriture de chaque jour. « Reporte au bey son pain blanc, répondent les Kabyles, et répète-lui que nous préférons notre piment rouge, qui fait circuler le sang plus vif dans nos veines et nous donne plus d'ardeur encore pour combattre l'étranger. » Nouveau stratagème : quelques marabouts gagnés annoncent à grand fracas que le prophète est apparu à Bey-Mohammed, lui ordonnant de faire boire son cheval dans la fontaine des Ouassif. « Le bey viendra donc à cheval, ajoutent-ils, avec une faible escorte, et au nom du prophète nous lui devons bon accueil. » Sur ce, gros émoi et tumulte dans la tribu. « Non, le bey ne violera pas notre territoire, s'écrie le plus grand nombre. — Voulez-vous que le prophète vous maudisse? — Le prophète ne nous maudira point; qu'ordonne-t-il? Que le cheval de Mohammed boive à notre fontaine; eh bien! le cheval boira, » et une députation d'Ouassif alla chercher le cheval, l'amena boire et le reconduisit vers son maître.

Ainsi, malgré la terreur qu'inspirait Mohammed, son crédit ne s'étendait guère, et, pour imposer davantage aux populations djurdjuriennes, le gouvernement de la régence faisait alors de Bordj-Boghni une étape où devaient se montrer avec leur fastueux appareil les beys de Constantine, quand ils apportaient leurs contributions annuelles à Alger. Une année, le bey de Constantine et son escorte arrivent au *bordj* comme de coutume; Mohammed était

absent, la nouvelle de sa mort vient même à se répandre, et en quelques heures, sous les coups des Guechtoulas révoltés, les Turcs de Boghni périssent tous, les murs de Boghni ne sont que ruines; mais soudain *l'Égorgeur* ressuscite : c'est lui qui avait fait courir le bruit de sa mort pour tomber sur l'ennemi à l'improviste et se donner le plaisir de voir en cercle autour de sa tente cent piques avec cent têtes coupées. Les beys de Constantine n'en avaient pas moins assez d'une leçon; ils s'abstinrent désormais de paraître dans la vallée de Boghni.

Cependant, même au milieu de ses succès, un regret poignant tourmentait Mohammed : les Zouaouas et les Iraten l'avaient humilié impunément. C'étaient eux qui l'avaient défait dans le Sébaou, eux qui avaient détruit Bordj-Tazerarth, eux qui l'avaient chassé de son camp de Tizi-el-Bordj. Il jura de ne pas mourir avant d'avoir mis le pied dans l'orgueilleuse montagne des Iraten, et il osa l'y mettre (1799), mais il n'en revint pas. Tous les Iraten redisent la légende de sa mort : arrivé avec une armée considérable au bas des hauteurs qui dominent la rive gauche du Sébaou, il attaqua sur deux points. L'attaque de droite, sur le village d'Adni, était conduite par un de ses lieutenans; lui-même marchait avec l'attaque de gauche par Agouni-ou-Djilban (le plateau des Petits-Pois). « Où vas-tu, Bey-Mohammed? lui dit un derviche qui menait paître sa vache et la menait à la corde, comme doit faire tout honnête Kabyle qui respecte le bien du voisin. — Là-haut, pour punir des rebelles. — Crois-moi, mon frère, rebrousse chemin. — Non. — Ne monte pas, te dis-je, ou il t'arrivera malheur en plein front. » Or le derviche n'était autre que le fameux Cheik-ben-Arab, dont les descendans devaient tenir jusqu'en 1857 le drapeau de l'indépendance. Le jour même, Bey-Mohammed, frappé d'une balle au front, tombait, les Turcs fuyaient en désordre, et la montagne des Iraten justifiait une fois encore son glorieux nom de *l'Invincible*. — Le voyageur qui suit la route de Kabylie peut remarquer à dix lieues d'Alger, au bord de l'Oued-Corso, une jolie *koubba*, sorte de petite chapelle qui se détache brillante et blanche sur un fond de lentisques et de lauriers-roses : c'est le tombeau de Mohammed-el-Debbah; il en avait de son vivant choisi la place, voulant reposer sur ce chemin, qui pour lui, dès l'enfance, avait été le chemin de la fortune.

Tandis que la tradition kabyle remplit le XVIIIe siècle de la personne de Bey-Mohammed, que dit l'histoire? que disent les chroniques françaises du temps? L'histoire dit qu'en 1767, la régence étant prospère, une funeste nouvelle jeta le trouble dans Alger : 1,100 soldats de la milice venaient d'être taillés en pièces par les Kabyles, à dix-huit lieues de la capitale, sur le territoire des Flis-

sas. D'imposantes forces algériennes marchent pour venger l'échec; mais ce corps est de nouveau battu, les Turcs laissent 1,200 morts sur la place, et les Flissas, passant l'Isser, inondent et désolent, deux années durant, les plaines de la Metidja. On tremblait dans Alger; c'en était fait de l'*odjack*, si les Kabyles, sans raison connue, ne fussent d'eux-mêmes rentrés dans leurs montagnes, où le dey s'empressa de leur envoyer des gages pompeux de réconciliation.

Quant aux chroniques ou mémoires écrits par les voyageurs français d'alors, on y voit signalé en l'an 1719 le naufrage célèbre de la comtesse de Bourk sur la côte africaine, entre Collo et Bougie. La comtesse périt dans le naufrage, sa fille et ses serviteurs devinrent prisonniers des Kabyles, qui ne les rendirent qu'au prix d'une forte rançon; « le bey de Constantine leur avoit mandé d'abord de les lui envoïer, s'ils ne vouloient pas qu'il allât lui-même avec son camp les leur arracher, à quoi les Maures répondirent qu'ils ne le craignoient ni lui ni son camp, quand il seroit joint à celui d'Alger. Ces Maures ne reconnoissoient pas la puissance d'Alger, quoiqu'enclavez dans le royaume. Ils vivoient dans l'indépendance sous le nom de Cabaïls, qui veut dire *gens de cabale* ou *révoltez*, et les montagnes de Coucou leur servoient de remparts inaccessibles à toutes les forces d'Alger (1). » L'auteur d'une curieuse relation de voyage sur les côtes de Barbarie en 1725, Peyssonnel, peint vivement aussi l'impression que lui ont laissée et la vue du pays kabyle et l'attitude, — fort craintive près des montagnes, — de l'escorte turque qui l'accompagnait. « Il y a une chaîne très haute, dit-il, et très rude qui commence à la mer du côté de Bougie, et, courant nord et sud, va jusqu'au désert du Sahara. Il n'y a que des chèvres ou des hommes agiles comme elles qui puissent monter et descendre les élévations qui s'y trouvent, et il faut que cela soit, puisqu'il est impossible de les traverser en aucun autre endroit qu'aux *Portes de fer*. C'est ici que la peur fit bien changer de ton à messieurs les Turcs, car, lorsqu'ils sont brouillés ou en guerre avec la nation de ce pays, ils sont obligés de passer au Sahara en faisant un contour de cinq ou six journées, et d'en passer deux sans eau, pour pouvoir aller d'Alger dans le royaume de Constantine. Quoique les Turcs paraissent maîtres de ce pays, leur crédit et leur autorité y sont insignifians; ils sont prisonniers dans leurs garnisons. Parfois pourtant le bey de Constantine retire quelque chose de ces montagnes. Il envoie tous les ans un camp du côté de Bougie; ce camp va se saisir des endroits semés et menace de brûler les semences; les Kabyles, réfugiés dans leurs

(1) Extrait du *Voyage pour la rédemption des captifs aux royaumes d'Alger et de Tunis*, fait en 1720 par les pères mathurins.

montagnes, envoient un marabout pour négocier. Ils avancent eux-mêmes jusqu'à certaine hauteur : le marabout arrive au camp, fait et conteste les propositions, après lesquelles il va sur une hauteur et crie de toutes ses forces : « Les Turcs demandent tant ! » Pendant qu'il crie, les Kabayles sont couchés l'oreille contre terre. Après avoir crié, il se couche et prête l'oreille de même pour entendre la réponse. Ainsi se font les pourparlers. Après l'accommodement, il va chercher l'argent convenu, et le camp se retire. » Lorsqu'en septembre 1785 le botaniste Desfontaines se rendit par terre d'Alger à Constantine, à son tour il constata que les Kabyles djurdjuriens n'étaient aucunement sujets des Turcs. Non-seulement les soldats de l'*odjack* ne traversaient pas le massif du Djurdjura, mais même les Turcs isolés, allant d'Aumale à Bougie ou remontant le Sébaou, devaient être sans armes et protégés par l'*anaïa*.

Omar-Agha et Yahia-Agha, voilà les deux noms turcs du XIXe siècle qui marquent dans la tradition kabyle, et, à vrai dire, ce n'est même plus de la tradition, car bien des Kabyles qui vivent encore les ont vus et ont eu affaire à eux. Omar-Agha apparaît le premier, comme un homme de guerre actif et vigoureux, toujours par monts et par vaux, occupé à réprimer des mouvemens dans l'ouest et dans l'est. Une grande levée de boucliers de la Petite-Kabylie à la voix du chérif Mohammed-bel-Harche, révolte qui dura trois ans (de 1804 à 1807) et coûta la vie à un bey de Constantine et à la moitié de son armée, ne pouvait manquer d'être contagieuse pour les montagnards de la Grande-Kabylie. La défaite et la mort de Bel-Harche ne devaient même pas suffire à les calmer, car les Flissas, les Beni-Khalfoun et aussi les Nezliouas, quoique favorisés des Turcs, tombent en 1807 sur le camp du bey de Constantine, qu'ils pillent sans merci au bord de l'Isser. Omar-Agha s'avance alors, projetant de terribles représailles. Les Beni-Khalfoun sont les plus voisins de l'Isser; il pénètre dans leurs villages, les saccage, les brûle et frappe la tribu d'une contribution de guerre considérable. Les Nezliouas veulent parlementer : il mande dans son camp les trente personnages les plus influens de la tribu; ceux-ci viennent, l'agha les fait assassiner. Restaient les Flissas à réduire; mais, pour avoir trop présumé de ses forces et s'être engagé témérairement dans leur montagne, Omar y débuta par un sanglant échec près de la *zaouïa* de Timezeret, dont le nom est demeuré célèbre dans les annales de la confédération. Chassé de la montagne, il en fit le tour, plein de rage, détruisant les moissons, coupant les arbres, traînant à sa suite une artillerie inutile. « Laisse donc tes canons et monte si tu peux, » lui criaient les Flissas du haut de leurs retranchemens, et la fureur d'Omar redoublait, et il descendait de cheval pour donner lui-même l'exemple de la dévastation.

Force lui fut toutefois d'accepter les bons offices des marabouts et de conclure la paix (1). Son retour vers Alger faillit lui être plus funeste encore que sa campagne; il manqua périr dans l'Isser, grossi par les pluies. Arrivé à grand'peine sur l'autre rive : « Si Dieu me prête vie, dit-il en menaçant du doigt le fleuve, je te mettrai un bât, car j'ai assez de tes insolences. » Il tint parole, et le pont de Ben-Hini fut construit.

Yahia-Agha inaugure une politique qui essaie d'être réparatrice; c'est le seul administrateur sage que les Turcs semblent avoir eu en Kabylie. Par lui, Tizi-Ouzou fut restauré, Bordj-Boghni relevé deux fois de ses ruines, et les Nezliouas, qui l'aidèrent dans cette œuvre, dotés à nouveau de leurs anciennes immunités. Il ne pensait guère avoir à combattre un formidable soulèvement des Ameraouas, tribu que les Turcs avaient établie eux-mêmes avec toute sorte de priviléges dans la vallée du Sébaou et qu'ils croyaient à jamais fidèle. Indulgence, promesses, offres de pardon, rien n'y fit pour apaiser la révolte, qui gagna vite toute la rive droite du Sébaou : une véritable expédition devint nécessaire où l'agha turc employa de guerre lasse les gros moyens ; il brûla des villages entiers jusque chez les Ouaguenoun. Si sévère qu'il fût, cet exemple n'empêcha point leurs voisins les Djennad de refuser bientôt des bois de construction pour les besoins de la marine algérienne, ni les tribus des environs de Bougie de bloquer la ville plus étroitement que jamais, ni des chefs ameraouas, appelés dans Bordj-Sébaou, d'y tuer le caïd turc de leur propre main. — Cette même année, le consul américain Shaler écrivait dans son journal, à la date du 21 septembre 1824 (2) : « Une goëlette américaine vient d'échouer sur la côte kabyle, l'équipage est prisonnier. Le chef des montagnards indépendans réclame 2,200 dollars. Je me suis rendu chez le ministre de la marine du dey pour offrir la rançon et prendre de promptes mesures en faveur de mes compatriotes. Le ministre m'a assuré qu'on n'avait rien négligé pour les délivrer, mais que les Kabyles ne reconnaissent ni l'autorité ni la juridiction du gouvernement algérien, et que même si les prisonniers étaient des Turcs, il faudrait ou payer la rançon ou les abandonner à leur destinée... Je m'amusais de voir la mortification de l'orgueil turc devant un pareil aveu. »

Conquérir le Djurdjura *sans poudre* et par la simple politique, c'est le rêve que les Kabyles attribuent à Yahia-Agha. « Je veux, leur disait-il, que vous deveniez la *plus belle plume de mes ailes* et

(1) Cette paix, les Flissas l'ont depuis rompue deux fois, et avec succès, en 1810 et 1814.

(2) Voyez Shaler, *Esquisse de l'état d'Alger*.

que tout ce qui vous réjouit me réjouisse. » Deux leçons, l'une sérieuse, l'autre plaisante, durent détruire ses illusions. La première, ce sont les Zouaouas qui la lui donnèrent. Un certain Amrouch, d'une famille zouavienne influente, pris de la soif du commandement, vint vers l'agha et lui promit d'amener à soumission le Djurdjura tout entier, si les Turcs lui fournissaient appui et lui laissaient pleins pouvoirs. Le marché conclu, Amrouch demande que l'*odjack* saisisse et emprisonne dans Alger les Zouaouas voyageurs qui parcouraient alors la régence, et lui-même regagne son village, où il se porte garant d'obtenir la délivrance des prisonniers à la condition que les Zouaouas paieront à l'agha l'impôt d'une année. Sans différer, la tribu s'exécute; d'Alger les détenus sont élargis, et tout semblait marcher à souhait. Seulement, dès que les captifs relâchés furent rentrés au pays, les Zouaouas lapidèrent Amrouch et firent savoir à l'agha qu'on n'eût pas à se méprendre sur l'argent qu'ils avaient payé : ce n'était pas l'impôt de l'année, ce n'était que la rançon de leurs frères. — Quant à la leçon plaisante, aux Aït-Irguen en revient l'honneur, et ils rient de bon cœur encore en la racontant. L'agha insistait avec les plus bienveillantes assurances pour que les Irguen payassent quelque impôt, un peu, si peu que ce fût. Les Irguen lui envoient une députation chargée d'exprimer leurs regrets très sincères; mais comment se soumettre quand le saint marabout enterré dans leur montagne et dont l'esprit les inspire ne le veut pas? Que l'agha, s'il doute, charge un de ses lieutenans de venir en personne le vérifier... L'agha délègue en effet un officier qui part avec la députation; on arrive au Djurdjura. La tombe du saint était au pied d'un rocher gigantesque; un Kabyle à la voix puissante s'avance et crie : « Saint marabout, à toi de décider si nous devons nous soumettre ou non! — Non! répond avec force l'écho fidèle. — Tu l'entends, disent alors au Turc les Irguen sans sourciller; va, répète à ton maître que, si nous ne consentons pas le tribut, c'est vraiment que l'âme de notre protecteur nous le défend. »

Effir Yahia oulach thamarth (après Yahia il n'y eut plus de longue barbe), c'est un dicton de la montagne qui signifie qu'il n'y parut désormais plus de colonne turque commandée par quelque haut dignitaire ayant droit de porter barbe longue; l'heure suprême du règne des deys n'était pas loin. Aussitôt connue la nouvelle « que la bannière française enveloppait Alger la guerrière, » tous les forts turcs du pays kabyle furent assaillis ensemble par les populations révoltées; les garnisons n'eurent plus qu'à fuir ou à mourir, et près de Bordj-Sébaou, au fond d'un puits noir comme dans une tombe béante, on montre maintenant encore les os blan-

chis des derniers soldats qui ont défendu la régence sur le sol de la Grande-Kabylie.

II.

Histoire et tradition s'accordent donc à établir que les Turcs n'ont jamais régné sur les montagnes djurdjuriennes. Ils avaient pourtant, au début de leurs guerres d'Afrique, un avantage inappréciable : ils venaient combattre avec des arquebuses un ennemi privé d'armes à feu. Malgré l'impression de crainte qu'un pareil armement devait laisser pour longtemps au cœur des indigènes, les succès passagers des Turcs en Kabylie ont été plus que payés par leurs revers. La Kabylie demeura l'asile de tous les mécontens de la régence; ses sommets, visibles d'Alger, se dressaient comme une menace constante, et l'insoumission du pays des Flissas, cette avant-garde de la Grande-Kabylie, à moins de vingt lieues de la capitale, laisse à penser si l'autorité des Turcs sur le reste du pays méritait le nom de domination. Eux-mêmes d'ailleurs ils eurent vite perdu l'espoir de vaincre la montagne, de détruire l'autonomie kabyle, et ils prirent alors le parti de se retrancher prudemment dans les vallées. Quels ont été là le but, les moyens, les résultats de leur administration? C'est ce qu'il convient d'approfondir.

Que leur objet capital fût l'argent, le prélèvement des impôts, on ne saurait en conscience le contester; leur politique de désunion, de fractionnement des tribus n'apparaît même vraiment que comme un moyen au service de leur système financier. Cette politique avait pour agens principaux des caïds turcs installés dans des forts; elle avait pour instrumens d'exécution des garnisons turques qui occupaient ces forts, des colonies militaires ou *zmouls* qui les entouraient, des tribus enfin qui, en retour de certaines prérogatives, consentaient à prendre, sous le nom de *makhzen*, l'attache du gouvernement. En fait de villes ou *bordj* du pays kabyle relevant de la régence, on comptait Bougie et Dellys sur la côte; Bordj-Menaïel dans la vallée de l'Isser; Bordj-Sébaou, Tizi-Ouzou et plus en avant Tazerarth, qui dura peu, dans la vallée de Sébaou; Bordj-Boghni, tout près de notre Dra-el-Mizan, dans la vallée de Boghni, et Bordj-Hamza, le Bordj-Bouïra d'aujourd'hui, dans l'Oued-Sahel. Chacun de ces points était le siége d'une *nouba* ou garnison plus ou moins forte : Bordj-Sébaou recevait quatre escouades appelées *seffras* de seize hommes chacune; Bougie et Bordj-Hamza en recevaient trois; Dellys, Bordj-Menaïel, Tizi-Ouzou et Boghni, deux. Ces *noubas* se composaient exclusivement de milice turque, et comme la milice turque ou l'*odjack* était la puissance qui gouvernait réellement la régence, il ne semble pas sans intérêt d'insister ici quelque peu sur

le nombre de ses soldats et le mode de son recrutement. « Le nombre des soldats qui forment la milice, écrivait le chevalier d'Arvieux en 1674, n'est jamais fixe. Il se trouve plus grand quand les recrues arrivent, et moindre au retour des campagnes sur terre ou sur mer, parce qu'il en périt toujours quelqu'un. Pendant mon séjour, il y avait environ 20,000 soldats de solde, dont les uns étaient Turcs naturels, les autres renégats de toute sorte de nations. Quand le nombre des Turcs naturels est diminué, les vaisseaux d'Alger vont dans le Levant et y font des recrues, c'est-à-dire qu'ils ramassent tous les bandits, les rebelles, les fugitifs pour dettes ou pour crimes, en un mot tous les excrémens des états du grand-seigneur. On envoie ces soldats en garnison dans les villes ou forteresses des frontières. Ils sont relevés régulièrement tous les printemps, et l'on réserve toujours 4 ou 5,000 hommes dans la ville pour les besoins imprévus. »

Cinquante ans plus tard, Peyssonnel ne comptait que 12,000 Ottomans dans la milice; mais lui aussi il constate que la dénomination de régime turc appliquée au gouvernement de la régence n'est pas flatteuse pour les Turcs du Levant, dont la milice algérienne ne représentait que le rebut. Même observation faite par le voyageur anglais Shaw, qui, aux troupes ottomanes de l'*odjack,* ajoute 2,000 fantassins *zuawah* (1), sous cette réserve que, « naturellement ennemis des Turcs, le dey ne s'y fie point, car il sait que dans les grandes occasions il ne pourrait se reposer sur eux. » En résumé, ce qui ressort de certain des données statistiques diverses, c'est que la milice turque comprenait une quinzaine de mille hommes, dont l'élément indigène se trouvait rigoureusement exclu. Les kourouglis, fils de Turcs et de femmes indigènes, n'y étaient admis que parce qu'ils avaient du sang turc, et encore sans pouvoir aspirer aux charges suprêmes. Avec le consentement du sultan de Constantinople, les pachas d'Alger, suivant les besoins, exerçaient une sorte de presse sur les côtes des deux Turquies d'Asie et d'Europe; aussitôt levées, les recrues s'incorporaient dans la milice, et après trois ans d'activité, on en faisait des vétérans qui, sauf les cas graves, n'étaient plus tenus ni au service de marche en corps d'armée ni au service de *nouba* dans les forteresses, mais formaient une réserve pour parer aux éventualités. — Or, si leur

(1) Voyez Shaw, *Voyage dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant.* — Il a existé en effet une infanterie irrégulière appelée *zouaoui* au service des Turcs. Elle semble dater de l'époque où Hassan-Pacha, marié à la fille du roi de Koukou, avait ouvert Alger aux Kabyles de la montagne, et ce sont les Zouaouas qui auront donné leur nom à cette infanterie, comme ils l'ont donné à nos zouaves; mais avec le temps cette troupe irrégulière perdit complétement l'élément kabyle, qui paraissait suspect, pour ne contenir plus que des Arabes.

armée fut peu nombreuse, c'est surtout que les pachas trouvaient coûteux et inquiétant pour eux-mêmes de la grossir. Elle était loin de leur suffire cependant comme moyen de domination sur le pays; au petit nombre de soldats turcs ils suppléèrent alors par des colonies militaires qui, en Kabylie, eurent pour triple objet de garantir les communications vers Constantine, de fractionner le plus possible les grandes ligues ou confédérations kabyles, de fournir aux garnisons des *bordj*, autour desquels elles gravitaient, des auxiliaires précieux.

La première de ces colonies qu'on rencontrât aux abords du pays kabyle était la colonie de kourouglis fondée en 1638 près de l'Isser, et composant la tribu des Zouathnas, qui mettait sur pied environ 2,000 soldats, inscrits sur les contrôles de l'armée. Tout enfant mâle de quinze à seize ans, réputé en âge de porter les armes, devenait jeune soldat, *tchaker*, et touchait une première solde de 1 fr. 50 c. pour deux mois. C'était bien peu; mais de ce jour il prenait rang, et au bout de deux ans ou moins s'il y avait service extraordinaire, il pouvait atteindre le maximum de solde de 33 fr. pour deux mois, accordé aux *saksani* ou premiers soldats. L'escouade, forte de seize hommes et commandée par l'*oudabacki*, formait l'unité d'organisation et de combat. Un contingent annuel de la tribu se rendait à Alger pour se mettre aux ordres du gouvernement; la partie sédentaire restait toujours prête à marcher, et les Zouathnas prirent ainsi part à toutes les expéditions dirigées contre la Grande-Kabylie. Ce n'est que dans leurs foyers qu'ils touchaient la solde en argent; une fois mobilisés, ils recevaient les vivres en nature; les vêtemens étaient toujours à leur charge. Quant à l'armement, on le fournissait aux plus pauvres; le kourougli pourtant se faisait un point d'honneur d'avoir de belles armes et de les payer de sa propre bourse (1). Trois autres cantons militaires, tous trois peuplés d'Arabes, ceux de Chaab-el-Hemmour, des Harchaoua et des Ouled-Bellil, se suivaient entre Bordj-Menaïel sur l'Isser et Bordj-Hamza sur l'Oued-Sahel, enserrant à l'ouest et au sud le massif djurdjurien; mais la colonie sur laquelle les Turcs comptaient le plus et qu'ils ont favorisée par-dessus toute autre, c'est celle des Abids, nègres affranchis amenés de la Metidja pour former trois *zmalahs* ou *zmouls* en Kabylie : la *zmala* d'Akbou contre le versant sud des Flissas, les Abid-Chemlal en avant de Tizi-Ouzou, les Abids de Boghni autour de Bordj-Boghni. Ces derniers, forts de trois cents hommes environ, étaient destinés à isoler les unes des autres les redoutables confédérations des Guechtoulas, Flissas et Zouaouas; ils avaient le poste le plus sérieux; ils y sont restés, il faut le dire, jusqu'au der-

(1) Ces renseignemens émanent d'un kourougli même des Zouathnas.

nier jour les plus fidèles, malgré les sinistres prophéties de leur vénéré marabout Ben-Kfif, qui vivait au temps de Yahia-Agha et leur répétait souvent : « Bientôt, bientôt vos yeux se fatigueront en vain à chercher un lambeau de vêtement turc, la dernière trace en aura disparu. Et vous, nobles guerriers, vous ferez la corvée pour les gens du Djurdjura, et dans ce *bordj* où vous régnez viendront les femmes kabyles traire les vaches de la montagne. » Chaque Abidi recevait, autour du *bordj*, la propriété de toute la terre qu'il pouvait défendre; il percevait sur la caisse du beylick turc une solde mensuelle de 1 franc 85 cent. payable à toute la population mâle, sans distinction d'âge. L'Abidi cavalier touchait une solde double de celle du fantassin; le beylick lui donnait ses armes, son premier cheval tout harnaché, et remplaçait le cheval tué en guerre; des droits à un secours en temps de disette et la liberté de louer sa terre aux Kabyles riverains complétaient pour chaque *zmalah* d'Abids les priviléges qui assuraient son dévouement.

Toutefois la route de Constantine, précieuse artère des contributions venant de l'est, ne semblait point encore avec ces colonies militaires suffisamment garantie. Une tribu mi-kabyle, mi-arabe, celle des Nezliouas, se présentait comme un pont dont il importait d'être maître pour communiquer entre Alger, Boghni et Bordj-Hamza, car les Flissas ne coupaient que trop souvent l'autre débouché qui, par le marché des Issers, conduit aussi dans la plaine de la Metidja. Le fort de Boghni n'eût-il même pas existé, que les Nezliouas, intercalés entre le pays insoumis et la grande ligne d'Alger à Constantine, occupaient une position de flanc des plus menaçantes. Cela leur valut toutes les avances des Turcs depuis Bey-Mohammed jusqu'à Yahia-Agha, et chaque fois qu'ils le voulurent, ils furent acceptés comme tribu *makhzen* exemptée d'impôts en retour d'un contingent qu'ils devaient fournir au caïd de Boghni sur sa demande. Veut-on connaître cependant le *makhzen* type des Turcs en Kabylie, il faut jeter les yeux sur la tribu des Ameraouas, qui surveillait la vallée du Sébaou, dangereuse par excellence, et traçait comme une barrière entre les confédérations indépendantes des deux rives.

Les Ameraouas ne sont pas une population kabyle trouvée sur place; c'est une tribu hétérogène formée de la main des Turcs avec des Arabes et des Kabyles, des Arabes amenés de loin, même de l'ouest, et des Kabyles appartenant aux confédérations riveraines du Sébaou. Le gouvernement turc aurait voulu s'adresser aux Kabyles surtout comme à des auxiliaires connaissant le pays et les hommes, les coutumes et le langage; mais, de tribu purement kabyle qui consentît à devenir *makhzen*, il n'en trouvait pas; pour en créer une, sait-on ce qu'il fit? Autour de Bordj-Sé-

baou et de Tizi-Ouzou, à tout coupable, voleur ou meurtrier qui fuyait la montagne redoutant la vengeance des lois ou qui, incertain du lendemain, cherchait à vivre, un asile fut ouvert. D'où venait le réfugié, on ne s'en inquiétait pas; il rompait avec sa montagne, il avait faim, il apportait des bras capables de manier un fusil et une pioche; — c'était assez. On lui donnait un lopin de terre avec l'espoir de l'augmenter par des combats. S'il manquait de fusil, il en recevait un et recevait aussi un cheval; fusil et cheval se remboursaient au beylick sur le premier butin de l'Ameraoua ou sur les premiers produits de sa terre. L'appât était grand, le nombre des arrivans grandit; des femmes vinrent, les unes appelées du pays arabe, d'autres chassées pour inconduite du pays kabyle, et — les premières *zmalahs* une fois peuplées — de proche en proche, croissant en audace et en force avec l'appui des colonnes turques, le *makhzen* s'avança, fondant des postes nouveaux, occupant Temda et Mékla jusqu'au pied des Aït-Fraoucen. Plus il marchait, plus il trouvait de résistance, et chacun de ses progrès était marqué par du sang; mais au sein d'une vallée accessible à de la cavalerie la tactique des Djurdjuriens se trouvait, pour ainsi dire, dépaysée. Que pouvaient-ils, en pays découvert, contre l'élan de ces bandits à cheval qui faisaient à la fois une guerre de conquête et une guerre de vengeance contre la société kabyle, dont ils étaient les transfuges? Sept fois pourtant la position de Temda fut reprise par les tribus de la montagne, sept fois les cavaliers du *makhzen* eurent à la ressaisir de vive force avant d'en demeurer définitivement les maîtres; mais, affermis par cette dernière victoire qui consacrait leur possession, ils parvinrent enfin à constituer une vaste tribu divisée en dix-huit *zmalahs* qui remplirent la vallée, — *amerou* (ils ont rempli), d'où leur nom d'Ameraouas. — Voilà l'origine de ce célèbre *makhzen* qui ressemblait aux colonies militaires par la concession de terrain faite à chacun de ses membres, mais en différait sur ce point, que les Ameraouas ne touchaient pas de solde, qu'au lieu de vivre sous les murs d'un *bordj*, ils se répandirent plus au loin pour prendre une existence, un développement et une action propres. La jouissance gratuite du territoire du beylick formait la récompense officielle de leurs services; un bénéfice autrement net et précieux était la razzia, et pourvu qu'il en eût sa part, le Turc laissait carte blanche. Toute fraction de tribu kabyle qui avait conservé quelques cultures dans le voisinage de la plaine, sur le rayon où les cavaliers pouvaient galoper, était esclave du *makhzen* « par le ventre. » Au moindre refus d'impôt, à la moindre apparence d'insurrection, l'Ameraoua courait sus aux troupeaux, ravageait les récoltes et brûlait les *ghourbis*. Pour retrouver son bout de terre, le montagnard arrivait à composition; ennemi de la veille, il devenait le

rallié du lendemain jusqu'au jour où son orgueil blessé faisait de nouveau *chanter sa tête*, et c'était à recommencer sans cesse. Au reste, de la paix comme de la guerre le *makhzen* des Ameraouas savait profiter; en temps de poudre, il pillait; en temps de calme, il se posait comme agent des caïds auprès des Kabyles de la montagne, rançonnant les commerçans pour les laisser paraître sur les marchés, rançonnant les colporteurs ou les émigrans pour leur obtenir le droit de circulation à travers la régence.

A tout cet arbitraire l'autorité, comme les Turcs l'entendaient, trouvait son compte; mais vraiment aujourd'hui que penserait-on d'un pouvoir qui aurait de semblables instrumens et qui assurerait leur fidélité par le droit à la rapine? Et puisqu'il s'agit ici des *makhzen* de Kabylie, pourquoi ne pas étendre la question à l'Algérie tout entière, où ce système caractérisait la politique et les moyens de domination des Turcs? Aussi bien la lettre de l'empereur au duc de Magenta paraît ouvrir sur ce point sérieux le champ de la discussion. Ce que signifiait le *makhzen* avec les Turcs pourrait-il donc le signifier avec nous? Ne s'occupant pas de colonisation agricole, les Turcs n'avaient pas d'intérêts étendus à défendre, et leurs *makhzen* n'avaient au loin aucune surveillance à exercer; de temps à autre, ils faisaient des sorties, prélevant des impôts forcés et rapportant quelques têtes. Les Douairs et les Smélas, qui furent les plus fameux *makhzen* des Turcs dans l'ouest, la France les a reçus en héritage dès le début de la guerre d'Afrique; mais pourquoi sont-ils venus à nous? Parce que toutes les autres tribus arabes les avaient mis à l'index, et que le général Mustapha, leur chef, un vrai grand seigneur, était froissé de voir qu'Abd-el-Kader, « ce fils de Juif, » comme il l'appelait, prétendît au royaume arabe. Trouverions-nous aisément aujourd'hui de grands chefs ayant ce prestige et offrant ces garanties? Les officiers qui ont connu les Douairs et les Smélas dans les premiers temps de notre occupation, alors que nous-mêmes étions encore bloqués contre le littoral, se rappellent combien ils les ont trouvés pauvres et affamés aux portes d'Oran; aucune tribu arabe ne consentait à leur vendre du grain, et ils se trouvaient trop heureux d'obtenir une part de l'orge de nos chevaux pour en faire de la farine à leur propre usage. Une fois l'heure du succès venue pour nous, ils ont cru que l'heure était venue aussi de se venger des mauvais jours. Leur vengeance ou la récompense qu'ils se croyaient due pour leur concours, que fut-elle? Le pillage! Ce qu'on a pardonné à des tribus qui ont les premières versé leur sang sous le drapeau français, ce qu'on a toléré en pleine guerre, aux rudes époques de la conquête, pourrait-on l'autoriser et l'établir en pleine période d'organisation? car il ne faut pas s'y tromper : dispenser le *makhzen* d'impôts, ce n'est pas ce

qui peut le satisfaire; il lui faut la razzia pour bien marquer ses droits, la razzia et le pillage comme le souffraient les Turcs. Que la France, même sans les encourager, se contente de supporter de pareils erremens, quel prestige gardera-t-elle aux yeux des indigènes, à qui elle veut imposer le respect et donner des exemples de moralité? Quelle justice, quel intérêt même y a-t-il à choisir telle tribu pour amie, à en repousser telle autre? Et qui dit que les faveurs données à l'une n'en jetteraient point, par rivalité, une autre dans la révolte? Non, à nos yeux le *makhzen* ne saurait être une base de sécurité; c'est plutôt une cause permanente d'agitation, car, ayant à profiter des coups de fusil, il est fort capable de les faire naître. Qu'on le contrôle, soit; mais, si vous êtes trop exigeant, au jour dangereux il vous échappera, et vous compterez alors tout à la fois un allié de moins et un ennemi de plus. Le gouvernement de la régence, qui pourtant se montrait prodigue envers ses *makhzen* de Kabylie, n'en a pas moins éprouvé leur ingratitude : par deux fois, les Nezliouas ont travaillé de leurs mains à détruire Bordj-Boghni, qu'ils avaient mission de protéger, et les Ameraouas, créés par les Turcs, enrichis par eux, donnèrent à leur tour, vers 1824, l'exemple d'une insurrection qui obligea l'*odjack* à une campagne des plus sérieuses.

Pour en revenir aux résultats mêmes que l'emploi des *makhzen* a pu valoir aux Turcs dans la Grande-Kabylie, qu'ont-ils en vérité conquis de positif avec leurs 1,200 cavaliers ameraouas appuyés de la tribu arabe des Issers dans le Sébaou, avec les Nezliouas dans la vallée de Boghni, avec le *makhzen* des Aribs voisin de Bordj-Hamza, et les Ouled-Dris des environs d'Aumale (1) dans l'Oued-Sahel? Jamais ils n'ont entamé la montagne; des tribus seules qui avaient certains intérêts dans les vallées, ils ont obtenu quelques impôts, et encore ces impôts furent loin d'être uniformes; ils variaient suivant le terrain, suivant le caractère plus ou moins belliqueux des populations, suivant leur plus ou moins grande distance des *bordj*, foyers du commandement. Ainsi les tribus les plus accessibles payaient la *rerama*, composée d'une redevance sur les charrues et d'une dîme en nature, figues, huile, etc. Les tribus mieux défendues ne payaient qu'un impôt unique en argent, la *lezma;* celles sur le territoire desquelles les Turcs n'osaient paraître ne donnaient rien. Tandis que, dans le Bas-Sébaou, les Maatkas et les Aït-Aïssi se soumettaient à la *rerama*, les Flissas, beaucoup plus voisins d'Alger, ne payaient qu'une *lezma* irrégulière de 30 centimes par feu. Dans le Haut-Sébaou, les Zouaouas n'ont jamais rien

(1) Sur l'emplacement actuel d'Aumale, les Turcs avaient un fort nommé *Sour-el-Rozlan*, « rempart des gazelles. »

consenti; quelques villages des Djennad et des Fraoucen, ayant des labours près de la rivière, firent le sacrifice d'une somme insignifiante que les Turcs appelaient « le droit de joug des bœufs. » Les Iraten se souviennent aussi, en bonne justice, d'avoir une fois payé; mais combien? C'est dérisoire : 25 douros (125 francs) pour la confédération tout entière, forte de 18,000 âmes! Dans la vallée de Boghni, un tiers environ des Aït-Sedkas fournissait la *rerama*; un second tiers, aussi bien que la confédération des Guechtoulas, ne payait qu'une *lezma* de 30 centimes par feu; le reste ne se soumettait à rien et ne se faisait point faute de railler les contribuables, qu'il poussait, en les narguant, à des révoltes fréquentes. Dans l'Oued-Sahel, l'autorité de l'*odjack* n'était pas mieux assise : l'on n'a qu'à se rappeler la petite comédie que raconte Peyssonnel et que jouaient les Kabyles sur le passage du camp de Constantine, alors qu'un de leurs marabouts, pour discuter les conditions de l'impôt, se plaçait entre les troupes ottomanes qui passaient dans la vallée et les montagnards qui restaient menaçans sur leurs pentes. Les environs même de leurs *bordj* au sud du Djurdjura n'étaient pas sûrs, et le caïd de Boghni chargeait chaque année une cinquantaine de Kabyles, choisis parmi les Aït-Sedkas les plus dévoués, d'escorter pendant quatre ou cinq lieues, depuis Bordj-Hamza jusqu'à Ben-Haroun, le bey de Constantine en marche vers Alger; ce service spécial était payé aux Sedkas en viande et valait à l'escorte quelques bons repas de bœuf dont les Kabyles se gardent bien de faire fi. Or il advint qu'en 1822 les gens de cette escorte, que l'on croyait si fidèles, volèrent le mulet de leur propre marabout, réputé l'ami particulier des Turcs. Rabia (c'était le nom du marabout) réclame l'appui de Yahia-Agha pour rentrer en possession de sa bête, dont les voleurs sont connus. Jamais l'agha lui-même n'en put obtenir la restitution, et, dans une lettre qu'il répondit pour s'excuser de son impuissance, lettre dont copie existe aux archives du commandement militaire de Dra-el-Mizan, il disait: « Nous ferions tout, afin de vous rendre au besoin dix mulets pour un; mais avec ces Aït-Sedkas, nous n'arriverons à rien : ils ont la main longue, la langue vantarde, et le cœur du plus grand orgueil. »

En somme, — au point de vue même de l'objet capital, l'impôt, — l'action turque en Kabylie n'était guère ni étendue ni assurée, et l'on peut dire qu'elle s'exerça uniquement dans le rayon des villes et des *bordj*. Au moins dans ces villes et ces plaines où ils ont régné ont-ils laissé quelques vestiges qui dussent favorablement attester leur passage? Qu'on regarde Bougie. Son antique splendeur avait, il est vrai, décliné déjà durant les quarante-cinq années de domination espagnole; mais quand les Turcs sont venus,

ils l'ont tuée : de la ville ils firent un misérable village qui, en 1830, offrait à peine deux cents maisons, deux cents ruines. Que l'on s'inquiète pareillement de savoir ce qu'étaient les champs qu'ils occupèrent, comparés à ceux qui sont restés libres ou abrités contre leurs attaques. Les uns différaient des autres comme la misère de la richesse.

« Où le Turc a passé, cent ans la terre reste inféconde, » voilà ce que répètent aujourd'hui encore les indigènes; voilà ce que négligent de dire ceux qui exaltent le système turc, et se contentent de prétendre qu'avec 15,000 hommes ce système obtint plus de résultats de soumission que nous avec 80,000. Ce que furent, à les bien prendre, ces résultats, on a pu en juger dans le cours de cette étude. Il importe d'ajouter cependant qu'on oublie trop aussi de placer en ligne de compte un avantage que les Turcs avaient sur nous pour dominer l'Algérie, avantage qui vaut bien des milliers d'hommes : la religion. Deux grandes sectes, on le sait, divisent l'islamisme : les *sunnites* ou orthodoxes et les *schiites* ou sectaires; c'est à la première qu'appartiennent à la fois Algériens et Turcs. Qu'ils soient de rites différens, les uns *malékites*, les autres *hanéfites*, on a trop insisté, ce nous semble, sur cette distinction qui n'en est guère une qu'en matière de jurisprudence; en fait de pratiques religieuses, la différence apparente se borne à lever les mains à hauteur de la tête en priant, ou à les croiser sur la poitrine. Il n'y a là, répétons-le, que des rites, il n'y a pas de sectes, et ces rites demeurent reconnus comme également orthodoxes. Dans l'église gallicane et dans l'église romaine, n'y a-t-il donc pas des rites divers? Les grecs-unis, bien que ralliés à Rome, continuent à faire leur signe de croix comme les schismatiques, avec trois doigts joints et en portant la main à l'épaule droite avant la gauche; leurs prêtres se marient, leur liturgie est particulière, et rien de cela pourtant ne les écarte du giron de l'église romaine. Les preuves historiques témoignent fort bien au reste de l'identité de religion entre Turcs et Algériens. C'est d'abord au nom de l'islamisme que le fondateur de la régence fut appelé à Alger par les Arabes, et l'un de ses premiers, de ses plus solides soutiens, fut un marabout descendant du célèbre Abd-er-Rahman-et-Taalebi, en grand honneur auprès des indigènes. Un curieux registre de correspondances que nous avons eu sous les yeux, et qui émanait de plusieurs caïds turcs de Boghni, montre à son tour que c'était de préférence aux docteurs du Coran, aux marabouts, que l'autorité turque avait recours en Kabylie; c'étaient eux qu'elle trouvait les plus faciles à gagner. Enfin, dans une lecture des *Chroniques de la régence d'Alger*, traduites d'après un manuscrit arabe, deux pages vraiment belles nous frappaient récemment. La première est une réponse authen-

tique de Khaïr-ed-Din à l'amiral espagnol Ugo de Moncada, qui, en août 1518, assiégeait Alger et la sommait de se rendre; la seconde est une allocution du défenseur d'Alger, Hassan-Agha, à ses compagnons d'armes, quand Charles-Quint était aux portes.

« Tu te trompes étrangement, chrétien (écrivait Khaïr-ed-Din), si tu crois que les compagnons par nous perdus dans les combats sont morts à toujours. Ils vivent de cette vie céleste que leur réservait l'Éternel, dont ils invoquaient et défendaient le nom sans cesse, et qui, plein d'une bonté infinie, les a pris sous sa divine protection. Exempts de soucis et de peines, ils sont là-haut, aux demeures éternelles, au bord des fleuves où les divines *houris* les récompensent des chagrins de ce monde; ils sont placés au rang des élus, car ils ont sacrifié leur vie terrestre pour la défense et le maintien de la foi. A leur exemple, nous aussi nous lutterons, et avec d'autant plus d'ardeur que les récompenses accordées à nos frères morts pour la sainte cause nous sont également réservées dans le ciel... Ainsi, chrétien, ni trêve, ni pitié, ni paix; jusqu'à ce que Dieu, le meilleur des arbitres en dispose autrement, la lame du cimeterre décidera seule entre nous. Réunis toutes tes forces, car nous avons plus d'impatience encore de te combattre que tu n'en as de nous assaillir, et tant qu'il nous restera un souffle de vie, nous serons les champions d'Alger la guerrière. »

« — Courage, criait de son côté à ses compagnons Hassan-Agha en 1541; le secours du Tout-Puissant ne nous manquera pas; il est à nous, soyons-en sûrs, et tous les infidèles vont avoir le sort qu'éprouvèrent leurs aïeux. L'heure de la guerre sainte a sonné; que tout défenseur de la foi se relève et chasse de son âme la crainte puérile du trépas!... Dieu a dit en parlant de la sainte prise d'armes : « Loin de vous cette pensée que ceux qui ont succombé soient morts! Ils vivent au contraire et reçoivent leur nourriture des mains du Tout-Puissant. Si nous sommes faibles et que l'ennemi soit nombreux, Dieu nous répète encore : Que de fois une armée formidable n'a-t-elle pas fléchi sous les efforts d'une poignée de fidèles! L'homme qui meurt pour la sainte lutte acquiert devant Dieu de bien plus grands mérites que celui qui succombe à sa fin naturelle. — Les bénédictions et le salut sont sur lui, s'écrie le prophète; le paradis est à l'ombre des lames des cimeterres. — Dieu a donc voulu nous envoyer la guerre pour la foi; c'est une faveur insigne. Honneur et bonheur à qui s'abreuvera dans la coupe du martyre! »

Ne semble-t-il pas, en vérité, qu'on entende des *khouans* d'Algérie prêcher la guerre sainte? Quel Arabe, quel marabout kabyle le plus plein de sa foi, le plus fanatisé contre le chrétien, dirait autrement ou dirait mieux?

Au demeurant, une politique de division et d'exaction comme but, des tribus *makhzen* comme instrumens d'arbitraire et d'immoralité, des soumissions restreintes ou précaires, et l'appauvrissement du pays occupé comme résultat, — tels sont en quelques mots sévères, mais justes, les caractères du régime turc en Kabylie. La France, elle, avait à représenter en Afrique d'autres intérêts que

des intérêts purement égoïstes; elle avait à y porter des idées assimilatrices, à y poursuivre le développement de la prospérité matérielle et tout ensemble la moralisation du pays. — Avec ses devoirs et ses principes, elle ne pouvait vouloir des moyens turcs; par sa manière de pacifier le Djurdjura (1), elle a prouvé de plus qu'elle n'en avait pas besoin.

III.

Ainsi la France a bien fait, à notre gré,de ne point imiter les Romains et les Turcs; elle a bien fait ce qu'elle a fait dans le Djurdjura. N'est-ce là pourtant qu'un succès local? N'y a-t-elle pas recueilli plus encore? Elle y a recueilli une grande leçon, car elle y a étudié de près la race kabyle pure, elle l'a étudiée à sa source; elle y a découvert la vraie manière de la prendre et de la gouverner (2), elle y a trouvé le germe d'une question sérieuse de politique et d'administration algériennes que nous appellerons la question kabyle ou la cause de l'élément indigène le plus vivace et le plus assimilable avec nous. Oui, il y a une question kabyle en Algérie, question ignorée longtemps ou méconnue, qui réclame sa place à côté et en face de la question arabe; il y a une question kabyle parce qu'il y a une vraie race kabyle ou berbère, qui à travers les siècles a conservé son caractère, qui n'existe pas dans le Djurdjura seul, mais se rencontre éparse sur le sol africain et y mérite vraiment le nom de nationalité.

Quand cette question pouvait-elle naître? Est-ce dans les premières années qui ont suivi 1830? Mais on ne savait encore si l'on garderait ou si l'on quitterait la colonie, et le loisir manquait pour sonder les tendances diverses des indigènes, qu'on englobait tous dans le nom de bédouins ou d'ennemis. Est-ce plus tard, sous le glorieux commandement du maréchal Bugeaud ou sous les gouvernemens qui se succédèrent jusqu'à l'expédition de Kabylie de 1857, durant cette période où, l'Afrique se pacifiant de plus en plus, on rêvait d'éteindre par la conciliation le foyer suprême de la résistance kabyle dans le Djurdjura? Non plus; pour faire fond sur la race kabyle, on avait d'abord à détruire par les armes tout le prestige de son indépendance séculaire. Une fois la campagne du Djurdjura faite et réussie, une fois livrée la bataille d'Icheriden, qu'on peut appeler l'effort désespéré, la dernière journée de poudre de la race berbère contre la conquête française, la question kabyle nais-

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1865.
(2) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 avril 1865.

sait-elle enfin? Non, même pas alors. Après la guerre, il fallait l'épreuve de la paix, l'épreuve de l'administration nouvelle qu'on essayait en respectant les institutions et jusqu'aux libertés des vaincus. Cette épreuve dure depuis plus de huit ans, et dans des conditions merveilleuses, car rien ne lui a manqué, pas même l'exemple d'une insurrection qui a sollicité vainement le Djurdjura et a trempé davantage encore sa soumission envers la France. Si les Kabyles, qui nous sont demeurés les plus fidèles, sont précisément ceux qui appartiennent à la race pure et qui s'administrent par leurs lois nationales, n'y a-t-il point là de quoi faire réfléchir, de quoi faire songer qu'en ramenant vers les traditions de son origine l'élément kabyle répandu à travers l'Algérie, on créerait à notre cause autant d'appuis de plus en plus utiles et dévoués? Aujourd'hui donc la question est ouverte, elle l'est du moment où l'empereur a témoigné de ses intentions généreuses à l'égard des indigènes. Mais confondra-t-on impunément les deux races? Il est constant qu'elles ne s'aiment pas. Qu'on se souvienne de l'accueil fait, en 1839, à Abd-el-Kader dans le Djurdjura, où, reçu en pèlerin avec le *kouskouss blanc* de l'hospitalité, l'émir fut menacé du *kouskouss noir*, c'est-à-dire de la poudre, s'il revenait avec des velléités de commandement. Croit-on que l'orgueil des Kabyles s'arrangerait de voir leur nom oublié ou absorbé sous celui des Arabes? Il vaudrait mieux, pourrait-on dire, avoir l'homogénéité parmi les indigènes; soit, mais elle n'existe pas, et cela vaut mieux encore que s'il existait une homogénéité tout arabe. Au moins, ajoutera-t-on, faut-il tendre à rapprocher sérieusement les deux élémens par notre intermédiaire et à les fondre avec nous : soit encore, et ce n'est là qu'une raison nouvelle de s'adresser d'abord à l'élément qui offre le plus de garanties de stabilité et d'assimilation; mais le nombre, la majorité, n'importe-t-il point d'en tenir compte? Certes la chose importe; voyons donc en conscience de quel côté est cette majorité?

Trop longtemps on a voulu ne reconnaître en Algérie que des Arabes, et successivement à toutes les populations que l'on conquérait on imposait un mode arabe de gouvernement. Dès les premières années de la guerre d'Afrique, on pouvait cependant remarquer que le langage parlé par quelques-uns des prétendus Arabes différait de la langue arabe, que ceux qui parlaient de la sorte offraient avec les autres des dissemblances notables, qu'ils avaient la tête moins fine, le teint souvent moins brun, qu'ils portaient moins de gravité et plus d'expression dans la physionomie, qu'ils combattaient de préférence à pied, brûlaient moins de poudre, tiraient mieux, résistaient davantage, et qu'enfin dans tout pâté montagneux, en tout terrain accidenté, c'étaient ces hommes-là que nos soldats étaient

certains de rencontrer. Or quelle était la proportion de ces deux races manifestement différentes, mais qui semblaient unies par leur haine contre l'étranger et le chrétien? Question sérieuse, obscure longtemps, à laquelle des travaux recommandables permettent de répondre aujourd'hui. Ces travaux établissent que sur les 2,600,000 indigènes de l'Algérie, près de 900,000 parlent l'idiome kabyle et occupent (1) dans la province de Constantine plus de la moitié de la province, — les caïdats de l'Oued-Kébir, du Zouagha, du Ferdjioua, de l'Aurès, etc.; dans la province d'Alger, tout le massif du Djurdjura, les environs de Blidah, de Médéah, de Cherchell, de Tenès, de Teniet-el-Had, toute la confédération des Beni-Mzab et la grande oasis d'Ouergla; dans la province d'Oran, les confins de la frontière du Maroc et la plupart des *ksours* ou villes semées à travers les oasis du sud. Mais la langue kabyle est-elle donc un indice nécessaire pour déterminer la présence du sang kabyle? Non vraiment : sur 1,700,000 indigènes qui parlent l'arabe, M. le colonel Carette, à la suite des plus savantes recherches touchant l'origine et les migrations des principales tribus de l'Afrique septentrionale, compte à peine 1 million d'Arabes purs en Algérie, et M. le docteur Warnier n'en veut même porter le chiffre qu'à 500,000. Ainsi voilà les deux tiers environ, la majorité de la population algérienne, qui appartiennent au sang berbère, les uns ayant gardé les signes de la race pure, les autres adopté la langue et les coutumes arabes et paraissant avoir perdu tout souvenir de leur origine. — Pourtant, qu'on y regarde de près, tout souvenir, ils ne l'ont pas perdu. A plus d'un officier d'Afrique il est arrivé que, se croyant en territoire arabe et causant avec un indigène qu'il regardait comme Arabe, il ait entendu cet indigène lui en désigner un autre sous le nom de *Ouarbi* (l'Arabe), semblant ainsi établir que lui qui parlait, il ne l'était point; suivait-on alors cet homme jusque vers son *douar*, on le trouvait abrité non pas sous la tente arabe, mais, sinon dans une maison de pierres comme le Djurdjurien, au moins sous une hutte ou un *ghourbi* de branches. A coup sûr, cet homme était de sang berbère, la marque kabyle était là. Et ce goût permanent de fixité ne semble-t-il pas comme un symbole par lequel la race kabyle a l'air de dire : « Cette terre, si j'y tiens, c'est que j'en suis le maître, et toi, Arabe, toi qui en usurpas une partie, tu es condamné à n'y paraître jamais qu'en voyageur! »

Quoi qu'on pense, l'histoire même à la main, il est aisé de prouver que l'individualité des Kabyles, qui avait su résister à la pres-

(1) Voyez la carte annexée à l'*Essai de Grammaire de la langue tamachek*, de M. le colonel Hanoteau.

sion romaine (1), est en partie restée sauve sous la domination arabe, durant laquelle aussi elle eut de glorieuses annales. Le nord de l'Afrique a été le théâtre de deux invasions arabes qu'il ne faut confondre ni comme date ni comme caractère. La première, du VIIe siècle, avait pour but une occupation purement militaire et devait finir par s'éteindre; la seconde, du XIe siècle, fut un flot de peuplades arabes nomades avec femmes, enfans, familles. De cette époque seule datent nos tribus arabes encore existantes. — Au début, l'idée de s'aventurer vers le pays des Berbères répugnait fort aux khalifes arabes de Syrie. « Le Maghreb (2) est pour moi le lointain perfide, disait à ses lieutenans le kalife Omar en 643. Tant que mes yeux porteront des larmes, je vous défends d'en approcher. » Son successeur Othman fut plus osé : sur son ordre, les espaces inconnus sont franchis; à la voix de Zobéir, les Arabes frappent d'un coup fatal la puissance byzantine-africaine, que devait achever le fameux Ocbah, celui-là même qui, avec une partie de ses fidèles, arriva triomphant jusqu'à l'Atlantique, et, poussant son cheval dans l'océan, s'écria : « O Seigneur, Dieu de Mahomet, si je n'étais retenu par ces flots, j'irais jusqu'au royaume où le soleil se couche porter la gloire de ton nom! » Quoi d'étonnant que devant la fanatique ardeur de ces Arabes qui, maîtres des pays les plus riches, dédaignaient le repos pour courir à d'incessantes luttes, les Berbères aient d'abord faibli? Cependant que de combats sanglans contre Ocbah! Que de fois ils lui barrèrent le chemin en nombre si grand que « Dieu seul, dit la tradition, les pouvait compter! » Et s'ils ont laissé Ocbah atteindre l'océan, ils ne l'en ont pas laissé revenir : d'Ocbah et des siens, personne n'échappa dans une dernière rencontre. Les Berbères se trouvaient vengés, les Arabes se croyaient martyrs. « C'était alors, dit Ibn-Khaldoun (3), c'était un puissant peuple que les Berbères, un vrai grand peuple, comme jadis les Grecs et les Romains. Noblesse de cœur, bravoure et promptitude à défendre leurs amis, fidélité aux traités et aux promesses, haine des oppresseurs, voilà pour les Berbères une foule de titres à une haute illustration, titres hérités de leurs pères et qui, s'ils étaient écrits, auraient pu servir d'exemple aux nations à venir. » Malheureusement on n'a que trop ignoré leur histoire et mis leurs exploits au compte des Arabes. On oublie le grand nom kabyle de la prophétesse Kahena, reine de l'Aurès, qui, à la fin du VIIe siècle, dictait ses lois depuis Tripoli jusqu'à Tanger;

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1865.

(2) Le mot *Maghreb*, qui signifie « le couchant, » représente dans les auteurs arabes les états barbaresques.

(3) Voyez Ibn-Khaldoun, trad. de l'arabe par M. le baron de Slane, t. Ier.

on oublie que les troupes africaines, conquérantes de l'Espagne en 711, étaient pour la plupart composées de Berbères, et que c'était un Kabyle que ce Tarik, leur chef, qui grava son nom dans le nom de Gibraltar (*Djebel-Tarik*, la montagne de Tarik), et, à peine descendu sur le sol d'Espagne, brûla bravement ses vaisseaux afin de ne plus regarder en arrière, mais de ne voir que devant soi, du côté de l'ennemi. On oublie en un mot qu'à la fin du xe siècle il ne restait plus trace de l'invasion arabe dans le Maghreb; tous les représentans de cette invasion s'étaient éteints ou absorbés dans l'élément berbère, qui seul peuplait alors les plaines et les monts, et l'Algérie offrait, suivant les paroles d'Ibn-Khaldoun, « l'aspect d'un immense bocage à l'ombre duquel florissait une foule de cités. » Cette Algérie boisée et féconde, qui la devait stériliser? Les Arabes. Ces cités florissantes, qui les devait détruire? Ceux-là qui à des abris fixes préfèrent la toile mobile de la tente.

Les molles habitudes d'une existence trop facile, l'esprit croissant de dissension, la tendance de chaque tribu à se gouverner séparément, étaient venus miner peu à peu la nationalité kabyle, lorsqu'en 1052 le khalife du Caire ouvrit la digue aux tribus hilaliennes de l'Arabie-Déserte pour les jeter sur le Maghreb indépendant. « Elles étaient créées en si grande multitude qu'à grande peine était capable l'Arabie de leur donner à toutes demeurance, et que les herbes ne pouvaient suffire pour donner pâture au bétail (1). » A la désunion des Berbères, à leur amollissement, ces Arabes opposaient l'unité et l'ardeur que donne le besoin de trouver à vivre; ils devaient vaincre, et la moitié des habitans de l'Arabie-Déserte, avec un nombre infini de femmes, d'enfans et de troupeaux, se précipita sur l'Algérie comme un vrai flot dévastateur. Les Berbères reculèrent, mais où? Le flot arabe, inondant les plaines, ne fit qu'affleurer, sans les couvrir, les pentes montagneuses du Tell, les oasis du Sahara et les sables du désert. Ce furent autant d'îles ou d'îlots qui servirent de refuge à l'indépendance kabyle, et ces citadelles où leur nationalité vint se retremper au sein des luttes et des labeurs d'une rude existence, toujours ils en restèrent les maîtres; c'est là que nous les retrouvons. Qu'ils aient dû subir le Coran, oui; mais ils ont apostasié jusqu'à douze fois, et les Kabyles du Soudan n'ont reçu des Arabes le nom de *Touareg* (*délaissés de Dieu*) que parce qu'ils repoussèrent longtemps l'islamisme, et souvent le renièrent après l'avoir embrassé (2). Si à la longue ils s'y sont soumis, c'est preuve encore

(1) Léon l'Africain, trad. par Jean Temporal, liv. Ier.

(2) Ce sont les Touaregs eux-mêmes qui ont unanimement donné cette explication à M. Henri Duveyrier pendant son voyage dans le Soudan.

qu'ils n'ont guère la fibre religieuse : forcés de vivre côte à côte avec les Arabes, ils jugèrent superflu de se battre pour d'anciennes croyances qu'ils n'avaient pas à cœur, et trouvèrent plus commode d'adopter les nouvelles, quitte à en prendre à leur aise pour les pratiquer. Les Arabes d'ailleurs ne connaissaient point les demi-mesures pour établir leur religion. Au VIIe siècle, ils brûlaient les livres de la bibliothèque d'Alexandrie sous prétexte que, conformes au Coran, ils étaient inutiles, et contraires, ils étaient nuisibles. Au XIe siècle, ils détruisirent tous les livres d'histoire et de science berbères, de peur qu'en les lisant les Kabyles n'y trouvassent un aliment à leur orgueil, un encouragement à renier la foi. La suppression de ces livres était bien faite, on pense, pour saper profondément la langue kabyle, et avec la langue les coutumes mêmes dont elle est la sauvegarde. Et c'est chose sérieusement remarquable qu'en dépit de tant d'obstacles cet idiome ait pu vivre jusqu'à nos jours.

Si violemment toutefois que se soit alors imposé le règne des Arabes à l'Algérie, leur histoire n'en indique pas moins un état de lutte incessant, comme un flux et un reflux perpétuel entre les deux élémens kabyle et arabe. Les Kabyles ne se tinrent certes pas toujours sur la défensive. Une des plus vaillantes tribus djurdjuriennes, les Aït-Mellikeuch, posséda quelque temps les plaines mêmes de la Metidja, et c'étaient des Kabyles que ces Imezarenen qui occupaient les environs d'Alger quand les Turcs prirent pied sur le territoire algérien. Le régime turc trouva cet état de division utile à l'esprit de sa politique; mais c'est avec l'élément arabe qu'il s'allia parce qu'il le trouva plus facile à courber, c'est des Arabes qu'il se servit surtout pour combattre, sans réussir à le dompter, l'autre élément, plus vivace, plus ardent pour l'indépendance, et ainsi à travers l'époque turque comme à travers les autres s'est transmise jusqu'à nous la nationalité kabyle avec son individualité victorieuse de bien des vicissitudes.

« Les Berbères, écrivait Léon l'Africain au XVIe siècle, sont épars et mêlés par toute l'Afrique au milieu des Arabes; mais la connaissance en est autant facile comme il est aisé de discerner le natif d'avec l'étranger, et ont toujours la pique l'un contre l'autre, se donnant bataille et se faisant continuellement la guerre entre eux-mêmes. » Voilà bien en effet le défaut séculaire de la race. Si les Kabyles n'avaient pas eu ce penchant inné à se diviser en confédérations, en tribus rivales et même en *soffs* rivaux au sein de leurs villages, s'ils avaient pu se créer un centre politique commun sous un seul chef ou sous un pacte fédératif immuable, les plaines de l'Algérie ne leur auraient pas échappé plus que les montagnes du Tell ou

l'immensité du Soudan; l'invasion arabe du XIe siècle aurait, comme celle du VIIe, fini par s'absorber dans l'élément autochthone, à qui serait alors échu le rôle d'un grand peuple dans le bassin de la Méditerranée. C'est quelque fée méchante qui sera venue au berceau de la race kabyle et aura dit: Vous serez éloquens et passionnés de parole jusqu'à vous disputer, vous serez libres et passionnés de démocratie jusqu'à vous agiter sans cesse, vous serez braves et passionnés de la guerre jusqu'à vous battre entre vous et à répandre ainsi le plus pur de votre sang. Est-ce vraiment en France que ce caractère doit surprendre? Qu'on jette donc la pierre aux Kabyles, si en conscience on se sent tout à fait exempt de leur péché; mais non, qu'on voie plutôt dans ce défaut même un trait nouveau de ressemblance entre leur race et la nôtre. La domination française au reste, tout en respectant la coutume djurdjurienne, a passé son niveau d'ordre sur toutes les susceptibilités impatientes d'où les divisions naissaient; elles n'ont plus mêmes raisons d'être ni mêmes conséquences; les qualités réelles des Kabyles en deviennent plus immédiatement applicables.

Ces qualités, quelles sont-elles? Et faut-il revenir sur ce que nous avons révélé déjà (1) des analogies de tendances politiques et sociales qui rapprochent de la France la race kabyle bien autrement que la race arabe? Non, car tout se résume en deux mots : l'Arabe est resté l'homme d'autrefois, l'indolent de la vie patriarcale, un être presque impersonnel dans sa tribu; le Kabyle est le citoyen actif, l'homme du progrès de notre époque, ayant une personnalité propre dans sa société, capable de nous comprendre et de nous aider, et qui a besoin de nous pour son travail, comme nous avons besoin de lui pour notre œuvre.

Il nous souvient qu'un jour, pendant la campagne d'automne de 1856, trois parlementaires d'une fraction djurdjurienne des Guechtoulas battue de la veille arrivèrent au camp. En tête des trois marchait un Kabyle qui portait sur la poitrine la médaille de Crimée. — De quel droit as-tu cette médaille? lui fut-il demandé.

— Je l'ai gagnée en Crimée avec l'armée française.

— Quoi! tu avais servi dans nos rangs, et tu viens de nous combattre?

— Pourquoi pas? Mon engagement volontaire aux tirailleurs indigènes étant fini, je suis rentré libre dans ma montagne encore libre.

— Mais n'avais-tu pas vu d'assez près la force de l'armée française pour savoir que toute résistance contre elle serait vaine?

— Oui, et je l'avais prédit à ma tribu, mais le plus grand nom-

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 avril 1865.

bre a voulu que la poudre parlât. Cette résolution obligeait tous les citoyens, et par point d'honneur j'ai fait comme les autres; seulement, après notre défaite, mes propositions de paix furent écoutées, et la tribu m'a choisi pour vous les apporter.

Quiconque aurait vu l'attitude de ce Kabyle et entendu ses paroles se fût dit, comme nous, que la France avait trouvé là ses hommes, et qu'il y avait plus de fond à faire sur cette mâle et rude franchise que sur des protestations ou des baisemens de mains.

Qu'on observe maintenant toute la race kabyle d'Algérie, qu'on cherche ce qu'elle a gardé des aptitudes de la race djurdjurienne, en tenant compte de l'influence qu'a exercée sur les fractions kabyles disséminées le contact plus ou moins forcé des Arabes : à l'échelon même le plus éloigné de l'origine pure, on pourra trouver une étincelle kabyle qui ne demande peut-être qu'un souffle bienveillant pour se ranimer. Qu'on songe aussi que nos Kabyles sont les frères des Berbères qui couvrent le Maroc, les frères des Beni-Mzab, Ouergliens et Touaregs qui ont la clé du commerce du Soudan; qu'on songe encore que, dans l'insurrection de 1864, les spahis arabes ont trahi notre drapeau lorsque pas un *turco* kabyle n'a déserté, et l'on aura le droit de se dire que les Kabyles nous promettent à la fois de meilleurs pionniers pour notre influence morale, politique, commerciale, et de plus fidèles soldats pour notre domination.

Dans l'expression d'alliance *franco-arabe*, nous voyons en vérité comme une sorte d'hérésie; entre la croix et le croissant, la conciliation est-elle si aisément possible, quand on a surtout affaire à ce peuple arabe pour qui la loi religieuse est la première des lois? Le Kabyle, lui, pense à être citoyen, marchand, propriétaire, avant de se souvenir qu'il est musulman. Nous ne poussons certes pas le rêve jusqu'à prétendre que les Kabyles se montrent déjà prêts à recevoir le christianisme; mais au moins, en secondant leurs intérêts supérieurs, pourra-t-on les rendre de plus en plus indifférens à leur religion. Aussi le mot d'alliance *franco-kabyle* n'a-t-il rien de contradictoire, parce qu'il représente une fraternité qui existe, une fraternité de caractères et d'idées. Quelque respect que les Kabyles du Djurdjura professent pour leur *ada* ou code antique que leurs générations se sont transmis inaltéré d'âge en âge, ils consentent déjà, sur les conseils de la France, à en réformer certaines parties pour améliorer le sort de la femme, pour rendre plus équitables les règles des successions. Est-ce l'Arabe qui nous laisserait toucher à son Coran sans nous accuser au moins tout bas de sacrilége? « Même lorsque l'Arabe est courbé, disaient les Turcs, qui le connaissaient bien, il ne faut cesser de peser sur lui. » Et voici une

comparaison passée jadis presque en proverbe dans la régence : « il en est de l'Arabe ainsi que de la queue du levrier. Maintenez cette queue dix ans dans un canon de fusil, vous croirez l'avoir rendue rigide; mais retirez-la, elle se dressera comme avant. »

Notre conclusion est facile à prévoir. C'est qu'il existe en Algérie des institutions kabyles démocratiques et communales qui pourraient frayer la voie aux institutions françaises et s'appliquer heureusement à bien des populations arabes d'apparence, berbères d'origine; il est un élément kabyle ou berbère qui, jusqu'au jour où l'Algérie sera digne d'être une seconde France, peut servir d'instrument actif à notre politique. L'intérêt même de la civilisation, malgré la singulière contradiction des mots, semble réclamer le concours de ces *barbares* du vieux temps. Et aujourd'hui que l'Afrique attentive voit la question algérienne hautement agitée au sein des conseils de la métropole, la France aurait peut-être des reproches à se faire, si elle se montrait trop oublieuse des services que les Kabyles ont déjà rendus, ou dédaigneuse de ceux qu'ils sont appelés à rendre.

Quand le vent du désert souffle sur la tête des palmiers en fleur et entraîne au loin la poussière féconde de leurs étamines, que de principes vitaux dispersés! Mais voilà que sur leur route quelques grains de cette poussière rencontrent d'autres dattiers, s'y reposent, s'y développent, et bientôt pend en grappes luxuriantes ce fruit précieux qui nourrit les caravanes et se transporte au bout du monde. Ainsi, dans la masse d'idées que chaque jour jette au vent de la discussion, combien d'égarées et de perdues! Cependant, s'il en est parmi elles qui renferment un principe fécond et défendent une cause juste, tôt ou tard l'heure vient où sur leur route elles rencontrent l'opinion publique; elles y pénètrent, y germent, y mûrissent, et les fruits sont portés. — Est-ce trop présumer de la cause kabyle que d'y voir une cause féconde et juste? A ceux sans doute qui ont la haute expérience et le maniement pratique des affaires de tracer, dans ce projet de *kabyliser* l'Algérie, les limites du possible. Pour notre part, nous croyons fermement qu'il n'y a pas là seulement une idée spéculative; il y a une vérité applicable qui mérite de faire son chemin, — et qui le fera.

N. Bibesco.

L'ANGLETERRE DE 1865

ET

LE SEPTIÈME PARLEMENT DE LA REINE VICTORIA.

Le septième parlement élu depuis l'avénement au trône de la reine Victoria a commencé ses travaux le 1er février 1866, et en voyant comment il y procède, ce qui frappe surtout l'esprit de l'étranger, c'est la facilité et la dignité avec lesquelles il se constitue, c'est l'aménité des rapports qui semblent établis par avance entre les membres d'assemblées que la discussion des affaires publiques va bientôt partager chacune en deux opinions qui pendant toute la durée du parlement ne cesseront pas de se contredire. A la chambre des lords, la chose est des plus simples, il y a un président-né qui est le lord-chancelier en exercice, et les formalités à suivre pour la constitution de la chambre se bornent à la prestation du serment que chacun de ses membres doit renouveler au début de chaque parlement. A la chambre des communes, les choses ne vont pas tout à fait aussi vite : il faut commencer par élire un président, ce qui peut entraîner quelque discussion, d'autant mieux que, ce président étant nommé pour toute la durée du parlement, l'affaire est véritablement grave. Il est très rare cependant que cette élection entraîne de longs délais, parce qu'il est convenu d'un accord unanime que le président ne saurait être ni l'agent de la couronne, ni le représentant d'aucun parti chargé de peser sur les débats, qu'il doit être seulement l'homme le plus impartial de l'assemblée, celui qui est le plus capable de diriger ses débats conformément aux lois et aux traditions. Cela n'empêche pas le président d'avoir des opinions dont personne ne lui conteste le bénéfice, à ce point même que dans certains cas il peut faire

à lui tout seul la majorité; mais précisément à cause de cette éventualité possible on évite toujours de le choisir parmi ceux qui ont joué un grand rôle dans la politique, ou qui ont pris une part éclatante aux discussions du parlement. Il faut qu'il soit un des moins compromis avec aucun parti : aussi peut-être jamais aucun des hommes d'état ou des grands orateurs de la chambre des communes n'a-t-il été appelé aux honneurs de la présidence. D'ailleurs il serait assez difficile à de tels hommes de remplir convenablement les devoirs de cette charge. La jurisprudence de la chambre, résultat de traditions qui remontent jusqu'à plus de six cents ans, compose toute une science que n'ont pas le temps d'étudier ceux qui sont tous les jours sur la brèche du débat public, comme aussi par la même raison ils ne peuvent pas connaître avec compétence les usages et la manière de procéder dans ces innombrables affaires qui ressortent des attributions si étendues de la chambre, qui se vident dans les discussions intérieures des comités, qui doivent être introduites, dirigées et menées à fin par les soins du président. Il n'y a que des hommes spéciaux et formés par une longue expérience qui soient capables de remplir cet office. Par suite, aucun homme nouveau ne peut être président, car le président doit être avant tout et par-dessus tout l'homme de la chambre des communes, éprouvé dans tous les détails de sa vie intérieure, de son administration et de sa juridiction (1).

Après l'élection de son président, il ne manque plus à la chambre des communes pour être définitivement constituée que de procéder à la vérification des pouvoirs de ses membres. Cela se fait de la manière la plus simple. Le clerc de la chambre a en main la liste des candidats qui ont été proclamés sur les *hustings* par les officiers chargés de la police des élections comme ayant obtenu régulière-

(1) Le très honorable John Evelyn Denison, qui vient d'être élu pour la troisième fois à ces hautes fonctions, remplit, cela n'a pas besoin d'être dit, toutes les conditions que nous venons d'indiquer. Il est né en 1800, et il est entré au parlement en 1827. Il appartient au parti libéral, mais il n'a jamais joué de rôle important dans les luttes de la politique proprement dite, s'étant voué de bonne heure à ces fonctions intérieures qui ne jettent pas un grand éclat aux yeux du public, mais qui donnent des titres sérieux à la considération de la chambre. Aussi en 1857, après trente ans de cette existence laborieuse et dévouée, lorsque la candidature à la présidence devint vacante par l'élévation de M. Shaw Lefevre à la pairie, M. Denison fut-il élu par un vote unanime. Il en fut de même en 1859, quand les tories étaient au pouvoir; il vient d'en être encore de même en 1866, avec addition d'un petit épisode qui mérite d'être rapporté comme symptôme des mœurs parlementaires de nos voisins. En offrant à M. Denison les félicitations de l'opposition, M. Disraeli a exprimé le regret que l'on n'eût pas demandé à quelqu'un des membres du parti conservateur de proposer ou d'appuyer la nomination, devoir que tous les membres de l'opposition eussent été heureux de remplir, connaissant, comme ils les connaissent depuis longues années déjà, l'impartialité et les lumières de M. Denison.

ment la majorité des suffrages; il appelle chacun par son nom, et celui-ci, après avoir prêté serment de vive voix et par écrit, se trouve investi du titre de membre de la chambre des communes. Même dans le cas d'une protestation présentée sous forme de pétition contre la validité d'une élection, le membre qui a prêté serment continue à jouir des prérogatives parlementaires jusqu'à ce que la chambre ait, s'il y a lieu, statué contre lui, et pour présenter des pétitions de cette nature il est accordé quinze jours à dater de l'ouverture solennelle de la session par la lecture du discours du trône.

Rien de plus simple que cette manière de procéder, ni de plus conforme à la dignité de la chambre élective que de lui laisser le soin de choisir son président; rien de plus sensé que l'esprit qui l'inspire dans l'usage de son droit. Eh bien! quelque réputation qu'aient pu mériter jadis les élections anglaises, le même désir d'impartialité, la même facilité des opérations, la même bonne volonté dans les rapports individuels qui président à la constitution des chambres sont aujourd'hui les traits caractéristiques des élections qui se font en Angleterre; seulement il ne faut pas vouloir oublier qu'au lieu de se passer entre quelques *gentlemen* qui sont l'élite de la société, les choses touchent et remuent toute une nation de 32 millions d'âmes, qu'elles se passent en public et presque partout en plein air, que, même sans être électeurs, les plus humbles se mêlent au mouvement avec autant d'ardeur que les autres. Avec ces données, il est impossible que sur quelques points du territoire et au milieu de la fermentation générale il ne se commette pas quelques-unes de ces irrégularités dont les vaincus s'empressent et souvent ont le droit de tirer parti; mais combien sont-elles rares par rapport au nombre des élus, qui est de 658, et surtout combien légères par rapport à ce qu'en pareille occurrence on voit dénoncer en d'autres pays! Dans l'étude que nous voudrions faire ici des graves questions de politique intérieure ou extérieure que le nouveau parlement est appelé à discuter ou à résoudre, on ne s'étonnera pas sans doute de nous voir insister au début sur ce caractère particulier des élections anglaises; ce sera en même temps indiquer dans quelles conditions salutaires créées par les institutions et les mœurs se renouvelle et se retrempe à certaines époques la puissance vitale du parlement anglais.

I.

Quoi que l'on en dise souvent encore sur la foi de récits surannés, les élections anglaises d'aujourd'hui ne sont pas des occasions de désordre; loin de là, elles ne portent que des fruits utiles

à la société et à l'union des citoyens. En aucune autre occasion, les diverses classes ne se mêlent comme alors; jamais les réunions de tout genre ne sont aussi nombreuses, jamais les villes ne sont pavoisées comme dans ces jours d'expansion nationale, jamais on ne se voit et on ne se reçoit plus souvent, jamais on ne fait plus de frais de sociabilité. C'est la vraie fête de l'Angleterre, ce sont bien là les jours où les Anglais ont le droit d'appeler leur pays *the merry and free England*, quoique jadis la fête ait plus d'une fois dégénéré en saturnale. Les Anglais sont des hommes comme les autres et tout aussi richement pourvus des humaines faiblesses, mais ils sont élevés à une école meilleure que celle où se forment les mœurs politiques de beaucoup d'autres nations. C'est surtout en fait d'élections que la chose est apparente, et pour en bien juger ce n'est pas tant aux détails de la législation qu'il convient d'attacher son attention qu'à l'ensemble de l'organisation politique et administrative. Bien d'autres pays peuvent se vanter de lois électorales, de décrets, d'ordonnances ou de règlemens qui, pour la prévoyance, la sévérité et la loyauté du législateur, ne le cèdent en rien aux lois anglaises; mais dans la pratique combien qui ne peuvent faire d'élections sans qu'il en résulte un déluge de protestations, et, ce qui est pire encore, une source abondante de mécontentement contre le gouvernement et de division entre les citoyens!

Il n'y a pas qu'une raison de ce contraste; mais il en est une plus puissante que toutes les autres, c'est que l'Angleterre ne connaît pas la centralisation, mécanisme admirable dans certaines éventualités de la vie des peuples, mais aussi mécanisme constitué physiquement et moralement pour combattre et pour détruire toutes les forces individuelles et toutes les libertés des citoyens. La conséquence fatale de la centralisation, par quelques mains qu'elle soit exercée, c'est de remettre toujours en temps d'élections la sécurité du gouvernement en question, parce que du résultat dépend aussi la sécurité de l'innombrable armée de fonctionnaires qu'il traîne à sa suite, qui malgré lui-même dirigent son action, et qui, à moins d'être des anges, ne savent pas employer la puissance publique dont ils disposent autrement que pour les nécessités de leurs positions personnelles. Sous un gouvernement centralisé, les pouvoirs du jour, à quelque nuance, à quelque parti qu'ils appartiennent, lutteront toujours contre tout le monde avec l'énormité des ressources que l'organisation politique et administrative a mises dans leurs mains. C'est un jeu où ils se présentent avec des dés pipés non point par eux, mais par les institutions elles-mêmes. Aussi celui qui n'est pas d'accord avec eux, ils l'accablent sous l'ensemble de la puissance publique, ils le mettent dans une telle situation morale que bien souvent il finit par se persuader qu'il vit sous un régime

légal où il n'y a pas de place pour lui. De là à devenir un révolutionnaire il n'y a pas si loin, et c'est ce que deviennent peu à peu non pas seulement ceux qu'on appelle les hommes des vieux partis, mais aussi beaucoup de ceux qui étaient d'abord disposés à vous tendre la main, et qui seraient restés des vôtres, si, au jour de l'épreuve, l'administration n'était pas nécessairement obligée à porter tous ses efforts sur un seul candidat en combattant tous les autres, même ceux qui voudraient ne pas lui être hostiles. Les discordes et les haines qui naissent de ces conflits sont des plus fâcheuses pour la chose publique, et loin de s'affaiblir avec le temps, elles menacent plutôt de devenir inconciliables, car ce ne sont pas seulement des opinions qui sont en jeu dans ces crises, ce sont aussi les intérêts égoïstes des individus et des localités. Sous le régime de la centralisation, où toutes les carrières dépendent du gouvernement, où la plupart même des fonctions gratuites sont à sa nomination, les candidats indépendans et les électeurs qui ont été vaincus avec eux se regardent toujours comme menacés ou comme frappés dans leurs propres personnes, ou dans leurs familles, quelque chose que l'on veuille bien faire pour effacer le souvenir de leur défaite. Les localités qui n'ont pas voté comme on le leur demandait et qui sollicitent des chemins de fer, des ponts, des routes, des églises, des écoles, etc., attribuent à des rancunes électorales les refus que bien souvent l'état des finances suffirait à lui seul pour opposer à leur impatience, et elles crient à l'injustice, elles se passionnent. Il arrive alors ce qui se passe en France: le gouvernement recueille ce que les institutions ont semé pour lui, et, comme tout gouvernement centralisé, il éprouve la plus grande difficulté à concilier le principe de sa sûreté particulière avec celui de la liberté générale des élections.

L'Angleterre, qui n'est pas centralisée, est libre; aussi en temps d'élections le gouvernement n'y est-il pas contraint à cette dépense d'efforts qui en d'autres pays coûtent si cher au pouvoir, à son crédit, à sa puissance morale. Sauf trois ou quatre bourgs, Chatham, Portsmouth, Davenport, Plymouth, siéges d'arsenaux maritimes où le gouvernement exerce par l'intermédiaire de l'amirauté une influence non avouée, mais réelle, on peut dire que le gouvernement en Angleterre ne se mêle guère plus des élections que si la chose ne le concernait pas lui-même. A un électeur du continent, habitué qu'il est à de certaines manières de faire, on peut dire sans exagération et sans jouer avec les mots que dans une élection anglaise le gouvernement se fait remarquer par son absence. Et en effet comment y paraîtrait-il? avec quels moyens? Quelle prise a-t-il sur les individus ou sur les localités? Aucune. Le nombre des fonctionnaires qui sont à sa nomination est si restreint que nulle

part, sauf dans les villes que je viens d'indiquer, il ne pourrait compter sur eux comme sur un appoint électoral. Les paroisses, les villes et les comtés se gouvernent, s'administrent eux-mêmes, nomment eux-mêmes leurs fonctionnaires, si bien qu'il y a certainement bon nombre de colléges où ne figurent pas dix électeurs fonctionnaires du gouvernement royal. Les maires et leurs adjoints, les maîtres d'école, les gardes champêtres, les officiers de police, tous ces fonctionnaires dont les Anglais ne peuvent pas se passer plus que nous, sont tous nommés par l'élection ou par les pouvoirs locaux dans la plus parfaite indépendance du gouvernement. Celui-ci ne dirige que la police de Londres (moins la Cité) et celle de l'Irlande. Il a la nomination de quelques grands emplois judiciaires, mais le nombre en est infiniment petit; quinze juges suffisent, avec l'aide des magistrats locaux qui instruisent les affaires et des jurés qui en décident, à faire le service de toutes les sessions des cours d'assises de l'Angleterre proprement dite. D'ailleurs, le pouvoir judiciaire étant regardé par les Anglais comme une des branches de la souveraineté, les juges n'ont rien à voir dans les élections, qui sont pour les citoyens l'attribut de leur part propre de souveraineté; les juges ne sont pas même électeurs. L'église a sa fortune à part, qu'elle administre elle-même ou avec le concours de certains corps électifs; elle ne dépend du gouvernement ni pour son budget, ni même pour ses emplois, car le gouvernement n'a pas à sa nomination le douzième du nombre des bénéfices ecclésiastiques. Dans l'armée, il ne nomme guère que les généraux; les grades s'achètent dans l'infanterie et dans la cavalerie; ils se donnent exclusivement à l'ancienneté dans l'artillerie, dans le génie et dans le corps des soldats de marine. La marine peut être dans les mains du gouvernement un moyen d'influence un peu plus efficace, car il nomme tous les officiers au choix jusqu'au grade de capitaine de vaisseau; mais les grades d'officiers-généraux appartiennent tous à l'ancienneté. Il reste les emplois diplomatiques, ceux du département des finances et du service colonial, qui constituent certainement un respectable patronage, au loin surtout, mais qui ne sont pas assez nombreux pour permettre d'exercer une pression quelconque sur les élections. Il est donc vrai de dire que, même s'il voulait entreprendre de le faire, le gouvernement anglais est mis dans l'impossibilité d'agir sur les élections par les appâts qu'il pourrait offrir aux convoitises individuelles. Sous ce rapport, il est presque complétement désarmé, et il ne l'est pas moins vis-à-vis des intérêts collectifs. Il n'a en effet à sa disposition aucunes promesses de routes ou de canaux, de ponts ou de chemins de fer, de garnisons ou de grands établissemens militaires avec lesquelles il puisse séduire les populations. Il n'y a pas en Angleterre de ministère des

travaux publics. Tout en ce genre ou du moins presque tout se fait par les soins des localités ou de l'industrie privée, sans aucune participation du gouvernement, et en dehors de lui. Il n'a même pas voix délibérative pour le tracé d'une route ou d'un chemin de fer; c'est au parlement qu'appartient le droit exclusif d'instruire les affaires de cette sorte par ses comités et d'en décider souverainement, sans que le ministère ait rien à y voir, si ce n'est pour donner la sanction royale aux innombrables bills que chaque session voit éclore.

Un autre avantage de la situation qu'en Angleterre la force des choses impose au pouvoir vis-à-vis des électeurs, c'est qu'elle laisse la carrière libre de tout obstacle déloyal à ceux qu'il est le plus désirable de voir parvenir à l'honneur de la députation. N'étant distraits de leurs sympathies véritables ni par la crainte de n'avoir point part aux faveurs du budget, ni par le désir de les accaparer, les électeurs se portent franchement du côté de celui qu'ils croient le plus capable de les représenter, et comme leur qualité d'Anglais ne leur donne pas plus qu'à d'autres le privilége d'être en rapport avec tous les personnages du monde politique, c'est presque toujours autour d'eux, parmi leurs voisins, chez ceux qu'ils connaissent et dont l'existence s'est passée ou se passe au milieu d'eux, qu'ils choisissent leurs représentans. Sauf dans un petit nombre de cas, une élection anglaise est une affaire strictement locale. Je sais que beaucoup de beaux esprits, loin de voir à cela un avantage, y voient au contraire une cause irrémédiable de médiocrité et presque un ridicule. Ils accablent de plaisanteries ce qu'ils appellent les illustrations de clocher. N'en déplaise aux illustrations inconnues et aux génies ignorés qui comptent sur la faveur de quelque personnage pour se faire imposer par les bureaux d'une administration centrale aux électeurs de quelque province où peut-être ils n'ont eux-mêmes jamais mis les pieds, ce système a beaucoup de vertus. Ne se recommandât-il pas par ailleurs, ce serait déjà un très grand bien que de ne fournir aucun terrain pour se développer à ces parasites qui croissent si facilement en d'autres pays à l'ombre du pouvoir, qui vivent de sa substance, qui font le vide autour de lui, et qui lui sont ordinairement bien plus nuisibles que ses ennemis déclarés.

D'un autre côté, les lois et les mœurs, plus fortes que les lois, empêchent que l'on puisse rechercher la députation pour une autre fin que l'honneur qu'elle rapporte ou l'espérance de jouer un rôle utile dans les affaires de son pays. On entre à la chambre des communes pour y soutenir de certaines doctrines, et l'on n'y peut guère entrer que pour cela. Toutes les fonctions salariées sont interdites à ses membres; il n'est fait d'exception que pour les mili-

taires, et l'on sait qu'avec l'organisation de l'armée anglaise cette exception est sans importance. Un député ne peut pas non plus occuper un emploi rétribué par la liste civile, il ne peut même contracter aucune espèce de marché avec le gouvernement pour fournitures, adjudications, entreprises, etc. Pour recevoir quelque chose des deniers publics, il n'est pas d'autre moyen que d'occuper un des douze ou quinze grands emplois : ministres, sous-secrétaires d'état, etc., qui reviennent à la chambre des communes dans la composition d'un cabinet, comme attribution de la part qui est faite à cette chambre dans la constitution du pouvoir exécutif. Encore ces emplois sont-ils très modérément rétribués; le premier ministre par exemple ne reçoit que 5,000 liv. sterl. ou 125,000 fr. de traitement; la plupart des sous-secrétaires d'état ne reçoivent que 2,000 livres, les lords de l'amirauté 1,000 livres seulement; avec les habitudes de la vie anglaise, c'est très peu. Au lieu d'ambitionner les honneurs de la chambre, ceux que touche la question d'argent ont bien plus beau jeu en entrant dans la diplomatie, dans l'église ou dans l'administration coloniale. Le vice-roi des Indes jouit, toutes dépenses payées, autres que les dépenses de table et d'habillement, d'un traitement de 400,000 roupies ou 1 million de francs. Les chefs de services placés sous ses ordres, les juges des cours suprêmes indiennes, les gouverneurs des présidences de Madras et de Bombay, le général en chef de l'armée et ceux des présidences, les gouverneurs de la Jamaïque, du Canada et d'autres possessions encore, jouissent de traitemens beaucoup plus élevés que ceux du premier lord de la trésorerie, quelquefois doubles ou triples. Le vice-roi de l'Irlande reçoit 500,000 francs, l'archevêque de Canterbury a un revenu de 15,000 liv. sterl. ou 375,000 francs, celui d'York de 250,000 fr., l'évêque de Londres de 250,000 fr., de Durham de 200,000 fr., de Lincoln, d'Oxford, etc., de 125,000 fr. On ne traverse pas non plus la chambre des communes pour s'élancer de là comme d'un tremplin à une position plus lucrative : cela s'est bien vu quelquefois, et j'en pourrais citer quelques exemples; mais cela est si sévèrement réprouvé par les mœurs que ces exemples sont très rares, et que ceux qui les ont donnés n'ont jamais pu parvenir qu'à des situations secondaires. Dans la réalité, c'est une carrière que la chambre des communes, et une fois que l'on y est entré, jeune ou vieux, il est d'usage et de bon goût de s'y tenir aussi longtemps que la volonté des électeurs vous y maintient, à moins qu'on ne soit appelé à la pairie. Encore voit-on que la plupart de ceux qui ont joué de grands rôles dans les communes et de qui il ne dépendait que de s'attribuer des siéges dans la chambre haute ne se sont presque jamais prévalus de cette faculté : William Pitt, M. Canning, sir Robert Peel, lord Palmerston, vécurent et moururent membres

de la chambre des communes, n'ayant pas voulu être autre chose. Robert Peel, qui avait été le chef reconnu et tout-puissant du parti conservateur, poussa même si loin ce sentiment qu'il refusa, comme on sait, l'ordre de la Jarretière, et que par son testament il défendit à ses enfans d'accepter après sa mort un titre de pairie, dans le cas où l'on voudrait le leur conférer en récompense de ses services, comme on l'avait fait pour le fils de M. Canning.

Ces illustres exemples serviront à éclairer une question que l'on ne manquera sans doute pas de soulever sur le continent. Avec de pareilles lois, dira-t-on, et surtout avec de pareilles mœurs pour gouverner le parlement, ceux-là seuls peuvent songer à y entrer qui ont reçu de leurs pères une position toute faite ou qui ont été singulièrement et de bien bonne heure favorisés par la fortune. Il est facile de comprendre le sens de cette observation, inspirée par les sentimens d'égalité absolue qui règnent sur le continent, mais qui ont assez peu de cours de l'autre côté du détroit. L'Angleterre s'évertue à nous crier sur tous les tons qu'elle est aristocratique et libérale, et qu'elle veut rester telle, instruite qu'elle est par l'expérience de l'histoire que tout pays où la démocratie règne sans contre-poids est condamné à ne pas jouir d'une vraie liberté, à être ballotté des excès de l'anarchie à ceux du pouvoir absolu, deux extrêmes dont l'Angleterre a également horreur. Elle préfère le lest et la stabilité de son aristocratie à la chance de pareilles aventures, et si vous pouviez sonder le fond de la conscience anglaise, vous y liriez peut-être que, l'Angleterre n'étant pas moins libérale qu'aristocratique, elle ne tient pas seulement à son aristocratie par amour des traditions et par respect pour le souvenir des services rendus, mais aussi parce qu'elle la considère comme un mentor qui aide puissamment la démocratie à s'élever et à s'enrichir. Dans nos sociétés bouleversées par tant de révolutions, nous sommes entraînés par les souvenirs du passé à regarder l'aristocratie et la démocratie comme deux factions hostiles, deux partis irréconcilables. En Angleterre, il n'en est pas ainsi. Aristocratie et démocratie y désignent des opinions bien plutôt que des partis dans le sens que nous attachons à ce mot. Les whigs, qui représentent avec plus d'éclat et d'autorité que personne l'idée aristocratique, ont contribué de toutes leurs forces à la révolution de 1648; ils ont fait celle de 1688, ils ont été les auteurs du bill de réforme et de toutes les réformes politiques qui ont suivi cette grande victoire du libéralisme. D'un autre côté, c'est un ministère tory qui a fait l'émancipation des catholiques et qui a commencé la réforme économique avec M. Huskisson; c'est sir Robert Peel qui imposa au parlement l'abolition des *corn laws*. Aujourd'hui encore les whigs sont les chefs nécessaires de l'opinion libérale, et parmi les personnages importans il n'en est pas

d'aussi fortement compromis dans la question d'une nouvelle réforme électorale que le premier ministre, le comte Russell, si ce n'est peut-être M. Gladstone, le plus illustre disciple de Robert Peel. Par contre encore, l'opinion opposée a aussi son projet de réforme, et elle a pour chefs : à la chambre des pairs, le comte Derby, qui fut l'un des plus ardens promoteurs de la réforme de 1832; à la chambre des communes, M. Disraeli, dont le nom même indique l'origine non aristocratique, et qui doit son titre de *right honorable* à ce qu'il a exercé en 1859 les fonctions de chancelier de l'échiquier. Tous les chanceliers de l'échiquier jouissent de la même prérogative.

Il est donc vrai qu'en Angleterre les exigences des lois et des mœurs font dans les élections une belle part aux positions acquises, à la propriété, ou même, si l'on veut, à l'intérêt aristocratique, mais il faut reconnaître aussi que cet état de choses est tout à fait conforme à l'esprit et au goût national. Croire autre chose, c'est se tromper, comme on ne se tromperait pas moins, si l'on imaginait que cette situation a été créée par la puissance de l'aristocratie, ou par des traditions contre lesquelles l'esprit nouveau n'a pas encore eu la force de réagir. Loin qu'il en soit ainsi, c'est au contraire sous l'influence du sentiment populaire plutôt que de toute autre cause que ces mœurs et ces lois se sont formées. Jadis, et il y a de cela moins d'un siècle, l'influence du gouvernement sur les élections était grande, et elle était d'autant plus grande que la position de député n'était pas incompatible avec les faveurs du pouvoir et les libéralités du budget. L'aristocratie d'alors mettait à profit cette latitude de la loi sans plus de scrupules qu'une autre classe, ayant plus de chances encore que les autres pour l'exploiter. Aussi n'est-ce pas pour favoriser l'aristocratie, c'est plutôt au contraire pour réprimer les scandales et les abus dont elle prenait largement sa part que se sont formées avec le bénéfice du temps les mœurs d'aujourd'hui. Il a fallu bien des années, mais enfin on a réussi à faire passer dans la pratique cet axiome, que la carrière parlementaire est une sorte de religion où il est interdit au prêtre de vivre de l'autel, et l'exemple des *politicians*, le plus grand fléau de la politique américaine, est là pour prouver que les Anglais n'ont pas après tout si grand tort.

On voit que le système anglais, même avec ses défauts, est plus conforme que la plupart des autres aux principes d'une saine liberté comme à l'intérêt du bon ordre dans la société; on voit aussi que ses avantages résultent en très grande partie de l'organisation administrative. Je n'insisterai plus que sur un des points de ce vaste sujet, qui touche de plus près qu'on ne pense à l'étude de la situation actuelle de l'Angleterre. Les institutions et les lois étant

faites comme elles sont de l'autre côté du détroit, la lutte électorale se trouve dégagée des conséquences regrettables que trop souvent elle entraîne ailleurs. Dans les élections anglaises, ce qui est en question, c'est le verdict à rendre sur la politique générale du gouvernement; ce qui est en jeu, ce sont des opinions. Ni candidats, ni électeurs, ni localités n'ont rien à attendre du résultat, quel qu'il soit, ni pour leurs intérêts particuliers, ni surtout pour leurs intérêts matériels. On ne peut ni les prendre avec cette amorce, ni les menacer avec cette arme. On vote sur la paix ou sur la guerre, pour ou contre l'impôt sur le revenu ou l'impôt sur la drêche, pour ou contre la réforme électorale ou l'établissement du *free trade;* on vote toujours sur une question qui intéresse l'universalité des citoyens, et il n'y a pas moyen de voter sur autre chose, de voter pour s'emparer des fonctions rétribuées, comme cela se voit en Amérique, de voter pour avoir une ligne de chemin de fer, comme cela se fait en d'autres pays. Le sort de chacun est lié à la chose publique, mais aucun ne peut espérer de s'en approprier les bénéfices en consentant à laisser guider trop complaisamment son vote. Par là aussi se trouvent supprimées les causes de ces guerres que dans les gouvernemens centralisés les fonctionnaires sont toujours obligés d'engager et de soutenir contre une fraction plus ou moins nombreuse de leurs administrés, aux dépens de la considération du pouvoir et parfois de la leur propre, au détriment plus grand encore des vrais principes de l'ordre politique et social. C'est sa force vitale que l'administration dépense dans ces combats dont les ressentimens se perpétuent en s'aigrissant, et ce n'est pas dans les pays soumis à ce régime que l'on verrait après une élection, comme c'est la coutume en Angleterre, le candidat qui n'a pas réussi venir appuyer la motion présentée par son heureux rival pour offrir les remercîmens des électeurs au shérif qui a dirigé matériellement l'opération. Les vaincus, ou, pour parler plus exactement, ceux qui n'ont pas triomphé, sont en quelque sorte contraints par l'usage et par l'évidence des faits de rendre hommage à la loyauté de tous ceux qui ont participé à l'élection. Sans doute parmi les candidats qui ont été déçus dans leurs espérances il doit en être un certain nombre qui ont à se faire quelque violence pour remplir ce devoir; mais, comme toutes les opérations depuis le commencement jusqu'à la fin se sont accomplies sur la place publique et sous les yeux de tous, on serait mal venu à ne pas vouloir reconnaître ce qui est de notoriété universelle, et l'offense serait ressentie non-seulement par les électeurs, mais par la population tout entière. Aussi le jour où se proclame le résultat de l'élection est-il un jour de fête et de conciliation générale. Le candidat triomphant est promené par la ville et par

la campagne à la tête d'une procession joyeuse que contribuent à grossir bon nombre de ceux qui n'ont pas voté pour lui. Défaits dans une épreuve loyale, *in a fair play,* ils auraient honte, s'ils semblaient en conserver aucun ressentiment. Ils suivent les corps de musique qui remplissent les rues et les campagnes de fanfares éclatantes, ils se joignent au cortége où dans des voitures de gala trônent en grand costume de belles dames qui, après avoir pris une part active à la lutte, prennent aussi leur part de la victoire. Ils n'ont pas pu faire réussir leur candidat, mais enfin le bourg ou le comté a son représentant, de qui la majorité n'attend que le triomphe de ses opinions, et de qui la minorité ne craint rien pour ses intérêts individuels ni pour ses intérêts de localité. Pour quelle raison se conserverait-on rancune de part ou d'autre?

Sur les 658 élections qui composent la chambre des communes, il y en a plus de 600 où les choses se passent ainsi. Dans une vingtaine de cas, les vaincus refusent de rendre hommage aux vainqueurs, ils protestent même contre la sincérité de l'élection, soit qu'ils aient à dénoncer quelques violences exercées contre leurs personnes ou contre leurs partisans, soit qu'ils se plaignent de l'emploi d'influences illicites, ou de la libéralité trop grande avec laquelle le candidat heureux a traité leurs adversaires dans les hôtels et dans les cabarets du voisinage. Il est aisé d'expliquer ces divers griefs. Les élections se faisant toujours en public et le plus souvent en plein air, tout le monde s'en mêle, et quoique cela soit aujourd'hui beaucoup plus rare que jadis, il ne laisse pas d'arriver que parfois il éclate au sein de la multitude des rixes qui, naissant d'abord dans un groupe de quelques individus, finissent par devenir générales. Quant aux tentatives de corruption ou de pression exercées sur les électeurs, elles feraient sourire de pitié ceux qui connaissent les mœurs électorales de l'Amérique et d'autres pays. Jadis les Anglais n'étaient certes pas moins experts que d'autres en pareille matière, mais avec le temps la loi est devenue si rigoureuse et si nette dans ses prescriptions qu'il est à la fois dangereux et difficile de chercher à l'éluder. Cela cependant arrive, et chaque élection générale fournit en moyenne une vingtaine de protestations fondées sur des griefs plus ou moins sérieux, mais qui souvent seraient à peine considérés comme des péchés véniels, si l'on ne parvenait à les faire tomber sous le coup d'une loi qui se glorifie d'avoir prévu presque tous les cas.

II.

En 1865, l'Angleterre procédant à de nouvelles élections générales nous offre le spectacle d'un peuple heureux, qui connaît son bonheur, et qui veut en jouir en paix avec tout le monde. Plus le siècle s'avance et plus il semble que se vérifie, au moins pour les Anglais, la prévision de Richard Cobden sur les résultats que produira politiquement et moralement la liberté des échanges entre toutes les nations. S'élevant fort au-dessus des intérêts où ceux qui ne l'ont pas connu personnellement étaient portés à croire que son imagination était absorbée, Richard Cobden ne voyait pas seulement dans l'établissement du *free trade* le soulagement des misères matérielles des classes pauvres; il aimait encore à prédire que le développement des échanges, c'est-à-dire nécessairement aussi des rapports de confiance et d'amitié entre les citoyens de toutes les nations, serait plus puissant que les combinaisons des hommes d'état pour conjurer ce fléau de la guerre qu'il détestait de toute la force de son âme. En aidant à fonder le congrès de la paix, il n'était que conséquent avec lui-même, et si le but final qu'il se proposait doit être malheureusement considéré comme une chimère, il n'en est pas moins vrai que les victoires économiques de Richard Cobden semblent avoir eu pour résultat d'entraîner les Anglais à pas très marqués dans la voie où il avait résolu de les pousser. De même qu'on n'a jamais vu chez eux toutes les classes de la société aussi unies qu'elles le sont maintenant, de même on n'a jamais vu la politique extérieure de l'Angleterre plus conciliante et plus désireuse de ne pas se mêler aux affaires des autres. L'immensité de son empire qui lui ôte tout sujet de jalousie vis-à-vis de l'étranger, l'énormité des intérêts et des capitaux que, par suite de la réforme économique, elle a eu la faculté d'engager partout, la rendent à la fois plus accommodante et plus respectueuse pour autrui qu'elle ne l'a jamais été à aucune époque de son histoire. En 1865, les Anglais avaient la satisfaction de considérer comme épuisés les sujets de querelles qu'en 1863 et 1864 le comte Russell s'était ménagés avec certains cabinets de l'Europe, s'engageant dans la discussion avec ardeur, mais sans résolution arrêtée, et sortant toujours du débat sans autre satisfaction que celle d'avoir prêché à tout le monde une morale impuissante. On espérait qu'instruit par l'expérience, si l'expérience a jamais profité au comte Russell, il se garderait bien de se lancer à nouveau dans de pareilles entreprises, qui rappelaient, moins les armes et moins les exploits, les aventures du dernier représentant de la chevalerie errante.

A vrai dire d'ailleurs, il n'était qu'un seul point d'où l'Angleterre

pouvait craindre de voir souffler quelque orage. La fin de la guerre civile aux États-Unis allait créer une situation nouvelle et amener l'échéance à laquelle le gouvernement du président Lincoln avait annoncé qu'il demanderait compte à l'Angleterre des actes de partialité que l'opinion publique des états du nord lui reprochait d'avoir commis dans l'intérêt des confédérés. Que ferait-on, que pourrait faire le cabinet de Washington des nombreuses armées qui, se trouvant sans occupation, allaient peut-être devenir pour le gouvernement américain un embarras non moins grave que la guerre elle-même? Serait-il capable de renvoyer pacifiquement tout ce monde dans ses foyers? Aurait-il assez d'autorité pour empêcher tous ces régimens, rompus maintenant à la guerre et exaltés par leurs succès, par les hommages que l'Europe elle-même avait rendus à leur bravoure et à leur constance, de se jeter sur le Mexique, ou mieux encore sur le Canada? On devait en toute justice supposer à M. Lincoln et à son intelligent ministre — M. Seward — des intentions équitables et modérées; mais ne seraient-ils pas eux-mêmes emportés par le mouvement? Les vaincus de la guerre civile n'y entreraient-ils pas avec autant de vivacité que les vainqueurs, car si les états du nord reprochaient si amèrement à l'Angleterre sa neutralité, c'était avec bien plus d'amertume encore que les confédérés lui reprochaient de n'avoir pas reconnu leur gouvernement en reconnaissant le blocus de leurs côtes. Le blocus n'était-il pas plus que les victoires de Grant ou de Sherman l'instrument trop efficace de leur ruine et de leur défaite? Et même en supposant que l'on n'eût pas la main forcée, ne serait-il pas tentant, pour reconstruire l'Union, pour effacer les cruels souvenirs de la guerre civile, d'associer toutes les animosités dans une entreprise qui sourirait aux ambitieuses passions de tous les partis?

Ces craintes étaient réelles, et elles devinrent bien plus sérieuses encore lorsque la fin déplorable de M. Lincoln fit passer le pouvoir dans les mains de M. Andrew Johnson, un homme inconnu à l'Europe, et dont l'attitude le jour de son installation comme vice-président de la république des États-Unis avait inspiré en Amérique même d'assez graves appréhensions, appréhensions qui heureusement devaient être, même aux yeux les plus prévenus, très singulièrement modifiées, sinon tout à fait dissipées par l'expérience. En effet, quoi que l'on puisse dire ou penser des antécédens de M. Johnson, il est certain que dans sa nouvelle situation il a déjà prouvé qu'il n'était pas un homme vulgaire, un de ceux que le pouvoir déprave, mais qu'il est au contraire de ces hommes distingués que le pouvoir améliore et éclaire. On peut combattre certains détails de son administration, mais on ne saurait nier que dans l'ensemble ils sont inspirés par une volonté sincère de rétablir l'Union sur des

bases honorables pour toutes les parties, et si dans le sud il est des gens qui le trouvent encore trop rigoureux, il faut cependant lui savoir gré de la résistance qu'il oppose aux passions vindicatives, qui ne sont pas encore partout éteintes dans le nord. En fait, il n'a jusqu'à ce jour engagé aucune discussion délicate avec quelque puissance que ce soit, car la négociation entamée avec l'Angleterre au sujet des indemnités que les États-Unis réclamaient à propos de l'*Alabama* et des autres bâtimens confédérés, c'était M. Lincoln qui l'avait ouverte, comme il avait annoncé d'ailleurs qu'il le ferait lorsque le sud aurait été contraint de déposer les armes.

Cette demande, à laquelle l'Angleterre répondait de son côté par une demande reconventionnelle de dommages et intérêts pour les torts que certains de ses sujets ont eu à souffrir de la part des autorités des États-Unis pendant la durée de la guerre civile, est restée le seul point vraiment délicat des relations extérieures de la Grande-Bretagne. On a publié les pièces relatives à cette première phase de la négociation, qui a été close par une dépêche du comte Russell en date du 3 novembre 1865. Il s'agit des affaires de deux peuples libres, les gouvernemens qui en sont chargés se sont empressés de les déférer à l'opinion, recherchant la force que donnent son concours et son approbation, et ne voulant pas courir la chance d'être un jour réduits à venir déclarer que des affaires qu'ils auraient conduites sans contrôle, dans le mystère des chancelleries, devraient se résoudre par une crise où serait engagée sans réserve la fortune des deux pays. Ainsi on a pu se former une opinion sur la valeur des argumens invoqués des deux parts. Nous n'entrerons pas dans l'examen détaillé de ces pièces, qui sont, et par M. Adams et par le comte Russell, rédigées avec le soin le plus attentif, écrites sur le ton de la modération la plus scrupuleuse. Quand il s'adresse à la Russie ou à la diète germanique, à la Prusse ou à l'Autriche, toutes les dépêches du comte Russell s'expriment de la façon la plus hautaine et la moins conforme aux traditions diplomatiques; le plus souvent il ne prend même pas la peine de discuter les faits : il se contente de prêcher la morale à ses interlocuteurs et de leur faire savoir les sentimens que la cruauté ou l'illégalité de leur conduite inspire au gouvernement de la reine et au peuple anglais; mais, lorsqu'il parle aux États-Unis, il ne laisse passer aucun détail sans l'examiner sous toutes ses faces, il discute tous les principes avec un soin minutieux, et pour soutenir son opinion il fait preuve d'une richesse d'érudition vraiment remarquable. Au lieu de prendre les choses de haut comme un redresseur de torts, il consent à se tenir sur la défensive; il se justifie, il ne retourne aucun argument d'une façon provocante, et il n'est pas une de ses dépêches qui ne commence et qui ne finisse par prodiguer aux

États-Unis les assurances du sincère désir qu'éprouve le gouvernement de la reine de vivre en paix avec eux. Pourquoi ce contraste si frappant? Il ne manquera sans doute pas de gens pour dire que la réponse est bien simple : c'est que l'Angleterre, qui n'a rien à craindre de l'Allemagne et de la Russie, ne se met pas en peine de les blesser, tandis qu'au contraire elle est très circonspecte avec les États-Unis, dont elle redoute la puissance et la rivalité. Cependant ce raisonnement, qui n'est pas inspiré par une grande sympathie pour l'Angleterre, est aussi souverainement injuste. Dans sa correspondance avec les Russes et les Allemands, le comte Russell n'a jamais pris de conclusions; en retour des actes qu'il leur reprochait, il ne les a jamais menacés que de l'opinion publique ou du jugement de la postérité, et c'est là ce qui justifie la critique que l'on a faite de ce langage si hautain, si rempli de belles maximes et si vide quant au fond des choses. Vis-à-vis des États-Unis, la situation que prend le comte Russell est tout autre. Après avoir soigneusement établi sa défense, il déclare que l'Angleterre, forte de sa confiance dans la droiture de sa conduite, certaine de n'avoir fourni aucun sujet de plainte légitime ni en fait ni en droit au gouvernement des États-Unis, n'accepte plus que l'on mette en doute ses intentions ni ses actes, qu'elle repousse d'avance toute proposition d'arbitrage comme une offense faite à sa dignité, que pour donner une dernière preuve de l'esprit de conciliation qui l'anime elle consent à la formation d'une commission mixte qui serait chargée de présenter un projet de loi, lequel deviendrait commun aux deux pays, sur les conditions de la neutralité et sur les devoirs qu'elle impose aux sujets des neutres. Il ajoute que l'Angleterre s'en tient là et que la correspondance est close. « En terminant cette lettre, *la dernière que j'aurai l'honneur de vous adresser sur ce sujet*, je ne puis que renouveler la sincère et sérieuse espérance de voir nos deux pays, aujourd'hui relevés du stigmate et du péché de l'esclavage, jouer leur rôle dans le monde en paix et animés de l'esprit de bonne volonté (1). » Cela ne ressemble en rien aux sermons que le comte Russell prêchait à la convoitise prussienne, et un tel langage accepte l'éventualité de conséquences pratiques tout à fait sérieuses.

Les considérations politiques qui militent en faveur d'un dénoûment pacifique sont trop nombreuses et trop évidentes pour que nous ne croyions pas au dénoûment amiable de cette difficulté; nous insisterons seulement sur un point de vue moral dont nous autres étrangers nous ne tenons pas toujours assez de compte quand nous occupons notre esprit des affaires communes à l'Angleterre et aux

(1) Dépêche du comte Russell à M. Adams, 3 novembre 1865.

États-Unis. Nous oublions trop que ce sont deux pays où la liberté de la presse est une réalité vivante et où l'on en use sans hésitation. On dirait qu'habitués à vivre comme dans la chambre d'un malade, nous ne pouvons supporter le moindre éclat de voix sans croire aussitôt à quelque catastrophe. Ce que nous oublions aussi, c'est que les querelles entre l'Angleterre et les États-Unis ressemblent beaucoup à des querelles de famille, les plus terribles de toutes quand on ne parvient pas à les conjurer, mais de toutes aussi celles qui sont le plus faciles à accommoder, même quand elles semblent être le plus près d'aboutir aux dernières extrémités. On en a vu maints exemples, et qui ne peuvent s'expliquer que par le profond sentiment d'estime que les deux peuples, s'il est admis que ce soient deux peuples, éprouvent l'un pour l'autre. A vrai dire, et quoi qu'il en coûte à l'amour-propre des autres nations, il faut bien reconnaître que les États-Unis professent pour l'Angleterre une considération exceptionnelle, et que cette considération n'est pas un hommage rendu par faiblesse à la puissance ou à la grandeur anglaise; elle prend sa source véritable dans le sentiment de la race et dans la voix du sang. Ne nous laissons pas d'ailleurs étourdir par la violence des clameurs que l'on pousse dans la presse ou dans les *meetings*. Si vous pouviez savoir quels sont les hommes qui tiennent ces plumes enflammées, qui composent les orateurs et le public de ces *meetings*, vous verriez que pour l'immense majorité ce sont des réfugiés politiques ou de nouveaux débarqués d'Europe, des Irlandais ou des Allemands qui n'ont pas encore été moralement absorbés par les États-Unis, tandis que la population qui est née sur le sol, celle qui a reçu le baptême ou l'inoculation des sentimens américains, s'abstient presque toujours de prendre part à ces démonstrations. Celle-ci laisse les autres parler, écrire et s'agiter; cependant c'est toujours elle encore qui gouverne, et elle n'encourage pas toutes les entreprises, comme on l'a pu voir à propos du *fenianisme*. Pour en venir à une rupture avec l'Angleterre, il lui faudrait d'autres griefs que les courses de l'*Alabama*, quoiqu'elle ait amèrement reproché à l'Angleterre d'avoir laissé construire et échapper l'*Alabama*, quoiqu'elle désire vivement prendre sa revanche de la blessure faite à son amour-propre, lorsqu'après s'être si témérairement compromise dans la question, il fallut bon gré, mal gré rendre les prisonniers enlevés sur le *Trent*. S'ils ne sont pas pareils, les sentimens de l'Angleterre à l'égard des États-Unis correspondent cependant à ceux que l'on éprouve pour elle de l'autre côté de l'Atlantique. Sans doute il doit exister en Angleterre des gens qui jalousent la grandeur promise aux États-Unis, qui sont fatigués de les avoir toujours sur les bras avec leurs prétentions, leurs récriminations perpétuelles, leur humeur toujours inquiète, et qui

ne demanderaient pas mieux que de voir amoindrir la grande république; mais il s'en faut de beaucoup que cette école exprime le sentiment national. A leur tour, les Anglais accordent peut-être une attention plus sérieuse à ce qui se passe en Amérique qu'à ce qui arrive en aucun autre pays du monde, et en le faisant ce n'est ni la crainte, ni l'envie qui les inspire. Dans les classes inférieures au contraire, dans la population industrielle surtout, et parmi les familles pauvres qui ont envoyé tant de leurs membres peupler les villes et les campagnes de l'Amérique, on est fier de la grandeur des États-Unis comme de la prospérité des enfans de la maison. On n'exagère pas en disant que la guerre civile a été considérée par les Anglais comme une affaire intérieure où ils se passionnaient comme s'ils eussent été eux-mêmes en jeu, et que tous, qu'ils fussent pour le nord ou pour le sud, ils éprouvaient une sorte d'orgueil à voir la grandeur des efforts qui étaient faits de chaque côté. Le citoyen des États-Unis n'est pas seulement en temps ordinaire le client le plus riche et le plus considérable de l'industrie et du commerce anglais, qui désirent sa prospérité pour le profit qu'ils en tirent eux-mêmes; aux yeux des Anglais, il est quelque chose de beaucoup plus intéressant encore, il est de la même race et du même sang.

Ceux qui ne veulent pas se rendre compte de ces sentimens ne sauraient se faire une idée des proportions qu'a prises de nos jours l'ambition anglaise, ni des motifs qui l'inspirent, ni des points sur lesquels elle porte. La prépondérance de la race anglo-saxonne dans le monde, c'est là son but, et le terrain sur lequel elle y travaille, ce n'est pas notre Europe, c'est l'Amérique du Nord, c'est l'immense empire colonial qui est échu à l'Angleterre par les armes ou qu'elle a conquis sur les solitudes. Elle aspire à être non pas la souveraine, mais la mère d'une foule d'états qui, répandus sous toutes les latitudes, établis dans toutes les parties de l'univers et issus de la même origine, parlant la même langue, ayant les mêmes mœurs, pratiquant la réalité des mêmes institutions politiques, exerceraient dans l'ensemble une influence prépondérante sur les destinées du genre humain. Ce rêve ambitieux, elle en poursuit la réalisation avec une énergie qui doit donner à réfléchir à tous ceux que préoccupe l'avenir du monde. Combien étaient-ils au commencement de ce siècle ceux que l'on aurait comptés comme appartenant à la race anglo-saxonne? 25 millions au plus. Combien sont-ils aujourd'hui? 70 millions au moins, et avec l'Inde, qui n'a été véritablement conquise que depuis un demi-siècle, avec l'Inde presque aussi grande et presque aussi peuplée que l'Europe, ils règnent sur 200 millions de sujets. Il y a cinquante ans, ce projet de confédération ne figurait dans le monde que pour deux communautés politiques sérieusement constituées; le reste des possessions qui en dépendaient ne se

composait que de postes militaires, de stations maritimes, de colonies tributaires de la métropole et arrêtées dans leur développement par les doctrines qui prévalaient alors sur la manière de gouverner les colonies et de les exploiter par le moyen de l'autorité métropolitaine. Aujourd'hui plusieurs de ces colonies, le Canada, le Cap, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, sont devenues de véritables états dont l'existence est désormais assurée dans la famille des nations et qui font de merveilleux progrès en richesse et en puissance. En effet, ce qui donne à ce rêve de l'Angleterre des chances de réalisation, c'est qu'ayant conçu le projet, elle a su accepter franchement les conditions qui peuvent le faire réussir. Instruite par l'expérience qu'elle avait faite aux États-Unis, elle s'est mise à pratiquer sans réserve la moralité de la leçon qu'elle venait d'y recevoir. Voyant par le fait qu'il était impossible de prétendre à gouverner des colonies peuplées d'hommes de sa race et situées à des milliers de lieues de distance par les talens de la bureaucratie métropolitaine, l'Angleterre a remis aujourd'hui à toutes celles de ses colonies où domine la race blanche le soin de pourvoir elles-mêmes à leurs destinées. Sauf le droit de paix et de guerre, elles jouissent de tous ceux qui appartiennent à des états indépendans, et la mission des gouverneurs que l'Angleterre leur fournit encore n'a plus d'autre objet que d'assurer l'exécution des lois rendues par les parlemens locaux, de représenter cette autorité arbitrale qui, dans les sociétés libres, a la charge de remettre le pouvoir aux mains de la majorité.

Les choses vont bien plus loin encore. Au lieu de ressentir aucune jalousie des idées militaires ou des projets d'armement que peuvent concevoir ses colonies, l'Angleterre les pousse dans cette voie, elle les presse de former des régimens de volontaires et d'organiser leurs milices, elle fournit au besoin des armes, des subsides et des instructeurs. Cela n'est pas du goût de toutes les colonies, dont quelques-unes au moins aimeraient à voir la métropole prendre à sa charge les peines et les frais de leur défense. Le Canada est de ce nombre, et tout dernièrement encore l'Angleterre, après l'avoir longtemps gourmandé sur ce sujet, a dû finir par le menacer de retirer les troupes royales, s'il ne voulait pas consentir à s'armer lui-même. Ailleurs c'est un autre esprit qui prévaut. Après trois ans de combats, la Nouvelle-Zélande vient de finir, ou peu s'en faut, sa troisième ou sa quatrième guerre avec les Maoris, et elle l'aura terminée avec ses milices. Les régimens de la reine, ne connaissant ni le pays, ni la manière d'opérer des indigènes, n'avançaient pas, si bien qu'à la longue les habitans, qui souffraient dans leurs intérêts de la durée des hostilités, ont réclamé des armes à grands cris, se faisant fort de terminer la guerre eux-mêmes. Le gouverneur sir J. Grey, qui était de leur avis, engage sur ce sujet avec

le général des troupes régulières une correspondance qui ne paraît pas avoir été des plus amicales. Il arme ses milices; quoiqu'il ne soit pas militaire lui-même, il se met à leur tête, et quelques coups bien frappés amènent les Maoris à composition. L'Angleterre, au lieu de se sentir humiliée avec ses régimens, bat des mains aux exploits des volontaires qui soulagent son budget. Ce n'est pas d'ailleurs seulement pour s'épargner les frais des garnisons que l'Angleterre en agit ainsi, c'est bien certainement aussi pour forcer ses colonies à développer leurs ressources et leur puissance. La session de 1865 en a fourni une preuve manifeste par le bill où l'Angleterre s'engage à fournir des subsides et à faciliter de tous ses moyens la création de marines militaires coloniales. Il a même été question d'un projet qui consiste à fondre en un état fédéral les possessions anglaises de l'Amérique du Nord situées sur l'Océan-Atlantique. Rien assurément n'est moins conforme aux antiques traditions de la politique coloniale, et cependant l'autorité métropolitaine ne tolère pas seulement ce projet, c'est elle qui l'a inspiré, c'est elle qui depuis deux ans n'épargne aucune peine pour le mener à bonne fin. S'il n'a pas encore réussi, cela tient à des jalousies et à des défiances locales que le ministre des colonies, M. Cardwell, n'a pas encore réussi à concilier. L'île de Terre-Neuve et celle du Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, étant entre eux tous beaucoup moins riches, moins peuplés que le Canada, et n'ayant pas non plus la dette très considérable qui charge ce dernier, ont peur d'être absorbés, tout en payant pour lui. C'est là que gît la difficulté; mais si l'Angleterre arrive à la résoudre, elle aura certainement travaillé de ses propres mains à la constitution d'un état sur lequel il semble bien difficile qu'à raison de son importance, de sa grandeur, de sa situation géographique, des origines de la poulation qui l'habite, elle puisse conserver longtemps une suzeraineté, même nominale.

Mais cette suzeraineté, l'Angleterre ne prétend la maintenir qu'autant qu'il convient aux colonies elles-mêmes de la voir durer. C'est là le dernier trait du système, la dernière conséquence du nouvel esprit qui s'est infiltré dans les âmes anglaises à la suite de toutes les réformes économiques et politiques qui se sont introduites depuis un demi-siècle dans le gouvernement de la Grande-Bretagne. Cinquante ans de réformes incessantes, accomplies au sein d'une paix, d'une prospérité intérieures telles qu'aucun peuple n'en a vu de pareilles, n'ont pas seulement produit un ensemble de procédés administratifs et un mécanisme politique que la nation considère comme ce que la sagesse humaine a produit jusqu'ici de plus parfait. La pratique de ces cinquante ans a aussi dégagé des principes supérieurs à cet ordre politique ou administratif, et

que les générations élevées depuis ce demi-siècle sont désormais habituées à invoquer pour le gouvernement de leurs affaires comme les bases infaillibles d'une sorte de religion. Les Anglais s'en trouvent bien, mais il est impossible que le profit qu'ils en ont tiré n'ait pas nécessairement aussi exercé une influence puissante sur leurs esprits et sur leurs sentimens. La liberté, — car c'est toujours elle qui se trouve au fond de toutes ces questions, sous quelque aspect qu'elles se présentent, — la liberté, dont les Anglais jouissent aujourd'hui si pleinement et sous toutes ses formes, leur a suffisamment appris, par tous les travaux qu'ils ont dû faire pour l'établir chez eux, qu'elle n'avait qu'un seul fondement, une seule sauvegarde, une seule preuve de sa réalité, — le respect des droits d'autrui et des minorités. La majorité, elle, n'est presque jamais embarrassée pour faire triompher sa volonté ou ses passions, et bien souvent elle ne le fait que trop : c'est ce que l'histoire nous enseigne, mais en nous enseignant aussi que les majorités qui ne savent pas se contenir elles-mêmes au regard des droits d'autrui finissent toujours par tomber sous le fouet du despotisme. Telle est l'admirable vertu, telle est aussi la délicatesse de la liberté qu'elle ne peut vivre elle-même qu'en couvrant les faibles de son égide, en garantissant l'air respirable à tous les intérêts et à tous les sentimens qui sont innocens devant la morale. Cette généreuse solidarité des faibles et des forts, les Anglais la comprennent et la pratiquent aujourd'hui si bien qu'ils ont fini par faire entrer les minorités comme des parties nécessaires dans la constitution de l'édifice religieux et politique, et que les minorités se considèrent à leur tour comme des organes indispensables du corps social, exerçant leurs fonctions à titre aussi utile dans la vie de l'ensemble que le gouvernement ou la majorité elle-même : elles n'en sont pas, comme ailleurs, les ennemis; elles en sont le complément. C'est sous l'influence de ces idées que l'opposition, qui est la minorité dans le parlement, s'appelle si volontiers l'opposition de « sa majesté, » non qu'en prenant ce titre si peu usité dans d'autres pays elle veuille faire parade de sa fidélité au trône; elle revendique ainsi la part qui lui revient, comme à la majorité la sienne, dans le gouvernement des affaires publiques. Pour remplir le rôle que la constitution lui assigne, il faut à la reine une opposition, comme il lui faut un ministère.

Ces principes, qui font aujourd'hui partie du *credo* politique de tous les Anglais, ne laissent planer aucun doute sur la sincérité avec laquelle ils disent, instruits par l'expérience, qu'ils n'entendent plus maintenir leur suzeraineté sur leurs colonies qu'autant que le maintien de cette suzeraineté conviendra aux colonies elles-mêmes. Comment imaginer par exemple qu'un citoyen qui regarde

comme article de foi que toute loi qui interviendrait dans les rapports de l'offre et de la demande serait un acte inique que le parlement n'a pas le droit de voter ni la reine celui de sanctionner, comment imaginer que ce citoyen puisse concevoir pour les colonies habitées par des gens de sa race, par des compatriotes, par des membres de sa famille peut-être, autre chose que l'indépendance industrielle et commerciale? Celui qui repousse systématiquement l'ingérence de la reine ou du parlement dans les affaires intérieures de sa commune, de sa paroisse, aussi longtemps qu'elles obéissent aux lois générales du royaume, celui-là peut-il contester à des concitoyens qui jouissent au même titre que lui de tous les priviléges du sujet anglais le droit de gérer à leur guise et sous leur responsabilité les affaires de la colonie qu'ils habitent à mille lieues, aux antipodes de la métropole? Celui qui regarderait comme une faiblesse et comme une humiliation de payer les taxes au collecteur, si le budget n'avait été d'abord discuté et voté, toutes les opinions entendues en pleine liberté de paroles et d'action, — celui-là peut-il dénier aux colonies l'indépendance financière et le droit qu'il revendique pour lui-même de ne payer que les impôts qu'il a consentis en personne ou par les représentans qu'il a librement et directement élus? Or ce privilége de voter les impôts, qui appartient exclusivement aux communes, qui est considéré dans la constitution anglaise comme l'attribut spécial de la part de souveraineté qui leur est dévolue, le reconnaître aux colonies en ce qui touche leurs affaires comme un droit exclusif, et tellement exclusif que le parlement lui-même n'a pas qualité pour leur imposer aucune taxe, n'est-ce pas en fait consacrer presque la souveraineté et l'indépendance des colonies?

Toutes ces choses s'enchaînent. C'est la liberté du sujet anglais qui a emporté avec elle les libertés coloniales, et il faudrait être beaucoup moins prévoyans que ne le sont les Anglais pour ne pas apprécier les conséquences possibles de la situation qu'ils travaillent avec tant d'ardeur à développer. Aussi, loin de se faire aucune illusion, vont-ils au-devant. C'est en toute sincérité qu'ils répètent chaque jour à leurs colonies que, lorsqu'elles voudront se séparer de la métropole et réclamer leur indépendance absolue, l'Angleterre ne mettra elle-même aucun obstacle à cette séparation, et sera la première à les reconnaître comme états souverains. Les ayant fondées, les ayant obtenues par les armes ou par les traités, elle les considère comme des membres de sa famille qu'elle s'engage à défendre avec toutes les ressources de sa puissance aussi longtemps qu'elles voudront rester liées à son sort; mais le jour où elles se croiront majeures et voudront tenter la fortune pour leur propre compte, libre à elles, et puissent-elles, en prospérant comme

les États-Unis, devenir comme eux une terre d'abondance où l'Angleterre ira, par son commerce et par son industrie, multiplier les sources de sa richesse! — *Wayward, sisters!* « allez, mes sœurs! » — En réalité, le seul lien par lequel l'Angleterre entend aujourd'hui les retenir, c'est l'avantage qu'elles peuvent avoir à conserver leurs attaches avec le royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande. A première vue, ce lien peut paraître assez faible; mais un examen quelque peu approfondi de la question montrerait au contraire que ce lien est encore très puissant. Il n'est pas en effet d'un médiocre intérêt pour des sociétés naissantes, pour des colonies qui jouissent déjà de l'autonomie intérieure la plus complète, d'avoir en outre l'assurance d'être protégées au jour du besoin par la puissance et par les armes de la mère-patrie, de savoir constamment ouverts à leurs produits les marchés qui dépendent de l'Angleterre dans toutes les parties du monde, de pouvoir compter pour la sauvegarde de leurs intérêts individuels, sans qu'il leur en coûte absolument rien à elles-mêmes, sur l'appui de la diplomatie, des consuls, des stations navales que le gouvernement de la reine entretient par toute la terre, — de voir ouvrir à leurs enfans les rangs de l'armée, de la marine, de l'église et de toutes les branches de l'administration publique au même titre et aux mêmes conditions qu'aux enfans des citadins de Londres et de Liverpool, — de jouir enfin si entièrement de tous les droits qui appartiennent aux sujets anglais, que les habitans des colonies et les enfans de leurs enfans sont éligibles aux honneurs du parlement métropolitain, lorsqu'ils trouvent des électeurs pour les envoyer à la chambre des communes. C'est un fait dont les exemples ne sont plus rares.

III.

Quelle que soit l'importance des affaires extérieures ou coloniales dont l'Angleterre s'était occupée en 1865, ce sont les questions de politique intérieure qui seules ont agi sur les élections, et le résultat qui s'en est suivi est d'autant plus intéressant à étudier que les élections se sont faites sans qu'aucun parti ni personne ait pu arguer de surprise ou même d'incertitude. Tout le monde y était préparé — par l'excellente raison que le parlement qu'il s'agissait de remplacer était arrivé, chose assez rare, presque au terme de son existence légale.

L'issue des élections n'était d'ailleurs pas douteuse. Malgré l'assurance avec laquelle les tories annonçaient l'avénement d'une réaction conservatrice, on savait d'avance que la majorité qui gouvernait depuis six ans avait conservé la faveur du pays, et qu'elle gagnerait quelques voix sur l'opposition. Ce qui était encore incer-

tain, c'était l'importance du bénéfice qu'allait faire le parti libéral; quant au reste, la confiance était si généralement répandue qu'elle doit servir à expliquer comment les élections de 1865 ont été les plus paisibles qu'on ait vues depuis longtemps, quoique depuis longtemps aussi il n'y ait pas eu d'élections qui aient produit d'aussi nombreux changemens dans le personnel de la chambre des communes. Excepté sur quelques points, la lutte fut généralement peu vive, et le nombre des électeurs qui prirent part au *poll* fut moins considérable qu'il ne l'avait été en d'autres temps.

La chambre des communes que l'on réélisait, la majorité que l'on renforçait, avaient en définitive bien mérité des électeurs et du pays. Sans avoir eu l'occasion de voter aucune de ces grandes mesures qui font époque dans l'histoire, le parlement qui venait de finir avait rendu de très véritables services, et de ces services que l'esprit pratique des Anglais tient en haute estime, quoiqu'ils ne soient pas toujours brillans. Élu sous l'influence du ministère tory, auquel il reprochait, entre autres griefs, d'avoir une politique secrètement hostile à la France (on était en 1859) et de prêter une attention trop complaisante à des rêves de coalitions nouvelles contre nous, l'ancien parlement avait débuté en renversant le cabinet de lord Derby par un vote de non-confiance rendu à la majorité de 13 voix, et depuis lors il avait continué sa pacifique existence en s'occupant presque exclusivement d'améliorations populaires, du dégrèvement des articles de consommation générale et du rétablissement des finances, que le ministère tory ne lui avait pas remises dans le plus brillant état. Il avait hérité de la guerre de Chine et il l'avait menée à bonne fin, il avait chaleureusement appuyé le ministère de lord Palmerston dans l'affaire du *Trent;* mais, si l'on excepte ces deux cas, il s'était employé à soutenir partout la politique de la paix, même avec plus de résolution que le ministère, et en dépit des blessures passagères que cette politique poussée jusqu'à des limites presque extrêmes pouvait faire souffrir à l'amour-propre national. En réalité, c'est à ce parlement plus encore qu'à lord Palmerston ou au comte Russell que doit revenir la responsabilité de la politique anglaise dans les affaires de Pologne en 1863 et de Danemark en 1864. Si la chambre des communes se fût prêtée à une autre conduite, celle des ministres eût certainement été différente de celle qu'ils ont tenue; mais ils avaient les mains liées par la reine d'un côté et par la chambre de l'autre, comme on le vit par le vote rendu sur la motion de censure proposée par M. Disraeli au sujet de la politique suivie dans le conflit dano-allemand; 18 voix de majorité firent triompher la politique d'abstention malgré le vote rendu en sens contraire par la chambre des lords. 18 voix de majorité, cela peut ne point paraître très considérable; mais il ne faut pas oublier

qu'à ce moment l'effervescence était très grande, que l'indignation soulevée par la conduite de la Prusse et de l'Autriche était unanime, que la presse et les deux chambres retentissaient des appels les plus véhémens à l'honneur de l'Angleterre. Les communes tinrent bon cependant, et au fond elles étaient dans le véritable courant du sentiment public, car il est hors de doute que, si aujourd'hui la question pouvait être posée à nouveau, ce seraient non pas 18, mais 100 voix qui voteraient encore pour la politique d'abstention. Il est à remarquer aussi que depuis le jour où succomba le ministère tory jusqu'à celui de la dissolution du parlement, c'est-à-dire pendant six ans, ce fut la seule occasion où l'attitude des chambres permit à l'opposition de risquer une question de cabinet. Loin de se prêter à une réaction conservatrice, l'opinion abandonnait de jour en jour les conservateurs.

Ce parlement d'humeur si pacifique était sensé et laborieux, très libéral et très sincèrement dévoué aux intérêts des masses, sans courtiser cependant la popularité et même en ayant quelquefois le courage de faire des choses qui pouvaient bien ne pas être tout à fait du goût du public. Rien ne lui eût été plus facile que de se rendre populaire en votant un bill de réforme quelconque, celui qui par exemple fut présenté par lord Palmerston en 1860; mais, voyant que si d'un côté personne ne repoussait en principe le projet d'une réforme, d'un autre côté personne ne semblait capable de trouver un moyen terme entre les systèmes qui se produisaient de toutes parts, le parlement, ne se sentant pas pressé par les exigences du pays, ajourna la question. De même encore il lui avait fallu un certain courage, non pas seulement pour voter le budget des dépenses qui lui fut présenté pour l'exercice 1860-61 (73 millions de livres sterling ou 1 milliard 825 millions de francs), mais aussi et surtout pour vouloir que cette grosse somme fût exclusivement demandée à l'impôt. Jamais, dans une année de paix, le budget des dépenses ne s'était élevé à un chiffre aussi considérable, et il eût été si aisé de demander au crédit, aux bons de l'échiquier, à la dette flottante, à toutes les formes d'emprunts déguisés ou avoués, que notre siècle produit en si grande abondance, de venir provisoirement soulager les contribuables! Cependant, sur l'invitation de M. Gladstone, la chambre des communes refusa honnêtement d'entrer dans cette voie. Les dépenses auxquelles il s'agissait de faire face étant des dépenses passagères et improductives, le parlement ne se crut pas en droit d'en faire supporter une part à l'avenir, et pendant toute la durée de son existence il ne fit qu'une seule dérogation au principe en faveur du projet assez mal digéré qu'il se laissa imposer par lord Palmerston pour couvrir de fortifications les côtes de l'Angleterre. Les hommes du métier que

l'on consultait répondaient que, dans la période de transformation où se trouvait l'artillerie, il était très difficile de savoir quel parti prendre, puisqu'on ignorait avec quelles armes seraient attaquées les fortifications qu'il s'agissait d'élever. Lord Palmerston en savait encore moins que les officiers du génie, mais il tenait à son idée avec une opiniâtreté extrême, si bien qu'il finit par l'emporter. La chambre se résigna, à son grand regret, mais en limitant à 2 millions de livres sterling la somme qu'il serait permis de consacrer annuellement à ces fortifications, — et comme il était impossible de faire entrer dans les cadres réguliers du budget des dépenses dont l'objet était aussi peu précis, elle décida qu'on les paierait au fur et à mesure des besoins, soit sur les excédans des recettes, soit au moyen d'obligations portant intérêt et remboursables par annuités. C'était le seul moyen de se tirer de la difficulté.

Les finances, c'est le côté solide et brillant de l'administration que présidait lord Palmerston et du parlement qui l'aidait à gouverner. La nation leur en était d'autant plus reconnaissante que, si l'on veut être scrupuleusement juste, il faut ajouter que ces heureux résultats étaient le fruit de la sagesse et du talent beaucoup plus que d'un concours de chances favorables. Le ministère et le parlement avaient hérité de très lourdes charges; ils avaient trouvé en voie d'exécution des travaux qui ne pouvaient être abandonnés, notamment la reconstruction de la flotte et la création d'un nouveau matériel d'artillerie, rendues surtout nécessaires par un sentiment de défiance assez généralement répandu sur la valeur des moyens de défense nationale. A ce sentiment on a répondu par l'organisation des volontaires, institution dont la valeur peut être diversement appréciée, mais dont l'existence est la plus éloquente preuve qui se puisse donner de l'honnête et absolue confiance que toutes les classes de la nation éprouvent l'une pour l'autre. Souffrir, disons mieux, favoriser la création dans son sein d'une armée de plus de 160,000 hommes, qui se recrute principalement dans les classes ouvrières des grandes villes, qui dispose de 415 batteries ou 2,490 pièces de canon, qui se réunit quelquefois au nombre de 20 ou de 25,000 hommes, qui se gouverne et s'administre dans une indépendance presque complète, c'est fournir le témoignage le plus éclatant de l'union qui règne entre toutes les classes. Un autre mérite de l'institution, c'est qu'elle n'a pour ainsi dire rien coûté au budget. Il n'en pouvait être de même des dépenses à faire pour la flotte et pour l'artillerie; à celles-là il fallut pourvoir avec l'argent du trésor, avec des impôts qui embarrassèrent les débuts de l'administration. La guerre civile aux États-Unis, la disette du coton, qui éprouva si cruellement les classes ouvrières, furent d'autres causes d'embarras très graves, et qui, elles aussi, n'étaient pas du fait

du ministère ou du parlement. Elles furent compensées jusqu'à un certain point par le développement que la nécessité de trouver du coton à tout prix fit prendre au commerce de l'Inde; mais là encore il y avait de sérieuses difficultés à résoudre. On était presque au lendemain de la redoutable insurrection qui avait mis en péril la suprématie de l'Angleterre, on n'avait liquidé qu'au prix de grands sacrifices les désastres qu'elle avait causés, car même pour l'exercice 1859 le déficit, jusque-là périodique, des finances indiennes ne s'était pas élevé à moins de 14 millions de livres sterling ou 350 millions de francs. Le déficit reparaît en 1865 pour une vingtaine de millions de francs, mais dans l'intervalle les budgets de l'Inde n'avaient pas seulement été mis en équilibre; au grand étonnement et à la grande satisfaction du public, ils s'étaient encore soldés par des excédans de recettes qui avaient permis de réduire le chiffre de la dette indienne d'une somme de 225 millions de francs. En même temps des mesures judicieuses avaient appelé dans l'Inde les capitaux anglais jusqu'à concurrence de plusieurs milliards pour y exécuter les travaux d'irrigation, pour y construire les chemins de fer et les moyens de communication qui manquent à ce territoire. Aujourd'hui Calcutta et Delhi sont unis par un chemin de fer qui sur un parcours de plus de trois cents lieues dessert la plaine du Bengale, les villes importantes de Bénarès, d'Allahabad, et le territoire si fertile du Douab (1). Une chance favorable cependant était venue se joindre aux résultats de l'administration financière de M. Gladstone, c'était le traité de commerce avec la France, qui fut d'un grand secours pour aider à surmonter la crise occasionnée par la guerre américaine, car il n'eut pas seulement pour résultat de porter à plus de 60 millions de livres sterling la moyenne des échanges entre les deux pays pendant les trois premières années qui suivirent la signature de ce traité (2), mais il eut encore l'heureux effet d'entraîner d'autres états de l'Europe à conclure des traités semblables.

Les actes purement relatifs à l'administration intérieure furent moins éclatans, et surtout ils échappent plus facilement à l'appréciation des étrangers; mais ils furent tous inspirés par la sympathie la plus sérieuse pour les classes populaires. Les lois des pauvres,

(1) Dans un avenir prochain, les communications seront établies entre Calcutta et Madras, Calcutta et Bombay, à travers les districts qui fournissent les plus beaux cotons de l'Inde, mais qui jusque-là ne pouvaient exporter leurs produits, le prix de transport du lieu de production jusqu'au port d'embarquement étant supérieur dans beaucoup de cas à la valeur vénale de la marchandise, étant toujours, — au-delà d'un très faible rayon, — très supérieur au prix du fret qu'elle avait à supporter pour être envoyée de Madras ou de Bombay à Liverpool par le cap de Bonne-Espérance.

(2) Cette moyenne n'avait été que de 24 millions de livres sterling pendant les trois années précédentes.

discutées à chaque session, furent aussi singulièrement perfectionnées; il en fut de même pour l'instruction publique, pour les lois sur la banqueroute, etc. Aussi, quand vint la session qui devait être la dernière de ce parlement, on sentait si bien de quel côté soufflait le vent populaire qu'au lieu d'être saisie par les partis comme une occasion de développer leur programme politique et de l'adresser à l'opinion en vue des élections qui allaient survenir, cette session fut l'une des moins intéressantes de la durée du parlement. Les propositions qui se renouvellent annuellement pour la réforme électorale, pour le vote au scrutin secret, pour l'abolition des *church rates*, échouèrent comme à l'ordinaire, et sans que la discussion à laquelle on les soumit présentât aucun trait nouveau. Les tories, pressentant leur défaite et comme déjà presque vaincus d'avance, ne firent qu'une démonstration à l'adresse du corps électoral. Par l'organe de sir Fitzroy Kelly, ils demandèrent l'abolition du droit sur la drêche, proposition qu'ils supposaient devoir être particulièrement agréable à la classe des agriculteurs, qui composent, avec le clergé de l'église établie, la principale clientèle du parti tory; mais c'était une tentative qui n'avait aucune chance d'aboutir à un résultat pratique. Combattue par M. Gladstone, qui n'eut pas de peine à en faire justice, elle fut repoussée par la question préalable et par 251 voix contre 171. A cette manœuvre la majorité répondit de son côté par trois contre-propositions dont aucune ne fut convertie en loi, mais qui exercèrent toutes trois une certaine influence sur les électeurs. La première, qui fut repoussée par les communes, était relative à un remaniement des propriétés de l'église établie en Irlande, le plus sérieux, le seul sérieux peut-être de tous les griefs qu'aient encore à faire valoir les catholiques de ce pays. La motion échoua, mais elle fournit à M. Gladstone l'occasion de se prononcer pour le principe d'une réforme à faire dans le sens de la motion, acte considérable et qui produisit un très grand effet en Irlande. Une autre motion, présentée par M. Monsell, tendait à modifier la forme du serment que les catholiques ont à prêter pour entrer au parlement, et qu'après bientôt quarante ans de participation loyale aux travaux de la chambre des communes ils regardent aujourd'hui presque comme insultante. En effet, ce serment est encore ainsi conçu : « Je dénie et j'abjure solennellement toute intention de renverser l'établissement actuel de l'église tel qu'il est fixé par les lois dans ce royaume, et je jure solennellement de ne me servir d'aucun privilége qui déjà m'appartienne ou pourra m'appartenir pour troubler ou affaiblir la religion protestante ou le gouvernement protestant dans le royaume-uni. En présence de Dieu, je confesse, témoigne et déclare solennellement que je fais

la présente déclaration avec tout ce qu'elle comporte dans le sens simple et ordinaire des mots, sans aucune évasion, équivoque, ni réserve mentale, quelle qu'elle soit. » M. Monsell demandait que cette formule blessante fût remplacée, comme pour les autres dissidens, par un simple serment de fidélité à la reine et aux lois, et la proposition, soutenue par le ministère, passa à la chambre des communes; mais elle fut repoussée à la chambre des lords, où le discours d'ouverture de la session de 1866 annonce qu'elle sera représentée. Enfin M. Göschen à son tour proposa une motion qui, en dispensant les dissidens de l'obligation de signer l'acte de conformité aux articles de foi de l'église établie, leur eût permis d'aspirer à tous les grades de l'université d'Oxford. Le point important de la motion, c'est qu'en ouvrant aux dissidens la faculté de prendre les grades, elle leur ouvrirait aussi celle d'exercer les droits politiques qui appartiennent à l'université, de participer à son gouvernement et à l'administration des grands biens qu'elle possède, — toutes choses que l'église établie est habituée par une tradition séculaire à regarder comme les objets d'un monopole qui lui est dévolu sans contestation possible. Le projet, appuyé encore par le ministère et particulièrement par M. Gladstone, passa en seconde lecture à la majorité de 206 voix contre 190; mais c'était à la veille de la dissolution, et il ne put pas être porté à la chambre des lords. Il est plus que probable qu'il y eût été d'abord repoussé; néanmoins il est certain que, comme la proposition relative au serment des catholiques, il finira par être converti en loi.

Tous ces témoignages de sincère libéralisme disposaient favorablement les esprits, et l'effet qu'ils allaient produire devait dépasser les prévisions. Quand on alla aux élections de 1865, les libéraux comptaient que, pertes et gains compensés, ils gagneraient sur les conservateurs environ 25 voix, qui, réunies à la majorité qu'ils possédaient déjà, leur donneraient approximativement un avantage de 60 voix dans tous les votes de partis. Le résultat aujourd'hui accepté, c'est qu'au lieu de 25 voix la majorité s'est renforcée d'environ 40 voix nouvelles qui lui assurent un avantage d'au moins 80 voix dans les circonstances importantes. Ce surcroît vient surtout de l'Irlande. Pendant les cinq premières années de la durée du parlement, on avait vu bon nombre de députés irlandais passer à l'opposition, irrités qu'ils étaient de la politique italienne du gouvernement et blessés par l'accueil fait à Garibaldi. Sur les 105 membres dont se compose la députation irlandaise, 73 avaient voté avec l'opposition pour la motion de censure présentée en 1864 par M. Disraeli, et l'on en avait conclu assez naturellement qu'il s'était déclaré en Irlande un courant d'opposition de plus en plus marqué contre le

ministère. Cependant les élections de 1865 ont donné un démenti à cette prévision, et les événemens qui depuis se sont encore accomplis viennent prouver chaque jour que, si l'Irlande continue à récriminer contre la situation qui lui est faite, elle n'en reconnaît pas moins que depuis trente ans et plus le gouvernement libéral de l'Angleterre ne lui a fourni aucun sujet de griefs nouveaux, et que bien loin de là il cherche à faire disparaître ceux qu'ont légués les âges antérieurs. De fait, l'Irlande n'a jamais été aussi bien disposée à s'entendre avec l'Angleterre, et le procès intenté aux *fenians* en a fourni une preuve éclatante. Sans recourir d'abord à aucune juridiction exceptionnelle, les *fenians* ont pu être jugés par la justice ordinaire et condamnés par des jurys irlandais. Il y a trente ans, pareille chose eût été tout simplement impossible, et peut-être l'eût-elle été encore en 1865, si le pouvoir se fût trouvé aux mains des tories. D'ailleurs les mœurs non moins que les lois font en Angleterre aussi bien qu'en Irlande des progrès considérables dans la voie de la réconciliation, et à Londres même on en vit un exemple manifeste lors de la mort du cardinal Wiseman, arrivée au mois de février 1865. On se rappelle sans doute l'émotion violente qui s'était emparée de l'Angleterre lorsque la cour de Rome institua dans le royaume-uni des diocèses à titre anglais, les démonstrations hostiles et menaçantes de la population, les lois dignes d'un autre âge qui furent alors rendues en parlement (mais qui ne furent jamais exécutées), la vive colère qu'inspirait aux anglicans une institution qui semblait vouloir les retrancher du monde catholique, auquel ils veulent toujours appartenir, — enfin ce titre d'archevêque de Westminster, qui paraissait choisi tout exprès pour aigrir encore la blessure. Eh bien! lorsque survint la mort du cardinal Wiseman, il put être enseveli avec toute la pompe que comporte le cérémonial de l'église romaine. Le cortége funèbre, que les fidèles s'étaient attachés à rendre aussi imposant qu'il était possible, put parcourir un long trajet dans les rues de Londres avec ses bannières, ses costumes et tous les signes extérieurs du culte, sans rien rencontrer sur son passage que des témoignages de respect, sans qu'aucun journal de quelque crédit se permît une observation blessante pour les sentimens des catholiques. Il en fut de même lors de l'intronisation du nouvel archevêque de Westminster, qui se fit aussi avec le plus grand déploiement de pompe, et cependant le docteur Manning, qui a succédé au cardinal Wiseman, est lui-même dans une position qui devait éveiller des émotions pénibles dans l'esprit des anglicans, car, avant d'entrer dans les ordres catholiques, il avait appartenu au clergé de l'église établie, il avait été doyen de Chichester, il avait joué un rôle considérable

dans l'école puseyiste. Ces exemples si péremptoires des progrès que les sentimens de tolérance ont faits dans les cœurs non moins que dans les lois ont été appréciés par le clergé catholique d'Irlande, et il a montré qu'il en avait de la reconnaissance au gouvernement par sa conduite aux élections en appuyant à peu près partout les candidats qui s'engageaient à voter avec le ministère, et par la condamnation que dans ses chaires il a prononcée contre le *fenianism,* qui d'ailleurs l'attaquait lui-même comme complice des Saxons.

Il y a peut-être aujourd'hui dans cette accusation quelque chose de plus vrai qu'on ne pense, surtout si l'on en juge par le manifeste qu'ont lancé vingt-deux des députés irlandais réunis en conférence à Dublin pour rédiger le programme des griefs de l'Irlande et des questions à proposer ou à soutenir dans le nouveau parlement. Ces vingt-deux personnages, dont plusieurs ont été jadis compromis dans les troubles politiques du pays, et qui sont considérés comme les créatures ou les amis les plus fidèles du clergé catholique, formulent d'abord, par nécessité sans doute, sur la législation des fermages (*tenant's right*), sur le remaniement des propriétés de l'église établie, sur l'instruction publique, diverses demandes au sujet desquelles il n'est pas probable qu'ils obtiennent de si tôt satisfaction complète; cependant ils avancent aussi quelques propositions qui seraient peut-être plus près de recevoir une solution pratique, s'il est vrai toutefois que l'on doive les regarder eux-mêmes comme les mandataires du clergé. Les difficultés du gouvernement de l'Irlande ne viennent pas seulement de l'oppression sous laquelle le pays a été tenu pendant des siècles, elles viennent aussi des Irlandais eux-mêmes. Toutes les concessions qui depuis quarante ans bientôt ont été faites à l'Irlande, on peut dire qu'elles ont été faites en dehors des Irlandais eux-mêmes, qui, au lieu de consentir à les discuter, ne fût-ce que pour se les rendre plus acceptables, semblent prendre plaisir à se retrancher dans leurs éternels griefs comme des assiégés dans une citadelle qui ne veut pas se rendre. Tout ou rien, c'est la devise qu'ils ont appliquée avec une persévérance, avec un dévouement qui leur donne des droits à la considération et à la sympathie générales; mais ce n'est pas une devise qui réussisse ordinairement dans les affaires de ce monde. Aussi seraient-ils sans doute plus avancés dans la revendication de leurs droits, s'ils avaient mieux reconnu la bonne volonté que depuis quarante ans au moins le gouvernement anglais a toujours montrée lorsqu'il s'est agi de leur accorder des réparations. Pitt lui-même avait eu le dessein de faire l'émancipation des catholiques. Sans doute le ressentiment d'aussi longues souffrances que celles de l'Irlande ne

peut pas s'effacer en un jour pour faire place comme par enchantement à des sentimens de fraternité. Cependant un demi-siècle d'incontestable bon vouloir doit aussi compter pour une épreuve réelle, quoiqu'il puisse ne pas suffire à racheter toutes les conséquences de plusieurs siècles de mauvais gouvernement. Le plus sage ne serait-il pas de chercher à s'entendre et d'accepter franchement les ouvertures de conciliation qui sont faites avec une entière sincérité? Le clergé catholique, qui a été jusqu'ici le véritable boulevard de la résistance irlandaise, songerait-il à entrer dans cette voie? Sa conduite aux dernières élections et vis-à-vis de la conspiration des *fenians* autorise au moins quelques présomptions dans ce sens, et ces présomptions deviennent presque des probabilités, si, comme on peut le supposer, le clergé est d'accord avec la conférence de Dublin, qui demande dans son programme une dotation pour l'église catholique d'Irlande. Ce n'est pas une affaire qui puisse se résoudre sans de grandes difficultés ni de très vifs débats; il y a néanmoins tout lieu de croire que si la majorité du public anglais était convaincue que le clergé catholique acceptera la dotation de bonne grâce, on la voterait avec bonne grâce aussi, que l'on saurait même gré aux catholiques de leur acceptation, et que l'on en serait d'autant plus disposé à leur faire de nouvelles concessions en matière d'instruction publique, à leur accorder ce qu'ils désirent si vivement, — la création d'une université catholique à Dublin. Si jamais ces choses arrivent, et il n'en faut pas désespérer, ce sera l'une des plus belles victoires que l'esprit libéral aura jamais remportées : maître de la situation par le nombre, par les lumières, par les richesses, par tout ce qui constitue le pouvoir en ce monde, il aura racheté autant qu'il était en lui les fautes des siècles passés, il aura vaincu par la tolérance et par la générosité la résistance morale d'une minorité qui semblait être inconciliable.

IV.

Les élections de 1865 ont donné une grande majorité au parti libéral dans la chambre des communes, mais la prépondérance de cette majorité ne l'affranchit pas de tout souci pour l'avenir. On comprendra mieux les difficultés de la situation, si l'on soumet à une analyse scrupuleuse les élémens qui composent la nouvelle chambre. C'est un sujet difficile et délicat, mais que nous croyons devoir aborder.

Le plus grand nombre des membres de la chambre des communes appartient à cette classe de la société que l'on désigne en Angleterre sous le nom de *gentry*, un mot que nous tradui-

rions très imparfaitement en disant les propriétaires fonciers. Chez nous, la propriété immobilière est entraînée par les mœurs et par les lois dans un tourbillon de mutations si rapides qu'elle ne représente plus guère qu'un objet matériel qui produit de certains revenus, qui ne rapporte moralement que la considération attachée à la richesse, qui par suite n'impose guère d'autres devoirs que celui de payer les contributions. En Angleterre, la propriété foncière a une existence sociale et morale, et elle jouit d'une vitalité beaucoup plus large et plus puissante : elle a pour elle le prestige de la perpétuité, que les lois autorisent et que les mœurs obligent à respecter. Les lois anglaises, en effet, quoi que l'on pense généralement, n'ont pas besoin d'être et ne sont pas très rigoureuses en matière de majorats et de substitutions : elles sont, on peut le dire, très modérées par rapport au sentiment général, car elles limitent à deux générations la validité d'un majorat, et de plus elles permettent qu'il soit toujours résolu dans les mains du détenteur, si le plus proche héritier veut bien consentir à la résolution. C'est ainsi qu'on a vu le duc de Buckingham d'aujourd'hui, alors marquis de Chandos, consentir à la dissolution du majorat qui devait lui revenir, afin d'aider son père à payer les dettes énormes (on disait une trentaine de millions de francs) qu'il avait contractées pour soutenir la cause de la protection agricole. En pareil cas, il y a honneur à faire ce sacrifice; autrement le blâme universel est assuré à quiconque laisse morceler le patrimoine de la famille, d'autant plus que les majorats sont très souvent grevés d'hypothèques au profit de sœurs ou de frères cadets et de leurs enfans, d'institutions charitables ou d'établissemens d'utilité publique. Tout cela ne concorde pas avec nos lois et nos idées sur les successions, mais tout cela est aussi profondément enraciné dans le cœur et dans l'esprit des Anglais que chez nous la passion de l'égalité. En Angleterre, la propriété n'a jamais eu, comparativement parlant, le caractère féodal et blessant qu'elle revêtit ailleurs. Quoique l'Angleterre ait été conquise plusieurs fois, le hasard de circonstances qui sont encore peu expliquées a fait qu'elle a échappé au servage, à cette institution qui, partageant la population en vainqueurs et en vaincus, engendra des haines terribles dans d'autres pays. Macaulay fait observer à ce propos, dans l'introduction de son histoire, que si des monumens authentiques prouvent qu'il a existé des serfs en Angleterre, il en a existé si peu et pendant si peu de temps que dans l'immense fatras des lois anglaises on n'en trouve pas une seule qui concerne le servage, pas même pour l'abolir. Le sevage disparut ainsi de lui-même, tandis qu'il n'était pas encore absolument éteint en France à la fin du siècle dernier. Ensuite l'accès

à la propriété avec tous les priviléges qu'elle peut conférer a toujours été ouvert indistinctement à tous; il ne paraît pas qu'il y ait jamais eu de terre anglaise noble qu'un vilain ne fût pas capable d'acquérir, de droits que la terre ait conférés qui fussent déniés au manant devenu assez riche pour l'acheter. Il n'en pourrait pas d'ailleurs être autrement dans un pays où les préjugés de race et de sang n'ont pas été transformés en institutions sociales, et où la noblesse proprement dite a toujours été trop peu nombreuse pour constituer une caste investie d'un pouvoir oppressif, car d'abord elle est accessible à toutes les illustrations, et ensuite elle a la vertu de se purger de la descendance des illustrations qui ne continuent pas la gloire ou les services de leurs pères, si bien que les petits-fils cadets du plus noble duc rentrent dans la classe commune quand ils n'ont pas de titres personnels à faire valoir.

La propriété anglaise n'est pas constituée de façon à blesser ceux qui ne possèdent pas. Aussi, quoique la liberté de discussion s'étende chez nos voisins à tous les sujets, il en est bien peu qui soient plus rarement agités que les majorats et les substitutions. D'ailleurs ces mots, qui trop souvent ne provoquent en d'autres pays que des idées de restriction, de priviléges exclusifs ou offensans, n'excitent pas les mêmes sentimens de l'autre côté de la Manche. La propriété a ses majorats, c'est un fait, mais qui n'empêche pas que beaucoup de gens et beaucoup d'intérêts ne soient associés à la propriété substituée. On a vu déjà que bien souvent elle est chargée d'hypothèques au profit de familles de sœurs ou de frères cadets; je ne sais à quels chiffres ces hypothèques peuvent s'élever, mais elles contribuent pour une part sérieuse à faire que la propriété anglaise est probablement la plus grevée de l'Europe. De même les majorats n'empêchent pas qu'en vertu de contrats dont l'usage n'est répandu qu'en Angleterre une multitude de familles ne soient intéressées à la propriété, même à la propriété substituée. Rien n'est plus fréquent que de voir une famille s'établir sur une parcelle de terrain dont le fonds continue à dépendre d'un majorat et y bâtir une maison dont la jouissance, libre de toute charge vis-à-vis du propriétaire du fonds, lui appartiendra pendant quatre-vingt-dix-neuf ans, pour faire ensuite retour pur et simple au majorat. Un siècle de jouissance! n'est-ce pas à bien peu de chose près l'équivalent de la propriété? Comptons-nous maintenant en France beaucoup de familles dont la possession remonte à une date aussi lointaine? Et cependant cela se pratique en Angleterre depuis un temps presque immémorial. Une partie très considérable de cette immense ville de Londres, où vit presque un dixième de la population totale du royaume-uni, a été construite dans ce système, qui, avec le bé-

néfice du temps, a fait la fortune de beaucoup de familles, des ducs de Bedford, des marquis de Westminster et de tant d'autres. Il en est de même dans la plupart des villes, et non-seulement dans les villes, mais dans les villages de leurs banlieues. C'est la situation légale du plus grand nombre peut-être de ces villas, de ces cottages, où les bourgeois, les marchands, les industriels, les employés, obligés par leur profession à vivre dans le voisinage des grands centres du commerce et des affaires, aiment à retirer leurs familles loin de la fumée des usines et du fracas de la cité. De même aussi, dans la propriété rurale, rien n'est plus ordinaire que les baux d'une durée de trente, de cinquante ans, et de plus encore, qui ont contribué pour une si grande part à l'avancement de l'agriculture anglaise, et que les mœurs interdisent de ne pas renouveler à moins de motifs graves, de sorte qu'il n'est pas rare de rencontrer sur beaucoup de domaines des familles de fermiers qui les exploitent depuis des siècles, qui sont venues s'y établir avec les aïeux des détenteurs du fonds, quelquefois avant, et qui y sont devenues aussi riches que les propriétaires, souvent même plus. Toutes ces familles ne se considèrent-elles pas, elles aussi, par la jouissance séculaire et par les liens qu'elle ne peut manquer de créer, comme associées à la propriété? Est-il autre chose que la confiance dans la perpétuité de la propriété qui puisse engendrer de pareils usages, et si cette perpétuité entraînait des conséquences humiliantes ou oppressives pour la masse de ceux qui ne possèdent pas, est-il croyable que le droit de propriété n'eût pas subi en Angleterre les restrictions et même les atteintes qui l'ont frappé dans d'autres pays?

Mais la propriété anglaise n'a pas que la vertu négative de ne soulever aucunes passions contre elle, elle a aussi des vertus positives; elle n'est pas seulement acceptée comme une nécessité sociale, elle est encore respectée pour les services qu'elle rend. L'Angleterre, on ne saurait trop le répéter, est un pays qui ne connaît pas le joug de la centralisation. Comtés et villes, bourgs et paroisses ne souffrent l'intervention du pouvoir royal dans leurs affaires particulières que tout juste assez pour les rattacher à l'ensemble de la société. Quant au reste, ils se chargent d'y pourvoir eux-mêmes, et pour leur réserver toujours la haute main dans l'administration de leurs affaires, la loi leur attribue presque toutes les nominations de leurs magistrats, aux fonctions presque toujours gratuites, au mandat presque toujours renouvelable par l'élection après une certaine durée. C'est très bien; mais il ne suffit pas que la loi crée des électeurs investis de pareils droits, il faut encore qu'il se présente des candidats pour occuper ces situations purement honorifi-

ques et cependant assez laborieuses, car elles impliquent une foule d'attributions en sus de celles que nous avons l'habitude de regarder comme appartenant à la commune, à l'arrondissement ou au département. Ainsi le temporel de l'église dépend presque autant des *vestries* ou conseils des paroisses que de l'autorité ecclésiastique. Or, sauf dans les grandes villes, il n'est guère que les propriétaires qu puissent se charger de ces fonctions, et le système serait presque impraticable, s'il n'existait pas dans chaque localité un certain nombre de familles qui, enracinées depuis longtemps au sol et y possédant des intérêts collectifs importans, sont habituées à se mêler des affaires publiques et à rivaliser d'efforts pour maintenir ou pour accroître l'influence et la considération que rapporte l'exercice des fonctions gratuites. Des propriétaires de passage, sans tradition et sans avenir, ne consentiraient pas à se donner autant de peines, ni à faire autant de sacrifices; au lieu d'imiter les propriétaires anglais, qui ont leur domicile réel et habituel sur leurs terres, retenus qu'ils sont par leurs devoirs publics autant que par leurs goûts, ils feraient comme les propriétaires de nos provinces, qui vivent pendant six mois de l'année dans les villes, où ils dépensent les revenus que la terre a produits. On retomberait alors forcément dans le système des fonctionnaires salariés, qui sont plus ou moins étrangers aux intérêts des localités qu'ils administrent, mais qui du moins expédient les affaires avec assez d'exactitude pour que la machine ne s'arrête pas, qu'elle soit d'ailleurs bien ou mal conduite.

C'est cette classe de la société, — assez riche pour faire gratuitement les affaires publiques, qui donne ses fils à l'armée, à la marine, lesquelles n'offrent pas des professions lucratives, à l'église, où il n'y a de gros traitemens que parmi les hauts dignitaires, à la milice, aux volontaires, à la *yeomanry*, où le service ne rapporte rien, — c'est cette classe que l'on appelle la *gentry*, sorte d'intermédiaire entre la noblesse et la bourgeoisie, tenant à l'une et à l'autre par ses alliances et comptant pour le moins autant que l'une ou l'autre comme importance dans le pays. Si même on voulait examiner la question au point de vue de la politique pratique, on trouverait peut-être que la *gentry* pèse dans les destinées de la nation d'un poids plus considérable que la noblesse, qui est trop peu nombreuse pour exercer l'influence que parfois on lui attribue, qui possède légalement le droit de se perpétuer, mais qui n'est pas organisée pour la perpétuité. En Angleterre, le but de l'institution nobiliaire n'étant pas de créer une caste, mais de réunir dans un corps brillant toutes les gloires vivantes du pays, il arrive très souvent que ces généraux, ces amiraux, ces diplomates, dont la vie s'est dépensée sur tous les points du globe, ces hommes de loi qui,

partis du degré le plus humble, ont dû conquérir leur position dans le monde par d'immenses labeurs, ne sont pas mariés ou ne se marient que très tard, et n'ont pas d'héritiers directs de leurs noms et de leurs dignités. Le livre du *Peerage* est là pour en faire foi. De la pairie anglaise on peut dire qu'elle est surtout un lieu de passage pour ce que chaque génération produit de plus distingué dans tous les services publics et même dans le commerce; mais l'éclat qu'elle jette sur une famille n'est que bien rarement durable. Aujourd'hui même, arrivés que nous sommes à peine aux deux tiers du XIXe siècle, il n'est pas moins de 309 membres de la chambre des lords sur les 455 qui la composent dont les titres ne datent que des années postérieures à 1800. De ces 309, il en est 82 qui siègent à titre viager ou électif, et sur les 146, dont l'origine date des siècles antérieurs au nôtre, il n'en est que 30 qui remontent jusqu'au XVIe ou au-delà. Au contraire, la *gentry*, avec ses institutions et ses mœurs, ne représente pas seulement les positions acquises; elle représente surtout les positions solides et durables, si bien que dans le nombre très considérable des familles qui la composent il en est une multitude dont l'histoire authentique remonte beaucoup plus loin que les parchemins de la noblesse, laquelle d'ailleurs n'est bien souvent que la descendance de branches cadettes issues des rameaux principaux de la *gentry*, et qui ont fait leur fortune dans les armes ou dans les services publics. On connaît la réponse que fit à Guillaume III un membre de la chambre des communes qui lui avait été présenté comme étant l'un des parens du duc de Somerset. — Vous êtes, disait le roi pour entrer en conversation, vous êtes de la famille du duc de Somerset? — Non, sire, répondit l'autre, c'est le duc de Somerset qui est de ma famille. — Appartenant à la branche aînée, le membre de la chambre des communes continuait à se regarder toujours comme le chef de la famille, bien que la création du titre de duc de Somerset, qui remonte par exception à 1546, datât déjà de plus d'un siècle.

Aussi, bien que la *gentry* constitue une variété à part dans la société anglaise, est-il très difficile, surtout à des étrangers, de la distinguer de la noblesse proprement dite, d'autant que le plus juste peut-être serait de la considérer comme l'aristocratie véritable du pays. Toutefois les deux variétés ont des sentimens et des intérêts si semblables que l'on peut les ranger dans la même classe; faire le départ entre ceux qui appartiennent à l'une et à l'autre catégorie serait presque impossible. Contentons-nous donc de dire seulement que sur 658 membres de la chambre des communes il en est environ 480 dans le nouveau parlement, soit plus des trois cinquièmes, qui appartiennent à des familles nobles ou à celles de

la *gentry*, de cette classe qui vit sur ses terres, en dehors du commerce, de l'industrie, et même des professions libérales, qui exerce très peu de fonctions salariées, mais qui remplit presque toutes les fonctions gratuites dont le nombre en Angleterre est pour nous presque inimaginable. De ces 480 membres, nous en pourrions signaler plus de 90 qui servent ou qui ont servi dans l'armée, — une trentaine comptent encore sur les cadres, mais pour la plupart sont classés dans la réserve, — une soixantaine qui n'appartiennent plus à l'armée, ayant revendu les commissions qu'ils avaient achetées. Le nombre des députés de cette classe qui ont complété leurs études de droit et leur stage jusqu'à se faire inscrire, comme nous disions, sur le tableau des avocats, mais qui n'exercent pas ou n'exercent plus, dépasse le chiffre de 50. Les lettres sont représentées par au moins 50 écrivains qui ont publié des livres ou dirigé des journaux; quant à ceux qui ont écrit dans la presse périodique sans en faire une occupation régulière, ils sont très difficiles à connaître, mais on peut être sûr qu'ils sont extrêmement nombreux.

La classe qui vient immédiatement après la *gentry* dans la nouvelle chambre des communes comme nombre et comme influence est celle des banquiers, directeurs d'usines, maîtres de forges, brasseurs, armateurs, ingénieurs, entrepreneurs de travaux publics, etc. On compte environ 110 membres appartenant à cette catégorie, dont six ont publié des livres traitant de matières relatives à leur profession; presque tous sont députés des villes. Dans la représentation d'un pays qui est la plus grande puissance industrielle et commerciale du monde, ce ne paraîtra point sans doute une proportion exagérée pour la classe dont nous parlons que celle du sixième dans l'ensemble des élus. Au contraire on sera peut-être étonné de la faiblesse de ce chiffre; mais ce qui surprendra bien plus encore, c'est que l'opinion générale semble trouver cette proportion excessive. Le *Times*, qui n'est pas autant qu'on le croit l'organe de la Cité de Londres, mais qui est certainement très sympathique à cette classe de la société, a plusieurs fois exprimé sur ce sujet d'assez vives doléances. Quel sentiment a pu les inspirer? Ce n'est pas, qu'on en soit bien convaincu, une sorte de dédain aristocratique pour le négoce ou pour l'industrie; un pareil sentiment, qui serait partout absurde, n'oserait même pas se laisser deviner en Angleterre, où l'éclat d'une grande carrière commerciale peut devenir un titre universellement reconnu pour entrer à la chambre des lords ou dans les rangs de la noblesse. C'est le sens pratique tout seul qui dans cette occasion guide les Anglais. Ils veulent que les affaires du parlement soient bien conduites; or l'ex-

périence a montré non-seulement que les députés de cette catégorie n'apportent pas en général au parlement les lumières dont il a le plus besoin, mais qu'ils sont le plus souvent encore la cause de graves embarras, sans jamais fournir les moyens d'en sortir. Prenons le plus illustre exemple que l'on puisse citer de nos jours, celui de l'excellent et respecté Richard Cobden. Dans la lutte qu'il soutint pour l'abolition des *corn laws*, il fut un admirable agitateur; mais, lorsque la reconnaissance publique lui eut ouvert les portes de la chambre des communes, quel parti sut-il tirer de son éloquence, de sa popularité, de la considération que lui méritaient tant d'aimables vertus? Il ne put être lui-même le promoteur d'aucune des lois qui assuraient la victoire à sa cause; il vivait au milieu de la chambre comme un excentrique, comme un esprit dépaysé, toujours mécontent, plus gênant en mainte circonstance pour ses amis que pour ses adversaires, tourmenté de chimères impraticables, ayant contribué plus d'une fois à produire des crises ministérielles qu'il ne pouvait lui-même aider le pays à résoudre, si bien que le jour où on lui offrit un poste dans un cabinet, il ne crut pas pouvoir l'accepter.

On en devrait dire autant de son ami M. Bright. C'est l'un des plus grands orateurs de son époque, et pourtant quel bénéfice l'Angleterre a-t-elle retiré de cette merveilleuse éloquence? C'est un antagoniste des plus redoutables; mais cela ne suffit pas dans la politique : il faudrait bien aussi être capable d'aider la machine à marcher, il faudrait au moins montrer quelque puissance pour faire avancer les questions que l'on affecte d'avoir le plus à cœur, il faudrait surtout ne point avoir l'air de s'en jouer, ou, quand on est mis au pied du mur, de ne pas savoir exactement ce que l'on veut. C'est cependant ce que faisait il y a six mois M. Bright, lorsque, pressé de s'expliquer devant un *meeting* sur la réforme électorale, il s'excusait de ne pas paraître en alléguant qu'il fallait ajourner cette cause à la mort de lord Palmerston; c'est ce qu'il faisait encore plus récemment lorsqu'après la mort de lord Palmerston on l'a vu, dans son discours de Manchester, ne pouvoir rien formuler lui-même, mais sembler seulement préparer ses batteries pour ruiner tous les projets que d'autres vont apporter. Ces expériences et tant d'autres, que les Anglais ont faites, ont inspiré beaucoup de défiance contre la capacité politique des députés de cette origine, quels que soient leurs talens appliqués à d'autres branches de l'activité humaine. Les hommes de cette origine ont en effet presque toujours le désavantage de ne pouvoir rêver les honneurs du parlement que comme le couronnement d'une existence employée avec succès à d'autres soins et de n'obtenir ces honneurs

qu'à un âge où l'esprit de l'homme, comme un champ chargé du trésor de sa moisson, est incapable de recevoir une nouvelle semence. Or la politique est une spécialité dont on ne peut plus faire l'apprentissage lorsqu'on a passé le temps d'apprendre; c'est même une spécialité très tranchée, à tel point que l'Angleterre, le pays par excellence des grands capitalistes et de quelques-uns des maîtres de la science économique, n'a cependant trouvé chez aucun de ses *merchant princes* un chancelier de l'échiquier. Ne semblerait-il pas pourtant à première vue que la différence de celui-ci à ceux-là doive être bien peu de chose? Mais, disait excellemment M. Gladstone aux électeurs de Chester en leur présentant son jeune fils, la politique, la carrière de la chambre des communes est *a trade*, une profession qu'exercent utilement pour le pays ceux-là surtout qui s'y sont dévoués de bonne heure. — Parlant à un auditoire anglais, il n'avait pas besoin de citer des exemples, et on nous permettra d'ajouter que Pitt, Canning, le comte Grey, lord Palmerston, sir Robert Peel, le comte Derby, le comte Russell, lord Stanley, M. Disraeli, M. Gladstone lui-même, qui était député de Newark à l'âge de vingt-deux ans, en un mot presque tous ceux qui depuis un siècle ont compté parmi les personnages importans du parlement anglais étaient entrés jeunes dans la vie politique.

Il est une autre cause aux appréhensions que paraît exciter dans le public la présence au parlement d'un aussi grand nombre de capitalistes et d'hommes d'affaires : c'est que la nouvelle chambre des communes compte parmi ses membres presque deux cents administrateurs de compagnies de chemins de fer. Ceci mérite explication. Tandis que nous avons fini chez nous par diviser tout notre système en six grands réseaux que l'on serait presque tenté de prendre pour autant de grands fiefs industriels concédés à autant de compagnies, si elles n'étaient pas tenues en bride par le ministère des travaux publics, chargé de prévenir dans l'intérêt général les abus du monopole, on a laissé, en Angleterre, les chemins de fer se développer sous le régime de la plus libre concurrence, en dehors de tout autre contrôle que celui du parlement, lequel a montré le soin le plus jaloux pour retenir exclusivement dans ses mains tout ce qui est relatif aux chemins de fer. En fait, il n'est pas d'autre autorité que la sienne avec laquelle les compagnies aient à compter pour leurs concessions, pour les tracés de leurs lignes, pour leurs fusions, pour les embranchemens ou pour les modifications de statuts qu'elles sollicitent, pour les pouvoirs dont elles sont investies, pour les règlemens et les lois de police générale qui les régissent. Jusqu'ici, les Anglais n'ont pas encore trop à se plaindre de la marche qu'ils ont suivie, car, sans demander un

shilling au trésor, ils se sont procuré le plus considérable de tous les réseaux de chemins de fer de l'Europe et le service le plus abondant. Toutefois cette omnipotence du parlement commence à inspirer des défiances; le pouvoir absolu, qu'il soit exercé par un homme, par une bureaucratie ou par une assemblée élective, ne sera jamais goûté du public anglais, et voilà que des protestations se font déjà entendre contre l'autorité exclusive que le parlement est parvenu à se réserver en matière de chemins de fer. Dans un banquet solennel, le président de la chambre de commerce de Liverpool s'est fait récemment sur ce point l'organe du sentiment public; mais lord Stanley, qui lui a répondu, n'a pas osé s'expliquer sur un sujet aussi délicat et qui touche particulièrement un si grand nombre de ses collègues : c'est là en effet ce dont on se plaint. Les compagnies, voyant que tout dépend du parlement, ont naturellement fait tous leurs efforts pour absorber dans le sein de leurs conseils le plus grand nombre possible de membres des deux chambres, qui les représentent, qui les défendent dans les comités et qui votent les bills. Elles sont arrivées aujourd'hui à compter parmi leurs administrateurs presque un tiers des communes, si bien que le public commence à craindre que, dans une question où l'intérêt général ne serait pas d'accord avec celui des compagnies, il ne se trouvât déjà presque une majorité tout acquise aux compagnies. On le craint d'autant plus qu'une très forte proportion de ces administrateurs se compose d'hommes en réalité assez peu familiarisés avec le commerce, la finance et l'industrie, de propriétaires ou de personnages appelés dans les conseils pour leur nom, pour leur situation sociale, pour opiner du bonnet et couvrir du prestige de leur considération personnelle la responsabilité des véritables hommes d'affaires. C'est à ceux-là que l'on s'en prend. Toutefois c'est une question qui ne sera probablement pas encore résolue de si tôt, mais on peut dès ce moment s'attendre à la voir introduite dans le parlement, qui finira par être contraint de renoncer à l'absolutisme de ses prérogatives pour les partager avec quelque institution publique qui est encore à créer. Les chemins de fer sont devenus une partie trop considérable de la richesse, un instrument trop puissant de la vitalité nationale, un objet de nécessité première trop impérieuse pour que les Anglais en abandonnent le gouvernement à une seule main.

Après la finance viennent dans la nouvelle chambre les hommes de loi, avocats, *solicitors*, attorneys, etc., qui exercent encore leur profession et qui en vivent. Ils sont cinquante environ, soit un peu plus que le treizième du nombre total des députés. Ils sont répandus, dans tous les partis, ne comptent parmi eux que deux ou trois

noms qui soient connus hors de l'Angleterre, et n'exercent aucune influence qui soit propre à leur situation.

Avec les mœurs qui la dominent, avec les lois qui la régissent, avec le personnel qui la compose, la nouvelle chambre des communes, on peut le dire hardiment, offre de plus grandes garanties de lumières, d'indépendance et de désintéressement qu'aucune assemblée élective qui soit au monde, et avec la majorité qu'elle donne au parti libéral il semblerait, à première vue, qu'elle promet de rendre au ministère whig le gouvernement facile. Ce serait peut-être cependant se tromper que de le croire. Si certaine que soit la majorité, il faut néanmoins tenir grand compte de cette circonstance, qu'un quart de la représentation nouvelle se compose de membres nouveaux et par conséquent trop peu faits à ces habitudes de discipline qui sont indispensables à la pratique du gouvernement parlementaire, trop disposés au contraire, comme tous les nouveau-venus, à se prévaloir de leur indépendance personnelle, sans se douter des suites que peut souvent avoir, pour jeter le trouble dans tous les partis, un vote rendu sur une question qui semblait presque indifférente. Pour former tant de nouvelles recrues, quels que soient d'ailleurs les mérites et les talens qui les distinguent, ce n'eût point été trop de la sagacité de lord Palmerston, de l'autorité que lui valaient ses longs services, et de la singulière popularité qui s'attachait à son nom. Non, rien de tout cela n'eût été de trop, car le ministère, déjà vieux de six ans, avait, depuis sa formation, fait des pertes qu'il lui avait été impossible de remplacer par des équivalens : sir G. Cornwall Lewis, lord Herbert Lea, le duc de Newcastle, lord Westbury. Cette difficulté devait être la principale préoccupation de lord Palmerston, lorsque la mort est venue, en le frappant à son tour, priver le ministère de son chef et de son plus solide appui.

Or le personnage que la force des circonstances a nécessairement appelé à prendre la succession de lord Palmerston n'est peut-être pas le plus capable de faire face aux délicatesses de la situation présente. Le comte Russell n'est pas l'homme des compromis et des transactions, celui qui sait tenir compte des personnes et surtout de l'opportunité. C'est, comme nous disons familièrement, un esprit tout d'une pièce, qui va jusqu'au bout de ses convictions et de ses principes, sans s'inquiéter de l'heure, ni du jour, ni à plus forte raison des conséquences et du lendemain. Ce qu'il croit être juste et bon, vrai et utile, il l'entreprend toujours, quels que soient les hommes qu'il ait devant lui, et quelle que soit la somme de ses forces par rapport aux obstacles qu'il veut surmonter. Aristocrate né, il apporte dans la politique un desintéressement qu'aide à com-

prendre le sentiment qu'il a de sa naissance et de sa valeur personnelle. Simple dans ses mœurs, exclusivement occupé des intérêts de la chose publique, dédaigneux de la fortune et de l'éclat qu'elle ajoute à l'existence, menant lui-même une vie relativement très modeste, il ne paraît faire cas du pouvoir que comme d'un moyen pour réaliser les projets qu'enfantent ses passions libérales et patriotiques; sinon, il pourrait bien être le premier à renverser le ministère dont il serait le chef, étant bien convaincu que, hors du pouvoir comme au pouvoir, rien ne saurait l'empêcher d'être l'un des plus illustres rejetons de l'illustre maison de Bedford et l'un des principaux auteurs, sinon le principal, de ces glorieuses réformes qui ont été la source de si grands bienfaits pour son pays. A l'occasion, il eût répondu comme Pitt enfant à son frère aîné, qui lui disait dans un accès de vanité enfantine : « Tu ne seras jamais le comte de Chatham. — Et toi, tu ne seras jamais William Pitt! » Il est même à croire que s'il n'eût cédé à des obsessions de famille, il ne serait jamais devenu le comte Russell, et qu'il serait volontiers resté le très honorable John Russell, dit par courtoisie lord John Russell, membre jusqu'à la fin de la chambre des communes, comme Pitt, comme Robert Peel, comme lord Palmerston.

Mais, à la différence de lord Palmerston, cette personnalité qui ne sait pas se prêter aux concessions est très peu populaire. On respecte l'homme, on sait qu'il a rendu de grands services; néanmoins à son défaut de souplesse on ne se sent point porté à répondre par des excès de condescendance, et on vient de lui en donner une preuve qui a dû le toucher. Tandis que les électeurs de Chester envoyaient à la chambre des communes le jeune fils du populaire M. Gladstone, les électeurs de la ville libérale de Leeds refusaient leurs suffrages au fils du comte Russell, à lord Amberley, qui se présentait cependant à eux comme l'un des champions les plus décidés de la réforme. C'est l'avenir seul qui achèvera de payer à la mémoire du comte Russell les dettes de reconnaissance de ses contemporains. Quand ils étudieront l'histoire de nos jours, ceux qui viendront après nous auront quelque peine à se rendre compte de la différence de fortune que lord Palmerston et le comte Russell ont rencontrée dans la politique de leur temps. Les mérites de l'un survivront dans de nobles monumens, les qualités de l'autre seront peut-être oubliées. Nos successeurs éprouveront une difficulté extrême à s'expliquer la puissance que valurent à lord Palmerston et les grâces qu'il savait déployer dans tous ses rapports avec les individus, et le merveilleux instinct avec lequel il pressentait le vent qui soufflerait le lendemain pour orienter sa barque. Dans cet homme qui tour à tour servit tous les partis victorieux parce qu'il

aimait le pouvoir pour le pouvoir lui-même, ils ne verront peut-être qu'un ambitieux médiocre et sans principes. Dans la carrière de cet homme d'état qui fut ministre pendant un demi-siècle, ils remarqueront la lacune que déjà l'on signale, la stérilité que déjà on lui reproche, car il n'a enrichi le *statute-book*, la collection des lois anglaises, d'aucun bill important, et qui témoigne des soucis qu'il avait pour la liberté de ses concitoyens ou pour l'amélioration du sort de ses semblables. De lord Palmerston il ne reste rien que des souvenirs sans corps et destinés à s'éteindre avec la vie de ceux qui l'ont connu, tandis que le nom du comte Russell restera éternellement gravé sur les tables de la loi comme celui du patriote libéral qui, dans la chambre des communes, contribua plus qu'aucun autre à faire voter le bill de 1832. Et nos descendans, jouissant de tous les biens qu'ont produits les réformes politiques et administratives auxquelles le comte Russell eut une si grande part, mais ne sentant plus les imperfections de caractère qui lui auront créé à lui-même tant d'entraves, accuseront peut-être la génération présente d'ingratitude.

Néanmoins ces imperfections sont réelles, et on a pu en reconnaître les fâcheux effets dès l'instant même où le comte Russell est devenu premier ministre. Par suite de ce choix, que les événemens imposaient, que la reine n'était pas libre de ne pas faire, le cabinet s'est trouvé comme dissous. Il est vrai que les changemens causés dans le personnel du ministère par les pertes si nombreuses qu'il avait subies faisaient que du vivant même de lord Palmerston le cabinet n'était pas suffisamment représenté dans la chambre des communes, et qu'il y avait lieu à un remaniement nécessaire. Cependant, si le comte Russell avait eu dans le caractère et dans l'esprit quelque peu de ce liant qui distinguait son prédécesseur, s'il n'eût point, dès son avénement, affiché certaines prétentions inflexibles non d'amour-propre, mais de doctrine, la plupart de ses collègues ne se seraient pas crus obligés de mettre leurs portefeuilles à sa disposition. — Ce n'est là pourtant qu'une façon de parler; ce qui est vrai, c'est que plusieurs des membres de l'administration ont offert leur démission. L'un d'eux, le principal secrétaire pour l'Irlande, sir Robert Peel, a été aussitôt remplacé. On lui a donné pour successeur le très honorable Chichester S. Fortescue, qui était déjà sous-secrétaire aux colonies, et dont la nomination, car il est lui-même Irlandais, peut passer pour une avance faite à l'Irlande. Après trois mois de la situation la plus indécise (heureux le pays qui peut supporter sans avoir l'air de s'en préoccuper une crise ministérielle d'une pareille durée!), le comte Russell, pressé par l'ouverture du parlement, a complété enfin ou à

peu près le cabinet dont il est le chef. Le ministre des affaires indiennes, sir Charles Wood, ayant, lui aussi, donné sa démission pour des raisons de santé qui malheureusement paraissent être sérieuses, a été remplacé par le comte de Grey et Ripon, qui était ministre de la guerre, et à qui l'on a donné pour successeur le fils aîné du duc de Devonshire, le jeune marquis de Hartington (il est né en 1833), qui depuis trois ans était sous-secrétaire d'état de la guerre. M. Monsell, le député de Limerick en Irlande, est devenu vice-président du bureau du commerce en remplacement de M. Hutt, qui s'est retiré; M. Stansfeld, député de Halifax, a été fait sous-secrétaire des affaires indiennes en remplacement de lord Dufferin, qui s'est retiré aussi; M. Forster remplace M. Chichester Fortescue dans le poste de sous-secrétaire des colonies, et enfin M. Göschen, député de la Cité de Londres, a été nommé, avec voix délibérative dans le conseil des ministres proprement dit, chancelier du comté de Lancastre à la place de lord Clarendon, passé au ministère des affaires étrangères par suite de l'élévation du comte Russell au poste de premier lord de la trésorerie ou premier ministre.

Ces nominations ont été faites pour renforcer le banc des ministres à la chambre des communes, et elles révèlent, les trois dernières surtout, le programme politique du comte Russell. M. Stansfeld, que de brillans débuts dans la chambre avaient fait choisir par lord Palmerston pour être l'un des lords de l'amirauté, est le même qui, par suite de ses relations avec Mazzini et de la compromission de celui-ci dans le procès de Greco, se crut obligé de donner sa démission. Les Anglais n'ont jamais voulu admettre, seulement comme hypothèse, que M. Stansfeld ait pu avoir une part quelconque de responsabilité dans cette déplorable affaire, et sa rentrée dans les rangs de l'administration est regardée presque comme une sorte de satisfaction donnée à l'opinion publique. Né en 1820, M. Stansfeld a été, comme nous dirions en France, inscrit sur le tableau des avocats; ce n'est pas seulement un libéral ardent, c'est presqu'un radical, et dans la question de la réforme électorale il donne la main à M. Bright. — M. Forster, député de la ville industrielle de Bradford, est entré au parlement en 1861. Il est le fils d'un ministre de la *Société des Amis* (les quakers) et par sa mère le neveu de sir Thomas Fowell Buxton, l'un des apôtres de l'émancipation des noirs. Avant son entrée dans la carrière politique, M. Forster était filateur de laine à Bradford. Lui aussi, il est l'un des réformistes les plus décidés, il a même voté pour le scrutin secret. Toutefois le plus considérable de ces trois personnages, quoique, étant né en 1831, il soit le plus jeune, est M. Göschen. Avant d'entrer à la chambre

des communes, il était l'associé d'une maison de banque importante de la Cité de Londres : Fruhling et Göschen. Il jouit d'une grande considération comme homme d'affaires, et son livre de *la Théorie des changes étrangers* a obtenu un très brillant succès non-seulement en Angleterre, mais aussi au dehors. Élu pour la première fois en 1863, il est passé lors des dernières élections en tête du scrutin de liste de la Cité de Londres avec 7,102 voix. Il a été élevé à l'université d'Oxford, et nous avons déjà parlé des efforts qu'il a faits pour ouvrir aux dissidens l'entrée des universités anglaises.

C'est un projet de réforme électorale qui fait la base du programme ministériel. Quoi que l'on pense des chances d'une pareille entreprise, il ne faut cependant pas la reprocher trop vivement à l'inflexibilité logique du comte Russell. Avec ses précédens et avec ceux de M. Gladstone, qui s'est aussi compromis sur la question en 1864, il n'est pas possible au ministère reconstitué sous les auspices de ces deux hommes d'état de ne pas faire une tentative dans cette voie. Et il y a plus, ceux-ci ne sont pas libres, comme lord Palmerston en 1860, de ne pas faire du projet de réforme une question de cabinet. Malheureusement c'est aussi une question des plus perfides, des plus dangereuses, parce que dans le parlement tout le monde, conservateurs et libéraux, l'accepte en principe, sauf à appliquer le principe chacun selon ses intérêts. En dehors du parlement d'ailleurs, la très grande majorité de la nation, ceux même que le sujet concerne, ne paraît pas y attacher une importance prépondérante. Voilà cinq mois que l'on sait que le ministère présentera un projet de réforme, cinq mois que les quelques hommes qui ont fait de cette réforme leur affaire particulière s'évertuent à exciter l'opinion par tous les moyens dont la liberté dispose en Angleterre, et cinq mois que l'on ne peut parvenir à émouvoir sérieusement le public. Quelques *meetings* convoqués et réunis à grand'peine, c'est tout ce que l'on a pu obtenir, et, comme pour mieux montrer que l'indifférence du grand nombre tient non pas à une apathie de l'esprit public, mais au peu de cas qu'il fait de la question, il s'est trouvé que les événemens de la Jamaïque ont tout à coup provoqué des démonstrations aussi vives que nombreuses : tenues de *meetings*, envois de députations, adresses aux ministres, etc. Non certes, l'esprit libéral ne dort pas, mais il semble pour le moment ne se soucier qu'assez peu d'un projet de réforme électorale. Or c'est toujours une situation des plus dangereuses pour un ministère que d'avoir à débattre une question de cabinet sur un sujet qui ne passionne réellement pas le public. C'est l'occasion ou jamais pour lui d'être assassiné par

derrière, d'être étranglé dans les piéges des coteries et des petits manéges parlementaires auxquels peut surtout se laisser prendre une chambre des communes qui compte autant de membres nouveaux.

Dans une situation qui comporte ces incertitudes, tous les regards se tournent sur M. Gladstone, quoique l'on fasse remarquer que jamais jusqu'ici il n'a occupé un premier rôle, et que plus d'une fois, enivré par le succès, il lui est arrivé de se laisser aller à des développemens d'éloquence embarrassans pour ses collègues et pour lui. Était-ce le fait d'un esprit imprudent ou d'une personnalité qui cherchait à s'affirmer? Toujours est-il néanmoins qu'il est le plus grand orateur de la chambre des communes, comme le plus populaire des chanceliers de l'Échiquier, et que, libre enfin des entraves que lui imposait sa situation antérieure de représentant de l'université d'Oxford, il semble que rien ne doive plus l'arrêter dans le développement de ses convictions libérales et de sa carrière politique. Son avénement inaugurerait une ère nouvelle dans la constitution des partis, dans la politique intérieure et dans les transformations de l'esprit public de l'Angleterre. Disciple bien-aimé de Robert Peel, qui reste toujours dans notre opinion le meilleur et le plus grand des hommes d'état qu'ait encore produits le XIXe siècle, M. Gladstone a l'avantage de n'être ni whig ni tory. Devenu par l'éclat du talent, par les grâces de son caractère, par l'autorité des services rendus, le premier d'un groupe d'hommes considérables, mais tenus pendant longtemps à l'état d'observation jalouse par les partis, qui se défiaient de leur esprit nouveau, il est aujourd'hui le *leader*, le chef de la majorité dans la chambre des communes, et au dehors de la chambre il possède une popularité sans égale, quoiqu'elle n'ait été achetée par aucun de ces actes de courtisanerie dont les multitudes sont toujours si facilement les dupes. Avec M. Gladstone et ses amis, c'est un parti tout nouveau qui arriverait au pouvoir, — exemple mémorable et encourageant de ce que peut la liberté pour préparer pacifiquement les évolutions intérieures des peuples, pour développer la prospérité matérielle et la grandeur morale des nations en exaltant la dignité des citoyens.

XAVIER RAYMOND.

L'ALIÉNATION

DES

FORÊTS DE L'ÉTAT

I. *L'Aliénation des forêts de l'état devant l'opinion publique*, 1 vol. in-8°, 1865, Rothschild, — II. *De l'Aliénation des forêts au point de vue gouvernemental, financier, climatologique et hydrologique*, par M. F. Vallès, ingénieur en chef des ponts et chaussées, 1 vol. in-8°, 1865.

Il a beaucoup été question dans ces derniers temps de l'aliénation des forêts domaniales, et l'opinion publique s'est vivement émue de l'intention manifestée par le gouvernement d'y avoir recours sur une grande échelle pour l'exécution des travaux extraordinaires qu'il avait en vue. Le projet de loi qu'il présenta en 1865 à cette occasion a été accueilli avec tant de répugnance qu'il a cru devoir le retirer au début de la session législative de 1866. L'idée n'est cependant pas absolument abandonnée, mais elle se présente sous une forme nouvelle : il ne s'agit plus aujourd'hui, comme l'an dernier, de vendre pour 100 millions de forêts afin d'exécuter des travaux publics; on propose d'en aliéner seulement pour 6 millions par an, pendant un temps indéterminé, afin de compléter la dotation de la caisse d'amortissement. Le gouvernement vient en effet d'envoyer au corps législatif un projet de loi d'après lequel cette caisse serait à l'avenir chargée du paiement des intérêts des emprunts faits pour la construction des canaux, de celui des sommes dues par l'état pour le rachat des actions de jouissance des canaux soumissionnés, de celui des sommes dues pour le rachat des concessions des canaux et ponts, enfin de celui des intérêts des obligations trentenaires du trésor. Pour faire face à ces dépenses, qui sont évaluées à 43,900,000 francs, on affecterait à la caisse d'amortissement le

produit net des coupes ordinaires et accessoires des forêts, celui des coupes extraordinaires et des aliénations autorisées, celui de l'impôt du dixième sur le prix des places et le transport des marchandises dans les chemins de fer, et quelques autres revenus plus ou moins éventuels qui porteraient le chiffre total des recettes à 69,000,000 environ. Les 25 millions formant l'excédant des recettes sur les dépenses seraient consacrés à l'amortissement de la dette publique au moyen du rachat des rentes.

Telle est en quelques mots l'économie du projet de loi soumis au corps législatif. Ce projet soulève encore, on le voit, bien que d'une manière incidente, la question de l'aliénation des forêts domaniales. Cette persistance avec laquelle le gouvernement ne cesse d'y revenir a semblé à bien des personnes l'indice d'un parti-pris très arrêté de se défaire, sinon de la totalité, du moins de la plus grande partie de ces propriétés nationales. Que cette opinion soit fondée ou non, c'est un devoir de signaler à l'attention publique, pendant qu'il en est temps encore, tous les dangers d'une semblable opération et de montrer au pays les conséquences désastreuses qu'elle aurait pour sa prospérité.

— Voilà de bien grands mots, nous dira-t-on sans doute, pour les 6 malheureux millions qu'on veut se procurer par ce moyen pendant quelques années, puisque, loin de vouloir aliéner la totalité du domaine forestier, le gouvernement a toujours protesté contre une pareille imputation. Le tableau des aliénations proposées pour l'exécution des travaux publics ne comprenait que des massifs peu importans et peu productifs; la loi sur l'amortissement est beaucoup moins radicale encore, et après tout il y a loin d'un simple expédient financier à un système général hautement désavoué. — Le gouvernement a en effet officiellement toujours repoussé le principe des aliénations, et chaque fois qu'il a cru devoir en proposer, il les a présentées comme une ressource extrême à laquelle il n'avait recours que parce qu'il ne pouvait pas faire autrement; mais, ce tribut payé à l'opinion, ses agens ne laissaient passer aucune occasion de montrer combien ces opérations sont utiles et fructueuses. Qu'il s'agisse donc de vendre des forêts pour trouver 100 millions à consacrer à des travaux publics, ou pour se procurer 6 millions par an afin de créer des ressources à la caisse d'amortissement, la question de savoir s'il est utile que l'état possède un domaine forestier n'en reste pas moins entière, et si elle est résolue affirmativement, on devra tenir les aliénations, sous quelque prétexte qu'on les propose, pour mauvaises.

Sous l'ancienne monarchie, le domaine de l'état, alors confondu avec celui de la couronne, était considéré comme inaliénable, et les rois, en montant sur le trône, juraient de le transmettre intact à

leurs descendans; mais un simple serment est un bien faible obstacle quand on a intérêt à le violer : aussi n'empêcha-t-il jamais les souverains pressés d'argent de donner ces biens en nantissement des prêts qu'ils étaient obligés de faire dans les temps difficiles. Il est vrai qu'ils stipulaient toujours la condition du retour en cas de remboursement, et c'est ce qui fit donner à ces biens le nom de *domaines engagés*. L'engagiste était considéré comme un usufruitier qui transmettait ses droits à ses héritiers; mais le roi conservait la faculté de rentrer dans son domaine en remboursant le prix d'engagement, ce qui bien entendu n'arrivait jamais. Souvent aussi ces engagemens n'étaient que des dons déguisés, et il était impossible de distinguer les domaines qui faisaient l'objet d'un contrat sérieux de ceux qui avaient été cédés gratuitement. A plusieurs reprises, notamment sous Charles V en 1364, les propriétés ainsi cédées furent reprises et restituées au domaine public. Des tentatives du même genre furent faites par ses successeurs, entre autres par Charles IX et François Ier; mais les abus n'en continuèrent pas moins jusqu'à l'arrivée de Colbert aux affaires. Ce ministre fit rendre en 1667 une ordonnance prescrivant le rachat des anciens biens domaniaux. Les détenteurs devaient produire leurs titres et quittances, sur le vu desquels ils étaient remboursés; quant aux biens indûment possédés, ils faisaient simplement retour à la couronne. L'ordonnance de 1669 alla plus loin encore et stipula une pénalité très sévère contre ceux qui achèteraient des forêts domaniales aussi bien que contre les agens qui les vendraient. Il faut dire du reste que ces propriétés furent de tout temps plus respectées que les autres, et que les souverains, qui les regardaient comme un apanage particulier de la royauté, hésitèrent davantage à en disposer. Malheureusement les nécessités du trésor s'opposèrent à l'exécution rigoureuse des mesures prises par Colbert; on transigea avec les engagistes, et moyennant un supplément de finance qu'on leur fit payer, on les laissa en possession des biens qu'ils détenaient.

Pendant toute la durée de la monarchie, le principe de l'inaliénabilité a donc été proclamé et confirmé de règne en règne; mais, comme tant d'autres, il resta à l'état de principe, toujours invoqué, jamais appliqué. La révolution de 89 du moins eut le courage de son opinion, et la loi du 25 juillet 1790 prescrivit la vente de tous les domaines nationaux autres que les forêts ou ceux dont la jouissance aurait été réservée. Quant aux premières, la loi du 23 août de la même année en ordonna la conservation (1), tout en autori-

(1) Cette loi dit dans son préambule : « La conservation des bois et forêts est un des objets les plus importans et les plus essentiels aux besoins et à la sûreté du royaume; or la nation seule, par un nouveau régime d'une administration active et éclairée, peut

sant exceptionnellement la vente des boqueteaux isolés et d'une garde difficile. Nous arrivons jusqu'en 1814 sans qu'on ait tenté aucune aliénation sérieuse de forêts. L'empire s'était écroulé laissant un déficit de 700 millions. L'armée étrangère avait épuisé le pays, les impôts ne rentraient pas, le trésor était vide. Le gouvernement n'hésita point à proposer à la chambre l'aliénation de 300,000 hectares de bois, et cette mesure fut votée malgré une opposition énergique. Dans un navire qui sombre, on jette à la mer jusqu'aux provisions de bouche, si par ce sacrifice on espère l'alléger. « La France doit, il faut qu'elle paie, » avait dit M. Pasquier, et l'argument était en effet sans réplique.

Cette aliénation fut interrompue en 1816; mais en 1817 une nouvelle loi affectait à la caisse d'amortissement tous les bois domaniaux à l'exception de la quantité nécessaire pour former un revenu net de 4 millions destinés à la dotation des établissemens ecclésiastiques. Il était stipulé toutefois que la caisse d'amortissement n'en pourrait vendre que jusqu'à concurrence de 150,000 hectares. La discussion qui eut lieu à cette occasion est très remarquable, et les discours de quelques députés, MM. Riboud, Falatieu, de Villefranche, jetèrent sur la question la plus vive lumière. L'étendue des forêts aliénées sous la restauration, tant en vertu de la loi de 1814 que de celle de 1817, s'est élevée à 168,827 hectares 41 centiares; le prix obtenu a été de 119,669,925 francs, soit 708 francs 80 centimes par hectare.

Après la révolution de 1830, le nouveau gouvernement, vu avec défiance par les puissances étrangères, s'empressa de constituer l'armée, afin de pouvoir proclamer ouvertement et au besoin soutenir par les armes les principes qu'il représentait; mais, le crédit étant ébranlé, il demanda à la chambre, pour faire face à ces dépenses, l'autorisation d'aliéner 300,000 hectares de bois de l'état. « Il ne s'agit de rien moins, disait le rapporteur, que de *garantir nos frontières et d'assurer notre indépendance et nos libertés.* » Mise en demeure d'opter entre la vente des forêts et le salut de l'état, la chambre ne put hésiter. La loi fut votée par 265 voix contre 73; mais la discussion fut vive. C'est alors que, pour la première fois, l'aliénation des forêts de l'état fut présentée comme un système, et que M. Laffitte, alors ministre, invoqua en sa faveur des argumens financiers dont ses successeurs ont depuis lors tant abusé. 285 forêts, d'une contenance totale de 118,167 hectares, furent vendues, de 1831 à 1835, au prix de 114,297,276 francs, c'est-à-dire de 967 fr. 20 c. par hectare.

La crise de 1848 se passa sans porter atteinte à la propriété fo-

s'occuper de leur conservation, amélioration et repeuplement, pour en former en même temps une source de revenu public. »

restière de l'état. Deux décrets du gouvernement provisoire autorisèrent, il est vrai, la vente des forêts de l'ancienne liste civile et des bois de l'état qui pourraient utilement être vendus aux particuliers jusqu'à concurrence de 100 millions; mais ils restèrent une lettre morte. Deux ans plus tard, alors que déjà les momens difficiles étaient passés et que la forme républicaine paraissait acceptée par ceux-là mêmes qui ne l'avaient pas désirée, le ministre des finances, en présentant son budget pour 1851, proposa une aliénation de 100 millions. La chambre accueillit ce projet avec peu de sympathie; suivant l'habitude, le différend fut coupé par le milieu, et les 100 millions réduits à 50. Cette loi, qui porte la date du 7 août 1850, eut pour résultat la vente, pendant les années 1852-1856, de 40,960 hectares au prix de 38,368,392 fr., soit 939 fr. par hectare.

Dans l'intervalle cependant avait paru le décret du 22 janvier 1852, en vertu duquel les biens de Louis-Philippe, qui avaient été l'objet de la donation du 7 août 1830, faisaient retour à l'état. Ces biens devaient être vendus jusqu'à concurrence de 35 millions, pour le produit en être consacré au développement des sociétés de secours mutuels, à l'amélioration des logemens des ouvriers, à l'établissement d'institutions du crédit foncier dans les départemens et à la création d'une caisse de retraite pour les desservans les plus pauvres. Le surplus de ces biens devait être réuni à la dotation de la Légion d'honneur pour le paiement d'une allocation accordée aux légionnaires et aux titulaires d'une médaille militaire créée par le même décret. Celui-ci toutefois ne put recevoir son exécution, car un nouveau décret fut rendu le 9 mars 1852, stipulant que les dotations faites dans le précédent seraient assurées par la vente, jusqu'à concurrence de 35 millions, des forêts domaniales dont l'aliénation avait été autorisée par la loi du 7 août 1850, — qu'une rente de 500,000 francs en 4 1/2 pour 100 serait affectée au service de la Légion d'honneur, — qu'une partie des biens provenant du domaine privé de Louis-Philippe serait vendue immédiatement (1), et que le surplus serait réuni au domaine de l'état. Le gouvernement cependant ne se contenta pas d'aliéner les biens spécialement désignés : il a vendu à différentes époques non-seulement les parcs et les châteaux désignés spécialement, mais encore 6,124 hectares de forêts qui avaient été réunis primitivement au domaine de l'état. Enfin, depuis 1860, on a vendu, en

(1) Les biens destinés à être vendus et qui l'ont été en vertu du décret du 9 mars comprenaient les domaines d'Albert, de La Fère, de Lamballe, de Lépaud, de Monceaux et de Neuilly, d'une contenance totale de 1,585 hectares. Plus tard, on a vendu en outre le parc du Raincy, les parcs et châteaux de La Ferté-Vidame et de Bizy, les forêts de Vernon, de Roseux et d'Ivry, etc.

vertu de différentes lois, 21,733 hectares, parmi lesquels les forêts des Dunes figurent pour 17,000 hectares environ.

En résumé, depuis 1814 on a aliéné 355,811 hectares de forêts domaniales, c'est-à-dire à peu près le tiers de la contenance actuelle, et cela malgré la répugnance bien accusée que les chambres et le pays ont toujours montrée pour cet expédient. Le gouvernement n'a pu vaincre leur résistance qu'en le leur présentant comme une nécessité financière qu'il fallait subir parce qu'on ne pouvait l'éviter. Les ministres plaidaient les circonstances atténuantes et s'excusaient d'avoir recours à ce moyen, puisqu'ils ne pouvaient faire autrement. Depuis, les choses ont bien changé : l'aliénation a passé à l'état de théorie, et l'on se pique aujourd'hui d'avoir des principes. Aussi répète-t-on sous toutes ses formes le fameux argument imaginé par M. Laffitte en 1831 et déjà cent fois réfuté. « Nous pourrions, avait dit ce financier, ajouter ici beaucoup d'autres considérations, connues de tout le monde, sur le peu d'aptitude de l'état à être propriétaire et sur l'avantage de faire passer les propriétés publiques aux mains des particuliers. Les bois, en général ne rendent que 2 ou 2 1/2 au plus à l'état; transportés aux particuliers, ils rendraient, par les mutations ou l'impôt foncier, 1 1/2 au moins pour 100, c'est-à-dire les deux tiers environ de leur revenu actuel. L'état en aurait donc en caisse la valeur et retrouverait par l'impôt une partie du produit. Les particuliers en retireraient aussi de leur côté un revenu supérieur à celui qu'en retirerait l'état. La supériorité de l'industrie individuelle explique ces différences. »

Que vaut donc cet argument, et sur quoi s'appuie-t-on pour dire que les forêts ne rapportent à l'état que 2 ou 2 1/2 pour 100 de leur valeur? De quelle valeur veut-on parler? S'il s'agit de celle qu'on pourrait tirer de ces forêts en exploitant la superficie en un très grand nombre d'années et en vendant le fonds petit à petit après défrichement, on a peut-être raison. Si, comme il est juste de le faire, on veut parler non de cette valeur idéale, mais du prix qu'on peut obtenir par une vente publique, la question change de face. Que l'on compare en effet le revenu normal des forêts vendues avec le prix de vente, on pourra s'assurer que jamais ce revenu ne représente un placement inférieur à 4 pour 100, et nous avons de nombreux exemples de marchés beaucoup plus avantageux encore pour les acquéreurs. Au mois de mars 1865, on a adjugé publiquement, après plusieurs tentatives infructueuses, pour 2,600,000 francs environ les deux forêts de Roseux et d'Ivry, d'une contenance totale de 2,485 hectares. D'après les documens publiés à cette occasion, le revenu moyen de ces deux forêts s'est élevé, depuis 1852, à 150,000 francs, frais déduits, et représente par conséquent, par rapport au prix de vente, un placement de plus de

5 pour 100, qui serait bien plus élevé encore, si l'on tenait compte des transformations qu'on fera subir à ces propriétés. Si une vente isolée donne de pareils résultats, que peut-on attendre d'une aliénation entreprise sur une grande échelle, comme celle qu'on se proposait de faire? Le scandale des bénéfices réalisés par les acquéreurs des bois domaniaux vendus en vertu de la loi de 1831 est encore assez présent à toutes les mémoires pour nous mettre en garde contre le retour de pareils faits. Et cependant il est impossible qu'il en soit autrement, car les capitalistes ne se décident à acheter des bois que pour faire une bonne affaire, et quand ils n'y trouvent pas leur compte, ils s'abstiennent. Il faut être bien optimiste pour s'imaginer, avec M. le ministre des finances, qu'il se trouvera des gens qui consentiront, par bonté d'âme, à payer fort cher des propriétés qui, suivant lui, ne rapportent presque rien.

Ainsi le revenu des forêts, comparé au capital que l'état pourra en retirer en les vendant, est assez élevé pour que, même au point de vue financier, l'opération proposée ne présente aucun avantage. Peut-on espérer une compensation par les impôts et les droits de mutation que les forêts vendues rapportent au trésor? Nous ne le pensons pas, car quiconque veut acheter une propriété commence par déduire du revenu brut annuel les impôts, les frais de garde et les charges de toute nature, et c'est sur le revenu net ainsi obtenu qu'il règle son évaluation. Les impôts que l'état percevra ultérieurement sont donc prélevés sur le capital d'acquisition et ne sauraient devenir une source de bénéfices.

On a dit qu'il ne s'agissait de vendre que des portions isolées d'une garde difficile et d'un produit à peu près nul. C'est là un lieu commun qui date de la révolution, et l'argument n'a pas gagné en vieillissant, puisqu'on a vendu depuis lors 355,000 hectares qui ont toujours été présentés comme formés de parcelles isolées. Ce qui prouve d'ailleurs qu'on est bien forcé de s'attaquer aux grandes masses, c'est que sur le tableau des forêts à vendre pour les travaux publics on voyait figurer la forêt d'Orléans pour 30,000 hectares, celle de la Harth, dans le Haut-Rhin, pour 14,000, celle de Cerisy pour 2,200, et une foule d'autres qui, bien que d'une contenance moindre, forment par elles-mêmes ou constituent, par leur réunion avec d'autres, des massifs très importans. Prétendre, comme on l'a fait, que ces aliénations ont pour objet de donner à l'agriculture les terrains dont elle a besoin, et de permettre aux populations de se développer, c'est un lieu commun qui ne supporte pas l'examen en présence de 7 millions d'hectares de friches qui déshonorent notre pays. Les populations d'ailleurs ne s'y sont pas trompées puisqu'un grand nombre de conseils-généraux se sont énergiquement prononcés contre le projet du gouvernement.

Ceux qui ne se paient pas de mots savent bien que le plus souvent une forêt vendue est une forêt détruite, et que ce n'est pas pour la conserver intacte et l'exploiter en père de famille qu'il se rencontre des acquéreurs. Que deviennent alors les populations qui y trouvent leur travail, les industries locales qui en vivent, le sol lui-même, trop souvent impropre à toute autre culture? car la plupart des forêts, même celles de plaine, reposent sur un sol trop maigre et trop peu substantiel pour être utilement livré à la charrue. La Sologne, les Landes, qu'on reboise aujourd'hui pour en tirer parti, offrent un frappant exemple des conséquences des défrichemens inconsidérés et forment un éloquent commentaire au vote par lequel le conseil-général du Loiret essayait autant qu'il était en lui de sauver les forêts d'Orléans et de Montargis, dont 30,000 hectares étaient menacés par le projet de loi. Ce qui manque à l'agriculture, ce ne sont pas les terres, ce sont les bras et les capitaux, attirés vers les villes par les travaux qu'on entreprend de toutes parts, et ce n'est pas en ruinant le sol, en déplaçant les industries locales, en enlevant leur travail aux populations rurales qu'on réagira contre une tendance dont tout le monde se plaint.

Nous venons de réfuter les argumens financiers par lesquels on cherche à justifier aux yeux du pays l'utilité des aliénations; il faut maintenant développer ceux qui à nos yeux font à l'état une nécessité de conserver intact son domaine forestier, et même d'en accroître l'étendue dans beaucoup de cas. Vouloir que l'état vende ses forêts, c'est supposer qu'entre les mains des particuliers elles peuvent rendre à la société les mêmes services, c'est admettre que ces services ne sont soumis qu'aux lois ordinaires de l'offre et de la demande, et que par conséquent les fonctions de propriétaire et d'administrateur de forêts ne rentrent pas absolument dans les attributions de l'état.

Pour bien montrer en quoi consiste l'erreur de cette théorie, examinons sommairement quel est le rôle des forêts dans le monde. Les forêts rendent deux espèces de services : des services directs par les produits matériels qu'elles fournissent et des services indirects résultant de l'action qu'elles exercent sur le climat, le régime des eaux, etc. — La matière ligneuse est absolument indispensable à l'homme. Partout où elle abonde, celui-ci trouve une existence assurée; quand elle vient à faire défaut, il meurt ou il émigre. C'est aux forêts dont elle est couverte que l'Amérique du Nord doit une bonne part de son prodigieux développement; c'est par le déboisement surtout que s'explique l'aspect désolé de certaines régions de l'Afrique stériles et dépeuplées. Cette matière ligneuse, qui pourvoit à nos besoins sous tant de formes diverses, qui nous fournit la bûche qui pétille dans l'âtre, la poutre du toit qui nous abrite, le

lit qui nous voit naître et mourir, ne peut se créer de toutes pièces, elle est le résultat de la longue élaboration du temps. Il faut vingt ou vingt-cinq ans pour créer une bûche de bois de chauffage, cent cinquante ou deux cents ans pour une pièce de charpente ou de marine. Sont-ce là des produits qu'on peut fabriquer à volonté suivant les besoins, en vertu de l'offre et de la demande? Évidemment non, puisque quand la demande se manifeste, l'offre ne peut y répondre qu'un siècle ou deux plus tard. Si donc la société a un besoin impérieux de bois, elle ne peut s'en assurer l'approvisionnement qu'en se constituant elle-même propriétaire de forêts et en se rendant, par l'intermédiaire de l'état, des services que les particuliers, soumis à toutes les vicissitudes de la fortune, ne peuvent lui rendre. Nous ne prétendons pas que ceux-ci ne doivent pas être propriétaires de forêts, nous disons seulement qu'ils ne peuvent les exploiter d'une manière régulière ni adopter des révolutions (1) assez longues pour fournir à la société des bois de fortes dimensions.

Le particulier en effet recherche le placement le plus avantageux, c'est-à-dire le revenu le plus considérable eu égard au capital engagé. Or, dans une forêt régulièrement aménagée, le revenu, c'est la valeur de la coupe annuelle; le capital, c'est la valeur du sol augmentée de celle des bois sur pied, laquelle s'accroît avec la durée de la révolution; enfin le taux de placement est le rapport entre ces deux valeurs. Ce taux est d'autant plus élevé que le capital lui-même est plus faible, c'est-à-dire que la révolution est plus courte. Il est rare qu'un propriétaire trouve du bénéfice à la prolonger au-delà de vingt ans lors même que le revenu qu'il en retirerait serait plus considérable, parce que le capital engagé, augmentant lui-même plus rapidement encore, rend par cela même le placement moins avantageux. Une forêt exploitée à cent ans, dont on coupe par conséquent chaque année la centième portion, et dans laquelle se rencontrent également répartis tous les bois depuis un jusqu'à quatre-vingt-dix-neuf ans, représente une valeur capitale beaucoup plus considérable qu'une forêt exploitée à vingt ans, laquelle ne comprend que des bois âgés de un à dix-neuf ans. Aussi, bien que le revenu de la première soit en valeur absolue supérieur à celui de la seconde, répond-il en réalité à un taux de placement moins élevé.

Ce que M. Laffitte appelait la supériorité de l'industrie individuelle n'est donc en définitive qu'un système d'exploitation qui consiste à empêcher le capital de s'accroître, et à couper les arbres

(1) On appelle *révolution* le nombre d'années au bout duquel les exploitations reviennent sur le même point; ce nombre correspond à l'âge des arbres au moment où on les abat.

bien avant qu'ils donnent les plus grands produits soit en matière, soit en argent. Les particuliers peuvent à la rigueur produire des bois de feu, mais ils n'ont jamais intérêt à laisser leurs arbres sur pied assez longtemps pour qu'ils deviennent propres aux constructions et à l'industrie. Le prix des bois n'y fait rien, puisque si ce prix s'élève, le capital engagé s'élève lui-même et avec lui le désir de la part du propriétaire de le réaliser promptement. Quand le bois est à bon marché, un particulier a intérêt à défricher ses forêts pour lui substituer une culture plus productive; quand il est cher, il est poussé à les couper pour réaliser le capital qu'elles représentent. En supposant même qu'il résiste à l'appât d'un bénéfice certain, ses héritiers ne l'imiteront pas, et sa forêt, divisée, morcelée, sera bientôt défrichée, à moins que le sol, impropre à la culture, ne se couvre de maigres broussailles auxquelles par habitude on conservera le nom de bois. C'est le cas de la plus grande partie des forêts particulières, qui ne produisent pas en moyenne plus de 3 stères par hectare, tandis que celles de l'état en donnent 5 et pourraient en donner 10, si le régime de la futaie leur était généralement appliqué. Ce régime est de beaucoup le plus productif, mais il ne convient qu'à des propriétaires immuables comme l'état ou les communes, qui peuvent attendre un siècle et plus que les arbres aient acquis toute leur valeur avant de les faire abattre.

On répond, il est vrai, que le bois devient de moins en moins nécessaire, que le fer remplace avantageusement la charpente et la houille le bois de feu. On a été jusqu'à dire (1) que la privation de bois serait avantageuse aux populations, parce qu'elle les forcerait à renoncer à d'anciennes habitudes et à brûler de la houille. Dans les départemens des Alpes, cette privation n'a eu jusqu'ici d'autre effet que de dépeupler le pays et de forcer ceux qui y restent à se chauffer avec de la bouse de vache séchée au soleil. Pour être juste, il faut dire que la houille depuis longtemps déjà est employée au chauffage, que le fer est utilisé sous toutes ses formes dans les constructions et ailleurs, et que cependant le prix du bois de feu a doublé et celui du bois d'œuvre triplé de valeur depuis trente ans. Ce qui prouve encore que les produits ligneux ne sont pas près d'être supplantés par les autres, c'est le prodigieux accroissement de nos importations de bois communs. En 1847, elles étaient de 43 millions; en 1863, elles se sont élevées à 133 millions :

(1) Voyez une lettre écrite au préfet du Haut-Rhin le 15 juin 1864 par M. Jean Dollfus pour demander le défrichement de la forêt de la Harth.

Bois de chauffage.	600,000 fr.
Bois à construire.	109,000,000
Merrains.	21,000,000
Bois en éclisses, mâts, etc.	2,400,000
Total. . . .	133,000,000 fr.

Nous en exportons, il est vrai, pour 33,500,000 francs; mais la production indigène n'en est pas moins de 100 millions inférieure à la consommation, qui s'élève par année à environ 6 millions de mètres cubes de bois d'œuvre de toute nature, 30 millions de stères de bois de chauffage et 15 millions de stères de bois à charbon (1). Or les 9 millions d'hectares qui composent le sol boisé de la France ne produisent au maximum que 2 millions de mètres cubes de bois d'œuvre provenant presque exclusivement des forêts de l'état ou de celles des communes, et 35 millions de stères de bois de feu; le surplus est donc fourni soit par les arbres épars ou plantés en ligne le long des héritages, soit par l'importation étrangère (2).

On dit encore que l'étranger nous fournira toujours les bois dont nous aurons besoin, et qu'il n'est pas nécessaire que nous les produisions nous-mêmes : à l'appui de cette théorie, on cite l'exemple de l'Angleterre, où la couronne ne possède que quelques milliers d'hectares. L'argument n'a pas grande valeur, car il est évident que si en France les particuliers n'ont aucun intérêt à produire des bois, il en est de même partout ailleurs, et qu'on ne trouvera nulle part des gens prêts à s'imposer un sacrifice personnel pour nous être agréables. Du reste, il ne faut se faire aucune illusion : bon nombre de pays tels que l'Espagne, l'Italie, la Suède, la Russie, se déboisent peu à peu par suite des exploitations abusives qu'on y fait, et, si l'on n'y prend garde, nous verrons bientôt nos principaux centres d'approvisionnement nous faire défaut. — Quant à l'Angleterre, abondamment pourvue de houille, elle consomme très peu de bois de feu et tire la plus grande partie des bois d'œuvre de l'étranger, notamment des provinces de la Baltique, du Canada, de l'Inde et de l'Australie. Il ne faudrait pas croire cependant qu'elle ne prend aucun soin d'assurer cet approvisionnement. Dans l'Inde, le gouvernement s'est emparé de toutes les forêts non appropriées

(1) Voici quelle est approximativement la distribution du sol forestier en France :

1° Bois de l'état, y compris ceux de la liste civile. . .	1,161,486	hectares.
2° Bois appartenant aux communes et aux établissemens publics.	2,054,520	—
3° Bois particuliers	5,707,592	—
Total.	8,923,598	

(2) Voyez à ce sujet un écrit de M. de Lapparent, directeur des constructions navales, sur le *Dépérissement des coques de navires en bois* (publié en 1862).

et en a confié la gestion à une administration spéciale, qui est chargée de la conservation, de l'entretien et de l'exploitation des massifs. Les rapports annuels qu'elle publie (*selections from the record of the government of India*) témoignent de l'importance de ce service. « Ce qu'il y a de regrettable, dit en effet le docteur Cleghorn, conservateur des forêts de la présidence de Madras, c'est que dans tout l'empire indien il existe d'immenses et précieuses forêts exposées aux dévastations des natifs, aux exploitations abusives des spéculateurs, faites sans préoccupation d'avenir et totalement soustraites au contrôle de l'autorité. Les conséquences funestes de cette disparition des bois commencent déjà à se manifester et exigent impérieusement qu'on prenne des mesures pour faire respecter dans l'intérêt de tous cette propriété publique. » C'est donc à tort qu'on invoque ici l'autorité de l'Angleterre, et lors même que les partisans des aliénations pourraient s'en prévaloir, nous ne voyons aucun motif pour suivre son exemple, si nous avons d'ailleurs de bonnes raisons de faire le contraire.

Passant à des considérations d'un autre ordre, nous voyons que les forêts ne nous sont pas moins indispensables. On s'est longtemps demandé si la présence des forêts exerce une action quelconque sur la température d'une contrée. Les uns ont dit oui, les autres non, et dans la discussion de 1865, au sénat, M. Fould s'est fait de ces contradictions un argument pour s'autoriser à rester dans le doute. Le doute est-il cependant permis en pareille matière? Il résulte de nombreuses observations faites par des voyageurs, par des savans de tous les pays, — notamment MM. de Humboldt, Boussingault et Becquerel, — que les forêts tendent en général à abaisser la température, parce qu'elles abritent le sol contre l'irradiation solaire, qu'elles entretiennent par le fait de la transpiration des feuilles une grande quantité d'humidité dans l'atmosphère, et qu'elles multiplient par l'expansion des branches l'étendue des surfaces qui se refroidissent par rayonnement. C'est dans les pays tropicaux que ces causes frigorifiques agissent avec le plus d'énergie, et elles contribuent à y tempérer la chaleur, à provoquer des pluies bienfaisantes.

Dans nos climats, où la transpiration des feuilles et le pouvoir émissif des plantes sont moins intenses, il peut arriver que l'action frigorifique de certaines forêts soit masquée par des circonstances locales, telles que la direction des vents dominans et la situation topographique des lieux que l'on considère. Aussi ne peut-on dire d'une manière générale quelle sera la conséquence de la disparition d'une forêt déterminée; mais ce qu'on peut affirmer, c'est que si nos départemens méridionaux étaient plus boisés, ils seraient à l'abri des sécheresses qui les désolent presque chaque année.

M. Becquerel, dans un mémoire présenté à l'Académie des Sciences le 22 mai 1865, rapporte les expériences qu'il a faites à ce sujet, et desquelles il résulte que les arbres s'échauffent et se refroidissent très lentement, que par conséquent ils prennent à l'air ambiant pendant les heures les plus chaudes une partie de sa chaleur pour la lui restituer quand la température s'abaisse. Le tronc des arbres n'atteint la température *maxima* qu'après le coucher du soleil, et lorsque les feuilles se refroidissent par l'effet du rayonnement nocturne, elles reprennent au corps de l'arbre ce qu'elles ont perdu et rétablissent ainsi l'équilibre. D'après le savant académicien, les parties occidentales de l'Europe doivent la douceur de leur climat aux courans d'air chaud qui arrivent du Sahara dans la direction du sud et du sud-ouest. Si ces déserts se couvraient quelque jour de forêts, notre climat deviendrait aussi rude que celui de l'Amérique septentrionale, qui n'est pas exposée aux mêmes influences, puisque les régions tropicales de ce continent sont précisément très boisées.

M. Becquerel a soumis encore à l'Académie une carte des orages à grêle survenus dans les départemens du Loiret et de Loir-et-Cher, dressée au moyen des documens fournis par les compagnies d'assurances, et sur laquelle les zones sont diversement teintées suivant qu'elles sont plus ou moins exposées à ces orages. L'inspection de cette carte montre non-seulement que les forêts sont très rarement grêlées, mais encore qu'elles garantissent les régions voisines. M. Becquerel explique cette influence par ce fait, que les forêts, en arrêtant les vents, occasionnent des remous atmosphériques et provoquent la résolution des nuages avant qu'ils aient atteint la forêt; il suppose aussi que, l'électricité jouant dans ce phénomène un rôle prépondérant, les arbres agissent comme des paratonnerres qui enlèvent aux nuages leur électricité et empêchent la formation de la grêle. Il termine son mémoire en exprimant le désir que des études semblables soient entreprises dans tous les départemens, et il ne doute pas qu'elles ne viennent confirmer entièrement ses propres expériences.

Les forêts n'agissent pas seulement sur l'atmosphère comme cause frigorifique, elles assainissent bien souvent certaines contrées soit en les abritant contre les vents dangereux, soit en décomposant les miasmes que renferme l'atmosphère. Ces miasmes sont généralement dus à l'hydrogène carboné qui se dégage des marais; or les arbres, en absorbant le carbone, dégagent l'hydrogène, qui n'exerce par lui-même aucune action pernicieuse. L'exemple le plus remarquable qu'on puisse citer de cet effet est la Sologne, qui, renommée jusqu'ici pour son insalubrité à cause des nombreux marais qui la couvrent, devient, depuis qu'on y a entrepris des reboi-

semens étendus, une contrée très habitable. Malgré cet exemple, le gouvernement a proposé l'aliénation de 30,000 hectares de la forêt d'Orléans, qui repose sur un terrain de sable et d'argile, et que le défrichement transformerait en une nouvelle Sologne (1). Le conseil-général du Loiret n'a pas attendu, nous l'avons dit, qu'on le consultât pour se prononcer contre le projet du gouvernement.

Tout le monde sait que sur le littoral de l'Océan, dans les départemens des Landes, de la Gironde, de la Charente-Inférieure et de la Vendée, des forêts de pins maritimes, créées à grands frais, protégent les terres contre l'envahissement des sables, qui, poussés par les vents d'ouest, menaçaient d'engloutir les cultures et les moissons. Depuis que Brémontier a imaginé ce moyen de fixer les dunes, le gouvernement a reboisé environ 62,000 hectares au prix moyen de 275 fr. par hectare (2). Bien que le but de cette création fût non le revenu que ces forêts pourraient donner un jour, mais seulement la protection du littoral, on en tirait cependant un produit assez considérable par l'exploitation de la résine. Pendant la guerre d'Amérique, cette substance ayant triplé de valeur, le gouvernement a cru faire une bonne affaire en proposant au corps législatif, qui y consentit, de vendre ces forêts. 17,000 hectares environ passèrent de 1861 à 1865 entre les mains des particuliers, qui, voulant profiter de la hausse de la résine, ont *gemmé* les pins à outrance; ils ont si bien fait que, selon toute probabilité, avant dix ans la plus grande partie de ces forêts sera détruite et qu'il faudra recommencer l'opération qui avait coûté si cher (3).

(1) « N'avons-nous pas sous les yeux mêmes, dit à cette occasion une feuille locale, le triste exemple des déboisemens inconsidérés? La Sologne est à nos portes: elle aussi fut boisée autrefois, elle était alors productive et salubre. La hache des faucheurs de bois l'a réduite à l'état où nous l'avons vue. Pas n'est besoin de dire ce qu'il a fallu et ce qu'il faudra encore d'efforts et de dépenses pour réparer le désastre commis en un jour d'incurie et d'entraînement. — Gardons-nous sur la rive droite de la Loire d'une Sologne nouvelle pour remplacer celle qui, sur la rive gauche, recrée à grand'peine ses bois et ses cultures... Pourquoi, avant de changer la face d'un pays tout entier par une mesure irréparable, avant de porter la cognée au pied de ces bois que les siècles ont patiemment élevés, avant de vendre l'héritage transmis par les générations passées, ne consulterait-on pas, en même temps que les hommes de science théorique, ces populations qui connaissent si bien pratiquement et le sol où elles sont nées, qu'elles ont arrosé de leurs sueurs, et ces masses boisées qui sont consacrées par le temps et par leur respect? »

(2) Voici comment ce prix peut être établi :

Travaux de premier établissement, préparation du sol et semis. . .	150 fr.
Entretien jusqu'à ce que ce que le semis soit assuré.	100
Travaux accessoires, palissades, etc..	25
Total.	275 fr.

(3) Au point de vue financier, cette opération a été très peu avantageuse. Ces 17,000 hectares ont rapporté au trésor 11,300,000 francs; mais cette somme renferme

Enfin les forêts exercent sur le régime des eaux une action dont il est impossible de méconnaître l'importance : par l'humus dont elles couvrent le sol, par les racines qui facilitent l'infiltration comme pourrait le faire un drainage vertical, par le couvert qui empêche l'évaporation, elles retiennent la plus grande partie de l'eau qui tombe sous forme de pluie et la forcent à pénétrer dans les couches inférieures, d'où elle revient ensuite à la surface sous forme de source. Elles servent ainsi à emmagasiner en quelque sorte l'eau de pluie pour la distribuer ensuite par divers orifices; elles ralentissent en outre l'écoulement superficiel, retardent la fonte des neiges et contribuent puissamment à empêcher les inondations. MM. Cantegril et Bellaud, sous-inspecteurs des forêts, ont constaté ces faits par une série d'expériences directes entreprises en 1859 et 1860 dans deux bassins contigus du département de la Meurthe. Ils ont mesuré la quantité d'eau tombée sur chacun de ces bassins, dont l'un est boisé et l'autre dénudé, et ont reconnu que le dernier laisse échapper superficiellement la plus grande partie de la pluie qu'il reçoit, tandis que le premier l'absorbe presque en totalité. M. Maistre de Villeneuvette a fait récemment des expériences analogues dans les départemens de l'Aude et de l'Hérault. Il s'est assuré par des observations pluviométriques et des jaugeages répétés deux fois par jour que le bassin boisé du Lampy, dépendant du massif de la Montagne-Noire, dont la superficie est de 700 hectares, absorbe la moitié environ de l'eau qui tombe sous forme de pluie et fournit au moyen de sources nombreuses au ruisseau du Lampy un débit constant de 110 litres par seconde, tandis que le bassin déboisé du Salagou laisse écouler superficiellement la plus grande partie de l'eau qu'il reçoit, et, bien que d'une superficie six fois plus grande que le premier, ne peut donner qu'un débit de 12 litres par seconde en été.

Les exemples de l'influence des forêts sur le régime des eaux sont si nombreux qu'on n'a réellement que l'embarras du choix. Sans parler des torrens des Alpes, dont M. Surell a donné une si intéressante description et que le reboisement seul est parvenu à transformer en cours d'eau réguliers, il suffira de signaler un fait qui donne de cette influence la démonstration la plus complète. La commune de Labruguière dans le Tarn possède une forêt de 1,800

des élémens très variables, puisque dans la forêt de la Teste, aux environs d'Arcachon, certains lots ont été vendus comme terrains à bâtir. On peut dire cependant que les parties peuplées de pins de vingt-cinq à quarante ans en cours de gemmage ont été payées de 800 à 1,000 francs l'hectare; quant aux bois plus jeunes, ils n'ont donné qu'un chiffre dérisoire, puisque certaines parties n'ont pas été vendues plus de 50 francs par hectare; on a même essayé de mettre en vente des semis de un à cinq ans, pour lesquels heureusement on n'a pu trouver d'acquéreurs.

hectares environ dans laquelle le ruisseau du Caunan prend sa source. Au bord de ce ruisseau sont établies plusieurs fabriques de drap. Pendant longtemps, la forêt dévastée suffisait à peine aux besoins des habitans; ce ruisseau, transformé en torrent pendant l'hiver, était à sec pendant l'été et laissait chômer les usines. Depuis 1840, la forêt, mieux soignée, plus respectée, s'est repeuplée peu à peu; aussitôt le régime du cours d'eau s'est modifié, les crues sont devenues moins brusques et moins violentes, la sécheresse a disparu, et le débit s'est régularisé de manière que les usines n'ont plus souffert d'aucun chômage. Il n'est pas de contrée où l'on ne puisse citer quelques faits analogues, pas de départemens où les gens de la campagne ne puissent vous montrer l'emplacement de sources disparues à la suite de défrichemens. Du reste, ces considérations ont paru assez puissantes au gouvernement pour le déterminer à présenter en 1860 un projet de loi pour le reboisement des montagnes. Les résultats constatés jusqu'ici sont assez sensibles déjà pour qu'on ait lieu de s'étonner des doutes que certaines personnes paraissent conserver sur ce point (1).

Ce n'est pas seulement dans les montagnes, comme on l'entend répéter souvent, que cette influence s'exerce. Dans le département de l'Oise, on a constaté une diminution dans le débit des cours d'eau depuis les nombreux défrichemens qu'on y a faits. Dans son rapport adressé au conseil-général du Haut-Rhin au sujet du défrichement de la Harth, l'ingénieur en chef, M. Muntz, affirme que cette forêt provoque des pluies dont ces plaines sablonneuses ont le plus grand besoin. Au sommet des Vosges, la hauteur au pluviomètre de la pluie qui tombe annuellement est de 1m45; sur les bords du Rhin, elle n'est que de 0m539, et serait inférieure encore, si la forêt n'existait pas. Même en 1865 ne sont-ce pas les départemens déboisés qui ont le plus souffert des sécheresses prolongées?

L'influence que les forêts exercent à ces différens points de vue a paru être une considération assez puissante pour motiver depuis un temps immémorial des lois contre le défrichement des bois particuliers. Ces lois, qui, sous l'ancienne monarchie, allaient dans certains cas jusqu'à édicter la peine de mort, se sont modifiées avec le temps; mais elles n'en ont pas moins subsisté jusqu'à nos jours, et donnent au gouvernement le droit de s'opposer au défrichement d'un bois dont la conservation est jugée nécessaire.

(1) En Suisse, ces faits sont considérés comme si bien établis, que le comité du congrès pour l'avancement des sciences sociales qui eut lieu à Berne en 1865 avait introduit dans le programme la question suivante : « Quelle est l'influence de la police des eaux et forêts dans les hauts pays de l'Europe sur les pays inférieurs? Serait-il possible d'établir une communauté de législation entre les divers pays dépendant d'un même fleuve pour protéger leurs intérêts respectifs? »

Ces lois cependant sont illusoires parce qu'elles n'ont jamais pu empêcher un propriétaire de défricher sa forêt lorsqu'il en avait l'intention. Quelques abus de pâturage, quelques coupes trop souvent répétées, il n'en faut pas davantage pour en amener la ruine, sans qu'aucune réglementation puisse s'y opposer. Cette impuissance de la loi prouve que le seul moyen d'assurer la conservation des forêts dont la présence est reconnue indispensable est la possession par l'état, qui intervient ici pour rendre à la société des services qu'elle ne peut attendre de nul autre. Et l'on ne saurait contester la légitimité de cette intervention, puisqu'il s'agit des intérêts les plus graves, c'est-à-dire de l'approvisionnement du marché en matière ligneuse, de la régularisation des cours d'eau, du maintien des terres sur les pentes, et dans certains cas de la salubrité même du pays.

Quand on analyse les rouages de ce qu'on appelle volontiers aujourd'hui la machine gouvernementale, on y découvre à première vue deux fonctions principales. D'une part, elle rend à la société certains services spéciaux; de l'autre, elle puise chez les contribuables les sommes qui lui sont nécessaires pour y pourvoir. La récolte des fonds est faite par l'intermédiaire du ministère des finances, qui a, non point à se préoccuper de savoir si tel besoin social est satisfait, mais seulement de recueillir les impôts, afin d'être en état de faire face à ses engagemens. Rien de plus logique et de mieux combiné qu'une pareille organisation, à la condition toutefois qu'on ne considérera pas comme fiscale une administration dont les principales attributions sont de rendre des services d'une autre nature. C'est malheureusement ce qui est arrivé pour l'administration des forêts. Parce que ces propriétés donnent un revenu annuel de 35 millions environ, on en a confié la gestion au ministre des finances, sans s'apercevoir que la question financière n'est ici que secondaire et que c'est pour des motifs d'un tout autre ordre que l'état est propriétaire de bois. Il en résulte que le revenu devient alors la chose essentielle, et qu'on cherche à l'augmenter, même aux dépens de l'avenir, quand il s'agit d'équilibrer le budget. Dans les momens difficiles, les forêts ne sont plus qu'une ressource accidentelle dont on n'hésite pas à se servir pour se tirer d'un mauvais pas, et nous avons vu que, malgré la résistance du pays, elles ont supporté le contre-coup de toutes les crises et de toutes les fautes des gouvernemens qui se sont succédé.

Personne n'a jamais songé à mettre entre les mains du ministre des finances les places de guerre sous cet étrange prétexte, que l'herbe qu'on fauche annuellement sur les remparts donne un revenu qui entre dans la caisse du trésor. Il n'est pas plus logique de lui confier les forêts et de le charger de mettre en culture des ter-

rains vagues, de régler les aménagemens en vue de la production la plus avantageuse pour la société, d'autoriser ou de refuser le défrichement des bois particuliers, de réglementer le pâturage dans les bois communaux, car ce sont là des intérêts qui non-seulement lui sont étrangers, mais qui sont souvent en contradiction avec ceux qu'il a la mission de défendre. Sans doute il existe une administration forestière dont les attributions embrassent toutes les questions spéciales, et c'est grâce à l'activité et au désintéressement des agens qui la composent que les inconvéniens du système ne se sont pas jusqu'ici fait trop sentir; mais comme après tout c'est le ministre qui décide les questions et qui choisit les hommes, il n'est pas étonnant qu'il se place presque toujours au point de vue qui doit le préoccuper d'abord. Il y a eu sans doute de nombreuses exceptions, mais l'histoire prouve que c'est dans les institutions et non dans les hommes qu'il faut placer la sauvegarde des intérêts sociaux. L'administration des forêts serait donc plus convenablement placée dans les attributions du ministère du commerce, de l'agriculture et des travaux publics, auquel la rattachent les services principaux qu'elle est appelée à rendre au pays.

Depuis fort longtemps, cette conséquence avait frappé les esprits réfléchis, et dès 1847 un grand nombre de conseils-généraux avaient émis des vœux dans ce sens. Plus tard, en 1854, un directeur-général des forêts qui était cependant un ancien inspecteur des finances, M. Blondel, avait cru de son devoir de signaler à l'empereur l'anomalie du régime actuel. Sa démarche n'eut aucune suite, et la question paraissait avoir beaucoup perdu de son importance, grâce à l'habile et loyale direction que MM. de Forcade La Roquette et Vicaire avaient su donner à l'administration forestière, quand le projet d'aliénation vint la remettre à l'ordre du jour. Elle se pose aujourd'hui en termes très simples et se résume en quelques mots : c'est que, si l'on veut conserver des forêts domaniales, il ne faut pas en confier la gestion à ceux qui ont intérêt à s'en défaire. C'est ce qu'avait demandé la Société d'agriculture de Nancy dans une pétition qu'elle adressa au sénat en 1865, et qui fut repoussée sans discussion par l'ordre du jour; c'est le vœu qu'ont récemment formulé plusieurs conseils-généraux, notamment ceux de la Meurthe et des Vosges; c'est aussi la conclusion à laquelle arrivent tous ceux qui étudient impartialement la question, et elle est si logique que tôt ou tard elle s'imposera forcément au gouvernement. Il est à désirer, dans l'intérêt public, que ce soit le plus tôt possible.

J. Clavé.

ÉTUDES

SUR

LES TRAVAUX PUBLICS

LES PHARES ET LES BALISES.

Mémoire sur l'Éclairage et le Balisage des côtes de France,
par M. L. Reynaud, inspecteur-général des ponts et chaussées; Imprimerie impériale, 1864.

Le navigateur qui passe à distance le long des côtes septentrionales de la Méditerranée aperçoit çà et là, sur le sommet de hautes montagnes, de petites tours blanches qui conservent encore en plus d'un endroit le nom de tour des Sarrasins. En chacun de ces édifices veillait, dit-on, un guetteur qui, lorsqu'il découvrait au large certaines voiles d'une forme bien connue, allumait un grand feu, non point pour conduire les navires au port, mais pour annoncer aux habitans des villages voisins que l'ennemi avançait, et qu'il était temps de le fuir ou de s'armer contre lui. Ces côtes étaient en effet fréquemment menacées par les incursions des Barbaresques. Toute voile douteuse était réputée hostile; c'est à peine si pour guider les navigateurs on entretenait quelques signaux de nuit à l'entrée des ports ou à l'embouchure des grands fleuves. Le marin, de son côté, s'il apercevait un feu à l'horizon, jugeait prudent de s'en écarter, car il était arrivé plus d'une fois que des feux avaient été allumés dans une intention coupable, pour attirer les navires à la côte et faire profiter les riverains du droit barbare d'épaves.

Il en est bien autrement aujourd'hui. Des feux d'une grande portée, qui sont allumés toutes les nuits, percent au loin l'opacité de l'horizon et signalent au marin l'approche du littoral quand il en est encore assez éloigné pour se mettre en mesure d'atterrir sans danger; puis, à mesure qu'il se rapproche du rivage, apparaissent d'autres feux moins éclatans qui lui indiquent les sinuosités de la côte, signalent les bancs dangereux, jalonnent les passes abordables, font connaître même à l'entrée des principaux ports de l'Océan la hauteur de la marée, et guident le navire jusqu'à ce qu'il soit à l'abri dans une rade ou dans les bassins d'un port. Pendant le jour aussi, des balises et des bouées révèlent les dangers cachés sous l'eau, et des *amers*, entretenus avec soin aux endroits les plus visibles du rivage, fournissent au navigateur les points de repère de la route à suivre.

Prévenir les naufrages en signalant les écueils, abréger la durée des traversées en permettant aux navires d'atterrir de nuit presque avec autant de sécurité que pendant le jour, par suite diminuer les risques et le prix de revient des voyages maritimes, tel est le but à la fois humain et commercial de cette grande œuvre du balisage et de l'éclairage des côtes, — œuvre toute française, car un savant français a inventé les merveilleux appareils qui couronnent aujourd'hui les phares de toutes les nations européennes, et ce sont des ingénieurs français qui ont donné au système actuel des phares et des balises la plus large et la plus complète application. Cette vaste entreprise est à peu près terminée sur tout notre littoral, de Dunkerque au Socoa et de Port-Vendres à Nice. Il n'est pas sans intérêt de présenter l'ensemble des travaux qui ont été exécutés et d'exposer d'une façon rapide les principes qui ont présidé à l'organisation du système.

I.

Le nom de *phare* vient, on le sait, d'une tour célèbre qui avait été édifiée dans l'île de Pharos par Ptolémée Philadelphe, afin de signaler l'entrée du port d'Alexandrie. Elle méritait à juste titre d'être rangée parmi les sept merveilles du monde, s'il faut en croire les récits des historiens qui lui assignent une hauteur de plus de cent brasses et prétendent que son feu était visible à cent milles de distance. On parle même d'un grand miroir qui était placé au sommet et qui était destiné à observer les flottes ennemies. Ce que l'on sait des exagérations habituelles aux annalistes ne permet guère d'ajouter foi à de tels récits, d'autant plus que les phares de nos jours n'ont jamais une portée comparable à celle qu'on attribue au

phare d'Alexandrie. Nous disposons cependant de moyens d'éclairage de beaucoup supérieurs à ceux que connaissaient les anciens. On rapporte aussi qu'un signal de nuit éclairait le bosphore de Thrace. En Italie, l'entrée du port d'Ostie était indiquée par un feu. Pouzzoles et Ravenne eurent des phares d'une architecture magnifique et construits en pierres blanches afin d'être mieux vus de loin en plein jour. Des édifices du même genre furent sans doute élevés par les Romains sur tous les rivages qu'ils fréquentaient, du moins il en est resté longtemps des vestiges en certains pays. On voyait encore au XVII[e] siècle un phare de construction romaine que Caligula avait fait élever sur la côte de France, près de Boulogne. Tous ces feux, destinés à montrer de loin aux navigateurs l'entrée des principaux ports, avaient le même but; mais l'éclat en devait être faible et incertain, la science de l'optique étant alors dans l'enfance. On n'avait aucun souci à cette époque d'éclairer les parties intermédiaires du littoral, et le navigateur, qui n'osait s'éloigner de la terre, n'avait pendant la nuit, comme aujourd'hui sur les côtes barbares, aucun guide qui lui indiquât la voie à suivre. En résumé, il peut être vrai que les phares des siècles passés fussent, ainsi que les historiens le racontent, des monumens remarquables et des merveilles d'architecture; mais on peut affirmer sans crainte que la lueur terne et vacillante qui en émanait était loin d'avoir l'éclat et la régularité des lumières de nos phares modernes.

L'éclairage des côtes repose maintenant sur de tout autres principes. On a jugé avec raison qu'il importait avant tout de signaler au navigateur arrivant du large l'approche de la terre, puisque c'est près de la terre que la navigation est exposée aux plus grands dangers. Le littoral présente de distance en distance des caps qui avancent plus ou moins en mer, ou bien des îles, des récifs, des écueils sous-marins qui doivent être évités. Sur les pointes les plus extrêmes sont établis les phares de premier ordre, dont les feux sont élevés à une grande hauteur et sont garnis des appareils optiques les plus puissans, en sorte qu'ils s'annoncent à la plus grande distance. Ils sont espacés les uns des autres de telle façon qu'il soit impossible, à moins d'une brume intense, d'arriver près de terre sans avoir au moins l'un d'eux en vue; de plus leurs feux sont diversifiés par des combinaisons d'éclipses et d'éclats alternatifs, de telle sorte que le navigateur reconnaît au seul aspect de la lumière le nom du phare qu'il aperçoit. S'il longe la côte pendant la nuit, il est certain d'être à l'abri de tout danger en se tenant au large de ces feux, et à mesure que l'un d'eux s'éteint et disparaît à l'arrière dans les brumes de l'horizon, un autre se lève à l'avant et lui trace une nouvelle route.

Ainsi entre deux phares de premier ordre s'étend une baie plus ou moins ouverte dans laquelle les navires qui longent le littoral n'ont pas besoin de s'enfoncer. Les caboteurs ont la faculté de naviguer de nuit aussi bien que de jour, en se tenant à bonne distance de la côte; mais ceux qui veulent gagner un port sont obligés de pénétrer dans cette première ligne de feux, et ils rencontrent alors les phares de second et de troisième ordre, d'une portée moindre, qui leur font éviter les caps secondaires, les écueils de la baie, les bancs de sable dont il est prudent qu'ils se tiennent éloignés. Lorsque l'embouchure d'un fleuve ou l'entrée d'un port n'est accessible, — c'est un cas très fréquent, — que par des passes assez étroites dont un pilote même ne saurait reconnaître la direction pendant la nuit, d'autres feux de même ordre sont placés dans l'alignement du chenal et montrent quelle route il faut tenir. C'est ainsi que l'entrée en Gironde se trouve signalée par onze feux de premier, de second et de troisième ordre, qui portent plus ou moins loin, selon qu'il a été reconnu nécessaire. Enfin, quand le navire est arrivé près du port qui est le but de son voyage, il aperçoit sur les jetées de simples fanaux, des feux de quatrième ordre d'une bien moindre puissance, qui le guident encore jusqu'à ce qu'il ait pénétré dans le chenal.

Ces différens feux, qui sont souvent rapprochés les uns des autres à tel point qu'on en voit plusieurs ensemble, doivent offrir, on le comprend, des caractères bien distincts, car le navigateur serait exposé à les confondre et à se mettre en perdition, surtout lorsqu'il arrive du large, et que, les nuages lui ayant caché la vue du ciel depuis plusieurs jours, il n'a pu faire les observations nautiques qui rectifient sa route. Autrefois il eût été difficile de varier l'apparence des feux de phare; on ne connaissait jusqu'à la fin du siècle dernier d'autre procédé d'éclairage à grande portée que des feux de bois sec ou de charbon de terre, et l'on ne savait en modifier l'aspect que par des verres colorés de diverses nuances, ce qui est un moyen très imparfait, parce que les brumes qui s'étendent au-dessus de la mer dénaturent souvent les couleurs. Le brouillard colore en général les feux d'une teinte plus ou moins rougeâtre et donne à une lumière blanche l'apparence d'une lumière colorée. D'ailleurs les verres colorés ont le grave inconvénient d'absorber une forte partie de la lumière qui les traverse; ils enlèvent donc aux feux qu'ils recouvrent une fraction de leur intensité. Le progrès ne pouvait être réalisé que par des procédés nouveaux; il fut une conséquence immédiate des appareils très perfectionnés qui ont été inventés depuis moins d'un siècle.

On commença par perfectionner la lampe. Ce modeste ustensile

ne fut longtemps composé que d'un réservoir à l'huile et d'une mèche plate ou ronde assez épaisse dans les fibres de laquelle le liquide combustible s'élevait par capillarité. Cette sorte de lampe ne donnait qu'une lumière rougeâtre et fumeuse, parce qu'il n'y avait pas autour de la mèche un courant d'air assez actif pour que la combustion de l'huile fût complète. On l'emploie encore quelquefois en certains pays comme lampe économique; il est facile d'en reconnaître les défauts au seul aspect de la mèche et de la flamme. Ce fut vers 1784 que le physicien Argant inventa le bec à double courant d'air qui est aujourd'hui d'un usage général, et qui se compose, ainsi que chacun peut le voir, d'une mèche en forme de cylindre creux contenue dans une cheminée en verre. La chaleur due à la combustion de l'huile produit un tirage énergique qui fait circuler l'air en abondance à l'intérieur et à l'extérieur de la mèche. Un peu plus tard, on eut l'idée de rétrécir la cheminée en verre à une petite distance au-dessus du bec, afin que le courant d'air fût directement projeté sur la flamme et pût d'autant mieux activer la combustion de l'huile. Ces perfectionnemens ont pour base un principe d'une simplicité élémentaire, à savoir que l'huile, de même que toutes les autres substances combustibles, brûle mal et dépose beaucoup de suie lorsqu'il y a insuffisance d'air, tandis que la combustion est complète et produit une flamme blanche, si l'air est en excès. Plus tard, Carcel imagina encore d'amener l'huile sur la mèche en quantité surabondante, afin d'éviter l'échauffement du bec et de rendre la flamme plus régulière. Il réussit également par ce procédé à faire marcher les lampes pendant plus longtemps sans qu'elles eussent besoin d'être mouchées. Ces divers perfectionnemens sont sans doute bien connus, car il n'est personne qui n'ait sous les yeux une lampe moderne et n'en connaisse les dispositions essentielles. On me pardonnera cependant de les avoir rappelés; c'est sans contredit l'un des exemples les plus manifestes de l'amélioration que les principes physiques permettent d'introduire dans les instrumens d'un usage journalier. La lampe vulgaire est, dans sa simplicité apparente, l'un des plus ingénieux appareils que l'on puisse concevoir.

Les lampes employées dans les phares ne diffèrent pas beaucoup, si ce n'est par le calibre, de celles qui servent aux usages domestiques. C'est tantôt la lampe Carcel, où l'huile est aspirée jusqu'à la mèche par un mouvement d'horlogerie, tantôt la lampe modérateur à poids, où une masse pesante, en déroulant un treuil, produit le même office, tantôt enfin, mais seulement pour les fanaux de faible portée, la lampe à niveau constant, où le réservoir à l'huile est placé sur le côté et à la même hauteur que le bec. Il convient de noter

cependant un perfectionnement remarquable qui a été introduit par Arago et Fresnel dans ces appareils d'éclairage. Au siècle dernier, Rumford avait suggéré l'idée d'amplifier le pouvoir éclairant des lampes en y adaptant des becs à plusieurs mèches concentriques; mais lorsqu'on avait essayé d'en faire l'application, on avait éprouvé beaucoup de difficultés à régler la flamme de ces mèches multiples et à empêcher la carbonisation rapide des mèches sous l'action de la chaleur intense que développe la combustion. C'est par l'étude de cette question que Fresnel et Arago commencèrent leurs belles expériences sur l'éclairage des phares. Après des essais réitérés, ces deux savans arrêtèrent le type des lampes actuelles, remarquables non-seulement par la blancheur et l'intensité de la lumière qui en émane, mais aussi par la longue durée de leur marche, car elles peuvent fonctionner plus de douze heures sans qu'il soit nécessaire d'y toucher. Il est aisé de comprendre que ce dernier avantage est d'une importance capitale pour des feux qui doivent rester allumés pendant toute la durée des plus longues nuits d'hiver. Aujourd'hui les phares de troisième ordre sont éclairés par des lampes à deux mèches concentriques, ce qui constitue en quelque sorte deux lampes en une seule. Il y a trois mèches dans les lampes des phares de second ordre et quatre mèches dans ceux du premier ordre. Dans ces derniers on arrive à produire avec un seul appareil d'éclairage l'éclat de vingt-trois lampes Carcel. Le foyer lumineux, doué d'une si grande puissance, ne présente cependant qu'une flamme de largeur médiocre, et la lumière en est aussi blanche que brillante. Ces conditions sont surtout avantageuses lorsqu'on veut obtenir une projection lointaine des rayons lumineux au moyen des appareils optiques dont il va être question.

Au moment où la lampe d'Argant venait d'être inventée, un savant français, Teulère, ingénieur en chef de la généralité de Bordeaux, s'occupait d'améliorer l'éclairage du phare de Cordouan, à l'embouchure de la Gironde. Ce beau phare existait depuis plus d'un siècle et demi, et chaque nuit un grand feu de charbon de terre était allumé au sommet; cependant les marins se plaignaient sans cesse qu'il ne fût pas visible d'assez loin en mer. Teulère eut l'idée de remplacer le feu de charbon par des lampes et d'amplifier le pouvoir éclairant du foyer lumineux au moyen de réflecteurs paraboliques qui tourneraient d'un mouvement lent derrière la flamme et promèneraient tour à tour les rayons de lumière sur tous les points de l'horizon maritime. Il pensait obtenir ainsi une illumination beaucoup plus vive. Voici le principe assez simple sur lequel ce nouveau système reposait. Un feu isolé dans l'espace verse sa lumière dans toutes les directions, non-seulement autour du

point qu'il occupe, mais aussi au-dessus, vers le firmament, et au-dessous, vers le sol. Il est évident que les rayons dirigés vers le ciel et ceux dirigés vers le sol sont perdus, puisqu'il suffit que le phare éclaire l'horizon. Dans la plupart des cas même, par exemple si le phare est situé sur la côte, les rayons lumineux dirigés vers la mer produisent seuls un effet utile, et ce qui se dirige vers l'intérieur des terres est perdu. Il faudrait donc que l'on pût recueillir tous ces rayons projetés vers le firmament, vers le sol et vers les terres, pour les ramener dans la direction de la mer, qui doit seule être illuminée par le phare. Ce résultat peut être obtenu au moyen de miroirs ou réflecteurs d'un poli parfait et d'une forme convenable que l'on dispose autour du foyer de lumière. Les rayons qui étaient divergens, les miroirs les concentrent, les rendent parallèles, et le faisceau lumineux ainsi formé est renvoyé dans une direction unique, ce qui produit une lueur très vive dans cette direction tandis que les autres parties de l'horizon restent presque dans l'obscurité. Que de plus les miroirs tournent d'un mouvement régulier autour de la lampe, cette lueur est projetée successivement vers tous les points qu'il importe d'éclairer tour à tour. On a un phare à éclipses ou, si l'on aime mieux, à éclats momentanés.

Ce mode d'éclairage est, on le conçoit sans peine, beaucoup plus puissant que ne le serait un feu fixe, puisque les rayons lumineux convergent presque tous à un moment donné vers un seul et même point. Ce fut en 1783 que Teulère fit connaître le projet qu'il avait conçu; le célèbre astronome auquel d'habitude on attribue à tort cette invention, Borda, en fit aussitôt l'application pratique au port de Dieppe. Peu d'années après, en 1790, un appareil de même espèce, composé de douze lampes à réflecteurs paraboliques, fut installé sur la tour de Cordouan, que Teulère venait d'exhausser. On en mit ensuite dans les autres phares du littoral de la France. Les puissances maritimes adoptèrent cette innovation avec empressement et l'ont conservée jusqu'en ces dernières années, quoique dans notre pays on y ait renoncé, au moins pour l'éclairage des phares principaux, dès que Fresnel eut inventé le système préférable des phares lenticulaires.

Les appareils *catoptriques*, — c'est sous ce nom que les appareils d'éclairage à réflecteurs sont désignés d'habitude, — ont l'avantage d'être légers et peu dispendieux; mais ils conviennent mieux aux phares à éclipses qu'aux phares à feu fixe. Les miroirs métalliques qui en sont l'élément indispensable se ternissent bien vite et perdent leur poli sous l'influence corrosive de l'air marin; il en résulte une fâcheuse déperdition de lumière. Enfin, même lorsque ces miroirs sont neufs et en parfait état, ils absorbent et éteignent, au lieu de la réfléchir, une forte partie de la lumière in-

cidente. N'y aurait-il pas d'autres moyens de concentrer la lumière d'une lampe et de lui donner tour à tour dans chaque direction une intensité plus grande? On sait par exemple qu'une lentille convexe jouit de la propriété de réfracter dans une direction parallèle à son axe tous les rayons d'une lumière placée à son foyer. De telles lentilles ne pourraient-elles remplir l'office des miroirs paraboliques? Buffon déjà, sans s'occuper d'ailleurs de l'éclairage maritime, qui n'était pas alors en question, avait songé à faire fabriquer de grandes lentilles en verre, et afin d'éviter que ces masses vitreuses, minces sur les bords, mais de surface bombée, n'eussent au milieu une épaisseur trop considérable, il avait proposé de les entailler par échelons. Plus tard, Condorcet revint sur cette idée en insinuant que les lentilles à échelons, pour être d'une exécution plus facile, pourraient être composées de pièces et de morceaux séparés; mais ces projets, formulés d'une façon assez vague, n'avaient d'autre but, dans l'intention de Condorcet et de Buffon, que de fabriquer des miroirs ardens pour la concentration des rayons solaires. On ne leur avait pas accordé une attention sérieuse, lorsque, en 1819, un jeune ingénieur des ponts et chaussées, déjà connu du monde savant par de beaux travaux sur l'optique, Augustin Fresnel, fut attaché à la commission des phares et eut mission de s'occuper de l'éclairage maritime. Fresnel conçut le même appareil que Buffon et Condorcet avaient proposé jadis, et il le perfectionna d'une manière admirable. Il composa des lentilles de fragmens taillés d'avance avec le plus grand art, raccordés ensuite l'un près de l'autre et solidement assujettis. Il calcula avec une exactitude mathématique la courbure et les dimensions que devait avoir chaque pièce de façon à concourir à l'effet commun. Il inventa encore des machines et forma des ouvriers pour la fabrication de ces nouveaux appareils. Il est juste de dire que les conseils d'Arago ne furent pas inutiles à Fresnel, qui eut aussi le bonheur d'associer à son œuvre un opticien d'un grand mérite, Soleil, capable d'entreprendre sur une large échelle la construction des nouveaux engins dont le service des phares avait besoin et de diriger avec habileté cette industrie improvisée.

C'est aux efforts de ces savans que l'on doit, à des modifications de détail près, les moyens d'éclairage les plus complets et les plus satisfaisans dont on ait jamais fait usage dans les phares. Les appareils lenticulaires ou appareils *dioptriques* donnent aux feux une intensité plus grande que les appareils catoptriques, et en même temps ils permettent d'en varier l'aspect par des combinaisons d'éclipses et d'éclats beaucoup plus nombreuses. Le premier de ces merveilleux appareils fut dressé par Fresnel lui-même en haut de la tour de Cordouan au mois de juillet 1823. Les navigateurs de

tous pays, véritables juges en cette question, s'empressèrent d'en proclamer la supériorité. C'est aujourd'hui le seul procédé qui soit admis par les nations maritimes pour l'éclairage des grands phares.

Les personnes qui ont eu occasion de visiter la lanterne d'un phare auront remarqué cet assemblage, un peu confus et compliqué en apparence, très simple en réalité, de lentilles et d'anneaux en verre qui enveloppent de toutes parts la lampe d'où émanent les rayons de lumière. Les dispositions en sont variables suivant que l'on veut produire soit un feu fixe, soit un feu à éclipses avec des éclats espacés de minute en minute, ou de 30 en 30 secondes. Veut-on un phare à éclipses, le tambour qui entoure le foyer lumineux est composé de huit ou de seize lentilles qui tournent d'un mouvement lent et projettent chacune vers l'horizon un faisceau de lumière éclatante. Veut-on un feu fixe, les lentilles sont remplacées par des anneaux qui ramènent toute la lumière qu'ils reçoivent dans un plan parallèle à l'horizon maritime. Quel que soit d'ailleurs le système particulier du phare que l'on visite, on trouvera toujours au-dessus de ce tambour circulaire une coupole qui recouvre l'appareil comme un dôme et qui est composée de prismes en verre assez semblables aux feuilles d'une jalousie. Ceux-ci ont pour objet de recueillir la lumière qui s'échapperait vers les espaces célestes et de la réunir à celle qui sort du tambour circulaire. Au-dessous de ce tambour, on verra aussi une autre série de prismes qui produisent le même effet sur les rayons lumineux que la lampe envoie vers le sol. Ainsi toute fraction de lumière qui se fût dirigée vers les hauteurs de l'atmosphère ou vers la terre, sans utilité pour la navigation, est ramenée par des dispositions ingénieuses dans la direction précise où le marin peut l'apercevoir. La déperdition de lumière n'est pas tout à fait nulle, mais elle est aussi faible que possible (1). Au reste, le peu de rayons égarés qui se répandent en lumière diffuse autour du phare ne sont pas inutiles, car il est bon pour la surveillance du service qu'on puisse vérifier sans aller en mer que le phare est allumé et que son feu brille d'une lumière égale et régulière. Il est bon aussi que le marin, lorsqu'il est très rapproché d'un phare à éclipses, n'en voie pas la lumière s'évanouir en entier après des éclats intermittens, car il courrait risque de s'égarer en une mauvaise direction pendant cette obscurité factice. C'est seulement pour l'observateur qui en est très éloigné que l'éclipse devient totale.

Au point de vue de l'intensité de la lumière, les résultats obtenus

(1) On ne peut donner ici qu'un aperçu sommaire du système; mais il n'est pas superflu d'observer qu'il y a dans l'exécution une foule de détails d'une délicatesse infinie. Tout y est prévu et calculé à l'avance. L'ampleur et la durée de l'apparition du faisceau lumineux sont surtout l'objet d'une étude approfondie.

avec les appareils lenticulaires surpassent de beaucoup ce qu'il était permis d'espérer avant les travaux de Fresnel. Un appareil à feu fixe pour phare de premier ordre, avec une lampe unique qui équivaut à 23 becs de lampe Carcel, envoie sur l'horizon maritime autant de lumière que le pourraient faire 630 becs agglomérés au même point. L'effet en est donc amplifié vingt-sept fois par le passage à travers les lentilles en verre. Si l'appareil est à éclipses de minute en minute, l'amplification est bien plus considérable, car l'éclat lumineux qui frappe l'œil au moment de l'intensité la plus vive a autant de puissance qu'en auraient 5,075 becs de lampe Carcel; l'effet est donc multiplié environ 220 fois. Si l'on veut se rendre compte de l'intensité d'une telle lumière, qu'on imagine, s'il est possible, tous les becs de gaz d'un quartier de Paris concentrés en un seul et même point. Les appareils catoptriqnes n'eussent jamais permis de produire de si splendides éclats; les plus puissans d'entre eux atteignaient à peine 2,700 becs, encore n'était-ce qu'en multipliant outre mesure le nombre des lampes et des miroirs réflecteurs. Au reste les belles lumières dont il vient d'être question ne peuvent être réalisées dans la pratique qu'autant que les diverses pièces composant l'appareil ont été étudiées avec soin dans leurs plus minutieux détails. Au siècle dernier, on a essayé, dit-on, d'établir en Angleterre des phares lenticulaires, et l'on fut obligé d'y renoncer parce qu'ils éclairaient plus mal que la houille ou le charbon de bois. Le succès définitif du système est dû tout entier aux améliorations successives que Fresnel y a introduites, ou, à mieux dire, Fresnel l'a créé de toutes pièces, puisqu'il n'y avait eu avant lui que des projets vagues ou des essais informes. Aussi cet ingénieur mérite qu'on lui attribue l'honneur des brillans résultats que l'administration des phares a finalement atteints. Les phares lenticulaires sont à la fois une conception merveilleuse de la science et un chef-d'œuvre de fabrication industrielle. La science n'est pas moins nécessaire à l'ingénieur qui dessine le plan des prismes réfracteurs que l'adresse à l'artiste qui les polit et les enchâsse en leur monture.

Ce serait une erreur de croire qu'en amplifiant à un si haut degré l'intensité des éclats lumineux, on augmente en proportion la portée du phare, la distance à laquelle il peut être aperçu de la haute mer. Deux causes contribuent à limiter cette distance : la courbure de la terre, qui rejette les rayons en dehors de l'atmosphère, et l'opacité de l'air, qui les éteint. Le premier obstacle dépend surtout de la hauteur du feu au-dessus du niveau de la mer, et l'ingénieur est maître en général d'y remédier en exhaussant la tour du phare autant qu'il le juge utile. C'est donc de la transparence de l'air que dépend surtout la portée. L'air, si translucide

sur une faible épaisseur, devient opaque à grande distance pour les lumières les plus intenses. Il en est surtout ainsi de l'air marin, toujours chargé de vapeurs et de brumes. L'appareil de premier ordre à feu fixe, qui produit l'éclat de 630 becs Carcel, est visible jusqu'à une distance de 18 milles marins, autrement dit à 33 kilomètres. L'appareil à éclipses de minute en minute, quoique huit fois plus intense au moment de ses éclats les plus vifs, ne porte pas à plus de 27 milles ou 50 kilomètres. Par certaines nuits, il est vrai, où l'air est d'une transparence exceptionnelle, les portées lumineuses sont supérieures, principalement sur les côtes de la Méditerranée. Il n'est pas rare que du phare du mont d'Agde on aperçoive le feu fixe du cap Béarn, quoiqu'il y ait entre ces deux points une distance de 93 kilomètres à vol d'oiseau.

Les phares des côtes de France sont presque tous illuminés avec des lampes à l'huile de colza. Il était naturel de chercher si d'autres matières combustibles ne se substitueraient pas avec avantage à cette huile, tant au point de vue de l'éclat que de l'économie. Cette dernière considération n'est pas sans importance, car la valeur de l'huile annuellement consommée dans un phare de premier ordre n'est pas inférieure à 5,000 francs. On a essayé les huiles de pétrole et de schiste, qui sont employées depuis plusieurs années à l'éclairage domestique. Elles ont, il est vrai, par rapport aux huiles grasses, l'avantage d'être moins dispendieuses et d'engendrer une flamme plus brillante, quoique moins haute. Il semblerait au premier abord que les appareils lenticulaires font d'autant mieux converger les rayons lumineux que la flamme située à leur foyer est de dimensions plus petites; mais sans compter qu'il eût été nécessaire de modifier un peu la forme des lentilles et des prismes réfracteurs de la lanterne afin de les approprier à ce nouveau combustible, on a remarqué que le pétrole et le schiste ne donnent pas un feu aussi régulier et que la flamme en devient aisément fumeuse, dès qu'il y a excès ou insuffisance du courant d'air qui alimente la combustion. On sait de plus que la manipulation de ces huiles expose à des dangers d'incendie qui eussent été d'autant plus graves dans un phare que les approvisionnemens y sont de toute nécessité très considérables. En raison de ces divers motifs, les huiles de pétrole et de schiste ont été déclarées impropres à l'éclairage des phares importans, et l'on n'a trouvé à les employer avec sécurité que dans des fanaux ou feux de ports où les mêmes inconvéniens n'ont plus un caractère d'extrême gravité.

D'autres modes d'éclairage, qui ont été proposés tour à tour et essayés l'un après l'autre par l'administration des phares, n'ont pas eu en définitive plus de succès, à l'exception de la lumière élec-

trique, qui a reçu des perfectionnemens inespérés en ces derniers temps, et qui, en conservant son caractère primitif de merveilleuse intensité, satisfait aujourd'hui à des conditions de bon marché et de sécurité qu'elle était loin de remplir autrefois. Tant que l'électricité n'a été engendrée que par des agens chimiques, au moyen des piles de diverse nature, il était impossible d'appliquer ce fluide à des usages industriels; le prix de revient en était trop élevé et la production trop incertaine. Depuis peu, on produit l'électricité à la vapeur, c'est-à-dire au moyen d'une machine magnéto-électrique dont les organes essentiels sont des aimans fixes autour desquels tournent des aimans mobiles. La rotation de ces derniers est obtenue par une machine à vapeur. L'électricité ainsi engendrée est conduite par des fils métalliques sur deux crayons de charbon qui sont un peu écartés, et dans le trajet de l'un de ces charbons à l'autre elle donne naissance à un arc lumineux très court, d'une blancheur éclatante et d'une intensité extraordinaire. Remarquons en passant que l'ensemble de ces machines est un exemple curieux de la transformation réciproque des agens physiques l'un en l'autre. En effet, avec la chaleur on crée de la vapeur, avec la vapeur de la force motrice, avec la force motrice de l'électricité, et enfin avec l'électricité de la lumière. Ceci montre encore combien l'électricité est loin d'être en mesure de se substituer à la vapeur comme générateur de force motrice, puisque la vapeur est aujourd'hui le mode le plus économique de produire de l'électricité.

L'introduction de la lumière électrique dans les phares présentait certaines difficultés de détail que les ingénieurs surmontèrent par des études et des essais prolongés pendant plusieurs années. Toutefois les résultats obtenus après une longue expérience à l'un des phares de la Hève, près du Havre, ne sont pas encore tellement nets qu'il puisse être question de substituer partout ce mode d'éclairage à celui qui a été adopté jusqu'ici. La flamme électrique a de tout autres dimensions que la flamme d'une lampe à huile. Tandis que celle-ci mesure, dans les lampes à quatre mèches concentriques des phares de premier ordre, dix centimètres de haut et environ neuf centimètres de large, la première n'a guère qu'un centimètre sur un centimètre et demi. Elle est donc beaucoup plus petite, ce qui semblerait au premier abord favorable à la concentration des rayons que l'appareil lenticulaire doit opérer. Cependant l'expérience a prouvé que cette concentration ne doit pas être trop parfaite, parce que si les faisceaux lumineux qui émergent de la lentille sont trop minces, la plus légère erreur d'orientation suffit pour les envoyer trop haut ou trop bas, et l'horizon maritime n'est plus illuminé comme il convient. Cette difficulté pratique n'est

pas facile à saisir; elle sera mieux expliquée par analogie avec une expérience vulgaire. Si l'on essaie, au moyen d'un très petit miroir, de renvoyer un rayon de soleil sur un objet éloigné, on aura peine à réussir. Cet effet sera produit au contraire avec beaucoup de facilité, si l'on se sert d'une glace d'assez grande dimension. Ce jeu d'enfant montre assez bien, si je ne me trompe, combien il est important que le faisceau lumineux émergeant de la lentille ne soit pas trop mince. Lorsqu'on voulut éclairer les phares au moyen de la lumière électrique, il fallut modifier le profil des appareils lenticulaires, de telle façon que les rayons ne fussent pas ramenés à un parallélisme trop parfait. Ce changement fut du reste moins grave qu'on eût pu le supposer, parce que les appareils propres à la lumière électrique exigent de moindres dimensions. Le tambour qui supporte les lentilles mesure 1m 84 de diamètre dans les phares ordinaires de premier ordre; avec l'électricité, il suffit de 30 centimètres.

Un autre inconvénient de l'électricité gît dans la complication des machines qui la produisent. La permanence de la lumière est d'une importance capitale, car l'extinction accidentelle d'un feu de phare pourrait mettre en perdition les navires qui dirigent leur route sur lui. Les lampes qui servent à l'éclairage maritime sont d'un usage éprouvé, d'ailleurs le gardien en a toujours une ou deux de rechange en cas d'accident imprévu. En se décidant à remplacer l'huile par l'électricité, les ingénieurs n'ont obtenu la même sécurité qu'en doublant tous les appareils. Il y a deux machines à vapeur, deux lampes électriques, deux appareils lenticulaires, et ces machines doubles se suppléent au besoin. Il en résulte sans doute une dépense d'installation plus considérable; par compensation, ces deux machines, qui peuvent fonctionner ensemble, si elles sont l'une et l'autre en bon état, donnent la latitude d'allumer deux feux lorsque l'horizon est couvert de brumes et d'accroître ainsi dans une certaine proportion l'intensité lumineuse et la portée du phare. La machine à vapeur supplémentaire servira en outre à mettre en jeu des instrumens sonores d'une grande puissance qui, en temps de brouillard très épais, préviendront les navires du voisinage d'un récif. Le prix de revient de l'éclairage électrique n'est guère plus élevé que celui de l'éclairage à l'huile; moyennant un faible excédant de dépense, chaque phare dispose d'une puissance d'illumination plus considérable. Il est vu de plus loin, ce qui est un grand bien par les temps brumeux. Aussi les marins manifestent-ils eux-mêmes le désir que l'emploi de la lumière électrique soit généralisé. L'éclat de cette nouvelle lumière est même tel que les gardiens chargés de veiller à l'entretien des

machines ne la regarderaient pas sans danger. Avant d'y porter les yeux pour vérifier si la flamme est bien régulière et si le foyer lumineux n'a pas changé de position, ils sont obligés de mettre des lunettes bleues ou vertes, et d'une teinte si foncée qu'ils sont alors incapables de distinguer aucun autre objet.

Si je me suis un peu étendu sur les questions que soulève l'emploi de la lumière électrique, c'est afin de faire apprécier combien il est difficile de trouver un mode d'éclairage qui ait toutes les qualités voulues, et combien d'essais préliminaires sont indispensables avant de modifier ce qui existe déjà. Éclat, permanence et en dernier lieu économie dans la dépense, toutes ces conditions doivent être réunies au plus haut degré, sous peine de compromettre les immenses intérêts que l'éclairage maritime a mission de sauvegarder. Les lentilles, les lampes et tous les engins accessoires qui servent à l'éclairage des phares sont en France l'objet d'un commerce important. C'est à Saint-Gobain que sont coulés les fragmens de verre dont les lentilles sont composées, et grâce aux soins assidus que reçoit cette fabrication spéciale, cette usine a su toujours fournir un verre bien blanc, bien diaphane, qui conserve sa limpidité et son éclat malgré l'action délétère des particules salines dont l'air marin est imprégné. Deux constructeurs français, MM. Lepaute et Sautter, s'occupent sur une large échelle de l'installation des appareils d'éclairage et en fournissent non-seulement à l'administration française, mais encore à la plupart des nations de l'Europe. On peut apprécier l'importance de cette belle industrie par ce fait, que l'un de ces fabricans a fourni en dix ans quatre cent quatre-vingt-deux appareils complets tant en France qu'à l'étranger. Le grand développement de ce commerce d'exportation ne peut être dû qu'aux perfectionnemens et aux soins incessans de la fabrication.

On vient de voir comment les feux des phares sont alimentés et par quels procédés la lumière est portée jusqu'aux limites de l'horizon maritime avec les différens caractères, éclipses ou éclats momentanés, qui les font reconnaître. Il reste à parler des monumens au sommet desquels les feux sont allumés. Sur ce sujet encore, l'ingénieur a eu bien des occasions d'exercer les talens les plus divers.

II.

L'édifice qui supporte l'appareil éclairant d'un phare doit satisfaire à maintes conditions. Il doit être très élevé, afin que les navigateurs en aperçoivent de loin la lueur hospitalière. Quelquefois on peut le dresser au sommet d'une montagne, comme le phare du

cap Béarn, près de Port-Vendres, ou en haut d'une falaise, comme ceux de l'Ailly, de Fécamp et de la Hève sur les côtes de Normandie. Alors il suffit que la tour soit assez haute pour que la lanterne qui la surmonte ne soit ni cachée par des arbres ou des constructions, ni endommagée par la malveillance. Souvent aussi les besoins de la navigation exigent que le phare soit édifié sur le bord de la mer ou même au large sur des rochers à fleur d'eau. Cependant le foyer lumineux d'un appareil de premier ordre ne doit pas être à moins de 40 ou 45 mètres au-dessus du niveau de la haute mer, car cette élévation ne lui donne encore qu'une portée d'environ 30 kilomètres. A un frêle édifice d'une si grande hauteur (1), il faut une stabilité surabondante de peur que les ouragans ne le renversent; il faut les soins les plus minutieux en ce qui concerne le choix et la disposition des matériaux, sans quoi les intempéries de l'air, le dégradant un peu chaque jour, en rendraient bientôt la chute imminente. Ces exigences sont plus rigoureuses encore quand la tour est fondée sur un écueil submersible et exposée par les gros temps à toute la violence des vagues.

En outre du feu qui la surmonte, la tour d'un phare est encore destinée à abriter bien des choses. Il y faut des magasins pour les approvisionnemens d'huile et d'objets divers nécessaires à l'éclairage, des logemens pour les deux ou trois gardiens qui font le quart chaque nuit, afin d'entretenir les lampes et de parer aux accidens. On réserve aussi une ou deux chambres un peu mieux décorées que les autres pour les ingénieurs chargés de la surveillance. Quand l'édifice est situé sur la terre ferme, ces logemens annexes se placent dans un corps de logis adossé à la tour principale; mais, s'il est baigné par la mer de tous côtés, on ne peut qu'échelonner les chambres et magasins dans toute la hauteur du monument. Dans ce cas, les gardiens ont leur habitation sur le continent, près du port avec lequel les communications sont le plus faciles. Ils y laissent leur famille et viennent seuls passer à tour de rôle une ou deux semaines dans le phare.

Ces édifices isolés, construits au sommet de promontoires escarpés ou sur des rochers submersibles, battus par la tempête sur toutes les faces, sont sujets à des accidens singuliers contre lesquels l'architecte n'a pas l'habitude de lutter. Tantôt la mer, en déferlant avec fureur, projette des cailloux roulés contre les glaces de la lanterne; par les gros temps, la vague elle-même s'élève, déviée

(1) Le phare le plus élevé des côtes de France est celui de Cordouan, qui a 63 mètres de haut, presque autant que les tours Notre-Dame à Paris; viennent ensuite celui de Dunkerque, 57 mètres; celui de Calais, 51 mètres; celui des Baleines, à l'extrémité occidentale de l'île de Ré, 50 mètres.

par l'obstacle, jusqu'au sommet de la tour, et retombe avec fracas sur la coupole. Tantôt, quand la nuit est calme, les oiseaux de mer, éblouis par la vive clarté du feu, se précipitent sur les facettes de l'appareil lenticulaire et les mettent en pièces en s'y brisant les ailes. Tantôt le vent, animé d'un souffle égal et persistant, met en branle cette immense tige de pierre et l'infléchit tour à tour dans chaque sens, comme la verge vibrante d'un métronome gigantesque. La tour oscille de droite à gauche, de gauche à droite, et revient sans secousse à sa position première. Ce balancement est quelquefois assez fort, dit-on, pour faire déverser l'huile contenue dans les vases et faire éprouver à certaines personnes le même malaise que sur le pont d'un navire. Néanmoins la maçonnerie de l'édifice n'en semble éprouver aucun effet nuisible; mais quelle stabilité ne faut-il pas pour résister à de telles épreuves? Au reste, en voyant ces monumens sveltes et élancés, de forme circulaire, carrée ou octogonale, qui se dressent en l'air avec de belles lignes régulières; en examinant les puissantes assises qui leur servent de base, l'heureuse harmonie des proportions, l'épaisseur des murailles et l'exiguïté des petites fenêtres qui en éclairent l'intérieur, si peu que l'on soit expert en travaux d'architecture, on a le sentiment instinctif que toutes les conditions d'une stabilité parfaite y sont réunies et qu'ils dureront des siècles malgré les causes multiples de destruction auxquelles ils sont exposés. Par malheur, certains d'entre eux ont été bâtis sur le bord de falaises escarpées dont les vagues et les alternatives des saisons enlèvent chaque année quelques parcelles. C'est ainsi que le cap de l'Ailly, sur lequel s'élève l'un des phares de la côte de Normandie, a déjà été rongé à moitié par la mer depuis la construction de l'édifice qui le surmonte. A moins que les débris accumulés au pied de l'escarpement n'arrêtent l'action destructive des flots, un jour viendra où la tour devra être démolie et transportée plus loin, si l'on ne veut qu'elle s'abîme dans l'Océan avec le sol qui la supporte.

De toutes les tours consacrées à l'éclairage des côtes de France, il n'en est aucune de comparable à celle de Cordouan (1), qui a été édifiée vers la fin du XVIe siècle, à l'embouchure de la Gironde, sur un rocher que la haute mer recouvre de 3 mètres d'eau. A cette époque les phares étaient des monumens d'une rareté exceptionnelle. L'architecte, Louis de Foix, qui construisit celui-ci, y déploya un luxe d'ornementation dont les édifices plus simples de notre temps ne peuvent donner qu'une idée imparfaite. La tour n'avait

(1) Voyez, au sujet du phare de Cordouan, la remarquable étude de M. Élisée Reclus sur le littoral de la France, — *L'Embouchure de la Gironde et la péninsule de Grave*, — *Revue* du 15 décembre 1862.

dans l'origine que 37 mètres de hauteur; aussi les navigateurs se plaignaient-ils fréquemment que le feu ne fût pas visible d'assez loin. Deux cents ans plus tard, l'ingénieur Teulère entreprit d'exhausser ce phare, et y réussit sans compromettre la solidité du monument. La hauteur totale en fut portée à 60 mètres au-dessus du niveau des plus hautes mers. Le premier et le second étage, qui appartiennent à la construction primitive, forment deux salles grandioses décorées de sculptures, et l'on a eu grand soin, en les restaurant il y a dix ans, de conserver le style de l'époque et de faire revivre l'ornementation élégante que le premier architecte y avait introduite. Outre le luxe de la construction, ce phare se distingue encore de ceux qui sont isolés comme lui au milieu de l'Océan en ce qu'il y existe, tout autour du pied de l'édifice, une large plate-forme sur laquelle les logemens des gardiens ont été bâtis. C'est sous tous les rapports un monument incomparable, tant par la beauté que par l'étendue de la construction, et par le talent dont les ingénieurs ont fait preuve dans les modifications successives qu'ils lui ont fait subir. C'est une œuvre d'art que les touristes visiteraient plus souvent s'il ne fallait faire un petit voyage sur mer pour y arriver. « Les formes trop nues de la construction moderne, dit M. Reynaud, ont quelque chose de sec qui contraste d'une manière regrettable avec l'élégance et la richesse trop grandes peut-être de l'œuvre de la renaissance. Le couronnement actuel ne vaut pas à beaucoup près celui qui existait autrefois. Du reste la première impression que fait éprouver l'édifice ne laisse place à aucun regret. On est saisi d'un profond sentiment d'admiration dès qu'on se trouve en présence de ce majestueux monument, s'élevant avec tant de hardiesse du sein de l'Océan. »

Il ne reste aucun souvenir des procédés, très curieux sans doute, auxquels l'architecte du XVI[e] siècle a dû recourir pour fonder avec tant de succès la tour de Cordouan sur un rocher que les vagues balayaient à chaque marée. On a construit de nos jours plusieurs phares dans des situations analogues. Tel est celui des Héaux de Bréhat (1), à 5 kilomètres au large de la côte bretonne, sur une roche porphyrique qui était l'effroi des marins, et dont quelques aiguilles seulement émergent à marée haute. Il fut bâti par M. Reynaud, de 1836 à 1839, à une époque où, faute de bateaux à vapeur, les travaux à la mer étaient soumis à tous les caprices des vents et des courans. La construction était rendue encore plus difficile par la violence des courans de marée qui circulent entre les écueils avec

(1) M. de Quatrefages a donné dans la *Revue* du 15 février 1844 une description complète de ce phare.

une rapidité extraordinaire et par l'agitation de la mer, que le moindre vent fait briser avec fracas contre les récifs. Il fallut d'abord explorer avec soin le plateau sous-marin, déterminer l'emplacement de l'édifice et approprier, en guise de port, une échancrure de la roche où les navires d'un faible tonnage fussent à l'abri lorsqu'ils apporteraient les matériaux à marée basse. Puis toutes les pierres qui devaient composer les assises successives furent taillées et appareillées sur l'île de Bréhat, à 10 kilomètres de l'emplacement du phare. A mesure qu'elles étaient prêtes, on les embarquait, et à marée basse on les mettait en place. Ce qui rendait les travaux plus longs et plus pénibles, c'est que les assises inférieures, celles qui exigeaient le plus de soin et de solidité, étaient recouvertes par la mer deux fois par jour. Il est d'autant plus difficile dans ce cas de donner aux assises une adhérence convenable que la mer dépose sur les pierres immergées des végétations marines, des goëmons, qui acquièrent surtout beaucoup de développement lorsque la violence des vagues contraint à interrompre le travail pendant plusieurs jours consécutifs. Auprès du phare des Héaux de Bréhat le récif forme une petite plate-forme à peu près carrée, de 9 mètres de côté, qui s'élève au-dessus du niveau des hautes mers. C'est là que les ouvriers, au nombre de soixante environ, étaient logés ainsi que les ingénieurs qui dirigeaient les travaux. Dès que la mer laissait à découvert la surface du rocher, ils descendaient de cet abri provisoire et y trouvaient un refuge au retour du flot. Dans les constructions telles que celles-ci, qui sont périodiquement noyées et battues par les vagues, les pierres ne peuvent être maintenues en place qu'à la condition d'être solidaires les unes des autres. Elles sont encastrées et s'enchevêtrent, étant taillées à queue d'aronde; de plus, les assises successives sont reliées entre elles par des dés qui donnent de la cohésion à tout l'ouvrage. Dans les fameux phares anglais d'Eddystone et de Bell-Rock (1), qui ont fait la réputation de deux ingénieurs, on a même cru ne pouvoir se dispenser de relier les pierres au moyen de boulons en fer d'un assemblage assez compliqué. Ces travaux étaient jadis d'une exécution assez incertaine et très dispendieuse. Ils sont devenus beaucoup plus faciles depuis que l'on sait confectionner des cimens qui acquièrent en peu d'heures la dureté de la pierre. Il serait même possible aujourd'hui de renoncer aux assises de grosses pierres et de fonder un phare sur une simple maçonnerie de béton. Ce procédé expéditif a déjà été employé pour la construction de petites tours qui servent

(1) Voyez sur ce sujet l'intéressant travail de M. Alphonse Esquiros, — *les lumières flottantes et les phares d'Angleterre*, — *Revue* du 1er septembre 1864.

à indiquer aux navigateurs la situation des écueils sous-marins.

Du reste les tours de phare ne sont pas toujours construites en maçonnerie; en certaines circonstances, on a employé pour ces contructions le fer et la fonte, par exemple pour les phares édifiés sur des côtes désertes ou dans des colonies dépourvues de ressources. On a fabriqué à Paris, en 1862, un phare métallique de 45 mètres d'élévation, qui a été ensuite démonté par pièces et expédié presque aux antipodes, à la Nouvelle-Calédonie, où il signale l'atterrage de Port-de-France. Des nations étrangères ont fait exécuter en France des tours en tôle pour leurs phares. Par un autre motif, on allume quelquefois des feux en haut de grands échafaudages de fer ou de charpente qui ne sont établis qu'à titre provisoire, et ont pour but de signaler des bancs de sable mobiles dont le gisement change de temps à autre. Les côtes de France en présentent de nombreux exemples. On peut citer le phare de Pontaillac, près de Royan, qui montre la route à suivre pour entrer en Gironde à travers les bancs variables de ce fleuve, et surtout le phare de Walde, simple plate-forme établie sur des pieux en fer à 11 mètres au-dessus du niveau supérieur de la mer, sur une plage de sable dangereuse en face du port de Calais.

Les touristes compatissans en excursion sur le littoral ne manquent pas de plaindre le sort des malheureux gardiens de phare, qui sont relégués avec leurs familles à l'extrémité des pointes les plus avancées du continent, loin de toute habitation et de toute ressource, ou, ce qui est pis encore, seuls et bloqués par la mer sur un rocher que les eaux entourent à chaque marée; mais que dire de ceux qui habitent les pontons flottans? Lorsqu'il est nécessaire de signaler aux marins un banc de sable ou un récif très éloigné du rivage et de nature telle qu'un édifice stable ne saurait y être construit, on y mouille un navire à l'ancre qui reste là pendant toute l'année. Les mâts, en guise de tours, portent des feux qui en font reconnaître la position aux navigateurs. Les ingénieurs avaient douté longtemps qu'un navire pût se maintenir sans avaries et d'une façon permanente dans cette situation dangereuse. Les phares flottans sont ancrés la plupart sur des points où la mer devient parfois très grosse en raison même de la faible profondeur de l'eau, car les vagues qui roulent silencieusement en pleine mer déferlent avec impétuosité lorsqu'elles arrivent sur un sol plus élevé où la profondeur leur manque. Il y a cinq ou six de ces pontons sur notre littoral. Le plus exposé de tous est mouillé sur le plateau de Rochebonne, en avant de l'île de Ré et hors de vue de la terre. Il y a là une quinzaine d'hommes qui restent à peu près un mois sans revenir au port et qui subissent tous les dangers et les ennuis d'une

longue traversée, ballottés sans cesse sur la même place, sans le mouvement et la variété d'aspect et de climat qui font oublier au marin la monotonie du bord.

Phares ou fanaux, feux fixes ou feux tournans, il y a deux cent soixante-quinze points de notre littoral où brillent chaque soir des signaux lumineux, sauvegarde du navigateur. Il serait trop long d'en faire ici l'énumération complète. Tout au plus est-il possible de montrer comment sont répartis les phares de premier ordre, ou phares de grand atterrage, qui grâce à l'éclat de leur lumière et à leur élévation entourent la France d'une ceinture lumineuse non interrompue. On se souviendra que la portée d'un phare de cet ordre varie de 18 à 27 milles, suivant la nature de l'appareil lenticulaire. Pour que les feux de deux phares voisins se croisent, autrement dit pour qu'il ne reste dans leur intervalle aucune partie de la côte sans lumière, ces deux phares doivent être distans de 45 milles au plus, soit 83 kilomètres (1).

Dans la Manche d'abord, on trouve les trois phares de Dunkerque, de Calais et du cap Gris-Nez, dont les feux portent jusqu'aux côtes de l'Angleterre. Le premier est à éclipses de minute en minute, le second porte un feu fixe varié par des éclats de 4 en 4 minutes; le troisième est à éclipses de 30 en 30 secondes. Il est impossible de les confondre. Entre les deux premiers il y a encore deux phares de troisième ordre, celui de Gravelines, qui est à feu fixe, et celui de Walde, qui est aussi fixe avec des éclats rouges. On serait donc tenté de croire qu'il y a là surabondance de feux, si l'on ne réfléchissait à la nécessité d'illuminer d'une façon exceptionnelle le détroit du Pas-de-Calais, où passent tant de navires. A l'ouest du cap Gris-Nez, la côte change brusquement de direction et s'étend en ligne droite du nord au sud sur une grande longueur. Comme il ne s'y trouve aucun grand port d'abri ou de commerce, on s'était longtemps dit que les navires n'avaient aucun intérêt à s'approcher du rivage, et qu'il était inutile de leur en indiquer la position. On a fini cependant par construire près d'Étaples, à l'embouchure de la Canche, deux phares dont les feux fixes sont associés, ce qui les distingue avec netteté des autres phares de cette région. Ensuite les feux de l'Ailly, près de Dieppe, de Fécamp et de la Hève, près du Havre, signalent les abords de trois grands ports et suffisent en même temps à l'éclairage de la côte de Normandie jusqu'à l'embouchure de la Seine. Au sommet des deux tours de la Hève, la lumière électrique resplendit de tout son éclat. Le lit de la Seine est

(1) En certains cas très rares, la conformation du littoral n'a pas permis de se tenir au-dessous de cette limite; mais alors la partie de la côte que la lumière des grands phares n'atteint pas est couverte par un feu d'ordre inférieur.

jalonné, comme tous les grands fleuves où la navigation est très active, par de nombreux fanaux situés sur l'une et l'autre rive, qui montrent au marin quelles directions il doit suivre afin d'éviter les bancs de sable par lesquels le chenal navigable est rétréci. Au-delà du Havre, la côte devient concave et forme un golfe assez large dont le fond n'est éclairé que par des feux d'ordre secondaire. Vient ensuite la presqu'île du Cotentin avec ses deux caps avancés en mer et deux phares, Barfleur et la Hague, qui en signalent les extrémités. L'un est à feu fixe et l'autre à éclipses; le marin qui arrive de la haute mer ne saurait donc les confondre. Du cap la Hague jusqu'à Belle-Ile, en face de l'embouchure de la Loire, s'étend la presqu'île bretonne, dont le littoral, déchiqueté par la mer, se hérisse de tant d'îles, d'ilots et de récifs qu'on a été obligé d'y multiplier les phares afin de signaler au loin les dangereux écueils de ces parages. Il n'y a pas moins de neuf phares de premier ordre et huit d'ordre inférieur sur les côtes de Bretagne, et c'est là que s'élèvent les tours de Bréhat, des Triagoz et de Kermorvan, où l'art de l'ingénieur a lutté contre les plus graves difficultés des constructions de ce genre. A l'extrémité du Finistère, le phare d'Ouessant signale l'entrée de Brest; de même le phare de Belle-Isle signale l'embouchure de la Loire. Belle-Isle est un des principaux atterrages de la côte de France. C'est là que les bâtimens au long cours viennent prendre connaissance de terre et rectifier leur route, pour aller à Nantes, à Saint-Nazaire, parfois même, quand les vents soufflent du sud, pour aller à Lorient.

Au sud de la Loire, le littoral redevient plus sain et moins accidenté. Les phares de l'île d'Yeu, des Baleines et de Chassiron suffisent, avec quelques feux intermédiaires d'ordre inférieur, pour signaler tous les dangers de la côte jusqu'à l'embouchure de la Gironde, que la tour de Cordouan, avec son feu à éclipses de minute en minute, éclaire d'une façon magistrale. Ici encore les feux se multiplient et s'étendent même dans l'intérieur des terres jusqu'à Blaye, sur les deux rives du fleuve. Enfin entre la Gironde et la frontière d'Espagne règnent les dunes de sable sans îles ni découpures intérieures. Les navires évitent d'en approcher. Il a fallu cependant trois phares de premier ordre pour jalonner cette longue étendue de côtes stériles; mais il n'y a, sauf à l'entrée de l'Adour, aucun feu intermédiaire. C'est la partie la plus nue et la plus ingrate de notre littoral.

Les côtes de la Méditerranée sont saines en général, et la portée des phares y est plus étendue en raison de la plus parfaite transparence de l'air. On s'est contenté d'y établir sept phares de premier ordre et un petit nombre de feux de rang inférieur. Il est à

remarquer qu'un phare et quatre fanaux suffisent à signaler les abords de Marseille. Six phares suffisent aussi, avec quelques feux de port, pour tout le périmètre de la Corse. Quant à l'Algérie et aux autres colonies françaises, l'éclairage des côtes n'y est encore qu'ébauché. Les entrées des ports sont seules éclairées; tout le reste du littoral est pendant la nuit dans une obscurité complète.

Les phares et fanaux de diverses grandeurs dont il a été question jusqu'ici ne sont pas les seuls monumens que la prévoyance humaine élève sur les côtes de l'Océan, afin de prévenir les naufrages. D'autres ouvrages, moins apparens, plus modestes, mais encore bien utiles, complètent l'ensemble des signaux offerts aux navigateurs. Ils se présentent sous des formes variées et portent différens noms, suivant le but qu'ils atteignent et la disposition qu'ils affectent. Ce sont d'abord les *amers*. On désigne sous ce nom, en terme de marine, tout objet terrestre sur lequel le marin peut prendre un repère ou un alignement. Ainsi les clochers, les moulins à vent, de grands arbres, quelquefois des rochers de forme caractéristique, servent à cet usage. Des pics isolés, comme l'île de Ténériffe, des volcans qui se couvrent d'un panache de fumée, comme il s'en trouve en certaines parties du globe, sont des amers gigantesques au vu desquels le navigateur rectifie sa position géographique. A défaut de ces signaux naturels, on construit des signaux artificiels, soit un grand mur en maçonnerie qui est peint en blanc pour être visible de plus loin, soit un échafaudage en charpente de forme convenue. Les signaux de cette catégorie ont surtout paru nécessaires sur la longue et uniforme ligne de dunes qui borde les départemens de la Gironde et des Landes. On y a dressé aux points les plus apparens de grands amers en bois de 20 mètres de haut.

Veut-on signaler un écueil sous-marin sur lequel les navires dépourvus d'un bon pilote courraient risque de se jeter, on y place une *balise*, sorte de pieu en bois ou en fer qui dépasse un peu le niveau de la mer et est surmonté d'un *voyant* destiné à être aperçu de loin. Parfois les balises prennent les proportions d'un monument, par exemple celle qui a été élevée sur le rocher d'Antioche, récif dangereux situé au milieu du pertuis qui sépare les îles de Ré et d'Oléron. C'est une immense carcasse en fer dont le sommet dépasse de 10 mètres le niveau des plus hautes mers. On a eu la prévoyance de la garnir d'une échelle et d'établir en haut un plancher sur lequel des naufragés trouveraient au besoin un refuge temporaire. Les balises sont le plus souvent de petites tourelles en maçonnerie qui, suivant qu'elles sont peintes en rouge ou en noir, indiquent que le navigateur doit, en venant du large, les laisser à droite ou à gauche.

Lorsqu'il s'agit de jalonner un chenal ou d'indiquer les contours d'un banc de sable, on emploie aussi, au lieu de pieux-balises, des bouées, qui sont de petits corps flottans qu'une ancre frappée sur le fond de la mer maintient en une position à peu près invariable. Les bouées ont encore cet avantage, qu'un navire peut s'y amarrer en attendant le moment d'entrer au port, ou, s'il sort, en attendant le moment d'appareiller. C'est même le seul mode d'amarrage dont se servent les navires de guerre sur les rades de la marine militaire. On comprend que les amers, les balises et les bouées ne sont que des signaux de jour, puisque ce sont des signaux obscurs, invisibles la nuit et par les temps de brume. On a eu l'idée ingénieuse d'attacher sur certaines bouées une cloche que l'agitation de la mer suffit à mettre en branle, si bien que le son de la cloche supplée à l'insuffisance du signal visuel, et révèle au marin qui l'entend la proximité d'un danger. Du reste la cloche est d'un usage fréquent sur notre littoral comme moyen de remplacer les fanaux, lorsque le brouillard rétrécit d'une façon notable le cercle d'action de ceux-ci. Il y a des cloches sur la plupart des jetées de nos grands ports, et on les fait sonner par volées intermittentes aux momens où cette ressource accessoire paraît nécessaire. La substitution des signaux acoustiques aux signaux visuels par les temps de brume, quand ces derniers deviennent impuissans, est un des plus importans problèmes que l'ingénieur maritime ait maintenant à étudier, et c'est un problème qui est encore bien loin d'être résolu. Il est facile de s'en rendre compte. La lumière des phares porte, on l'a vu, à plus de 50 kilomètres en temps ordinaire, tandis qu'une cloche assez volumineuse ne se fait guère entendre qu'à 1,200 mètres avec vent debout, par une bonne brise; les vents violens peuvent même en intercepter tout à fait les sons. Les cloches, les sifflets, les trompettes, les tams-tams, ont été tour à tour mis à l'essai sans qu'aucun de ces instrumens ait donné un résultat satisfaisant. On ne saurait en aucune façon comparer l'efficacité des signaux acoustiques à celle des signaux lumineux. La question est toujours à l'étude et donnera peut-être un jour des résultats plus heureux.

Enfin, parmi toutes les indications qu'il est utile de signaler au navigateur qui se dirige vers un port, on a dû comprendre la hauteur de la marée dans le chenal où le navire va passer. Le pilote en effet, après avoir gouverné avec prudence entre les bancs et les écueils qui obstruent la rade, est exposé à s'échouer à l'entrée même du port, s'il se hasarde à y pénétrer à l'heure où la mer est basse. Des signaux de marée se font donc sur les jetées des principaux ports de la Manche et de l'Océan. Les ports de la Méditerranée n'en ont pas besoin, puisque les mouvemens de la marée y sont à

peine perceptibles. Au moyen de cinq ballons que l'on hisse en l'air, en leur donnant diverses positions conventionnelles, on arrive à signaler de 25 en 25 centimètres toutes les hauteurs d'eau comprises entre 3 et 9 mètres, limites extrêmes pour les navires de long cours. De plus un pavillon blanc avec croix noire et une flamme noire indiquent, suivant la position respective de ces deux objets, que la marée monte ou descend. Un pavillon rouge hissé en tête du mât des signaux avertit que l'entrée du port est interdite. Ainsi, depuis l'instant où le marin aperçoit la terre jusqu'à celui où il se trouve abrité au fond du port, des signes de convention le guident et le pilotent au milieu des dangers qu'il côtoie. Il s'établit entre le navire et la terre ferme une sorte de communication télégraphique qui rend le capitaine aussi sûr de sa marche sur une côte qui lui est inconnue que s'il naviguait toujours dans les mêmes parages. Ce n'est au surplus qu'une application restreinte d'un système de télégraphie marine beaucoup plus complet dont les vaisseaux de guerre ont aujourd'hui le privilége, et dont les bâtimens du commerce seront appelés plus tard à profiter. Sur les points saillans de notre littoral se dressent des sémaphores, c'est-à-dire des mâts à signaux, et au pied s'abrite une petite cabane où, comme dans les phares, des gardiens veillent sans interruption. Au moyen de pavillons combinés en diverses façons variables presque à l'infini, ils correspondent avec le navire qui passe au large. Chaque série de pavillon signifie un mot, une phrase, un chiffre d'un vocabulaire convenu à l'avance. Le navire peut, par ce moyen, faire connaître, sans accoster, le lieu d'où il est parti, demander des secours ou des renseignemens, s'enquérir des faits qui l'intéressent, annoncer son arrivée au port destinataire. Le vocabulaire dont il s'agit, traduit dans les différentes langues de l'Europe, exprime toujours les mêmes mots et les mêmes phrases par les mêmes signes. C'est une langue universelle d'un nouveau genre. Entre un navire et la côte, ou bien entre deux navires qui se rencontrent en mer, une conversation peut s'engager, bien que chacun des interlocuteurs ne parle que sa propre langue et ignore celle de son correspondant. En l'état d'incertitude où l'on se trouve après une longue traversée, cette correspondance avec l'inconnu, terre ou vaisseau qu'on aperçoit à distance, c'est pour le navigateur une joie et une consolation, quelquefois même c'est le salut du navire et de son équipage.

L'éclairage et le balisage des côtes, pour en revenir à l'objet principal de cette étude, sont sans contredit une institution bienfaisante, puisque les travaux qui s'y rapportent n'ont d'autre but que de prévenir les naufrages. A ce point de vue, on ne saurait pri-

ser trop haut les avantages qui en découlent : la vie de milliers de marins en dépend; mais ces travaux ont aussi un intérêt commercial dont il ne faut pas négliger de tenir compte. De ce que les sinistres maritimes sont rendus plus rares grâce à la portée lointaine des phares, de ce que les avaries au moment de l'atterrage deviennent moins fréquentes et moins graves par l'observation judicieuse des bouées, des balises, des amers et des signaux nautiques, il résulte que le taux des assurances maritimes est moindre et que le prix du frêt est moins élevé. Veut-on juger des progrès obtenus sous ce rapport, et par exemple de la sécurité donnée à la navigation nocturne? Il était impossible, il y a quelques années, d'entrer en rade de Brest pendant la nuit. Aujourd'hui deux petits phares, l'un sur la pointe de Portzic, l'autre sur celle du Petit-Minou, indiquent au navigateur l'alignement à prendre pour passer entre les écueils qui limitent le chenal. « On peut affirmer, disait l'illustre hydrographe Beautemps-Beaupré lorsqu'il fut question d'élever les deux tours qui portent ces feux, on peut affirmer que les moindres avaries que pourrait éprouver un bâtiment de l'état forcé par le mauvais temps à chercher un refuge de nuit dans la rade de Brest occasionneraient plus de dépenses que n'en demande la construction de ces phares. » Des considérations de même ordre justifient les dépenses importantes qui ont été faites afin d'éclairer les abords de tous nos grands ports. Une catastrophe déplorable dont les côtes d'Algérie ont été récemment le théâtre démontre avec plus d'évidence que ne le ferait un long raisonnement combien de richesses et de vies d'hommes l'éclairage maritime peut sauver de la perdition. Le bateau à vapeur le *Borysthène* se dirigeait en ligne droite vers Oran, dont le phare de Mers-el-Kebir devait lui signaler les approches. Entraîné vers l'ouest, sans en avoir conscience, par des courans sous-marins, il s'est misérablement englouti sur les écueils de l'île Plane, dont aucun feu ne révélait la présence. On peut le répéter encore, si rare que soit un tel événement, que sont en comparaison d'une si grande perte les dépenses de construction et d'entretien d'un phare?

Les sommes que chaque nation consacre à l'illumination de ses côtes sont en rapport avec le développement de son commerce maritime. En France, la question fut longtemps négligée, et ce n'est que sous la restauration qu'on lui accorda une attention sérieuse. Les belles découvertes de Fresnel dotèrent l'administration française de moyens d'action d'une efficacité surprenante. A ce moment, les travaux hydrographiques de Beautemps-Beaupré firent mieux connaître les dangers de tout genre dont notre littoral est parsemé. L'amiral de Rossel développa alors dans un mémoire remarquable

les principes qui devaient servir de base au système des phares et fanaux, et en fit approuver le projet en 1825 par la commission des phares, composée de savans illustres, d'ingénieurs et de marins expérimentés. Les travaux furent commencés sans retard et continués depuis lors sans interruption; ils sont bien près d'être terminés, au moins en ce qui intéresse la France continentale. Un demi-siècle ne s'est pas écoulé que soixante-dix tours ont été construites à neuf ou ont été l'objet de réparations qui équivalent à une reconstruction totale. Tous les anciens appareils d'éclairage ont été remplacés par des appareils lenticulaires du type le plus parfait. Il serait difficile peut-être de supputer toutes les dépenses qui ont été faites en ces quarante années. On en donnera une idée suffisante en disant que le coût d'établissement d'un phare de premier ordre est rarement inférieur à 200,000 francs et dépasse souvent un demi-million. C'est un chiffre qui varie entre des limites très étendues suivant les conditions où se trouve l'édifice et les circonstances impossibles à prévoir des travaux à la mer. Quant à l'entretien, un phare de premier ordre, avec le salaire de ses trois ou quatre gardiens, une consommation d'huile de plus de 3,000 kilogrammes et les dépenses accessoires, ne revient pas à moins de 8,000 francs par an. En somme, le budget annuel de ce service public atteint presque 1 million de francs.

Lorsqu'on étudie quelqu'une de ces découvertes brillantes qui décuplent la puissance d'une industrie en la transformant, ou donnent aux œuvres du génie civil un essor imprévu et des moyens d'action plus parfaits, on se demande toujours à qui l'on en est redevable. Cette question se pose avec un intérêt plus sérieux encore quand il s'agit d'une invention qui est, comme les phares, un bienfait pour l'humanité. On s'inquiète volontiers de savoir ce que fut la vie de l'homme à qui le siècle doit un grand progrès. Il est aisé de résumer en quelques mots la vie d'Augustin Fresnel, l'ingénieux créateur des phares. Né en 1788 dans un petit village de Normandie, admis de bonne heure à l'École polytechnique, il en sortait en 1806 en qualité d'élève ingénieur des ponts et chaussées. Pendant longtemps, rien ne parut révéler l'aptitude scientifique dont il était doué. Vers la fin de 1815, il entend parler par hasard de la polarisation de la lumière, curieux phénomène alors peu connu et dont un officier du génie, Malus, mort jeune aussi, venait de s'occuper avec succès. De ce moment datent ses premières recherches expérimentales sur la science de l'optique, dont il devait en peu de temps élargir la théorie d'une façon prodigieuse. En 1819, un de ses mémoires sur la diffraction était couronné par l'Académie des Sciences. En même temps Arago, qui était

déjà membre de la commission des phares, en faisait nommer Fresnel secrétaire et obtenait qu'en cette qualité il fût chargé de poursuivre les expériences relatives à l'éclairage maritime. Arago déclara plus d'une fois par la suite qu'il regardait comme un bonheur de sa vie d'avoir en cette circonstance soupçonné qu'un ingénieur, alors presque inconnu, serait un des hommes dont les découvertes illustreraient la France. Le choix était en effet heureux, car Fresnel, tout en continuant avec une persévérance infatigable la série de ses recherches sur la théorie de la lumière, sut trouver le temps de perfectionner les lampes des phares et d'inventer les appareils lenticulaires, qui sont un de ses plus beaux titres de gloire. Bientôt l'Académie des Sciences l'admit dans son sein à l'unanimité des suffrages; il n'avait que trente-cinq ans. Peu après, la Société royale de Londres lui décernait la médaille de Rumford, l'une des récompenses les plus enviées parmi celles que les compagnies savantes distribuent; mais tant de travaux avaient épuisé les forces du savant. Absorbé par ses recherches théoriques, qu'il poursuivait pour sa satisfaction personnelle, et par les fonctions d'ingénieur, qu'il ne négligea jamais, Fresnel sentit bientôt ses forces décliner, et après une longue maladie il s'éteignit sans souffrance. Si courte que sa vie ait été, il s'est fait une grande place dans l'histoire des sciences. Artisan non moins habile que profond mathématicien, il a su tout à la fois asseoir la théorie nouvelle de la lumière sur des bases scientifiques et créer les modèles d'admirables instrumens d'une utilité pratique et providentielle.

Fresnel a eu aussi un rare bonheur. Les ingénieurs qui ont continué l'œuvre principale de ses dernières années, son frère d'abord, Léonor Fresnel, et ensuite l'honorable directeur actuel de l'administration des phares, M. Léonce Reynaud, ont conservé avec un pieux souci le culte de la mémoire du grand inventeur. Certes l'éclairage maritime a toujours été en progrès, on n'a cessé d'innover et d'améliorer peu à peu les types et les appareils; mais les successeurs de Fresnel n'ont cessé aussi de lui en rapporter le mérite et de présenter comme un simple développement de ses idées primitives des perfectionnemens dont ils auraient eu le droit de s'attribuer l'honneur. On aime à voir une institution utile continuer ainsi les traditions d'un homme de génie, et, sans s'abandonner à la routine, ne pas renier le souvenir de son fondateur à mesure qu'elle s'étend et se développe. C'est qu'aussi la science et la théorie devaient être les bases fondamentales de l'industrie des phares, et que ceux-là surtout sont aptes à rendre justice aux recherches de leurs devanciers qui savent les continuer à l'occasion.

H. Blerzy.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février 1866.

On ne rendrait point à M. Thiers l'honneur qui lui est dû, si l'on essayait de louer l'honnête, le patriotique, le magnifique discours qu'il vient de prononcer au corps législatif. De pareils actes se louent eux-mêmes. On sent que tous les témoignages de l'admiration seraient mesquins en face d'un homme qui a la félicité de consacrer à sa cause un talent aussi grand qu'elle. On ne peut que s'unir à lui par ces muets serremens de main où passent les tressaillemens des âmes et par le simple aveu d'une reconnaissance profonde.

C'est une grande et noble joie, par le temps équivoque où nous vivons, de voir qu'enfin notre France de 1789 a trouvé un interprète digne d'elle. La grande portée du discours de M. Thiers est dans la sûreté puissante, lumineuse, décisive, avec laquelle il a rattaché aux principes de 1789 l'œuvre politique proposée à la France présente. Avec un rare mélange de sagacité et de modération, don heureux d'une raison maîtresse d'elle-même, M. Thiers a découvert dans la constitution qui nous régit, dans la légalité la plus stricte, les titres au nom desquels la France doit revendiquer l'accomplissement du vœu suprême de la révolution. La constitution de 1852 s'est placée sous l'invocation des principes de 1789. Elle dit dès le premier article : « La constitution reconnaît, confirme et garantit les grands principes proclamés en 1789 et qui sont la base du droit public des Français. » Les principes de 1789 sont donc notre grande charte à nous, celle à laquelle la constitution actuelle, de son propre aveu, emprunte son autorité et sa sanction. Or ces principes ne sont point une tradition confuse et indéterminée qui se prête à des interprétations arbitraires et contradictoires Ils sont définis par des formules précises et inflexibles dans les déclarations des droits et des garanties qui forment le préambule de la constitution de 1791. Devant ces formules, aucune ambiguïté ne peut subsister sur le droit public que la révolution a entendu fonder en France. La révolution, comme on le sait et comme M. Thiers vient de le rappeler, a pour-

suivi deux buts, un but social et un but politique. Elle a voulu fonder l'égalité dans la société, la liberté dans le gouvernement politique. Nous avons eu de tristes écoles qui, oubliant ou méconnaissant les origines et les aspirations les plus certaines de la révolution, ont prétendu réduire à l'établissement de l'égalité l'œuvre essentielle et exclusive de notre grand mouvement révolutionnaire. Ce fatal préjugé survit et nous opprime encore dans le domaine des faits; mais il ne peut tenir dans le domaine des idées, et notre histoire rejette avec mépris un travestissement qui voudrait la déshonorer. Les esprits qui se respectent ne peuvent nier l'élan de la France de 1789 vers la liberté. Un des plus utiles mérites du dernier livre de M. Edgar Quinet est d'avoir mis cette vérité en lumière avec une abondance et une force de preuves qui rendent toute contestation impossible. Comme M. Quinet l'a fait remarquer, le travail égalitaire de la révolution fut facile; les résultats en furent acceptés et consacrés tout de suite. La partie difficile de la tâche, ce fut la conquête de la liberté. C'est en cherchant à organiser la liberté au milieu des vieilles routines de l'ancien régime, à travers les vieilles habitudes d'arbitraire qu'un long gouvernement despotique avait en quelque sorte inoculées au tempérament national, qu'on se trouva en proie aux luttes violentes et qu'on s'abandonna aux déviations qui compromirent l'œuvre révolutionnaire; mais la fureur même de ces luttes, si elle accuse l'inexpérience de la nation, montre combien sa passion pour la liberté fut ardente et sincère. Comment pourrait-on dire que ce ne fut point cette passion qui souleva la France en 1789 et enflamma l'enthousiasme révolutionnaire? Le premier acte révolutionnaire fut la prise de la Bastille. Est-ce pour l'amour exclusif de l'égalité que le peuple dans son sublime emportement, lui par-dessus qui les lettres de cachet passaient sans l'atteindre, alla détruire le monument séculaire des attentats commis contre la liberté par la justice administrative de l'ancien régime?

Le mérite éminent du discours de M. Thiers est d'avoir relié la question actuelle de la liberté à notre droit politique écrit et à nos plus imposantes origines révolutionnaires. Ce texte de la déclaration des droits qu'il a rappelé a fixé les conditions inexpugnables de la destinée politique de la France moderne : « la souveraineté est une, indivisible, inaliénable; elle appartient à la nation; aucune portion ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice. » Voilà, on peut le dire, toute la constitution de la France résumée et précisée, suivant le mot de M. Thiers, en langage lapidaire. Toute la théorie du monde moderne en matière de gouvernement et de droits politiques est enfermée dans ces trois lignes. A moins de nous ramener à la barbarie et aux capricieuses tyrannies de la force, on ne peut pas sortir de là. Comment est-il possible que, le droit moderne étant compris dans une si souveraine définition, nous soyons encore les jouets, en ce qui touche à la pratique des libertés qui sont les attributs et les organes indispensables de la souveraineté nationale, des illusions les plus grossières et des sophismes les plus maladroits? Des esprits fermés à toute philosophie, et qui

affectent pourtant la profondeur, persistent à maintenir un dualisme et un antagonisme entre ce qu'ils appellent l'autorité et la liberté. Ils opposent les droits de l'autorité aux droits de la liberté, avec l'arrière-pensée constante de subordonner ceux-ci à ceux-là. Ces distinctions abstraites et artificielles sont aussi puériles et aussi usées que la scolastique du moyen âge, et ne répondent à aucune réalité vivante et à aucune logique. C'est le reste des habitudes d'esprit créées par l'ancien droit qui attribuait au pouvoir une mission distincte, supérieure, d'origine et de vocation divines. En face de ce pouvoir, suivant les conceptions de l'ancien monde, la liberté ne pouvait avoir en effet qu'une existence subordonnée et précaire; mais dans la reconnaissance des lois de la morale politique la révolution française et, il faut le dire aussi, la révolution d'Amérique ont produit des découvertes non moins certaines que celles qui ont accompagné la renaissance scientifique de l'Europe. Copernic et Galilée ont appris au monde que la terre n'était point le centre du système solaire. Les auteurs de la révolution d'Amérique et ceux de la révolution française ont fait entrer à jamais dans la conscience de l'humanité cette vérité, que ce ne sont point les peuples et leurs justes droits qui tournent autour de ce qu'on était accoutumé à nommer l'autorité, que c'est au contraire l'autorité qui dérive de la souveraineté nationale et par conséquent des libertés politiques qui constituent cette souveraineté. Les gens qui du haut du pouvoir se figurent qu'ils ont qualité pour dominer, régenter, restreindre ou suspendre à leur gré les libertés politiques par lesquelles s'exerce la souveraineté populaire ne sont plus que des ignorans semblables à ceux qui croiraient encore que Josué a arrêté le soleil. L'autorité légitime ne peut plus désormais procéder que de la souveraineté nationale; elle ne saurait être que le mandataire de cette souveraineté; elle désavouerait dans son origine sa légitimité, ses titres, si elle prétendait s'élever au-dessus des libertés qui sont les organes naturels et nécessaires de la souveraineté une, indivisible et inaliénable du peuple.

Nous ne recommencerons point la déduction si naturelle, si logique, si lucide, que M. Thiers a présentée de ces libertés nécessaires, en dehors desquelles le plus haut des principes de 1789, celui de la souveraineté nationale, ne pourrait plus être mis en avant sans la plus odieuse hypocrisie et la plus outrageante dérision. Toute cette partie de son discours où il nous fait toucher en quelque sorte l'enchaînement de la liberté de la presse, de la liberté de réunion, de la liberté électorale, de la liberté parlementaire, aux principes de 1789, « base du droit public des Français, » entrera dans l'histoire de France comme un de ces immortels commentaires par lesquels les grands citoyens dans les pays libres ont l'honneur de fixer la signification des constitutions nationales. Les nobles préoccupations qui animent M. Thiers donnent lieu à un rapprochement que nous demandons la permission d'indiquer. Cette généreuse tendance qui nous porte à rechercher dans nos origines révolutionnaires les titres imprescriptibles de

nos libertés n'est point particulière à la France. Un travail analogue s'opère en ce moment même dans les plus honnêtes et les plus hautes intelligences politiques des États-Unis. Le jour même où M. Thiers prononçait son discours, nous lisions le discours remarquable que M. Sumner vient de prononcer au sénat de Washington, et que nous ont apporté les derniers courriers d'Amérique. — La harangue de M. Sumner est le grand événement politique actuel aux États-Unis. L'illustre sénateur américain, le chef du parti radical au sénat, s'est proposé de faire sortir du commentaire le plus attentif de la constitution de son pays les principes d'après lesquels doit être résolu le difficile problème que les Américains nomment la reconstruction, c'est-à-dire la rentrée des états rebelles dans l'Union. Nous n'essaierons point ici d'apprécier la portée pratique des opinions de M. Sumner sur la grande question qui agite les États-Unis; mais il nous est impossible de ne point rendre hommage à la piété patriotique que respire son beau discours. De même que M. Thiers a voulu dégager les destinées libérales de la France des grands principes de la révolution, de même M. Sumner a eu à cœur de mettre en lumière, dans les origines de la constitution des États-Unis, les principes fondamentaux du gouvernement républicain des temps modernes. Il faut voir avec quelle religion M. Sumner interroge les enseignemens des fondateurs de la république, de ceux qu'à chaque instant il appelle « les pères : » — touchant langage de ces républicains qui ne datent pas encore d'un siècle, et qui mêlent à la politique, malgré la rudesse de mœurs que nous sommes trop enclins à leur reprocher, les traditions aimantes de la famille. Il faut voir avec quelle honnête fierté il rappelle que Washington a donné au monde la révélation d'une nouvelle nature de grandeur. Il faut voir avec quelle foi certaine il proclame la grande découverte de la révolution américaine, la notion moderne de la légitimité des gouvernemens uniquement et exclusivement placée dans le consentement des gouvernés. Il faut voir enfin avec quelle abondante et triomphante argumentation il établit la nécessité de l'égalité et de la liberté politique, dont l'union absolue trace seule et forme le cercle de la cité américaine. « Que serait, s'écrie-t-il, l'égalité sans la liberté et la liberté sans l'égalité, et à défaut de l'une d'elles le nom de république ne serait-il point une moquerie? » N'est-ce pas un grand spectacle que ce concert de retour vers les sources de la liberté et des gouvernemens populaires qui s'accomplit en même temps en France et aux États-Unis, lesquels déjà une fois, par notre concours, ont eu le bonheur et la gloire d'être nos précurseurs? N'est-ce point une coïncidence remarquable que ces voix de deux grands patriotes qui presque au même instant, sans s'être donné le mot, obéissant instinctivement à la loi mystérieuse qui pousse les peuples destinés à guider la civilisation, se répondent avec tant d'éclat d'un bord à l'autre de l'Atlantique? Toutes les nouvelles des États-Unis disent que l'effet produit par la harangue de M. Sumner a été immense. Ce succès, écrit-on, ne tient point aux séductions ordinaires de l'art oratoire, à la

grâce du geste, à l'élégance du style, à l'éclat des images. Il est venu de la force de la vérité, de la noblesse du sentiment; on se sentait fier sous la puissante parole de l'orateur, fier d'être citoyen sous un gouvernement fondé sur des principes si justes, si grands, si simples. Les adversaires habituels de M. Summer, les démocrates du congrès, se sont couverts d'honneur en se joignant aux témoignages de respect qui ont été rendus si universellement au sénateur radical. Dans l'orgueil que leur inspire cette belle et bonne action oratoire, les Américains se retournent amicalement vers notre vieux monde, et ne dissimulent point l'espoir que ce discours leur fera plus d'honneur en Europe qu'aucun acte public accompli dans leur pays depuis le décret d'émancipation. Nous sommes charmés, pour notre part, de donner raison à cette espérance. Ces douces joies de la popularité immédiate, spontanée, aux effusions naïves, manquent encore, chez nous, aux hommes qui, comme M. Thiers, remplissent la sévère mission de la revendication des libertés publiques; mais la conscience du devoir rempli, la certitude du service rendu, sont des encouragemens suffisans pour les âmes vigoureuses.

Nous ne ferons pas allusion à la seconde partie du discours de M. Thiers, à celle où l'illustre orateur a dit son opinion sur les questions courantes du jour; ce n'est point que nous nous sentions embarrassés des dissentimens qui, sur plusieurs de ces questions, nous séparent de M. Thiers. Les appréciations particulières de l'illustre homme d'état, quand même il nous serait impossible d'y souscrire, n'ôtent rien à la puissance de son commentaire constitutionnel. M. Thiers réclame les libertés nécessaires, et nous sommes convaincus, pour notre compte, que ces libertés, quand nous en aurons repris possession, prépareront ou confirmeront sur plusieurs points de la politique économique et de la politique étrangère des solutions contraires à celles pour lesquelles M. Thiers ne dissimule point ses préférences. Bien loin d'être étonnés de voir M. Thiers avouer sur les questions courantes des opinions qui n'ont guère la chance de devenir populaires, nous le louerions plutôt de sa franchise et de sa vaillance. La liberté ne semble point devoir profiter à certaines causes qu'il aime, et cependant il n'hésite point à demander la liberté, même au risque de la voir se retourner contre lui. Il ne saurait y avoir de plus décisif témoignage d'une sincérité plus désintéressée. Une sincérité semblable efface tous les ombrages que pourraient exciter des dissentimens secondaires. Y a-t-il rien de plus naturel et de plus légitime que le maintien de l'union sur les questions essentielles de constitution entre des hommes qui obéissent sur les autres affaires à des tendances et à des aspirations diverses? Nous ne prendrons point la peine d'essayer la justification logique d'un tel accord; nous nous contenterons d'une comparaison hypothétique qui peut servir à expliquer la situation des diverses fractions de l'opinion libérale en France. Il y a deux pays incontestablement libres dans le monde: l'Angleterre et les États-Unis. Il y a dans chacun de ces pays trois partis qui professent des idées

très différentes sur l'ensemble et la marche des affaires. Ils s'appellent en Angleterre les tories, les whigs et les radicaux, aux États-Unis les radicaux, les républicains conservateurs et les démocrates. Supposez que les libertés nécessaires vinssent à manquer aux Anglais et aux Américains, n'est-il pas certain que les trois partis qui professent pour ces libertés le même attachement s'uniraient sur le champ pour les ressaisir? La liberté de la presse, la liberté de réunion, la liberté municipale, seraient réclamées avec une égale énergie en Angleterre par lord Derby aussi bien que par lord Russell, par M. Disraeli aussi bien que par M. Bright, en Amérique par M. Raymond aussi bien que par M. Stevens. C'est un accord semblable qui s'établit naturellement en France pour le développement des libertés publiques, et cet accord, sous l'influence des lumineux enseignemens de la discussion parlementaire, ne peut que se fortifier et se généraliser dans le pays tout entier.

La fausse doctrine démocratique qui annonce le progrès social et le bonheur des peuples par l'initiative d'un pouvoir affranchi des entraves de la liberté était représentée naguère dans un coin de l'Europe par une triste caricature. Le prince Couza avait fortifié son pouvoir par un coup d'état sous prétexte d'initier aux droits de propriété les pauvres paysans roumains. Nous protestâmes sur le champ contre cette pitoyable et dangereuse parodie, sans rencontrer grand écho dans la presse française et le monde politique officiel. Le coup d'état de Couza n'était point cependant un fait sans gravité au point de vue de la politique générale de l'Europe. La constitution renversée par Couza avait été garantie par les puissances signataires du traité de Paris : il était peu honorable pour ces puissances de laisser braver par un aventurier jouant au despotisme une garantie européenne stipulée en faveur d'un peuple intéressant; il était imprudent aussi de laisser s'introduire un pareil désordre dans une partie de l'Europe où le moindre incident peut à l'improviste irriter cette maladie chronique qu'on appelle la question d'Orient. On ferma systématiquement les yeux sur ce péril, et on laissa faire Couza. Le coup d'état de celui-ci était fondé sur de faux prétextes et fit bien du mal à la Roumanie. Les hommes les plus intelligens et les plus généreux de ce pays, sur lequel il est si naturel que la France étende sa sollicitude, furent accablés de tracasseries, abreuvés de dégoûts. Nous ne pouvons oublier un de ces hommes, le vice-président de la chambre des députés, M. Pano; il était venu en France, avec le mandat des plus honnêtes et des plus distingués parmi ses compatriotes, pour éveiller à temps l'attention sur les menées et les tendances de Couza. Ses efforts furent impuissans; on ne daigna pas l'écouter, et le désespoir patriotique que lui inspira le renversement des institutions a coûté la raison à cet avocat infortuné de la liberté roumaine. Bien d'autres malheurs privés furent la conséquence de l'attentat du prince. Tandis que Couza, très habile à se servir du télégraphe, faisait célébrer dans les journaux européens ses succès, sa popularité, ses prétendues réformes politi-

ques, le pays se démoralisait, les finances étaient dilapidées, et avec une certaine jovialité comique le prince se permettait les plus étranges caprices de dictature. Le grief principal qu'il avait mis en avant contre l'assemblée illégalement renversée par lui était l'instabilité qu'il l'accusait d'imprimer au pouvoir; il accusait cette assemblée de la ridicule multiplicité des ministères qui s'étaient succédé depuis le commencement de son règne. On vit bien l'injustice de ce reproche quand Couza fut devenu autocrate; il ne lui fut pas plus facile de s'entendre avec ses ministres que sous le régime constitutionnel, et les changemens de cabinets ne furent pas moins fréquens. Le prince, exploitant l'ambition patriotique qui porte les Roumains à organiser une armée nationale, affectait de s'appuyer sur l'élément militaire. Il crut tirer grand parti d'une petite émeute qui fut provoquée comme à plaisir à Bucharest l'été dernier. La seule occasion de gloire qu'il pût donner à ses soldats fut la répression de cette fausse insurrection; mais c'est cette répression qui lui a porté malheur. L'armée a eu honte d'avoir été employée à brutaliser d'innocens pauvres diables et d'honnêtes citoyens injustement accusés. C'est depuis lors que la petite armée roumaine a pris en dégoût le pouvoir de Couza. Comme pour effacer le souvenir d'une complicité involontaire qui les humiliait, les chefs militaires se sont chargés de délivrer leurs compatriotes de cette contrefaçon du despotisme. Une nuit, le chef du poste du palais, le major Lecca, n'a eu qu'à entrer avec quelques-uns de ses hommes dans l'appartement du prince pour le décider à résigner le pouvoir. Aucune chute n'a été plus soudaine et plus complète. Couza, dans son triomphe, à l'heure des prospérités, avait fait des sénateurs et des grands dignitaires privilégiés; on n'en a pas retrouvé un seul sous ce trône de comédie.

La révolution roumaine se recommande par deux caractères, l'unanimité des sentimens qui l'ont inspirée et l'indulgente clémence des vainqueurs. Il y a, on le sait, plusieurs partis en Roumanie, divisés soit par les questions sociales, soit par les intérêts politiques, soit par les tendances religieuses, soit encore par les alliances extérieures. Tous les partis ont oublié leurs dissentimens et se sont unis contre le despotisme de Couza; toutes les opinions se sont fondues dans le sentiment de l'honnêteté et de la dignité nationales offensées. Il faut bien qu'il y ait dans ces alliances de partis commandées par de grands intérêts nationaux une vertu morale; on en voit l'effet dans la douceur et l'intelligence des révolutions produites par ces alliances. Les Roumains se sont abstenus de toutes représailles contre l'homme qui les avait trompés et humiliés; ils se sont contentés de le conduire le plus vite possible à la frontière. La révolution n'a pas été seulement modérée, elle a été habile; le mouvement qui a porté le sénat et l'assemblée unanimes à décerner l'hospodorat au comte de Flandre a été un remarquable tour d'adresse. Les Roumains, en rendant ce témoignage à la dynastie européenne qui s'est le plus honorée par sa probité constitutionnelle, n'ont pu compter sur l'acceptation du roi des Belges; mais en pro-

clamant une sympathie ils ont manifesté une répugnance. Le vote en faveur du comte de Flandre est un vote d'exclusion contre un prince allié à la maison impériale de Russie, le duc de Leuchtenberg, dont la candidature avait été plus d'une fois insinuée. Il faut espérer que les Roumains seront laissés libres dans le choix de leur chef. Un candidat russe étant impossible, la vieille clause de la souveraineté de la Porte étant un obstacle à la candidature de tout prince occidental, c'est parmi eux, suivant toute vraisemblance, que les Roumains auront à élire leur prince. Le choix sans doute sera difficile; en attendant, ce qu'il faut souhaiter aux Roumains, c'est la continuation de l'union patriotique à laquelle ils doivent le recouvrement de leurs libertés. L'Europe, qui les a si mal défendus contre les excentricités de Couza, est sans doute éclairée par sa propre faute; ses regards sont aujourd'hui tournés vers eux, les Roumains sont en scène; il dépend d'eux de nous donner un spectacle et au besoin des exemples qui augmentent l'estime et la sympathie que leur doit le libéralisme européen.

Nous avons eu raison de ne point douter des bons instincts du parlement italien. Le péril d'une crise ministérielle est encore une fois ajourné. La perception des douzièmes a été accordée au cabinet. La discussion politique s'engagera donc régulièrement, avec la liberté d'esprit nécessaire, à propos des projets financiers de M. Scialoja. S'il nous était permis de donner des avis aux hommes politiques d'Italie, nous leur conseillerions, dans cette phase délicate qu'ils traversent, de mettre leur application la plus grande à éviter d'embrouiller les questions. Ils devraient s'efforcer, suivant nous, de résoudre la question financière en ajournant et en tenant à l'écart la question politique. Quand elle sera maîtresse de ses finances, l'Italie sera maîtresse de sa politique. Si au contraire elle mêle la discussion politique à la discussion de l'équilibre des budgets, elle expose à de nouvelles complications et à de périlleux retards la solution du problème financier. Nous savons bien que la question politique est irritante pour l'Italie; des provocations agaçantes lui arrivent sur ce point de tous côtés, un jour la dépêche de M. de Malaret, un autre jour les dépêches du livre rouge espagnol, une fois la discussion de notre sénat, une autre fois la publication de la circulaire du cardinal Antonelli, où la contradiction la plus absolue, la plus constante, la plus hostile est opposée au droit italien. L'Italie ne doit pas se laisser distraire par ces taquineries du soin de ses affaires les plus urgentes. Quant à la question financière, il nous semble qu'elle ne devrait point être choisie comme prétexte d'une lutte de partis et d'une crise de pouvoir. L'intérêt patriotique est là si pressant et si prépondérant que les rivalités devraient s'effacer et concourir plutôt en commun à la solution attendue par le pays. Il se produit au surplus dans la péninsule au sujet des finances un mouvement très significatif, et qui fait le plus grand honneur à l'esprit public italien; nous voulons parler de la souscription nationale organisée sous les auspices du prince de Carignan. Le fonds national déjà s'élève à près de 50 millions. Cet effort commencé avec tant de vi-

gueur, et qui s'annonce dès le début comme un succès, prouve au monde financier de l'Europe avec quelle fermeté l'Italie est résolue à tenir ses engagemens. Cette grande manifestation patriotique ne peut manquer d'agir sur les principales influences parlementaires et de leur imposer l'accord sur les combinaisons qui doivent relever le crédit italien. Si pourtant, contre nos vœux et contre notre espoir, il n'était pas possible de dégager la question financière de la question politique, si le cabinet devait succomber, nous croyons qu'il ne faudrait plus recourir aux replâtrages, que le parti le plus hardi et le plus franc serait aussi le plus sage, et que la responsabilité du pouvoir devrait être offerte sans hésitation aux hommes de la gauche. MM. Mordini et Crispi font depuis plusieurs années devant le public leurs preuves de talent et d'esprit politique. Peut-être auraient-ils, pour trancher les questions de réforme administrative et de finance, plus de vigueur de caractère et d'ascendant de popularité que les hommes des nuances intermédiaires, trop enclins aux demi-mesures et aux accommodemens personnels. Si les partis intermédiaires ne savaient point se réunir au présent cabinet pour sauver les finances, il serait impossible de ne pas regarder comme très rapprochée la perspective de l'avénement des hommes de la gauche au pouvoir.

Que dire de la politique si téméraire poursuivie avec un sans-façon si surprenant par le gouvernement prussien que guide le curieux Phaéton nommé M. de Bismark? Les difficultés extérieures ne suffisent point à cet audacieux; il faut qu'il y ajoute l'épice d'une lutte sans issue contre la chambre populaire de son parlement. Voilà un de ces forcenés rétrogrades qui pourront bientôt se montrer pour de l'argent comme des curiosités antiques, obstinés à croire et à professer que c'est l'opinion populaire qui doit céder à l'initiative du pouvoir, et qu'en politique c'est le soleil qui tourne autour de la terre! Il est des mots dont on ne perçoit le sens que sous l'émotion de circonstances pareilles à celles qui les firent créer. La France libérale s'avisa, il y cinquante ans, d'appeler *introuvable* une chambre où s'étaient donné rendez-vous toutes les idées absurdes d'un régime politique disparu. Les hommes de nos jours ont pu étudier sur de remarquables échantillons le sens du mot introuvable. M. de Bismark est un beau spécimen d'introuvable. — Curieux conservateurs qui ne savent être que des casse-cou! — Nous laissons volontiers M. de Bismark aux prises dans les duchés avec la rivalité de l'Autriche; mais nous prêtons une attention plus curieuse à sa lutte avec la représentation prussienne. En voulant soumettre les discours des députés prononcés dans la chambre à la juridiction des cours de justice, en obtenant un arrêt dans ce sens de la cour suprême de Berlin, arrêt prononcé par cette cour, augmentée pour la circonstance de deux suppléans, à une voix de majorité, M. de Bismark s'est placé en dehors de toutes les conditions d'existence politique de ce temps-ci. Il a cru vivre apparemment à l'époque de Charles Ier et des cours étoilées, avant le long parlement et la revanche de Hampden. Une chose justifie encore ce

rapprochement : les orateurs de la chambre prussienne, avec l'ampleur didactique de leur langage, l'abondance de leur argumentation et la noble opiniâtreté de leur résistance, ressemblent à ces vieux parlementaires anglais contre lesquels vint se briser le despotisme des Stuarts. La fermeté patiente des libéraux par lesquels le peuple prussien s'honore d'être représenté aura infailliblement raison des incartades de M. de Bismark. Là comme partout la lutte entre l'esprit libéral et les capricieuses bravades de l'esprit dictatorial ne peut se terminer que par le triomphe de la liberté. Ainsi le veulent la logique, la force des choses, la marche du temps. Que faut-il pour que tombe en poussière l'édifice artificiel et fragile élevé par M. de Bismark? Le plus léger déplacement de l'axe politique de l'Europe, le plus simple accident. Est-il possible que les destinées de peuples intelligens et honnêtes soient livrées avec une telle insouciance à de tels hasards?

La session continue à être triste en Angleterre. Les débats sur le système à employer pour combattre la maladie des bêtes à cornes ont montré qu'en Angleterre le sens pratique administratif réside bien plus dans la chambre des communes que dans un ministère. Les *fenians* irlandais ont aussi donné lieu à une nouvelle panique. Le cabinet a demandé au parlement de supprimer l'*habeas corpus* en Irlande pendant six mois. Sans doute cette étrange conspiration et cette persévérance acharnée des fenians ne menacent point le royaume-uni d'un grave danger; mais elles mettent à nu une infirmité encore persistante de l'Angleterre de nos jours. On peut parler de cette infirmité sans offense contre les hommes politiques de la génération présente, car ils ne sont pour rien dans les maux que révèlent les mouvemens de l'Irlande. Les hommes d'état anglais de notre temps ont eu l'intention d'être justes pour l'Irlande et se sont montrés vraiment libéraux envers elle : l'Irlande a été admise à toutes les libertés dont jouit l'Angleterre; mais les deux races sont soumises à un étrange héritage de haines et à une mystérieuse réversibilité des fautes. Une circonstance curieuse, c'est que l'inimitié nationale de l'Irlande contre l'Angleterre, qui disparaît dans les classes éclairées et aisées, où devrait s'être conservé plus vivement le souvenir des injustices de la conquête britannique, se perpétue au contraire comme un instinct toujours vivace au cœur du peuple. C'est du peuple que sortent les fenians, d'un peuple bien vindicatif, puisque ses représentans, même après avoir changé de patrie, se servent de l'aisance qu'ils acquièrent en Amérique pour organiser une vengeance préméditée contre ceux qu'ils détestent encore comme les oppresseurs de leur race. On comprenait l'exode des Irlandais, on comprenait qu'ils allassent chercher un travail plus rémunérateur, une vie plus facile en Amérique, en Australie; mais on n'eût pas pressenti que, fixés dans ces contrées lointaines, ils y conserveraient un esprit d'organisation nationale, et se retourneraient comme des ennemis inquiétans, sinon redoutables, contre ceux qu'ils regardent comme les injustes dominateurs de leur patrie, que leurs corps seuls ont quittée et dont leur âme n'est jamais

absente. Ce phénomène moral et politique donne terriblement à penser. Il se reproduira en Pologne, soyez-en sûrs, où la politique russe, qui croit éteindre l'âme polonaise en écrasant et spoliant la noblesse, sera bien surprise de la retrouver un jour au cœur des paysans, qu'elle espère corrompre par des faveurs. Devant cette conspiration des fenians, secrète maintenant en Irlande, mais ouverte et publique aux États-Unis, le gouvernement anglais est bien obligé de prendre des précautions défensives, pour lesquelles il a obtenu l'approbation du parlement. Le danger matériel sera écarté; mais contre le mal moral d'autres remèdes sont nécessaires. Nous ne savons s'il peut y en avoir d'efficaces; en tout cas, nous ne pouvons qu'applaudir aux sentimens qu'a exprimés M. Bright dans le pathétique discours qu'il a prononcé à propos de la suspension de l'*habeas corpus*. Un beau mouvement de ce discours est celui dans lequel, s'adressant aux chefs des deux partis qui divisent la chambre, à M. Gladstone et à M. Disraeli, dont il a défini en un noble langage les hautes qualités intellectuelles et morales, il leur a demandé pourquoi, au lieu de se fatiguer réciproquement en des luttes stériles, ils ne rapprochaient point leurs talens et leurs influences pour aviser ensemble à faire disparaître ce qu'il peut rester à l'Irlande de justes griefs. Le plus apparent de ces griefs est l'établissement temporel dont jouit encore en Irlande l'église anglicane. Quand le fenianisme aura été réprimé, il faudra bien que la réforme s'attaque à cet état ecclésiastique, qui est une injure à la foi religieuse de la majorité des Irlandais. Peut-être aussi cette révélation du fenianisme devrait-elle faire comprendre aux Anglais les fautes qu'ils ont commises envers le peuple américain durant la guerre civile. Le fenianisme est pour une grande partie le résultat de la partialité choquante et imprévoyante que les Anglais ont montrée pendant la guerre en faveur des rebelles, une sorte de réaction naturelle contre cette piraterie confédérée qui a pu s'armer et s'équiper si impunément dans les ports anglais. Toutes ces choses sont pour la politique anglaise le sujet de préoccupations assez mornes. C'est un fâcheux prodrome aux discussions sur la réforme parlementaire, dont la perspective inquiète visiblement, même au milieu du parti whig, les intérêts conservateurs. Ajoutez que le ministère semble affecté d'une faiblesse intime. Des rangs de la section du parti libéral opposé à la réforme, on harcèle le chef des conservateurs, M. Disraeli, comme si on le provoquait à jouer le grand jeu, et si on lui offrait une occasion décisive de rentrer au pouvoir.

Les dernières nouvelles des États-Unis sont de nature à satisfaire ceux qui auraient déploré que la question du Mexique pût devenir une occasion de mésintelligence entre la France et la république américaine. Le gouvernement américain a donné à la dépêche de M. Drouyn de Lhuys du 9 janvier le sens que nous y avions trouvé, et le discours de l'empereur, fortifiant les assurances de notre ministre, a produit sur le public américain une impression favorable. Il importe qu'on tire profit de ces bonnes dis-

positions mutuelles pour s'occuper avec une volonté sérieuse et prompte de mettre fin aux responsabilités onéreuses qui nous ont été infligées par l'entreprise mexicaine. Il ne faut point se tromper au surplus sur les sentimens des Américains : ils attachent très sincèrement et très cordialement un grand prix à conserver l'amitié de la France; mais qu'on n'aille pas rêver qu'on pourra jamais leur faire aimer une monarchie impériale au Mexique. Si l'on avait pu nourrir une telle illusion, il suffirait d'un fait éclatant et récent pour la dissiper. Les derniers journaux arrivés des États-Unis nous apportent le grand éloge funèbre du président Lincoln prononcé à Washington par l'illustre historien américain Bancroft. C'est à Washington qu'a eu lieu la solennelle cérémonie de la commémoration de la mort du président martyr. Les deux chambres du congrès étaient réunies dans la rotonde du Capitole sous la présidence de M. Lafayette Foster. Le président Johnson, les ministres, les hauts dignitaires de la justice, les généraux et tout le public distingué de Washington composaient le reste de l'auditoire. M. Bancroft a lu devant l'élite de la grande république sa composition en l'honneur de la vie de Lincoln; au ton du discours et au caractère de l'assemblée, on eût dit une de ces oraisons funèbres que prononçaient sur les grands morts les chefs des vieilles républiques grecques. Amené à s'expliquer sur l'expédition française du Mexique, M. Bancroft a parlé de la France avec une franche sympathie, mais en homme qui connaît l'histoire politique des dernières années et qui n'oublie point les oppositions extérieures que son pays a rencontrées dans sa grande lutte civile. On a remarqué qu'un des passages les plus applaudis de son discours a été celui où il s'est écrié : « Un état libre est immortel comme son peuple; la république du Mexique vivra encore. »

E. FORCADE.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET LES MŒURS LITTÉRAIRES.

RÉCEPTION DE M. C. DOUCET.

A travers toutes nos vicissitudes politiques, malgré la perpétuelle transformation des mœurs et des goûts, l'*Académie éminente,* comme on l'appelait à ses débuts, a gardé le privilége des réunions d'élite; puisse-t-elle le conserver toujours et ne pas compromettre la faveur attachée à ses souvenirs! On la respecte et on l'aime, cette noble compagnie, alors même qu'elle ne répond pas toujours à l'idéal qu'on s'en fait. N'est-elle pas un témoin des âges disparus? Que d'échos sous cette coupole! Que de traditions parmi ces maîtres! On peut citer, par exemple, tel de ses doyens qui a conversé dans sa jeunesse avec le vénérable Suard, mort en 1817 à l'âge de quatre-

vingt-trois ans; or M. Suard avait connu Fontenelle, et par Fontenelle on touchait à Racine, à Boileau, à La Fontaine, à Corneille. Tandis qu'ailleurs les souvenirs se dispersent, ils ont ici un lien et un foyer. Il est vrai que tous ces souvenirs n'ont pas la même valeur, de même que tous les discours de réception ne sauraient avoir le même attrait. Bien plus, en relisant les listes académiques des deux derniers siècles, et peut-être aussi celles d'une période récente, vraies listes funéraires où figurent tant d'immortels à jamais oubliés, on serait un peu surpris de voir la vieille institution de Richelieu toujours si entourée d'hommages, si on ne se rappelait les illustres noms que j'évoquais tout à l'heure. Il ne fallait pas, au dire de l'Écriture, toute une phalange de justes pour sauver une ville. L'Académie compte un peu là-dessus quand elle fait tel choix que lui reprochera l'opinion. Il y a là pour ses défenseurs (et nous sommes volontiers de ce nombre en toute indépendance) une série d'argumens très commodes dont il est facile d'imaginer la conclusion. — L'inconvénient des choix trop peu littéraires et des discours insipides n'a pas empêché l'Académie de rester en possession de la faveur publique; protégée pendant deux siècles par quelques-uns des plus grands noms de la France, elle peut braver les épigrammes. — Je ne sais si un tel argument n'est pas bien irrespectueux pour l'Académie; l'ironie et la vérité y tiennent une place égale. Pour moi, avant de contredire ceux qui défendent l'Académie sur ce ton, je voudrais ajouter à leur défense quelque chose de plus spécieux encore. Soutenir que la docte compagnie n'est pas obligée de faire toujours des choix littéraires, parce qu'il lui suffit de rassembler dans un siècle les noms les plus illustres et de composer avec le reste de ses élus un salon estimable, c'est une réflexion qui peut s'appliquer aux deux derniers siècles, mais qui ne conviendrait pas à notre époque. Depuis que la génération de 1825 est entrée à l'Académie, il y a eu toute une série d'élections que le suffrage public a ratifiées, toute une série de séances qui ont été de véritables fêtes pour l'esprit. Est-il nécessaire de répéter ici des noms que tous connaissent et honorent, des noms qui rappellent à tout lecteur sérieux de grandes œuvres ou des œuvres charmantes? Ni la poésie lyrique, ni la philosophie, ni l'histoire, ni l'éloquence, ni la haute critique n'ont à se plaindre assurément de la façon dont elles sont représentées à l'Institut, et la collection des discours prononcés depuis trente ans aux jours de séance solennelle ne présente pas à beaucoup près autant de disparates que celle des siècles passés. Est-ce une raison pour la compagnie de croire qu'elle a satisfait à ses devoirs? Lui suffit-il que ses défenseurs répètent avec un demi-sourire : Quelques noms illustres sauvent tout, le reste importe peu? Enfin le moment est-il bien choisi pour faire prévaloir dans le choix des élus des préoccupations qui n'ont rien de littéraire?

On a beaucoup parlé dans ces derniers temps de certains périls qui pouvaient menacer l'Académie française; l'Académie française n'a d'autres périls à redouter que ceux qu'elle se créerait à elle-même. Pellisson disait il

y a deux cents ans : « La fortune de l'Académie suivra vraisemblablement celle de l'état, et sera bonne ou mauvaise selon les rois et les ministres qu'il plaira à Dieu de nous donner. » Ni souverains ni ministres, à prendre ces mots dans le sens propre, ne peuvent grand'chose désormais pour la bonne ou la mauvaise fortune de l'Académie; mais il y a une autre puissance dont il faut craindre les arrêts, c'est l'opinion. Or ce qui pourrait arriver de plus fâcheux à l'illustre compagnie, ce serait qu'elle laissât trop longtemps en dehors d'elle des talens élevés, sérieux, originaux, des hommes qui depuis longtemps devraient lui appartenir. Où sont-ils? dira-t-on. Et pourquoi ne viennent-ils pas briguer les suffrages? C'est précisément là qu'est le mal de la situation. Il est triste de voir les plus dignes se tenir obstinément à l'écart, tandis que de surprenantes ambitions se révèlent, préparées et combinées de longue main, chez ceux à qui conviendrait la modestie. L'écrivain que je citais tout à l'heure, le premier historien de l'Académie, avait pressenti dès 1653 cette cause de déchéance pour le noble corps, et ce pressentiment, né d'une sollicitude sincère, atteste en même temps la sagacité la plus rare. Que de conséquences funestes ne prévoyait-il pas, si l'Académie songeait plus à ses prérogatives qu'à l'intérêt des lettres, si, par une coutume non inscrite dans sa loi fondamentale, contraire même aux articles additionnels de cette loi, elle imposait le système des candidatures officiellement déclarées! Ces conséquences, il les signalait avec une netteté singulière. « Ceux qui seront les moins capables de cet emploi, dit-il, seront peut-être les plus ardens à le rechercher... Plusieurs autres, au contraire, que l'Académie devrait souhaiter pour ses membres, se tiendront à l'écart, ou par quelque pudeur naturelle, ou par cette fierté honnête qui accompagne d'ordinaire la vertu et le mérite. On aura beau nous dire qu'ils n'en sont point parce qu'ils ne s'en mettent point en peine, la postérité ne recevra point cette excuse, et si elle voit paraître sur ce théâtre de petits ou de médiocres acteurs, pendant que d'autres qui étaient capables des premiers rôles seront demeurés cachés derrière, elle blâmera sans doute le jugement qui aura fait un si mauvais choix. » Ce dernier mot serait dur, si on l'appliquait à tel personnage fort estimable dont un autre système d'élection académique aurait modéré l'ambition. C'est le système qui est mauvais, non pas le choix. Lorsque ce système, comme on l'a vu plus d'une fois, ne laisse entrer en lice que d'honnêtes écrivains entre lesquels l'opinion publique serait volontiers indifférente, le choix est toujours excellent. Il y a tout lieu de croire en effet que l'heureux élu aura su faire apprécier de ses juges des mérites de caractère, des avantages de position, sans lesquels son bagage littéraire aurait semblé un peu mince. Il est probable qu'il n'aura négligé aucune des tactiques mondaines, que le siége de la place aura été une œuvre d'art, que cette œuvre en action aura révélé des qualités d'esprit moins visibles dans ses œuvres écrites, qu'il aura obtenu enfin un prix de bonne tenue et de persévérance.

On ne voudrait rien dire de désobligeant pour l'honorable auteur de

comédies qui vient de prendre séance à l'Académie française à la place de M. Alfred de Vigny; comment dissimuler toutefois qu'il a remporté un de ces prix-là? Chacun vante la modestie de M. Camille Doucet, et il suffit de lire son discours de réception pour voir avec quelle timidité il s'est tenu à l'ombre du poète dont il faisait l'éloge; avouez pourtant que cette modestie est d'une espèce particulière, puisqu'elle n'a pas empêché l'auteur du *Fruit défendu* de poursuivre avec tant de ténacité la plus haute récompense de l'homme de lettres. Un des inconvéniens du système académique critiqué il y a deux siècles par l'historien de l'Académie, c'est de fausser le sens des mots en conduisant les hommes à des situations fausses : voilà le plus honnête, le plus modeste des écrivains dramatiques de nos jours amené à prendre un rôle fort peu modeste, et on continue par habitude à vanter sa réserve quand il fallait surtout signaler chez lui le mérite de la persévérance.

Le discours de M. Camille Doucet n'ajoutera rien, il n'enlèvera rien non plus à sa réputation de littérateur décent, d'esprit méthodique, d'écrivain timide et irrésolu. On pouvait craindre que l'idéale figure du poète de *Stello* ne souffrît un peu entre ses mains; l'épreuve a dissipé heureusement une bonne partie de ces craintes. Il est vrai que l'honorable académicien, suivant le programme terre à terre de la biographie, glanant çà et là des anecdotes, puisant dans la correspondance du poète, essayant enfin de rajeunir son sujet par le menu, a évité les occasions de s'élever comme il l'aurait fallu pour peindre en critique inspiré un talent original; mais du moins, avec cette modestie dont on a parlé si fort et que nous louerons cette fois sans réserve, il a jeté un appel à M. Jules Sandeau en évoquant l'image de ce Rubens qui venait, de son pinceau de feu et de sa palette d'or, transfigurer les esquisses de Jordaens. Mis en veine par ces vives paroles de la fin, M. Jules Sandeau a recommencé en critique, en artiste, en poète, le portrait d'Alfred de Vigny. Comme la main courait sur la toile! Comme la figure y apparaissait bientôt, fine, exquise, singulière! Tout à l'heure on s'apercevait trop que le récipiendaire, avec sa bienveillance un peu banale, faisait effort pour apprécier un mouvement d'idées poétiques dont il avait toujours vécu éloigné; sur les lèvres de M. Sandeau éclataient la sympathie intelligente et l'admiration cordiale. Aussi nulle fadeur, rien ou presque rien de convenu; les travers mêmes, les lignes moins heureuses de la noble figure étaient indiqués finement, légèrement, d'un mot jeté avec prestesse et retiré aussitôt. « Vous exprimiez le regret de n'avoir point vécu dans la familiarité de M. de Vigny. Consolez-vous, personne n'a vécu dans la familiarité de M. de Vigny, pas même lui. » Et le public de rire, ce public toujours si prompt à saisir l'épigramme au vol; mais déjà l'orateur avait repris le trait inoffensif, et, satisfait d'avoir signalé en souriant l'espèce de solennité particulière au chantre d'*Eloa*, il s'inclinait aux applaudissemens de tous devant ce respect de soi-même, « si peu contagieux d'ailleurs qu'on est dispensé d'en médire. » Si M. Jules Sandeau,

dans cette partie de son discours, avait accusé quelques autres travers de cette physionomie rare avec le même mélange de délicatesse et de vérité, s'il avait évité certains éloges discutables, pour ne rien dire de plus, qui ont le tort de provoquer la contradiction, il eût laissé du poète des *Destinées* une image accomplie, vrai modèle et vraie leçon pour ces rimeurs obscurs qui ne songent qu'à parader devant le public en essayant d'accaparer des souvenirs devenus le patrimoine de tous.

Brillant, ému, lorsqu'il peignait Alfred de Vigny, M. Jules Sandeau a fait tour à tour œuvre de poète comique et œuvre d'académicien quand il a complimenté M. Camille Doucet. Avec quelle malice aimable il a rappelé à un public oublieux les titres et les sujets de ces comédies qui ont valu à M. Doucet les honneurs du fauteuil! Elles sont graves et décentes, ces comédies; elles sourient quelquefois; savent-elles rire? savent-elles provoquer cette chose si salutaire et si rare, la gaîté franche, sonore, qui éclate et se communique? Je doute qu'on ait jamais entendu pétiller aux comédies de M. Camille Doucet ce rire qui courait l'autre jour sur les bancs de l'Institut, quand M. Sandeau commentait à sa façon le théâtre du récipiendaire. La gravité imperturbable de l'orateur ajoutait par le contraste à l'effet de ces saillies, les unes si fines, les autres si plaisantes. Était-ce éloge ou ironie? Tous les deux à la fois, un éloge simple et habilement mesuré, une ironie sans fiel et intelligible seulement aux délicats. On trouvait d'abord un peu singulière l'évocation de ce beau portrait de Regnard que les amis d'Alfred de Vigny ont admiré dans son salon; on s'étonnait surtout de voir M. Camille Doucet classé parmi les petits-fils de l'auteur du *Joueur* et du *Légataire universel;* l'artifice charmant de l'orateur se dévoila bientôt. Ce n'était pas seulement une occasion de lui dire que son grand-père, en lui donnant sa voix pour l'Académie, aurait trouvé ce petit-fils bien rangé et l'eût soupçonné vaguement d'avoir mis de l'eau dans le vin de ses caves; c'était surtout un moyen de faire planer au-dessus de ce théâtre languissant le génie même de la verve et du rire. A la façon vive et rapide dont M. Sandeau résumait les œuvres complètes de M. Doucet, on croyait entendre, même au milieu des éloges, la voix du grand-père, la voix de l'ancienne comédie répétant sans cesse : Allons! dégourdis-toi! qu'on s'évertue!

C'est en cela que M. Jules Sandeau nous a rappelé sa veine de poète comique; l'académicien a eu son tour, et vraiment un académicien consommé. On aurait dit que l'auteur de tant de poétiques récits et de comédies aimables avait fait la gageure d'égaler les maîtres du genre académique. Je ne crois pas en effet qu'on puisse mieux réussir dans l'art de distribuer les complimens et d'associer les contraires. Réunir les noms de nos premiers poètes dans une séance consacrée à l'un d'entre eux, certes rien de plus naturel : c'était chose douce et facile que de glorifier les héroïques journées de Lamartine; il y avait plaisir à citer des vers charmans de

M. Sainte-Beuve, de l'ancien Sainte-Beuve que tant de lecteurs ignorent; il était piquant de faire entendre, à l'abri de ces mêmes vers écrits il y a plus de trente années, que Victor Hugo, *fier partisan*, maintenait encore sa bannière poétique. Après de tels noms, passer à M. Ponsard et affirmer que le souffle de Corneille revit dans l'auteur du *Lion amoureux*, c'était une entreprise moins aisée. M. Sandeau l'a fait généreusement, académiquement, et des bravos affectueux lui ont répondu. Ce sont là des manifestations touchantes, pourvu qu'on n'exagère rien par une sensiblerie hors de propos et qu'on respecte, comme on le doit, la liberté de la critique loyale. M. Jules Sandeau a dit à M. Doucet : « Je vous ai en trop grande estime pour ne pas vous louer simplement. » Est-ce donc que l'auteur du *Lion amoureux* n'a pas droit à un sentiment pareil?

En somme, la séance n'a pas été mauvaise pour l'Académie. On croyait qu'une journée prochaine où seront entendues deux voix bien différentes, un grand esprit et un esprit charmant, on croyait, dis-je, que cette seconde journée, impatiemment attendue, étoufferait d'avance l'intérêt de la première. Il n'en a rien été. Toute comparaison mise à part, la solennité dont le poète d'*Eloa*, de *Chatterton*, de *Stello*, a eu les honneurs, garde sa place et son rang parmi les fêtes du même genre. La poésie, un peu inquiète d'abord, doit un double remercîment à M. Jules Sandeau. Ce qui a plu surtout dans son discours, ce qui a enlevé tous les suffrages, c'est précisément ce qui est le plus dégagé de l'esprit académique, je veux dire la vive peinture de M. Alfred de Vigny, quand la vérité s'y fait jour, et l'examen si leste des comédies de M. Doucet, quand la critique s'y laisse deviner sous les éloges convenus.

L'esprit académique! ce mot éveille bien des questions littéraires et morales. A coup sûr, on ne saurait condamner absolument un tel esprit, lorsqu'on songe à ces habitudes de politesse qu'il a établies parmi nous, et qui font partie de nos meilleures traditions. Supprimer ces traditions et en extirper le germe, si on pouvait faire cette violence à une société comme la nôtre, ce serait livrer le monde littéraire aux barbares. Les barbares sont partout, ils ont toute une ligne de cantonnemens sur les frontières indécises de la grande littérature et de la petite; ils ont même, on le sait trop, des intelligences au milieu de nos places, tant est grande, à ce qu'il paraît, la peur qu'ils inspirent aux natures d'esprit les plus rares, mais aussi les plus féminines de ce temps-ci. Il est fort heureux qu'il y ait quelque part un asile où se conservent les traditions des hautes lettres unies aux traditions de la société polie; l'esprit académique toutefois n'a-t-il pas aussi ses dangers? ne lui arrive-t-il pas de compromettre ce qu'il est chargé de défendre? n'y aurait-il pas lieu de le réformer au plus tôt, si on veut aller au-devant des révolutions? Les révolutions dont il s'agit, les seules dont l'Académie ait à se préoccuper, ce sont les révolutions du goût et de la faveur publique, celles qui feraient succéder l'indifférence à la sympa-

thie, l'abandon à l'empressement, si bien que la docte compagnie, trompée par cette curiosité banale qui ne manque chez nous à aucune solennité, croirait continuer ses beaux jours au moment où elle n'aurait plus que des séances d'athénée. C'est ce qui arriverait infailliblement si l'Académie française ne suscitait pas elle-même des candidatures en allant chercher dans leur retraite les écrivains dignes de ce titre, les hommes de pudeur délicate et de fierté honnête, au lieu de se renfermer dans le cercle de ces solliciteurs dont on ne saurait dire s'ils sont plus ambitieux que modestes ou plus modestes qu'ambitieux. Un autre danger qui se rattache à celui-ci, mais plus grave encore et plus digne d'attention, c'est l'influence funeste exercée par l'esprit académique sur la sincérité des lettres et de l'esprit français. A quelle époque vit-on plus d'écrivains subordonner toutes leurs pensées au désir de gagner une voix, à la crainte d'en perdre une autre? Tel article de journal où vous cherchez un jugement sérieux n'est qu'une carte de visite à l'adresse des quarante. Plus de franchise, plus d'élévation! Comment aimerait-on le vrai et le beau quand on ne songe qu'à ses petits intérêts? Je ne reconnais pas là cette courtoisie élégante et virile qui doit régler les rapports des hommes dans les sphères de l'esprit; ce n'est que la tactique inférieure des héros de salon.

Nous voici ramenés aux curieuses paroles qu'inspirait à Pellisson une sollicitude trop légitime pour l'avenir de l'Académie française. Il serait parfaitement inutile, nous le savons, de rien proposer à cet égard. L'Académie a ses coutumes, qu'elle considère comme une sauvegarde; elle veut y rester absolument fidèle, c'est son droit. Il est permis pourtant de se rappeler que sa loi n'est pas conforme à sa coutume. Une délibération de l'Académie en date du jeudi 2 janvier 1721 porte ces mots : « L'Académie, pour se munir contre les brigues et les sollicitations, a jugé à propos de faire ce règlement, qui ne fait que renouveler l'ordre que le feu roi lui avait donné. Tous messieurs les académiciens promettront sur leur honneur de n'avoir aucun égard pour les sollicitations, de quelque nature qu'elles puissent être, de n'engager jamais leur parole, et de conserver leur suffrage libre pour ne le donner le jour de l'élection qu'à celui qui leur en paraîtra le plus digne. » Ce règlement, bien que les académiciens de 1721 se fussent engagés par serment à le respecter, n'a pu prévaloir contre la coutume. En vain a-t-il été renouvelé trente et un ans plus tard, le 30 mai 1752, par ordre de Louis XV; le système des brigues et des sollicitations l'a emporté. Il n'appartient à personne de recommander l'exécution d'une loi abrogée par les mœurs; on peut remarquer cependant que le jour où les mœurs auront changé, le jour où les membres éminens de l'Académie, seuls juges en ces matières, auront cru convenable de modifier leurs traditions sur ce point, ils trouveront un appui dans leurs règlemens d'autrefois, comme ils lisent déjà un encouragement dans les conseils de leur vieil historien. Alors aussi, nous le croyons sincèrement, l'autorité de l'Académie fran-

çaise y gagnera, et en dehors de ses rangs l'esprit français n'y perdra rien. L'Académie, plus libre dans ses choix, sera mieux en mesure de donner à l'Europe la représentation équitable de nos renommées littéraires; quant aux écrivains qui peuvent aspirer à cette récompense suprême, affranchis désormais de préoccupations mesquines, ils ne songeront à mériter le choix des juges que par leurs travaux mêmes, par une vie dévouée à l'art, et non par des sollicitations et des flatteries où se perd la moitié de leur temps, où se consume le meilleur de leurs forces. Est-ce à dire qu'il n'y aura plus d'injustices, plus de faveurs, plus de coteries? Non certes. Il n'y a point d'eldorados ici bas, et le monde de l'esprit en a peut-être moins que tout autre. N'en avons-nous pas un exemple en ce moment même? Et n'est-ce pas chose assez triste qu'un historien comme M. Amédée Thierry soit obligé de retirer sa candidature en présence de combinaisons académiques où les lettres n'ont rien à voir? Ces questions de parti se renouvelleront toujours, quels que soient les procédés de l'élection; il est évident toutefois qu'un système plus large, en augmentant le nombre des éligibles, en donnant aux électeurs une responsabilité plus haute, mettrait fin du même coup à bien des misères. Le niveau général des lettres monterait naturellement. On ne verrait plus des gens d'esprit se compromettre en d'inexplicables espiègleries; on ne verrait plus tel écrivain de talent glorifier des *poetæ minores* avec une exagération de langage dont le secret fait sourire, ou même des *poetæ minores* « dérogeant jusqu'à la critique » pour soigner leurs petites ambitions et les chers intérêts de leur enfantine renommée.

Ces exagérations de langage, j'allais dire ces flagorneries, sont un des plus graves inconvéniens de l'esprit académique, ou plutôt du système électif que nous nous sommes permis d'examiner. Croit-on que ces habitudes soient profitables au maintien de la société polie? Bien loin de là, elles provoquent des réactions en sens contraire. Tandis que la littérature complimenteuse et intéressée fleurit de plus belle, la folle insolence de la petite presse se donne librement carrière. Ici, des hommes qui, pour ménager tous les amours-propres, se condamnent au mensonge et au pathos; là, des enfans perdus qui, n'ayant rien à espérer, s'attaquent indistinctement à tous les noms, à toutes les œuvres. Complaisance banale ou hostilité de parti-pris, fastidieux radotage ou commérage haineux, est-ce donc là désormais l'alternative inévitable? Certes le développement scandaleux de la littérature d'en bas tient à des causes très complexes, et c'est là un sujet d'études devant lequel la *Revue* ne reculera point; une de ces causes, nous pouvons le dire aujourd'hui, puisque notre sujet nous y amène, c'est un instinct de protestation contre le manque de sincérité qui tend à s'établir chez nous par suite des candidatures académiques. Affranchissez donc les écrivains de ces préoccupations intéressées, délivrez-les des liens du patronage individuel, écartez, comme le voulait le règlement, les sollicita-

tions et les brigues; que le poète, l'historien, le philosophe, le critique fasse librement son œuvre en vue du bien, en vue du progrès, sous les yeux de la France, et que le choix de l'Académie soit la consécration ou le redressement de l'opinion publique. Pour nous, en attendant que ce rêve trop beau peut-être se réalise, nous garderons le culte de la sincérité, qui n'exclut pas le sentiment du respect; aussi éloignés de la littérature obséquieuse que de la littérature insolente, nous tâcherons de maintenir la critique franche et loyale, exigeante et respectueuse, la critique dont les vrais écrivains n'ont pas peur, et qui ne veut plaire qu'aux honnêtes gens.

F. DE LAGENEVAIS.

REVUE MUSICALE.

L'Opéra prépare une imposante reprise de *Don Juan*. Depuis nombre d'années déjà, notre première scène lyrique semblait avoir oublié le chef-d'œuvre de Mozart et laissait chez nous aux seuls Italiens le soin d'en rappeler l'existence aux générations nouvelles. Or nous n'avons eu que trop souvent l'occasion de montrer ici même ce que valent comme ensemble ces deux ou trois représentations que donne chaque hiver le Théâtre-Italien, et dont l'intérêt pour le moment se concentre sur la Patti chantant Zerline, en attendant qu'il se porte tout entier sur Mazetto le jour où il plairait à quelque Ronconi de venir faire de ce personnage de second plan le véritable protagoniste de l'ouvrage. Il appartenait à l'Opéra de tenter une grande et sérieuse mise en lumière du chef-d'œuvre, et encore, même pour cette vaste scène si puissamment organisée et pourvue du côté de l'orchestre, des chœurs et des ressources théâtrales, fallait-il la rencontre de certaines conditions spéciales de *troupe* qui depuis vingt ans ne s'étaient pas offertes et qui se présentent aujourd'hui. Et d'abord, pour monter *Don Juan*, la première nécessité, la plus indispensable, ce semble, est d'avoir un don Juan sous la main. Il y a de ces inadvertances dramatiques qu'aux Italiens peut accepter en souriant un public habitué à se payer de quelques *staccati* très agréablement dégoisés, et qui, sur une scène française, tourneraient véritablement à la parodie. « Don Juan est beau, destiné à briller, à vaincre, à dominer; la nature anima d'une organisation magnifique ce corps vigoureux et accompli; elle fit tomber dans cette poitrine une étincelle du feu céleste; il eut une âme profonde, une intelligence vive et rapide, mais c'est une suite effroyable de notre origine que l'ennemi de notre race ait conservé la puissance de consumer l'homme par l'homme lui-même en lui donnant la soif de ce qu'il ne peut atteindre. Ce conflit de Dieu et du démon, c'est la lutte de la vie morale et de la vie matérielle. Les désirs

qu'enfantait sa puissante organisation enivrèrent don Juan; une ardeur toujours entretenue fit bouillonner son sang, et le porta incessamment vers les plaisirs sensuels avec l'espoir d'y trouver une satisfaction qu'il chercha en vain. »

Qui parle ainsi? C'est Hoffmann, le musicien, le voyant, le grand commentateur auquel on devra toujours revenir pour pénétrer dans la pensée intime du poème. Que serait en effet sans la pensée intime ce poème, et comment concevrait-on que Mozart eût écrit de pareille musique sur un motif qui, dépouillé de l'idéal entrevu, n'est autre que l'éternelle histoire de Polichinelle courant sus à toutes les jupes, décoiffant toutes les bouteilles, riant au nez de toutes les morales divines et humaines, et ne s'arrêtant que devant le commissaire? Le commissaire ici, c'est la statue du commandeur, une force évoquée du monde surnaturel pour répondre à cette idée de conscience, d'infini qui distingue le personnage et le sépare à jamais de la brute Polichinelle vouée aux seuls appétits matériels. Il n'y a que le penseur qui sache ce que c'est que la conscience, celui qui agit presque toujours passe outre. De là tôt ou tard l'inévitable conflit qui chez don Juan en révolte contre l'ordre social se traduit par l'apparition du spectre du commandeur. Un bon vivant qui aime outre mesure le vin et les filles, qui ne pense qu'à se divertir et follement invite à sa table la statue de pierre du vieil homme qu'il a tué en défendant sa propre existence, en vérité un tel compagnon ne vaut guère la peine que se donnent les puissances infernales de monter sur la terre pour venir se l'approprier. Il ne mérite pas qu'une statue prenne une âme et descende tout exprès de son cheval de marbre dans le dessein de l'avertir de la colère du ciel. — Étrange chose pourtant que les deux plus grands chefs-d'œuvre du génie moderne aient la même origine populaire, et que *Don Juan* comme *Faust* nous viennent des marionnettes! Il est vrai que Mozart et Goethe ont bien quelque peu développé l'anecdote, grandi les types, et par là rendu l'exécution si difficile.

Tâchons d'oublier pour un moment les morts illustres dont la tradition a définitivement subsisté : Garcia, Staudigl, Nourrit, et cherchons parmi les vivans lequel semblait le plus appelé à l'honneur d'aborder ce rôle à l'Opéra. J'ai nommé M. Faure. Il va sans dire que je me borne ici à de simples conjectures, ne voulant ni ne pouvant d'ailleurs rien préjuger, négligeant même de m'appuyer de l'argument d'un grand succès déjà obtenu à Londres. J'interroge M. Faure dans ses diverses créations, je l'étudie dans l'Alphonse de *la Favorite*, le Nevers des *Huguenots*, dans *Guillaume Tell*, et tout cela m'en dit assez pour que je sache qu'avec lui, quels que soient d'ailleurs les hasards et l'imprévu de la représentation, nous aurons affaire à un don Juan sérieux. Quel sera maintenant le Leporello? Impossible de songer à ce valet d'ancienne comédie repris par Mozart, remaniant Molière cette fois avec la même aisance et la même force d'individuelle do-

mination qu'il met dans *les Noces de Figaro* à remanier Beaumarchais, impossible de songer à Leporello sans voir revivre à l'instant l'éminent artiste qui, dans le temps, fit de ce personnage une de ses créations les plus parfaites. Le Leporello de *Don Juan*, le Bertram de *Robert le Diable*, le Fontanarose du *Philtre* resteront, en des styles très divers, comme trois physionomies que le talent de M. Levasseur marqua d'un trait ineffaçable. Or ce talent, pour l'Opéra, ne devait pas périr; M. Levasseur, en se retirant, lui léguait un de ces élèves qui deviennent à leur tour bientôt des maîtres, un de ces hommes qui sont l'honneur de la tradition qui les a formés et qu'ils continuent, et du répertoire qu'ils interprètent en le renouvelant. C'est M. Obin qui joue Leporello. Pour la partie d'Ottavio, même bonne fortune inespérée; on avait là M. Naudin : comment mieux l'employer? A cette voix exquise, à ce talent rare et charmant que Mozart hier révélait à la France, de faire aujourd'hui quelque chose pour le divin Mozart! Que M. Naudin soit à l'Opéra dans *il mio tesoro* ce qu'il fut aux Italiens dans l'adorable romance de *Cosi fan tutte*, et pour lui, comme pour le chef-d'œuvre, nous n'en demandons pas davantage.

A ce propos, nous voudrions bien imprimer ici un point de vue qui nous a toujours semblé le vrai sur ce rôle de don Ottavio, trop sacrifié, et qu'on aimerait, à l'occasion d'une de ces reprises, à voir étudier à nouveau par quelque comédien capable d'en comprendre l'esprit et la portée non pas seulement musicale, car en ce sens Rubini a tout exprimé, mais dramatique. Nous citions Hoffmann tout à l'heure, qu'on nous pardonne de parler un instant en notre propre nom : je me figure don Ottavio tout autrement, et pour me répondre de son énergie, de sa bravoure, des nobles qualités de son âme en même temps que de son élégance et de sa beauté physique, il me suffit que dona Anna l'ait distingué. Ce n'est point cette vaillante et superbe patricienne qui s'en irait choisir pour fiancé un damoiseau pleurard et ridicule. La fille du commandeur n'est point d'ailleurs une personne à se laisser imposer un époux indigne, je ne dirai pas de son amour, mais de son estime. Le commandeur croise le fer avec don Juan, et dona Anna, dans sa première angoisse, n'a qu'une idée, envoyer querir son amant. Don Ottavio répond au cri de douleur de sa maîtresse; mais il a beau se hâter : lorsqu'il arrive, le crime est déjà consommé. Qu'y a-t-il de si extraordinaire, après cette effroyable scène de viol et de meurtre, de voir don Ottavio s'attacher aux pas de sa bien-aimée et ne la plus quitter, lui désormais sa suprême sauvegarde? Une pareille conduite n'a pas besoin d'être justifiée; ce qu'on ne comprendrait point, ce serait qu'il en fût autrement. Sitôt que son père a rendu l'âme, dona Anna oublie tout, laisse tout pour ne songer plus qu'au meurtrier, qu'à l'infâme objet de chacune de ses préoccupations, de ses démarches. Que son amour pour Ottavio se soit affaibli depuis la catastrophe, elle-même l'ignore peut-être; mais dans l'affliction qui l'accable, sous ses habits de deuil, l'altière fille du commandeur s'impu-

terait à crime toute pensée d'union. Tel est le caractère de dona Anna, tel n'est point celui d'Ottavio, à qui son amour même impose d'autres plans et d'autres devoirs. Vient la scène entre Anna, Ottavio et don Juan. L'honnête don Ottavio, habitué à traiter don Juan en ami, ne se doute pas que l'homme dont il va serrer la main soit le criminel qu'on recherche, et ce n'est même qu'après la sortie de don Juan que la lumière se fait dans l'âme de dona Anna; ce qu'elle souffre alors, ce qu'elle sent, ce qu'elle exige, le cri suprême de ses entrailles le dit assez dans son incomparable récitatif, que suit et complète l'air de vengeance que vous savez : situation difficile, écueil terrible pour le comédien chargé du rôle d'Ottavio! Il lui faut écouter, rester là sans rien avoir à faire que jeter quelques vagues paroles dans le discours d'Anna, émue, passionnée jusqu'au délire. Que cette scène soit un sujet d'horreur, une occasion inévitable de ridicule pour tant de chanteurs routiniers qui s'imaginent qu'au théâtre, dès qu'on n'a plus rien à dire, on cesse d'avoir à s'occuper de quoi que ce soit, je le comprends; mais je ne veux pas qu'on accuse la situation, qu'on rende la prétendue médiocrité d'Ottavio coupable d'un tort qui est dans le défaut d'intelligence des acteurs, et non dans le caractère. Le criminel une fois découvert, don Ottavio essaie-t-il de se dérober, évite-t-il de se rencontrer avec lui, comme certes ne manquerait pas de faire ce grand flandrin de bellâtre qu'on semble avoir pris pour type? Tout au contraire, il cherche don Juan, travaille à le démasquer d'abord, à le punir ensuite. La simple conviction d'Anna ne lui suffit point; avant d'en venir à une provocation publique et pour éclairer ses soupçons, il s'attache aux pas de cet homme. C'est ainsi que nous le voyons accompagner dona Anna au bal, se mêler masqué aux hôtes de don Juan. Là enfin le moment arrive; il le saisit, tire l'épée, offre le duel à don Juan et bravement découvre sa poitrine. L'idée qu'on se fait vulgairement du caractère de don Ottavio, la manière dont les chanteurs le représentent nuit non pas seulement à cette figure, mais à toutes les autres. En amoindrissant Ottavio, vous amoindrissez dona Anna et surtout don Juan. Le héros de Mozart est, je suppose, une fière et puissante nature. Or, pour lutter contre cette énergie passionnée, pour tenir tête à ce tempérament démoniaque, qui voyons-nous dans l'ouvrage tel que la tradition nous le présente? Le commandeur, un vieillard brisé par l'âge, dona Anna, une noble et vaillante femme en vérité, mais qui n'en est pas moins soumise aux conditions de son sexe; une Elvire, dont son amour et sa confiance font une proie très facile; Zerline, une petite villageoise coquette et crédule; Mazetto, un rustre, et enfin ce sigisbée, ce niais d'Ottavio! Vraiment, pour dominer un pareil monde, pour en triompher sur toute la ligne, pas n'était besoin d'être né don Juan. Au contraire, dans le don Ottavio tel que je le concevrais, vous retrouvez aussitôt une nature capable de se mesurer avec son adversaire. Vous n'avez plus désormais la faiblesse et l'indolence vis-à-vis du courage, la médiocrité vis-à-vis du génie, l'im-

puissance vis-à-vis de l'action; vous avez un spectacle plus élevé, plus digne, plus moral, l'amour droit et sincère d'un galant homme en opposition au désir des sens, à cet insatiable appétit de jouissances qui ne recule pas devant le crime.

Revenons à l'Opéra: — M. Faure, don Juan; M. Obin, Leporello; M. Naudin, don Ottavio. Pour les femmes, c'est Mme Gueymard qui chante Elvire, Mlle Battu qui chante Zerline, Mme Marie Saxe qui fait dona Anna.

Avec Mozart, il n'y a rien de secondaire, rien qui n'ait en soi son effet qu'il faut savoir trouver. A Vienne, le rôle d'Elvire fut toujours le partage des cantatrices de premier ordre; Mme Gueymard l'a compris, et le public lui tiendra compte de sa bonne volonté, qui chez une artiste de sa valeur n'est en somme qu'une preuve de plus d'intelligence. Mlle Battu a déjà chanté Zerline aux Italiens à côté de Mario, et les souvenirs de ce qu'elle fut sont de nature à rassurer ses meilleurs amis sur ce qu'elle sera. « Je l'attends au *qu'il mourût.* » Il est évident que dans un tout autre ordre d'idées elle et M. Faure seront très attendus au *là ci darem la mano.*

Nous l'avons dit ici même : « Zerline est une des plus vivantes créations de Mozart, une très gentille et très coquette petite personne, d'ailleurs vraie fille d'Ève; don Juan ne s'y trompe pas et tout de suite fait parler ses sens : *vorrei e non vorrei,* phrase adorable où se peint comme dans un miroir cette voluptueuse hésitation d'une nature que la curiosité, plus encore que le désir, attire. » Elle ne veut pas, et pourtant elle reste, elle écoute, et dès l'abord subit le charme de cet homme à qui la nature, en le faisant si beau, si fier, si grand seigneur, semble avoir donné des droits sur elle. Elle ne veut pas, et cependant cède à l'ivresse, permet à cet homme que tantôt encore elle n'avait jamais vu de lui serrer la taille, de chiffonner son corsage, et de propos en entreprise, la vanité venant en aide aux désirs émus, se laisse ainsi conduire, pendant la scène du bal, jusqu'au seuil de la perdition. Zerline, en subissant l'outrage de don Juan, n'avait en somme que ce qu'elle mérite; mais l'honnêteté de sa nature au dernier moment la protége et l'empêche d'être mise à mal. Plus forte que la voix des sens et de la coquetterie, la voix du cœur se réveille. Alors elle se souvient de Mazetto, court à lui, se mêle au groupe des victimes vengeresses et redevient ce qu'elle fut, ce qu'elle sera, une brave et simple villageoise dont un débauché peut surprendre l'imagination, mais que son instinct prémunit et saura toujours ramener à temps aux devoirs de la foi promise.

Quant à Mme Marie Saxe, bien des signes faisaient voir en elle une dona Anna; mais il fallait que l'heure fût venue, car il est de ces rôles qui sont une date dans la vie d'une cantatrice, et qu'on ne saurait aborder avant d'avoir acquis sur le public une certaine autorité. Désormais, pour Mme Marie Saxe, la question n'est plus à résoudre : cent représentations de *l'Africaine* si vaillamment soutenues donnent à la Sélika de Meyerbeer le droit de toucher à Mozart, et d'attaquer impérieusement de sa voix, l'une des plus dramatiques qui soient au théâtre, l'immortel récitatif de l'air d'Anna.

La sollicitude de l'administration devait naturellemeni s'étendre aussi sur l'orchestre : pour qu'à ce splendide ensemble rien ne manque, le nombre des instrnmens à cordes sera augmenté; c'est, à vrai dire, le mieux qu'il y eût à faire. Toujours sobre, discret en ses combinaisons symphoniques, attentif comme Raphaël à maintenir dans une harmonie absolue la tonalité de sa couleur, Mozart, on le sait, n'emploie les cuivres qu'avec une mesure extrême, réservant pour certains effets en dehors et voulus de loin, — l'entrée en jeu de la statue par exemple, — les trombones, qui depuis sont entrés dans la contexture ordinaire du plus simple discours musical. Là se cachait un péril. L'oreille, habituée aux vigoureuses sonorités modernes, réclamerait son contingent; les yeux mêmes seraient désagréablement affectés de voir pendant toute une soirée divers pupitres inoccupés. Et cependant pour le simple plaisir des oreilles et des yeux on ne pouvait guère ajouter des cuivres à l'orchestre de Mozart; la seule mesure praticable était celle dont on use au Conservatoire, et qui consiste à renforcer le quatuor, à mettre plus de violons, d'altos, de violoncelles et de contre-basses, ce qu'on fera. Il va sans dire que l'orchestre fonctionnant sur le théâtre pendant le bal et le souper de don Juan forme bande à part, et sera également engagé pour la circonstance.

Ajouterai-je maintenant que la note de Mozart sera respectée? Les assertions de ce genre aujourd'hui ne signifient absolument rien; tout au plus serviraient-elles à l'amusement de quelques naïfs badauds, qui s'imaginent qu'il existe des termes de quantité dans la manière dont se distribue une pareille marchandise. Annoncer qu'on va jouer *Don Juan*, c'est implicitement s'engager d'avance à respecter le texte. Vous voudriez faire autre chose : arranger, amplifier, *corriger*, embellir, comme on faisait autrefois, que l'esprit du temps ne vous le permettrait pas. Et qui donc le voudrait ici, l'Opéra ou le Conservatoire, — car l'un et l'autre sont engagés dans cette affaire, disons mieux, dans cette question d'art, l'Opéra par son directeur, auquel revient l'honneur d'avoir eu l'idée de cette reprise, et le Conservatoire par l'artiste éminent que la Société des concerts s'est donné pour chef, et qui dirige également l'orchestre de l'Académie impériale de musique?

F. DE L.....

ESSAIS ET NOTICES.

UNE BIOGRAPHIE NOUVELLE DE LA MARQUISE DU DEFFAND.

Les lettres de Mme Du Deffand n'avaient jamais été réunies dans un recueil spécial; elles paraissent aujourd'hui coordonnées et précédées d'une biographie très complète (1). On sait assez quelle place tient la vie de la

(1) *Correspondance complète de la marquise Du Deffand*, précédée d'une histoire de sa vie, etc., par M. de Lescure; 2 vol., H. Plon.

marquise dans l'histoire anecdotique du XVIII[e] siècle, et si la publication récente n'offrait qu'un intérêt biographique, il n'y aurait point trop à s'y arrêter. La séparation de la marquise et de son mari, son commerce de quelques jours avec le régent, son assiduité aux fêtes de la petite cour mythologique et féerique de la duchesse du Maine, sa liaison quasi-conjugale avec le président Hénault, sa brouille avec M[lle] de Lespinasse, son idolâtrie pour Walpole, rien de tout cela ne présente une bien grande importance. Comment se fait-il cependant que sa correspondance exerce un charme si pénétrant? par quel secret ce recueil compacte de quatorze cents pages se lit-il avec tant de plaisir et de profit? Qu'est-ce donc qui nous attache dans cette lecture? Est-ce la spirituelle grande dame entourée d'une véritable cour de seigneurs à la mode et d'écrivains illustres? Est-ce plutôt l'esprit critique et judicieux qui distingue avec une merveilleuse sagacité, chez Voltaire lui-même, le bon grain de l'ivraie? Non, c'est la femme tourmentée par le désir de croire, surtout par le désir d'aimer, qui, ne trouvant rien dans la vie où elle puisse s'attacher, subit, suivant sa propre expression, la plus dure expérience, la privation du sentiment avec la douleur de ne s'en pouvoir passer; c'est la femme qui a connu toutes les formes de l'ennui, pire que la douleur, qui se désole d'avoir tant vécu et qui ne se console point d'être née, qui voudrait « n'être plus ici-bas et en même temps jouir du plaisir de ne plus y être, » qui n'est point faite pour ce monde, qui ne sait pas s'il y en a un autre et qui le redoute, quel qu'il soit : figure intéressante à étudier, parce qu'elle offre un mélange de force intellectuelle et de faiblesse morale qui est le type de son siècle, parce qu'elle résume en elle les vices, le charme, les angoisses secrètes d'une époque cachant sous le masque de la gaîté des tristesses incurables et de sombres pressentimens.

Dans le fond de ce cœur se passe silencieusement un drame intime et douloureux, qui, si monotone qu'il soit, peut-être même en raison de sa monotonie, engendre des souffrances poignantes. C'est là qu'est l'intérêt, l'enseignement, la source de méditations salutaires. Ce qu'il faut approfondir, c'est cette existence qui prouve combien l'atmosphère des salons nuit à la vie du cœur. On se lasse vite de ces conversations insignifiantes ou malicieuses, aliment de l'oisiveté ou de la jalousie, de cette galanterie fade, qui est la parodie de la passion, de ces dissertations éternelles faites sur l'amour et l'amitié par des personnes qui n'en ont jamais connu que la théorie, de ces assurances dérisoires de sympathie et de bienveillance qui ne parviennent pas à déguiser un égoïsme impitoyable. Il arrive dans la vie un moment où l'âme demande quelque chose de plus solide et se propose un autre idéal. On pense avec mélancolie au temps qu'on a perdu. Le passé, comme l'avenir, ne suggère que des réflexions tristes, et après bien des épreuves on s'aperçoit trop tard qu'en dehors des sentimens vrais et des affections légitimes il n'y a que déceptions et chagrins. Telle fut la conclusion de la vie de M[me] Du Deffand. Tel fut son regret, son remords, son châtiment.

Jeune, M[me] Du Deffand ne songeait guère à rencontrer une affection profonde. La jeunesse n'a pas besoin de bonheur : c'est par elle-même un si grand bien qu'elle console de la privation des autres joies. Les premières relations de M[me] Du Deffand ne furent que des caprices. Dans ces liai-

sons éphémères, la coquetterie était tout, le cœur n'était rien. Il fut aussi pour bien peu de chose dans l'amour ou pour mieux dire dans le commerce galant de la marquise et du président Hénault. Ce commerce, qui dura près de trente années, fut toujours dépourvu d'entraînement et de poésie. Et cependant le docte et brillant magistrat, si bien connu depuis la publication de ses mémoires, était par excellence ce qu'on appelle un homme aimable. Bienveillant par instinct et surtout par calcul, ne recherchant que les impressions agréables et se gardant d'approfondir les choses de peur de s'attrister, dominé avant tout par le désir de plaire, courtisan de toutes les grandeurs et de toutes les renommées, passionné à la surface, indifférent au fond du cœur, incapable de dévouemens et de sacrifices, le président Hénault réalisait le type idéal de la vie du monde. C'était un adorateur du succès. Favori de la reine Marie Leczinska et surintendant de sa maison, il n'en courtisait pas moins l'autre reine, M[me] de Pompadour, et l'appelait une Agnès Sorel. Il plaisait par ses qualités, peut-être plus encore par ses défauts. Chacun croyait lui inspirer un intérêt fort vif; au fond, il ne se souciait de personne.

Le président Hénault avait-il les qualités morales nécessaires pour occuper et pour remplir le cœur d'une femme? Assurément non. Il était trop banal, trop occupé de la galerie, trop habitué aux sentimens factices. Sa correspondance avec sa spirituelle amie dénote deux âmes complétement froides et desséchées. Ce sont des académiciens qui parlent, ce ne sont pas des amoureux. Jusque dans leurs protestations de tendresse, il y a quelque chose d'aigre-doux. Ils se tiennent sur la défensive contre tout ce qui pourrait ressembler à un sentiment vrai. Ces âmes raffinées et sceptiques se reprocheraient comme une preuve de mauvais goût toute pensée, toute parole qui partirait du cœur. Elles s'observent, elles s'analysent l'une l'autre; jamais de laisser-aller ou d'abandon. Ce ne sont pas ces deux amans (si l'on peut leur donner un tel nom) qui trouveraient que « l'absence est le plus grand des maux. » La marquise constate au contraire que le président a « l'absence délicieuse. » — Le galant magistrat raconte les détails d'un excellent souper. « Je vous avoue, ajoute-t-il, qu'au sortir de là, si j'avais su où vous trouver, j'aurais été vous chercher : il faisait le plus beau temps du monde, la lune était belle, et mon jardin semblait vous demander; mais, comme dit Polyeucte, que sert de parler de ces matières à des cœurs que Dieu n'a pas touchés? » Quel mélange que Polyeucte et cette pointe égrillarde! Aussi comme la marquise se moque du président! Parler de la lune, quelle enfance! « Eh bien! soit, reprend le magistrat tout confus; je vous demande pardon pour tous les ruisseaux passés, présens et à venir, pour leurs frères les oiseaux, pour leurs cousins les ormeaux et pour leurs bisaïeuls les sentimens. »

Si tels furent les rapports de ces deux beaux esprits au début de leur liaison, que de vait être leur soi-disant affection quand tous les deux avaient vieilli, quand, comme le dit Grimm, le président, naturellement très timide, était resté esclave de la crainte longtemps après avoir cessé de l'être de l'amour? « Pour ce qui est du rouge et du président, dit la marquise, je ne leur ferai pas l'honneur de les quitter. » Il faut voir sur quel ton elle parle des souffrances de son vieil ami. « Hier, écrit-elle, je traînai

le président à un concert chez Mme de Sauvigny. Mlle Le Maure y chantait; il ne l'entendait point, non plus que les instrumens qui l'accompagnaient; il me demandait à tout moment si j'entendais quelque chose, il me suppose aussi sourde qu'aveugle et aussi vieille que lui. » Cinq mois après, il rend l'âme. La marquise, qui reçoit de toutes parts des complimens de condoléance, ne se donne pas même la peine d'afficher l'hypocrisie des regrets; elle avoue très ingénument que sa douleur est modérée. « J'avais, écrit-elle, tant de preuves de son peu d'amitié que je crois n'avoir perdu qu'une connaissance.»

Mme Du Deffand ne fut pas plus sensible à la mort de Voltaire, et pourtant, à en juger par leur correspondance, la marquise et le patriarche de Ferney avaient l'un pour l'autre une sorte d'idolâtrie. « Vraiment, écrit-elle à Walpole, j'oubliais un fait important, c'est que Voltaire est mort, on ne sait ni l'heure ni le jour; il y en a qui disent que ce fut hier, d'autres avant-hier... Il est mort d'un excès d'opium, et j'ajouterai d'un excès de gloire qui a trop secoué sa faible machine. » Voilà les enthousiasmes et les admirations de salon!

C'est que Voltaire, malgré tout son esprit, n'avait jamais pu guérir la plaie incurable de l'âme de Mme Du Deffand, sa grande et perpétuelle souffrance, l'ennui. Bien avant l'heure de sa vieillesse et de sa cécité, elle était désabusée de toute chose. Cette femme si occupée de toutes les petites misères et de toutes les petites vanités de la vie du monde n'en a pas moins des accens d'une tristesse amère. « On est tout en vie, s'écrie-t-elle, et on éprouve le néant. » Elle s'indigne de « l'injustice qu'on a eue de nous faire naître sans notre consentement et de nous faire vieillir malgré nous. » — — « Vivez avec vous-même, » lui écrivait Voltaire. Vivre avec elle-même, c'est précisément ce que la marquise craint le plus. Pour échapper à ses propres pensées, qui la poursuivent comme des remords, elle se jette avec une impatience et une versatilité maladives dans des divertissemens « infiniment moins raisonnables que son ennui; » mais rien ne l'attache, rien ne la distrait. Elle juge sévèrement son époque, « où tout est cynique et pédant. Nulle grâce, s'écrie-t-elle avec amertume, nulle facilité, point d'imagination, tout est à la glace; de la hardiesse sans force, de la licence sans gaîté; point de talent, beaucoup de présomption. Encore si les morts valaient mieux que les vivans, ce serait une ressource; mais il n'y a pas même de livres qui contentent. » Elle avoue que toute lecture l'ennuie: les récits historiques, parce qu'elle n'a point de curiosité; la morale, parce qu'on n'y trouve que des idées communes ou peu naturelles; les romans, parce que tout ce qui tient à la galanterie lui paraît fade ou que la peinture des passions l'attriste. Son salon si brillant, si célèbre dans toute l'Europe, ne lui inspire plus que des réflexions chagrines. Hommes et femmes lui paraissent des « machines à ressort qui vont, viennent, parlent, rient, sans penser, sans réfléchir, sans sentir, chacun jouant son rôle par habitude. » Pour l'amitié, elle n'a pas même l'idée de chercher un trésor aussi rare; elle trouve qu'il n'y a pas « une seule personne à qui on puisse confier ses peines sans lui donner une maligne joie et sans s'avilir à ses yeux. » Mme Du Deffand est d'ailleurs trop juste pour se plaindre de cette privation de l'amitié. « Je ne désire point d'être aimée, je sais qu'on n'aime

point et je le sais par moi-même; je n'exige point des autres qu'ils aient pour moi les sentimens que je n'ai pas pour eux. » Et cependant, si fatiguée qu'elle soit de cette existence de salon qu'on a appelée « le sublime du frivole, » elle ne peut s'en passer. « Je n'ai de passion d'aucune sorte, dit-elle encore, presque plus de goût pour rien, nul talent, nulle curiosité. Je ne puis jouer ni travailler. Que faut-il donc que je fasse? Tâcher de me dissiper, entendre des riens, en dire et penser que tout cela ne durera plus guère. » En résumé, « des vingt-quatre heures de la journée, celles où l'on dort lui paraissent les plus heureuses; » mais le grand consolateur, le sommeil l'abandonne aussi : elle passe presque toutes les nuits sans fermer l'œil. « Alors, dit-elle, c'est un chaos que ma tête. Je ne sais à quelle pensée m'arrêter; j'en ai de toute sorte : elles se croisent, se contredisent, s'embrouillent. Je passe en revue tous les gens que je connais et ceux que j'ai connus qui ne sont plus; je n'en vois aucun sans défaut, et tout de suite je me crois pire qu'eux. Ensuite il me prend envie de faire des chansons, je m'impatiente de n'en avoir pas le talent. » Cette fièvre de distractions frivoles au milieu de réflexions poignantes, ces chansons ébauchées dans les souffrances de l'insomnie, n'est-ce pas là comme le résumé de toute la vie de Mme Du Deffand?

Pour comble de malheur, elle est à près de soixante-dix ans victime d'une affection bizarre, indéterminée, exclusive, qui ne peut être l'amour, qui n'est pas l'amitié, affection qui côtoie le ridicule et qui présente en résumé toutes les angoisses et toutes les inquiétudes d'une passion malheureuse. Cette femme veuve et sans enfans, isolée au milieu de la foule, lasse du vide et de l'agitation d'une société factice et dépravée, cette femme qui, n'ayant rien aimé sur terre, n'a jamais connu le dévouement ni l'esprit de sacrifice, la voilà qui aperçoit comme dans un rêve les délices et les consolations de la vie du cœur, la voilà qui, comme le dit M. de Lescure, aime pour la première fois à l'âge où il n'est pas permis d'aimer pour la dernière! Digne conclusion d'une existence où rien n'a jamais été à sa place, où les sentimens vrais, les sentimens de la nature, ont été étouffés par les combinaisons artificielles et glaciales de la vie mondaine! Et quel est l'objet de cette tendresse qui n'a pas de nom dans le vocabulaire des passions, tendresse d'autant plus vive et d'autant plus profonde qu'elle est plus étrangère aux lois de la nature? C'est un Anglais de vingt ans plus jeune que Mme Du Deffand, Horace Walpole, le troisième fils du célèbre ministre, un homme d'esprit qui est l'opposé de Mme Du Deffand, car il s'amuse de tout et s'intéresse à tout. Aussi ne saurait-il pas compatir à des maux qu'il n'a pas soufferts. « Maladie de grand seigneur! disait-il en parlant de l'ennui; on n'est point malheureux quand on a le loisir de s'ennuyer. » C'est un autre président Hénault, mais plus sec, plus froid, plus sceptique, plus dédaigneux, un président Hénault avec le flegme de bon ton dont la haute aristocratie anglaise a conservé le monopole. C'est cet homme du monde préoccupé outre mesure de l'opinion des clubs, des salons, de la cour, ce gentilhomme bel esprit, qui a mis toute son adresse à éviter la moindre nuance de ridicule, c'est lui qui devient l'objet des « débordemens d'amitié » de la pauvre douairière. Elle si moqueuse et autrefois si ennemie de toute exagération, elle lui écrit de pareilles phrases :

« Soyez, si vous voulez, saint François de Sales, je serai volontiers votre Philothée. » Elle intervertit les rôles, elle l'appelle son tuteur, elle lui dit des paroles enfantines. « Je ne veux jamais rien faire sans votre aveu, lui écrit-elle encore, je veux toujours être votre chère petite; j'oublie que j'ai vécu, je n'ai que treize ans. Si vous ne changez point, et si vous venez me retrouver, il en résultera que ma vie aura été très heureuse; vous effacerez tout le passé, et je ne daterai plus que du jour où je vous aurai connu. » D'abord Mme Du Deffand fait sourire. Elle finit par exciter la compassion. Elle est si humble, si douce, si profondément affligée des brusqueries de son idole! La moindre parole sympathique la remplit d'une joie si sincère! Dans son enthousiasme, elle s'élève jusqu'à une sorte de lyrisme. Elle oublie son âge, ses souffrances. « Qu'importe d'être vieille, d'être aveugle? s'écrie-t-elle. Qu'importe le lieu qu'on habite? Quand l'âme est fortement occupée, il ne lui manque rien que l'objet qui l'occupe... » Ah! si la parole de La Rochefoucauld était vraie, s'il était exact que, le plaisir de l'amour étant d'aimer, l'on soit plus heureux par la passion que l'on a que par celle que l'on donne, Mme Du Deffand connaîtrait enfin le bonheur. Elle qui ne se voit pas dans son miroir, elle peut se faire illusion à elle-même. Un rajeunissement pareil à celui de Faust vient de s'opérer dans cette âme flétrie. Spectacle psychologique d'un intérêt profond: elle a la naïveté, l'ardeur, la foi de la jeunesse. C'est le printemps au milieu de l'hiver, c'est au fond d'un sépulcre un vivifiant rayon de soleil. La spirituelle douairière, la reine de l'épigramme et de l'ironie devient une rêveuse d'outre-Rhin. « Je pensais l'autre jour, écrit-elle à Walpole, que j'étais un jardin dont vous étiez le jardinier, que vous aviez arraché toutes les fleurs que vous jugiez n'être pas de la saison, quoiqu'il y en eût encore qui n'étaient pas entièrement fanées, comme de petites violettes, de petites marguerites, et que vous n'aviez laissé qu'une certaine fleur qui n'a ni odeur ni couleur, que l'on nomme immortelle parce qu'elle ne se fane jamais. C'est l'emblème de mon âme. »

Encore si Walpole était auprès d'elle, pourrait-elle être consolée; mais le châtelain de Strawberry-Hill ne fait à Paris que de rares et courtes apparitions. Il en part pour n'y plus revenir le 12 octobre 1775. « Adieu, lui écrit-elle, ce mot est bien triste. Souvenez-vous que vous laissez ici la personne dont vous êtes le plus aimé, et dont le bonheur et le malheur consistent dans ce que vous pensez d'elle. » Mme Du Deffand vivra cinq ans encore, et c'est loin de Walpole qu'il lui faudra passer ces cinq mortelles années, agonie longue et douloureuse où se dresse devant elle la pensée de l'éternité. En vain elle avait dit : « Ne traitons plus les grands sujets, ne cherchons plus les vérités introuvables. » Il lui est impossible de se reposer dans cette quiétude. Le gouffre où elle va se précipiter lui donne parfois le vertige. Son destin est de subir en même temps les peines du cœur et les doutes cruels de l'esprit. Elle aurait voulu pouvoir suivre le conseil que lui avait donné Voltaire : « supportons la vie qui n'est pas grand'chose, ne craignons pas la mort, qui n'est rien du tout; » mais l'esprit d'analyse est trop puissant en elle pour qu'elle ne se pose pas les redoutables problèmes de la destinée humaine. René et tous les grands désespérés de l'école ro-

mantique n'ont pas d'accens plus sombres que cette vieille femme mondaine partagée entre le désir et l'horreur du néant.

Voyant approcher le terme fatal, Mme Du Deffand essaya de devenir dévote, ce qui lui paraissait « l'état le plus heureux de cette vie. » Un prêtre doux et bon, nommé l'abbé Lenfant, voulut la convertir; mais cette conversion, à peine ébauchée, allait être interrompue par la mort. Mourante, la pauvre femme pensait encore à Walpole plus qu'à Dieu. « J'ai le cœur enveloppé, lui dit-elle dans la dernière lettre qu'elle ait écrite ou du moins qu'elle ait dictée; j'ai bien de la peine à croire que cet état n'annonce une fin prochaine; je n'ai pas la force d'en être effrayée, et, ne vous devant revoir de ma vie, je n'ai rien à regretter... Divertissez-vous, mon ami, le plus que vous pourrez... Vous me regretterez, parce qu'on est bien aise de se savoir aimé... Peut-être que par la suite Wiart vous mandera de mes nouvelles; c'est une fatigue pour moi de dicter. » Quelques jours après, Walpole recevait en effet de Wiart des détails sur la maladie et sur la mort de Mme Du Deffand. « Si vous avez encore la dernière lettre qu'elle vous a écrite, disait ce fidèle serviteur, relisez-la, vous y verrez qu'elle vous fait un éternel adieu. Elle n'avait point encore de fièvre alors, mais on voit qu'elle sentait sa fin approcher, puisqu'elle vous dit que vous n'auriez plus de nouvelles que par moi. Je ne puis vous dire la peine que j'éprouvais en écrivant cette lettre sous sa dictée; je ne pus jamais achever de la lui relire après l'avoir écrite, j'avais la parole entrecoupée de sanglots. Elle me dit : Vous m'aimez donc? »

Et pourquoi donc aimer? Pourquoi ce mot terrible
Revenait-il sans cesse à l'esprit de Rolla?

La parole de Mme Du Deffand rappelle ces vers d'un poète dont le rire se changea vite en larmes, mais qui au moins ne supporta pas longtemps le fardeau d'une existence désenchantée. Triste est le destin de ces âmes vives et inquiètes quand elles dépensent mal les trésors de leur sensibilité. En vain, elles qui ont besoin de la vie du cœur, essaient-elles de ne vivre que de la vie de l'esprit, en vain veulent-elles chercher dans l'ironie et le sarcasme un préservatif contre les rêves de leur imagination. Cette lutte contre la nature est un combat d'où elles ne sortent que vaincues, et tôt ou tard elles s'aperçoivent que, si spirituel qu'on puisse être, on ne résiste pas impunément aux lois de la Providence. Quand ces âmes-là joignent à leurs autres maux la douleur de vieillir sans affections et sans respect, quand elles sont condamnées au supplice de sentir un être intellectuel encore plein de vigueur emprisonné dans une enveloppe matérielle à moitié morte, elles sont réduites au désespoir. Pour consoler leur tristesses, il faudrait qu'elles pussent dire comme saint Augustin, qui sentait son *argile tomber* : « Mon Dieu! servez de tabernacle à mon âme! »

IMBERT DE SAINT-AMAND.

V. DE MARS.

